



**PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE**

DOUBS

GUIDE DES PARTENAIRES EN SANTE MENTALE DOUBS

(Hors aire urbaine qui a son propre annuaire consultable sur le site de la plateforme santé mentale aire urbaine)

Plateformes santé mentale du Doubs
CH NOVILLARS
4 rue Dr Charcot
25220 NOVILLARS
Tél : 06 35 54 29 30

JUIN 2023

SOMMAIRE

1	BESOIN D'ECOUTE OU D'ECHANGE	12
1.1	Un numéro d'alerte, d'écoute pour la prévention du suicide	13
1.2	Un lieu de soutien : les associations	13
1.3	Quand ça va mal : lignes d'écoutes Psycom	15
1.4	Un lieu d'élaboration professionnel : les cellules de situations complexes	16
1.5	Un lieu de soutien à la prise en charge médicale	16
1.6	Des lieux de renseignements, d'informations et de formations	16
1.6.1	Le conseil local en santé mentale du grand Besançon	16
1.6.2	La plateforme de coordination de psychiatrie et santé mentale du Doubs	18
1.7	Formation premiers secours en santé mentale	18
1.8	Espace de Réflexion Ethique Bourgogne Franche-Comté	19
2	OFFRE URGENCE et PRE-POST URGENCE ADULTE	21
2.1	Urgences	21
2.2	Urgences psychiatriques CHRU	21
2.3	Urgences pédopsychiatriques CHRU aux urgences pédiatriques	21
2.4	Unité de Post-Urgence Psychiatrique Adulte : UPUP	22
2.5	CAPUP	23
2.6	Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP)	23
2.7	Equipe mobile psychiatrique Haut Doubs	24
3.	CENTRE EXPERT /SUPPORT - RECHERCHE EN PSYCHIATRIE	25
3.1	Centre expert troubles bipolaires	26
3.2	Centre expert dépression résistante	26
3.3	Centre de Ressource et Recherche Régionale pour la psychiatrie de la personne âgée (CRRPSA)	28
3.4	Centre Mémoire de Ressource et de Recherches (CMRR)	28
3.5	Centre support de réhabilitation psychosociale	29
3.6	Centre Régional Psychotrauma Bourgogne Franche-Comté (CRP BFC)	29
3.7	Centre Régional Autisme (CRA)	30
3.8	Centre ressource régional en psychiatrie périnatale	31
4.	PARCOURS ENFANT ET ADOLESCENT	32
4.12	Offre de prévention	33
4.12.1	CHN Rés'ado	33
4.12.2	CHN Rés'ado Haut-Doubs	33
4.13	Offre de soins généraux	34
4.13.1	Espace Accueil Adolescent CH Novillars / CHU	34
4.13.2	Unité Pasteur 1 : Service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU	35
4.13.3	Lit d'hospitalisation Mère-Bébé CHU	35

4.13.4	Unité Médico-Educative pour Adolescents UMEA CHU/ ADDSEA	36
4.14	Offre de soins ambulatoires	36
4.14.1	Service de consultation hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	36
4.14.2	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CHU.....	37
4.14.3	Unité d'accueil Père-Mère-Bébé CHN CHU	37
4.14.4	Accueil de Jour Parents-Bébé CHN.....	38
4.14.5	Centre d'Accueil Thérapeutique Infanto- Juvénile CATIJ CHN.....	39
4.14.6	Hôpital de jour enfants : Les Cèdres CHN	40
4.14.7	Hôpital de jour adolescents : Nov'ado CHN	41
4.14.8	Hôpital de jour enfant Pontarlier : Passer'Ailes CHN	42
4.14.9	Centre de Guidance Infanto Juvénile : Rue des jardins CHN.....	42
4.14.10	Centre de Guidance Infanto Juvénile de Planoise CHN	43
4.14.11	Centre de Guidance Infanto Juvénile de Baume-les-Dames CHN	44
4.14.12	Centre de Guidance Infanto-Juvénile de Morteau CHN	45
4.14.13	Centre de Guidance Infanto-Juvénile de Pontarlier CHN.....	45
4.14.14	Maison de l'Adolescent CHN.....	46
4.15	Offre de soins spécifiques.....	47
4.15.1	Equipe de liaison pédopsychiatrie ITEP/ASE/PJJ (EMIL).....	47
4.15.2	Centre d'Accueil des Victimes d'Aggression Sexuelle et de Maltraitance (CAVASEM) : Unité du Psycho traumatisme et de Thérapie Familiale CHN	48
4.15.3	Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs mineurs de Violences Sexuelles (C.R.I.A.V.S) CHN	49
4.15.4	EMTAA équipe mobile de transition vers l'âge adulte.....	49
4.15.5	Médecine légale, victimologie	50
4.15.6	CMPP	50
4.15.5.1	CMPP BAPU Chifflet.....	50
4.15.5.2	CMPP Avenue Denfert-Rochereau AHS FC	50
4.15.5.3	CMPP Morteau AHS FC	51
4.16	Partenaires.....	52
4.16.1	Equipe mobile autisme (EMA25)	52
4.16.2	Maison Verte.....	52
4.16.3	Dispositif d'Appui Protection Enfance Handicap DAPEH	53
4.16.4	Protection Judiciaire de la Jeunesse PJJ.....	54
4.17	Annuaire des ressources en péri natalité	55
5.	PARCOURS ADULTE GENERAL	57
	Œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN	57
5.1	Structures d'hospitalisation adulte sur Novillars CHN	58
5.1.1	Unité Magnolia	58

5.1.2	Unité Aubier	58
5.1.3	Unité Etape	58
5.1.4	Unité Eole	58
5.1.5	Unité Calypso	58
5.1.6	Unité Epidaure	59
5.1.7	Unité Cyprès	59
5.1.8	Unité Rosiers	60
5.2	Structure d'hospitalisation adulte sur Besançon CHN	60
5.2.1	Les Quatre Vents	60
5.2.2	Le Colombier	60
5.3	Pôle de psychiatrie Le Grandvallier CHI-HC Pontarlier	61
5.4	Centre de soins psychothérapeutiques à temps plein « La Velotte »	62
6.	PARCOURS TROUBLE DE L'HUMEUR, DEPRESSION	63
	Œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN	63
6.1	Service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'adulte	64
6.2	Centre expert dépression résistante	64
6.3	Hôpital de Jour de psychiatrie de l'adulte du CHU de Besançon (ouverture dernier trimestre 2023)	65
6.4	Unité de Référence en psychiatrie de l'adulte (URPA)	65
6.5	L'équipe mobile prévention suicide (EMPS)	65
6.6	VigilanS	66
6.7	Unité Cyclades CHN	67
7.	PARCOURS ADDICTION	68
7.1	Unité d'hospitalisation complète : Nérée CHN	68
7.2	Hôpital de jour Addictologie	68
7.3	Équipe Mobile de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) CHU/CHN	69
7.4	Consultation adulte addictions comportementales	69
7.5	CSAPA Soléa et Soléa bis consultation jeunes consommateurs : centre de soins d'accompagnement et de prévention des addictions, Équipes mobile de prévention	70
7.6	Association Addiction France (ex ANPAA) centre d'addictologie	71
7.7	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD 25 AIDES)	72
7.8	Équipe mobile en addictologie	73
7.9	MicroStructure Médicale en Addiction	73
7.10	SSR addictologie centre Marceau vocation régionale	74
7.11	Groupement Addiction Franche-Comté	75
7.12	Annuaire des ressources en addiction BFC	75
8.	PARCOURS SOINS AMBULATOIRES	76
8.1	Service hospitalo universitaire de psychiatrie de l'adulte	76

Organisme de rattachement.....	76
8.1.1 Des consultations de psychiatrie	76
8.1.2 Une unité de consultation de psychiatrie de liaison :	76
8.1.3 Un centre d'activité thérapeutique à temps partiel	76
8.1.4 Une Plateforme de neuromodulation	77
8.1.5 Consultation spécialisée jeu et pathologie	77
8.1.6 Une unité d'exploration du sommeil	77
8.2 Structure soins ambulatoires Besançon CHN	77
8.2.1 CHN Hôpital de jour le Catalpa	77
8.2.2 Centre Médical Psychologique Point du Jour (CMP) CHN	78
8.2.3 CATTP Espace Rencontre	78
8.2.4 C.M.P. « Jules Verne » CHN	79
8.2.5 C.A.T.T.P. « Le Patio »	79
8.2.6 CMP Planoise CHN	80
8.2.7 CATTP Planoise	80
8.3 Structures soins ambulatoires hors Besançon CHN	81
8.3.1 C.M.P. Valdahon	81
8.3.2 CMP Maîche	81
8.3.3 CMP Baumes les Dames	82
8.3.4 CMP Pont de Roide	82
8.3.5 CMP Loue Lison	83
8.4 Structure soins ambulatoires Haut Doubs CHI HC	83
8.4.1 Hôpital de Jour de Pontarlier	83
8.4.2 C.M.P - C.A.T.T.P. de Pontarlier	84
8.4.3 C.M.P - Hôpital de Jour de Morteau	85
9. PARCOURS PRECARITE	87
9.1 Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP)	87
9.2 Un chez soi d'abord Besançon	88
9.3 Mission tranquillité publique	89
9.4 Service de prévention spécialisé	89
9.5 La Buanderie de St Ferjeux	90
9.6 Association Travail et vie	90
10. PARCOURS SPECIALISE	91
10.1 Médecine légale, victimologie	91
10.2 Consultation transculturelle CHN	91
10.3 France victimes 25 Besançon	91
10.4 Maison de Santé Simone Veil de Pontarlier antenne de victimologie intra- familiales	92
10.5 Toutes des déesses	92

10.6	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles CIDFF	92
10.7	Fiche réflexe violence	94
10.8	EMILAH : Equipe Mobile Intersectorielle de Liaison pour Adulte Handicapé	95
11.	PARCOURS PERSONNES AGEES	96
	œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN	96
11.1	Service hospitalo-universitaire de psychiatrie personnes âgées	97
	Centre de Ressource et Recherche Régionale pour la psychiatrie de la personne âgée (CRRPSA)	97
	Centre Mémoire de Ressource et de Recherches (CMRR)	97
11.2	Structure d'hospitalisation personnes âgées sur Novillars CHN	98
11.2.1	Unité "Les Tilleuls"	99
11.2.2	Unité "Les Lilas"	99
11.2.3	Hôpital de jour "Les Bleuets"	99
11.3	Consultation extra hospitalière/de ville pour personnes âgées	100
11.4	Equipe mobile de psychiatrie de la personne âgée (E.M.P.P.A)	101
11.5	Partenaires	101
11.5.1	Accueil de jour l'ESCAPADE	101
11.5.2	Maison des Seniors	102
12.	PARCOURS SOCIAL	103
12.1	Service social CHRU	104
12.2	Service Social CHN	104
12.3	Département	105
12.3.1	Maison Départementale des Personnes Handicapées du Doubs	105
12.3.2	Direction de l'autonomie du Département du Doubs	106
12.3.3	Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion du Département du Doubs	106
12.3.4	Direction enfance famille	107
12.3.5	Directions Territoriales des Solidarités Humaines du Département du Doubs	108
12.3.6	Antennes Sociales de Quartier : Planoise - Centre-ville - Grette	109
12.3.7	Antenne Sociale de Quartier Montrapon	109
12.3.8	Antenne Sociale de Quartier Palente – Clairs Soleils	110
12.3.9	Service mandataire UDAF 25	111
12.3.10	Service mandataire SMJPM du Doubs Mutualité française Bourguignonne	111
12.3.11	Service Protection des majeurs du centre hospitalier de Novillars	112
12.3.12	Service pénitentiaire d'insertion et de probation SPIP	112
13.	PARCOURS HEBERGEMENT	113
13.1	Partenaire aide au maintien ou accès logement	114
13.1.1	SAAS Service d'Accueil et d'Accompagnement Social	114
13.1.2	Service logement	115

13.1.3	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Doubs SIAO 25.....	115
13.2	Soutien à domicile	116
13.3	Service d'Accompagnement Médico-Social (SAMS) VIVRE EN VILLE.....	116
13.4	Structure d'hébergement.....	117
13.4.1	Mission habitat Julienne Javel	117
13.4.2	Foyer Julienne Javel.....	118
13.4.3	CHRS AGORA Centre hébergement et réinsertion sociale, lit halte soins santé, hébergement urgence, maison relais, logement tremplin.....	118
13.4.4	ADOMA – résidence sociale « Clémenceau ».....	121
13.4.5	ADOMA – FTM « Trépillots ».....	121
13.4.6	Gare - BTT	122
13.4.7	CHRS - GARE.....	123
13.4.8	Solidarité Femme	123
13.4.9	Solidarité pour l'habitat SOLIHA	124
13.4.10	ADDSEA- Pôle hébergement logement	125
13.5	Résidences Autonomies	125
13.6	Maisons relais - Pensions de famille	126
13.6.1	Les invités au Festin : Maison relais « les capucines » et « la lanterne » et SAMSAH 126	
13.6.2	Liste maisons relais du territoire.....	127
13.7	Bailleurs sociaux.....	128
13.7.1	Grand Besançon Habitat GBH.....	128
13.7.2	Habitat 25 Office public de l'habitat du Doubs	128
13.7.3	Néolia.....	129
13.7.4	SAIEMB Logement	129
13.7.5	Annuaire ressource Logement CREAIF BFC.....	129
14.	PARCOURS SOMATIQUE	130
14.1	Permanence d'Accès aux Soins de Santé BESANCON.....	131
14.2	Permanence d'Accès aux Soins de Santé PONTARLIER.....	131
14.3	Centre de Santé Gaïa	132
14.4	Accès aux soins somatiques CPAM.....	132
14.5	Accès aux soins complexes DAC	133
14.6	Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)	133
14.6.1	ACT ELIAD	133
14.6.2	APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS ADDSEA	134
15.	PARCOURS DE RETABLISSEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL	136
15.1	La boutique de Jeanne Antide.....	137
15.2	Service Insertion Atelier Maryse Bastié	137

15.3	Blanchisserie du refuge	138
15.4	Groupe d'entraide mutuelle GEM Les Amis de Ma Rue Là	138
15.5	GEM La Fontaine Les invités au Festin	139
15.6	GEM La Grange de Léo.....	139
15.7	Floréal et GEM Jardin de Floréal	140
15.8	Groupe d'entraide mutuelle GEM TSA Fondation Pluriel.....	141
15.9	Association La Porte Ouverte	141
15.10	Association ARGOS 2001 Doubs Franche-Comté.....	142
15.11	RESEAU ENTENDEUR DE VOIX DE BESANCON : REV	143
15.12	Association TRANSCENDE, soutien aux personnes transgenres.....	144
15.13	UNAFAM Délégation du Doubs.....	144
15.14	PARCOURS PROFESSIONNEL ANNUAIRE INSERTION Grand Besançon.....	145
16	DISPOSITIF DE REPIT	146
16.1	Lieu de répit pour personnes adultes et enfants autistes sur Besançon AHSFC.....	147
16.2	Séjour de répit pour personnes avec des troubles psychiques	147
16.3	Plateforme de répit CHI HC	149
16.4	Plateforme d'accompagnement et de répit ELIAD	150
16.5	Offre de répit en EHPAD	150
17	OFFRE PSYCHOLOGUE	151
17.1	DISPOSITIF MonSoutienPsy.....	153
17.2	Maison de santé avec psychologue (article 51)	154
18	COORDONNEES ANIMATRICES DES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS).....	155
19	COORDONNEES DES CPTS	156
20	SYNTHESE PAR TERRITOIRE	157
19.1	SYNTHESE Dispositifs Santé mentale HAUT DOUBS	157
19.2	SYNTHESE Dispositifs Santé mentale DOUBS CENTRAL	161
19.3	SYNTHESE Dispositifs santé mentale PLATEAU	164
21	SYNTHESE DISPOSITIF MOBILE	165
21.1	Équipe Mobile de Liaison et de Soins en Addictologie en psychiatrie et soins généraux (ELSA) 165	
21.2	Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP).....	165
21.3	Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (E.M.P.P.A)	166
21.4	Equipe Mobile de prévention suicide (EMPS)	166
21.5	Equipe mobile psychiatrique Haut Doubs	166
21.6	Equipe Mobile de liaison pédopsy.....	167
21.7	Equipe Mobile Autisme (EMA25).....	167
21.8	EMILAH : Equipe Mobile Intersectorielle de Liaison pour Adultes Handicapés.....	168
21.9	VigilanS : Dispositif de recontacte post crise suicidaire	168

21.10	EMTAA équipe mobile de transition vers l'âge adulte.....	169
22.	CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE OFFRE DE PSYCHIATRIE	170
23.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	171
24.	LISTE ABREVIATION	174
25.	SECTORISATION PSYCHIATRIE ADULTE.....	176
26.	SECTORISATION CGI PSYCHIATRIE.....	189
	ENFANTS et ADOLESCENTS	189
27.	DOCUMENTS DE COMMUNICATION ET AFFICHAGE	201

Préambule

Les Plateformes de Coordination en Psychiatrie et Santé Mentale de Franche-Comté, initiées par [l'Agence Régionale de Santé](#), ont pour objectif de coordonner autour des Centres Hospitaliers, l'ensemble des acteurs impliqués dans le champ de la santé mentale afin de travailler à l'amélioration des parcours de prise en soins.

Depuis 2018, un annuaire des professionnels du secteur a été créé. Comme prévu, voici la mise à jour de ce document pour 2023.

Vous trouverez toujours en jaune les nouveaux dispositifs présents dans l'annuaire ou sur le secteur, ou les modifications/compléments d'offres.

Dans cet annuaire, nous vous apportons des informations sur la **formation premiers secours en santé mentale** avec les coordonnées des formateurs habilités.

Vous découvrirez la nouvelle fiche de l'hôpital de jour adolescent du CHN qui a ouvert ses portes en janvier 2023, dans de nouveaux locaux à Besançon, permettant d'ouvrir la totalité des 14 places de soins. Cette opération immobilière a permis aussi de relocaliser l'hôpital de jour enfant des Cèdres qui a donc été mis à jour également.

Cette année, nous intégrons de nouvelles fiches sur la partie **addictologie** qui s'est structurée, renforcée avec une unité d'hospitalisation complète, un HDJ et une réorganisation sur les offres de soins ambulatoires dont de la mobilité via une équipe mobile. Pour compléter l'offre départementale une fiche sur un SSR addictologie à vocation régionale a aussi été insérée.

Sur le parcours précarité une nouvelle fiche fait son apparition celle de **Travail et vie**, association de Pontarlier déjà bien implantée sur le territoire.

Sur le parcours victimologie, le **CDIFF** a créé sa fiche et l'association **Transcende** d'aide aux personnes transgenres a été aussi ajoutée.

Le **GEM TSA**, depuis l'année dernière, s'est structuré et nous avons pu créer une fiche complète et rajouter cette offre sur les synthèses par territoires ruraux.

Une partie accès aux **soins somatiques** et coordination parcours de soins somatiques avec la fiche du DAC a été ajoutée. Le DAC a été mis dans l'offre adulte mais répond aux besoins de tous, à tout âge. Pour compléter l'offre de soins somatiques la liste des **appartements thérapeutiques de coordination** a été ajoutée.

Les dispositifs en **maisons de santé** concernant la santé mentale ont également été intégrés dans le guide et les fiches synthèses de territoire.

Les annuaires se multipliant, j'ai intégré dans celui-ci ; les ressources en périnatalité, les liens pour accéder à l'annuaire addictologie de l'ARS, à l'annuaire sur les ressources logements. L'annuaire pour les médecins psychiatres est toujours d'actualité : <https://annuaire.sante.fr/web/site-pro/recherche/resultats>. Les psychiatres en libéral sont ceux identifiables par leur exercice en « cabinet ».

L'offre **répit pour personnes âgées** a été complétée avec les offres d'accueil temporaire de certains EHPAD du territoire.

En fin de document vous trouverez les contacts de vos interlocuteurs des **contrats locaux de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé** et une cartographie complète de l'offre de soins du Doubs (hors aire urbaine), des **affiches d'information et flyers imprimables pour affichage dans vos structures.**

Pour rappel vous trouverez en fin d'annuaire la liste des communes et le secteur de psychiatrie adulte dont chacune dépend. Nous avons ajouté à votre demande **la liste des communes avec le CGI dont il dépend** avec une cartographie.

La liste des dispositifs de soins mobiles a été complétée et **les synthèses par territoire** mises à jour.

En espérant que ce document réponde à vos attentes. **Chacun pouvant en faire libre diffusion.** Il sera **réactualisé pour juin 2024**. N'hésitez donc pas à faire remonter les changements d'adresses et les nouveaux dispositifs pour compléter la prochaine version.

Il est téléchargeable également via [Plateforme territoriale en santé mentale – Centre Hospitalier de Novillars \(ch-novillars.fr\)](https://ch-novillars.fr)

Je vous rappelle également que dans le cadre des **Semaines d'Information en Santé Mentale** qui auront lieu cette année du 9 au 22 octobre 2023, diverses manifestations et conférences sont proposées gratuitement au grand public et aux professionnels. Si vous souhaitez vous associer à ce travail et créer un événement dans votre association, structure ou sur votre territoire, vous pouvez me contacter.

Je tiens pour conclure, à remercier les personnes qui ont accepté de partager leurs créations faites dans le cadre de leurs parcours de soins et aux adhérents des GEM qui ont concouru à illustrer ce guide cette année.

Bonne lecture et utilisation.

Mme GROSPERRIN, coordonnatrice de la plateforme de psychiatrie et santé mentale Doubs
CH NOVILLARS
4 rue Dr Charcot
25220 NOVILLARS
Tél : 06 35 54 29 30
laetitia.grosperin@ch-novillars.fr

1 BESOIN D'ECOUTE OU D'ECHANGE

Collage réalisé pour l'annuaire par Marie José dans le cadre des ateliers thérapeutiques.



1.1 Un numéro d'alerte, d'écoute pour la prévention du suicide

Confidentiel et gratuit, le **3114**, numéro national de prévention du suicide, permet de répondre aux besoins immédiats des personnes en recherche d'aide :

- écoute,
- évaluation,
- intervention,
- urgence,
- orientation
- accompagnement.

Il s'adresse également aux professionnels en contact avec des personnes en détresse ou en quête d'information sur le suicide et sa prévention. Les répondants formés à la crise suicidaire permettent d'évaluer le risque suicidaire et aide à l'orientation vers le dispositif de soins nécessaires. Ce nouveau dispositif vise à réduire le nombre de suicides en France en offrant aux citoyens en grande souffrance une ligne téléphonique qui apporte une réponse professionnelle, **24h/24 et 7j/7**, en lien avec les acteurs du territoire pour une prise en charge adaptée à chaque situation.



1.2 Un lieu de soutien : les associations

EN CAS DE SOLITUDE OU DE BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ :

FIL SANTE JEUNE : écoute, information et orientation des jeunes dans les domaines : physique, psychologique et social. Ligne anonyme et gratuite 7j/7 de 8h à minuit, tchat.



SOS AMITIE : tel 03 80 67 15 15 (pas de fiche dans l'annuaire, dispositif national) 7j/7 24h/24

L'ASSOCIATION LA PORTE OUVERTE : vous accueille 10 rue vieille monnaie à Besançon - tel 03 81 81 03 04

L'UNAFAM pour les proches et aidants a mis en place « Ecoute famille », un service au siège national, à votre écoute avec des conseils de professionnels, psychologues, assistantes sociales, conseillers juridiques en téléphonant au 01 42 63 03 03 (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h). **Un lien de rencontre UNAFAM sur Besançon Tél. 03 81 53 68 56**

ARGOSS 2001 : un lieu de parole et d'écoute pour les proches et personnes souffrant de troubles bipolaires tel : 07 66 81 49 70

Entendeurs de voix : un lieu de parole et d'écoute pour les personnes souffrant d'entente de voix ou autres perceptions

AGRI'ECOUTE



1.3 Quand ça va mal : lignes d'écoutes Psycom

Psycom, site d'information sur la santé mentale, a publié un **guide en ligne** qui recense des **dispositifs nationaux proposant du soutien psychologique** par **téléphone, tchat, internet**.

"On peut appeler ces lignes quand on se sent angoissé, qu'on a besoin de parler ou qu'on cherche de l'aide."

Une **liste complète d'acteurs** qui proposent des lignes d'écoutes disponible sur ce site :

[Les lignes d'écoute – Psycom – Santé Mentale Info](#)



Pour tous



En fonction de l'âge



Par profession



Par thème



Spécifique aux troubles psychiques et du neuro-développement



Spécifique à la Défense des droits et aux signalements

1.4 Un lieu d'élaboration professionnel : les cellules de situations complexes

Les Cellules de Situations Complexes répondent aux besoins des professionnels du soin, du social, du médico-social, de l'habitat, de la justice, des associations de représentants d'usagers et de tous les partenaires qui agissent pour le mieux-être des personnes en souffrance psychique.

En quoi consistent-elles ?

C'est la mise en œuvre d'un dispositif coopératif organisé autour d'une commission de représentants de différents champs professionnels. Cette « commission technique » entre en action suite à la demande d'un professionnel.

Les Cellules de Situations Complexes sont composées :

- « Commission technique » à visée d'opérationnalité. Il s'agit d'étudier des situations dans lesquelles la santé mentale semble constituer un aspect prépondérant - et pour lesquelles ils sollicitent une instance pluridisciplinaire qui permette d'apporter des propositions de pistes d'action. Il s'agit d'apporter un soutien dans la construction de pistes de travail concertées et décloisonnées.
- « Rencontre Réseau Actif » à visée de transculturalité : Connaissance des acteurs, des dispositifs, des leviers d'action et formation commune.

Comment solliciter le dispositif Cellule de Situations Complexes ?

En remplissant une feuille de saisine : disponible sur le site du CHN ou en contactant le Psychologue Coordonnateur.

Qui anime la Cellule de Situations Complexes ?

L'animation est assurée par des Psychologues Coordonnateurs.

Pour le secteur Rural (Doubs Central, Haut Doubs, Premier Plateau, Vallée de la Loue) :

- **Gilles ROLLAND**
- Tel : 07 88 29 99 40
- Mail : gilles.rolland@ch-novillars.fr

Pour le secteur du Grand Besançon dans le cadre du CLSM :

- **Sylvia PANTALEO**
- Tel : 03 81 41 21 16
- Mail : clsm@besancon.fr

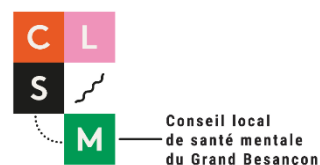
1.5 Un lieu de soutien à la prise en charge médicale

Vous êtes un professionnel médical, médecin généraliste ou spécialisé et vous souhaitez un appui à la réflexion thérapeutique ou une aide aux diagnostics : les centres experts ou support sont à votre disposition

1.6 Des lieux de renseignements, d'informations et de formations

1.6.1 Le conseil local en santé mentale du grand Besançon

CCAS de Besançon
9 rue Pablo Picasso, 25 000 BESANCON
03.81.41.21.16 / 03.81.41.21.58
Mail : clsm@besancon.fr
Site Internet : www.besancon.fr



Co-initié par le CCAS et le Centre hospitalier de Novillars, le CLSM du Grand Besançon est un réseau de concertation et de coordination entre acteurs locaux de la santé mentale : les personnes concernées, les professionnels du champ sanitaire et social, les bailleurs sociaux, les habitants, les familles etc.

Le CLSM mène une réflexion et des actions concertées pour une meilleure prise en compte des personnes en souffrance psychique afin de favoriser leur inclusion dans la cité.

La démarche du CLSM est pluri partenariale et participative.

Les missions du CLSM sont les suivantes :

- Animer/développer une logique de décloisonnement des pratiques entre les champs du social et du soin, afin de favoriser le travail de partenariat indispensable à l'accompagnement des publics en souffrance psychique.
- Faciliter l'insertion dans la cité des personnes souffrant de troubles psychiques.
- Participer à une logique de démocratie en santé mentale, en développant la participation des habitants et usagers aux réflexions engagées.

Les objectifs opérationnels :

- Améliorer la lisibilité des dispositifs existants.
- Sensibiliser/former les professionnels, mais aussi le grand public, aux questions de santé mentale.
- Opérer un traitement coordonné des situations complexes qui nécessitent une intervention pluridisciplinaire et partenariale.
- Œuvrer à la déstigmatisation des personnes en souffrance psychique et à leur inclusion dans la cité.

L'organisation du CLSM repose sur 4 instances :

Une assemblée plénière qui réunit une fois par an : élus, professionnels, institutions, personnes concernées, familles et habitants, pour un diagnostic partagé et l'identification de thématiques émergents sur lesquelles le CLSM va travailler.

Un comité de pilotage qui veille au respect des règles éthiques, informe l'ARS des besoins, recherche des financements et évalue les actions du CLSM. Il décide des axes de travail annuels.

Des commissions thématiques qui élaborent des projets et mettent en place des actions sur la base de l'expertise des partenaires locaux, des personnes concernées, des familles et des habitants.

Une cellule de situations complexes qui a été présentée sur la page précédente.

Fonctionnement concret : La cellule de situation complexe se réunit tous les 15 jours.

Autour de l'étude transversale et collégiale de situations individuelles, sur sollicitation du médical, du social et/ou des familles et des habitants.

Une fois par mois le CLSM organise des temps d'échanges thématiques et de rencontres interinstitutionnelles favorisant une connaissance mutuelle et partagée des différents services et associations du sanitaire, du social et du médico-social, membres du réseau.

Et tout au long de l'année, Le CLSM assure :

- La mise en place et animation de commissions thématiques (proposition de poursuite des commissions Logement, Déstigmatisation, Communication et Personnes âgées et vieillissement),
- La mise en œuvre des préconisations de la cellule de situations complexes en établissant les liens entre les familles, les structures sociales et sanitaires.
- La Création/développement d'outils afin de communiquer sur la santé mentale/CLSM auprès du grand public.

Il travaille au développement et à l'inclusion de Médiateur de santé pair dans les équipes.

En 2020, le CLSM a travaillé sur un outil numérique d'accès aux informations via le site du CCAS du Grand Besançon. Voici le lien : <https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/solidarite-sante/prendre-soin-de-soi-se-soigner/sante-mentale/>

1.6.2 La plateforme de coordination de psychiatrie et santé mentale du Doubs

Coordonnées
Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars
Tél 06 35 54 29 30 mail : laetitia.grosperrin@ch-novillars.fr

MISSIONS :

1) Assurer une meilleure articulation des actions de prévention, de soins et d'accompagnement :

- **Améliorer le repérage en amont pour une meilleure prise en charge ;**
- **Améliorer la coordination et l'accompagnement ;**

2) Optimiser les coopérations entre les différents professionnels et développer un socle de culture commune :

- **Améliorer la lisibilité de l'offre ;**
- **Améliorer la compréhension mutuelle et l'échange de pratiques ;**
- **Contribuer à la montée en compétence des acteurs.**

3) Faire émerger et connaître des réflexions et propositions auprès des acteurs institutionnels et des partenaires

- **Mener une démarche continue de diagnostic territorial et mettre en œuvre le PTSM ;**
- **Favoriser et soutenir les dynamiques de coordination de proximité dont : les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) et cellules de situations complexes (CSC).**

1.7 Formation premiers secours en santé mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large (550 000 personnes entre 2001 et 2016 en Australie), pour contribuer à déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement. Le dispositif a l'avantage de proposer à un niveau national des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Ces supports sont actualisés régulièrement au gré des avancées en matière de recherche, de politique de santé, de demande sociale. Le projet permet également de s'inscrire dans un programme international structuré, ayant fait l'objet de nombreuses études de mesure d'impact et de bénéficier de l'expérience acquise par les pays précurseurs. Le gouvernement a intégré la formation des étudiants aux PSSM comme une de 25 « mesures phares » de santé publique pour la période 2019-2022. La formation des professionnels de l'habitat inclusif pour favoriser le logement dans la cité des personnes en situation de handicap d'origine psychique fait également partie de la feuille de route.

PUBLIC ET PRÉREQUIS Formation citoyenne tout public. Aucun prérequis n'est nécessaire, sinon un intérêt pour ces questions.

Coût de la formation : 250 € par personne, manuel PSSM fourni.

Financement par l'employeur - Financement par le salarié (inscription individuelle)

Sans financement par l'employeur : se rapprocher du Conseil Local de Santé Mentale du Grand Besançon (clsm@besancon.fr) ou de la plateforme (laetitia.grosperrin@ch-novillars.fr). 50 places de formation sont proposées pour les acteurs de terrain : bénévoles, étudiants, professionnels secteur éducation et social...

INTERVENANT VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les formateurs accrédités par PSSM France peuvent organiser les formations de secouristes en santé mentale. Contact des formateurs dans le Doubs :

IRTS de Besançon : Mme Chantal MAGNET (chantal.magnenet@irts-fc.fr)

Invités au Festin de Besançon : Mme Christelle CLAERBOUT (formation@iaf-reseau.com)

Mutualité Française : CARBAYO Marylou (marylou.carbayo@bfc.mutualite.fr)

Indépendants :

Mme PAULIN (emilypaulin.formation@gmail.com)

Mr JACQUES (charles-jacques@riseup.net)

Mme LENOTTE (corinne.lenotte@gmail.com)

1.8 Espace de Réflexion Ethique Bourgogne Franche-Comté

CHU de Besançon

Bâtiment Magenta
46 Chemin du Sanatorium
25030 Besançon Cedex

03 70 63 25 67

Un Espace de Réflexion Ethique a vocation à **susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé**, à destination des professionnels comme du grand public. Il rassemble des spécialistes des sciences humaines et sociales, des disciplines médicales et paramédicales.

L'arrêté du 4 janvier 2012 précise qu'un Espace de Réflexion Ethique Régional est :

1. **Un lieu de formation universitaire** : il participe à la sensibilisation et à la formation universitaire des professionnels des sciences de la vie et des professionnels de santé, ou de tout autre professionnel ou chercheur concerné par les questions d'éthique dans ces domaines, tant au niveau de leur formation initiale que de leur formation continue.
2. **Un lieu de documentation** : il constitue un centre de ressources documentaires rassemblant le matériel nécessaire (matériel bibliographique, électronique, audio et vidéo, etc.) à l'information et à la sensibilisation des professionnels, des chercheurs et du grand public.
3. **Un lieu de rencontres et d'échanges interdisciplinaires** : il facilite les échanges entre professionnels et universitaires et représentants associatifs impliqués dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, et suscite des rencontres au niveau régional ou interrégional (séminaires de recherche, colloques, conférences, journées thématiques destinées aux professionnels, etc.). Par ailleurs, il apporte un soutien méthodologique, logistique et documentaire aux personnes souhaitant engager et conduire des travaux de recherche ou une réflexion éthique sur les pratiques dans le domaine des sciences de la vie et de la santé. Il a mission d'archiver et de répertorier les travaux de réflexion et de recherche en éthique menés sur son site internet. Il facilite la valorisation scientifique (publication, diffusion, communication, etc.) des travaux qui découlent des réflexions conduites par leurs auteurs au niveau régional ou interrégional.
4. **Un observatoire régional des pratiques éthiques** inhérentes aux sciences de la vie et de la santé : il recueille, dans le respect des règles relatives à la collecte de données à caractère personnel, toutes les informations utiles dans le cadre de ses missions.
5. **Un organisateur de débats publics** : il a vocation à organiser des débats publics, au niveau régional ou interrégional, afin de promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions d'éthique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé. Dans ce cadre il participe, en liaison avec le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), à l'organisation de réunions régionales ou nationales.
6. **Un lieu de partage des connaissances** : il a mission de s'engager dans une dynamique de réflexion commune, d'échange (organisation de débats, documents, formation) et de productions scientifiques en lien avec les autres espaces de réflexion éthique régionaux ou interrégionaux, et avec le CCNE pour les sciences de la vie et de la santé.

Les missions de l'EREBFC

Au regard des missions confiées aux ERER dans l'arrêté du 4 janvier 2012, l'EREBFC a décidé de développer les 5 missions suivantes :

- **Observatoire** : Recueillir et analyser des données relatives aux pratiques de soins et d'accompagnement qui sont sources de questionnements dans le champ de l'éthique de la santé & recenser, étudier et suivre l'évolution des instances éthiques locales ;
- **Formation** : Proposer une offre de formation universitaire et continue afin de sensibiliser les professionnels ou futurs professionnels aux questions éthiques dans le champ de la santé & apporter un soutien méthodologique aux porteurs de projet d'instances éthiques locales ;
- **Rencontres et échanges** : Organiser des événements publics au plan régional sur des sujets touchant à des questions d'éthique de la santé ;
- **Documentation** : Eveiller à la réflexion éthique en santé grâce à un catalogue de ressources régionales ;
- **Cellule de Soutien Ethique** : Proposer une aide à la réflexion éthique dans le cadre de la prise en charge d'une situation complexe de patients ou de résidents.

2 OFFRE URGENCE et PRE-POST URGENCE ADULTE

2.1 Urgences

EN CAS DE BESOIN D'AIDE POUR UNE PERSONNE EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE, UN INFIRMIER VOUS AIDERA A EVALUER LA SITUATION AU NUMERO DES URGENCES PSYCHIATRIE : Tél. 03 81 66 80 13 bureau de soins.

En cas de danger grave et immédiat, appelez le SAMU (15), les pompiers (18), la police ou la gendarmerie (17).

Si vous avez du mal à entendre ou à parler, appelez ou envoyez un texto au 114, accédez au tchat ou passez un appel vidéo sur www.info.urgence114.fr.

2.2 Urgences psychiatriques CHRU

Organisme de rattachement

CHRU Besançon et Centre hospitalier de Novillars

Coordonnées

CHRU

3 boulevard Fleming - 25000 Besançon

Tél. 03 81 66 80 13 - Fax 03 81 66 84 01

Courriel : psychiatrie-sec@chu-besancon.fr

Site internet : www.chu-besancon.fr et www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Toute personne âgée de plus de 18 ans, présentant une problématique psychiatrique ou psychologique.

Missions

Permanence de soins 24 h/24

Gestion des appels téléphoniques (soutien, aide, orientation)

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens en binôme infirmier et médecin psychiatre

Possibilité d'hospitalisation pour une durée de 24 à 48 h dans l'unité UHCD

2.3 Urgences pédopsychiatriques CHRU aux urgences pédiatriques

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHRU

3 boulevard Fleming - 25000 Besançon

Tél. 03 81 21 81 54 / Fax : 03 81 21 88 17

Courriel : psychiatrie-sec@chu-besancon.fr

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Toute personne âgée de moins de 18 ans, présentant une problématique psychiatrique ou psychologique arrivant aux urgences pédiatriques

Missions

- Evaluation de la situation clinique, psychopathologique, familiale, environnementale
- Liens avec les partenaires d'amont et d'aval
- Orientation (vers structures de soins, ou retour à domicile avec reprise de contact)

Procédures d'accueil et modalités d'intervention

Les urgences pédopsychiatriques sont sollicitées par l'équipe des urgences pédiatriques

Accueil par un interne encadré par un senior sur le site des urgences pédiatriques (étage -1 du bâtiment vert de l'hôpital Jean Minjoz)

Equipe d'urgence pédopsychiatrique en voie de structuration (pédopsychiatre, infirmier, psychologue) pour avoir la possibilité d'assurer des suivis post-urgence

2.4 Unité de Post-Urgence Psychiatrique Adulte : UPUP

Organisme de rattachement

CHRU Besançon et Centre hospitalier de Novillars

Coordonnées

CHRU

Service localisé à Saint Jacques à Besançon

Tél. 03 81 21 86 11 (secrétariat 8h / 16h20) - Fax 03 81 21 82 29

Site internet : www.chu-besancon.fr et www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Toute personne âgée de plus de 18 ans, présentant une problématique psychiatrique ou psychologique.

Missions

Service qui a été créé en 2018, comportant 10 lits. C'est une unité intersectorielle d'accueil de court séjour avec comme missions, l'accueil, l'évaluation et l'orientation des patients présentant dans un contexte d'urgence, des conduites suicidaires, des troubles de l'humeur ou des troubles liés à un stress post-traumatique entre autres.

Ce dispositif propose une alternative pour les situations ne nécessitant plus le recours aux urgences afin d'accompagner de façon plus adaptée les patients en post-urgences. L'objectif est de favoriser au maximum le retour à domicile en évitant des hospitalisations conventionnelles parfois inadaptées avec un soutien rapproché et la mise en place de dispositifs d'accompagnement.

Cette unité de 10 lits a pour missions l'accueil et l'orientation des patients dans un contexte de crise, lorsque l'état du patient permet d'envisager d'emblée une hospitalisation (en cas d'agitation aiguë ou d'intrication somatique notamment, le passage aux urgences psychiatriques demeure indiqué). Les indications incluent les situations de crise, notamment suicidaires, chez des patients sans ou avec antécédents de troubles psychiatriques tels que :

- Troubles de l'humeur
- Conduites addictives
- Troubles de la personnalité

La durée de séjour est en moyenne envisagée de 5 jours, au terme desquels une orientation pourra être envisagée en fonction des situations vers :

- Un retour à domicile +/- accompagnement par l'équipe mobile de prévention du suicide et/ou le dispositif CAP'UP du CH de Novillars (Centre du Point du Jour).
- Une hospitalisation de plus longue durée en unité d'admission du CHRU ou du CH de Novillars.

L'équipe soignante inclut médecin, psychologue, assistante sociale et équipe paramédicale.

Méthode et moyens d'intervention

Les patients sont admis depuis les UP en majorité mais ils peuvent être adressés aussi par les médecins psychiatres de ville, les CMP, les autres CHS.

2.5 CAPUP

Type de structure :

Hôpital de jour au Centre d'Accueil Post Urgence Prévention de la Crise du C.H. Novillars.

Description et offre de soins :

Hospitalisation sur des journées ou demi-journées.

Particularités et spécificités :

Structure intersectorielle

Public accueilli :

Tout public à partir de 18 ans.

Modalités de prise en charge :

Sur prescription médicale par un médecin du CH Novillars, d'un autre établissement ou d'un psychiatre libéral.

Objectifs :

Possibilité de répondre de façon rapide et ponctuelle sur un ou plusieurs jours dans le cadre d'une hospitalisation de jour, à une situation de crise ne relevant pas des urgences psychiatriques. Une évaluation clinique et la mise en place d'un traitement adapté seront engagés, ainsi qu'une orientation vers la structure adéquate.

Activités proposées :

Entretiens médicaux, psychologiques, sociaux et infirmiers.

Activités thérapeutiques de groupe : théâtre, atelier d'écriture, sport, atelier créatif ... sur prescription médicale.

Capacité :

5 places d'hospitalisation Centre d'Accueil, Post Urgence, Prévention de la Crise.

Adresse :

41, Chemin des Montarmots

25000 Besançon

Tél. : 03.81.50.95.95

Fax : 03.81.47.16.79

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

2.6 Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP)

L'EMPP n'est pas un service d'urgence mais peut s'inscrire dans le post urgence pour une évaluation de soins dans un délai d'une à deux semaines.

Type de structure :

Il s'agit d'une Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, telle que définie par la circulaire du 23 novembre 2005, à laquelle nous avons associé une mission "Prévention" **et de soins spécifiques au public migrant**. Cette Unité Fonctionnelle intersectorielle est rattachée au pôle B de Psychiatrie de l'Adulte du CH de Novillars.

Description et offre de soins :

Intervention auprès de patients en situation de grande précarité, **migrants**, en rupture de soins, ou refusant de consulter pour une affection psychiatrique.

Intervention en binôme : médecin psychiatre-infirmier ou deux IDE. Mobilisation sur le lieu de vie ou le lieu de socialisation du patient. Zone d'intervention : l'ensemble du secteur du Centre Hospitalier de Novillars et du CHU

Public accueilli :

Tout patient adulte à partir de 18 ans sans limite supérieure d'âge.

Modalités de prise en charge :

Modalités pour l'action de soin en lien avec la prévention : évaluation en une ou plusieurs interventions d'une situation ou d'un état psychique après signalement par un tiers (toute personne prenant intérêt pour une personne) avant orientation vers le soin. Les interventions sont programmées.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la précarité : accompagnement des personnes sans domicile suivies par le SAAS ou prises en charge en hébergement d'urgence à l'Agora ou aux Glacis. Rencontres à la demande si disponibilité de l'équipe au SAAS et organisation de rendez-vous. Présence d'un médecin sur le site du SAAS, 3 demi-journées par semaine.

Travail en lien avec les partenaires du réseau de la précarité et de la prévention : 115, La Boutique (Accueil de jour, passage au quotidien), les Glacis (accueil de nuit), AGORA (2 permanences par semaine), LHSS, Les Roseaux (une permanence mensuelle), CLSM, Médecin du monde, CLAT, ASSOCIATION ADDICTION FRANCE, SOLEA, CDAG, CMS, Un Chez Soi d'Abord ...

Modalités pour l'action de soin en lien avec le public migrant : Pour répondre aux besoins de soins des publics vulnérables et particulièrement migrants, l'EMPP assure désormais des consultations avancées au sein des CADA et PRADA du Grand Besançon (consultation médicale, infirmière et psychologue). En lien avec les politiques de ville, le psychologue de l'EMPP accompagne également une file active de 20 patients ayant obtenu le statut de réfugiés et en difficulté d'intégration en lien avec leurs parcours migratoires.

Objectifs :

- Favoriser l'accès au soin psychique des personnes les plus démunies vers le dispositif de droit commun ;
- Etablir un premier contact avec le soin ;
- Prévenir des situations de crises liées à une affection psychiatrique ;
- Travailler un accompagnement d'un public non-demandeur de soin ;
- Sensibiliser les différents partenaires au repérage précoce des troubles psychiques ;
- Définir les interventions avec les partenaires.

Une permanence téléphonique : 03 81 40 38 05

- o Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h
- o Infirmiers EMPP Jules VERNE empp@ch-novillars.fr

Deux localisations :

- o **Adresse principale et postale :**
Equipe Mobile Prévention Précarité
Espace Jules Verne - 2ème étage
2, Rue de l'Industrie
25000 BESANÇON
- o **Adresse secondaire pour l'activité Précarité :**
Equipe Mobile Prévention Précarité
Antenne du SAAS
10, rue Champrond
25000 BESANCON

2.7 Equipe mobile psychiatrique Haut Doubs

Type de structure :

Il s'agit d'une Equipe Mobile Psychiatrie qui assure des missions d'évaluation et d'accompagnement aux soins sur le territoire du CHI HC.

Description et offre de soins :

Intervention auprès de patients en situation de grande précarité, en rupture de soins, ou refusant de consulter pour une affection psychiatrique.

Intervention en binôme : médecin psychiatre-infirmier ou deux IDE. Mobilisation sur le lieu de vie ou le lieu de socialisation du patient. Zone d'intervention : l'ensemble du secteur du CHI-HC.

Public accueilli :

Tout patient adulte à partir de 16,5 ans sans limite supérieure d'âge.

Modalités de prise en charge :

L'Equipe mobile de psychiatrie n'est pas un service d'urgence mais peut assurer une évaluation de soins dans des délais d'une semaine.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la prévention : évaluation en une ou plusieurs interventions d'une situation ou d'un état psychique après signalement par un tiers (toute personne prenant intérêt pour une personne) avant orientation vers le soin. Les interventions sont programmées.

Permanence et lien avec les partenaires au sein des dispositifs lit halte soins santé, CCSAPA, cellule de situations complexes

Objectifs :

- Favoriser l'accès au soin psychique des personnes les plus démunies vers le dispositif de droit commun ;
- Etablir un premier contact avec le soin ;
- Prévenir des situations de crises liées à une affection psychiatrique ;
- Travailler un accompagnement d'un public non-demandeur de soin ;
- Sensibiliser les différents partenaires au repérage précoce des troubles psychiques ;
- Définir les interventions avec les partenaires.

- **Les professionnels de l'équipe sont intégrés aux équipes de CMP pour la prise de contact :**
Deux localisations :
 - o **CMP Pontarlier :**
Equipe Mobile de Psychiatrie : **03 81 38 58 78**
 - o **CMP Morteau :**
Equipe Mobile de Psychiatrie : **03 81 67 97 00**

3. CENTRE EXPERT /SUPPORT - RECHERCHE EN PSYCHIATRIE

CHRU de Besançon un pôle recherche des axes thématiques suivants :

1-Techniques de stimulations transcrâniennes non invasives dans le traitement innovant des pathologies psychiatriques (troubles de l'humeur, trouble borderline, impulsivité,) en lien avec la Section « STEP » (stimulation transcrânienne en psychiatrie) de l'Association Française de Psychiatrie Biologique et Neuropsychopharmacologie (AFPBN, Emmanuel Haffen, président 2017-2020)

2-Dépression résistante, trouble bipolaire et schizophrénie en lien avec les Centres Experts FondaMental labellisés et intégrés au service (Emmanuel HAFEN, directeur de la recherche de la fondation FondaMental) sur la thématique des biomarqueurs (biologiques, EEG-HR, IRMf) de la réponse et du développement de nouvelles stratégies thérapeutiques.

3- Troubles de l'humeur et cognitifs du sujet âgé en partenariat avec la Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée sur la thématique des stratégies diagnostiques et thérapeutiques innovantes (SF3PA, Pierre VANDEL, président).

4-Suicide et conduites suicidaires en interaction avec la section « SECS » (Evaluation des Conduites Suicidaires) de l'AFPBN sur le thème de la prévention.

5-Interactions parent-enfant, de la petite enfance à l'adolescence et jeune adulte sur le thème de la régulation émotionnelle de l'enfant et l'adolescent, tant sur des dimensions psychodynamiques, physiologiques, hormonales (Ocytocine) et d'activité cérébrale fonctionnelle.

6-Addiction sans substance, sur le thème des biomarqueurs EEG-HR et des stratégies thérapeutiques innovantes avec les techniques de stimulations transcrâniennes non invasives.

7-Analyse des déterminants des comportements violents en psychiatrie et médecine légale.

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts Fonda- Mental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent tous les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- Des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- L'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hospitalisation de jour ou complète pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
- Des soins peu diffusés en pratique courante (psychoéducation, ateliers de gestion du stress, remédiation cognitive, etc.) ;
- La participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur) ou leur médecin généraliste. Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.

CENTRE EXPERT DE BESANÇON :

Les évaluations ont lieu au sein du service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte du CHRU de Besançon.

Tel : 03.81.21.93.18

Mail : centre-expert@chu-besancon.fr

3.1 Centre expert troubles bipolaires

PATIENTS CONCERNÉS

Les Centres Experts FondaMental s'adressent à tous les patients qui souffrent de troubles bipolaires déjà diagnostiqués mais aussi aux sujets dont le diagnostic est envisagé mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation de diagnostic. Le patient devra être suffisamment stable, c'est à dire à distance d'un épisode de dépression ou d'excitation caractérisé.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Il vise à établir un diagnostic, à évaluer les caractéristiques du trouble comme les réponses aux traitements antérieurs et à rechercher des comorbidités psychiatriques et somatiques. Il peut proposer un bilan neuropsychologique et permet de bénéficier de recommandations thérapeutiques personnalisées, en fonction des données les plus récentes de la littérature scientifique. Il s'agit donc de proposer un « état des lieux » complet de la maladie, ce qui permet de définir les orientations possibles de la prise en charge thérapeutique, mais aussi de suivre l'évolution de la maladie. Les résultats montrant aujourd'hui que la prise en charge en centre expert bipolaire réduit la morbidité de la maladie avec diminution de 50% du nombre et de la durée des hospitalisations.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts reçoivent les patients adressés par leur psychiatre ou leur médecin généraliste.

Processus au sein des Centres Experts

1 Le patient est d'abord reçu pour une consultation spécialisée qui débouchera sur une première approche diagnostique ou un avis thérapeutique.

2 Si l'indication d'un bilan est posée et si l'humeur du patient est compatible avec celui-ci, le patient est reçu par l'équipe du Centre Expert (composée d'un médecin psychiatre, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'une infirmière) pour une journée et demie de bilan organisée en hôpital de jour.

3 Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé au patient afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur le mode de prise en charge (modification du traitement médicamenteux, proposition d'interventions psychothérapeutiques, règles de surveillance...) sont proposées.

Un compte-rendu détaillé est remis au patient et est adressé au médecin référent.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Cette organisation est modulable selon les patients.

Bilan infirmier : bilan biologique, prise des constantes.

Bilan somatique : facteurs de risques cardiovasculaires, etc.

Évaluation des symptômes d'humeur, antécédents (médicaux et psychiatriques), revue des traitements et des effets secondaires.

Bilan neuropsychologique (attention, concentration, mémoire...).

Évaluation du fonctionnement social/professionnel, de la réactivité émotionnelle, du sommeil et de la vigilance.

Auto-questionnaires.

Caractérisation du trouble bipolaire, des comorbidités anxieuses, addictives, suicidaires.

3.2 Centre expert dépression résistante

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts Fonda- Mental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent tous les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- Des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- L'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hospitalisation de jour ou complète pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
- Des soins peu diffusés en pratique courante (psychoéducation, ateliers de gestion du stress, remédiation cognitive, etc.) ;

- La participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur) ou leur médecin généraliste. Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.

CENTRE EXPERT DE BESANÇON :

Les évaluations ont lieu au sein du service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte du CHRU de Besançon.

Tel : 03.81.21.93.18

centre-expert@chu-besancon.fr

La dépression résistante se définit par un échec au moins à deux traitements antidépresseurs bien conduits. Elle impose souvent le recours à une prise en charge spécialisée.

PATIENTS CONCERNÉS

Les Centres Experts s'adressent à tous les patients déjà diagnostiqués mais aussi aux sujets dont le diagnostic est suspecté mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation diagnostique.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Le bilan propose une évaluation objective, répétée dans le temps, de l'intensité et des caractéristiques du trouble, à partir d'échelles et de questionnaires standardisés. Il poursuit trois objectifs :

- Diagnostiquer la dépression résistante ;
- Evaluer les différentes dimensions de la maladie ;
- Proposer des thérapeutiques adaptées et spécialisées en fonction des données scientifiques et internationales les plus récentes.

Ces évaluations permettent de réaliser « un état des lieux complet » de la maladie mais ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou le psychiatre traitant. Il s'agit d'un regard objectif et complémentaire à l'évaluation clinique habituelle, sur l'évolution de la maladie et ses traitements.

Processus au sein des Centres Experts

1) Le patient est d'abord reçu pour une première consultation de pré-diagnostic. Elle vise à confirmer le diagnostic de dépression résistante et à exclure un diagnostic de trouble bipolaire. Si le diagnostic de dépression résistante est confirmé, un formulaire d'information est remis au patient et un rendez-vous pour la première évaluation lui est proposé.

2) Le bilan est organisé en 4 demi-journées en hôpital de jour avec l'équipe du Centre Expert (un médecin psychiatre, un neuropsychologue et une infirmière).

3) Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur les traitements sont proposées. Un compte rendu détaillé est également remis au patient et adressé au médecin référent.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Le bilan se déroule sur 2 jours. Cette organisation est modulable selon les Centres Experts FondaMental et les patients.

Le bilan comprend :

- Un bilan infirmier ;
- Un bilan somatique (paramètres physiques, électrocardiogramme, bilan sanguin) ;
- Une évaluation de l'intensité des symptômes et des troubles associés (sommeil, addictions, troubles anxieux)
- Une évaluation des antécédents personnels et familiaux, des traitements antérieurs et de leurs effets indésirables ;
- Une évaluation sociale et fonctionnelle ;
- Une évaluation neuropsychologique (mémoire, capacités d'attention et de concentration).

À L'ISSUE DU 1ER BILAN

Un bilan plus restreint est proposé tous les six mois ou tous les ans. Il vise à surveiller l'évolution des troubles et évaluer l'impact de la prise en charge préconisée.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des prestations médicales spécialisées. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hospitalisation de jour ou complète. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais sera à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

3.3 Centre de Ressource et Recherche Régionale pour la psychiatrie de la personne âgée (CRRPSA)

Coordonnées :

Service de Psychiatrie de l'adulte
CHU Besançon
3 boulevard Fleming - 25000 Besançon
Tel : 03 81 21 81 54
Courriel : psychiatrie-consult@chu-besancon.fr

En cours de structuration ouverture fin 2021.

Il aura pour missions d'assurer un niveau de recours pour les situations complexes personnes âgées avec la mise en place de RCP en lien avec les disciplines du grand âge.

Une mission de formation aux risques spécifiques dépressifs et suicides du grand âge à destination des professionnels d'EHPAD et de l'accompagnement des personnes âgées.

3.4 Centre Mémoire de Ressource et de Recherches (CMRR)

Coordonnées :

CMRR, CHU de Besançon
Tel : 03 81 66 89 24
cm2r@chu-besancon.fr

Le CMRR est labellisé depuis 2005 dans le cadre du plan d'action "*Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*" (Circularen°2005172 du 30 mars 2005 relative à l'application du plan Alzheimer et maladies apparentées 2004-2007).

Les missions du CMRR

- Consultations mémoire pour son secteur géographique ;
- Consultations mémoire de recours pour les centres mémoire périphériques (cas complexes) ;
- Formations pour des professionnels de santé ;
- Développer des travaux de recherche ;
- Espace de réflexions éthiques ;
- Structurer un dispositif régional en partenariat avec les centres mémoire périphériques.

Consultations mémoire simples

POUR QUI ?

Pour tout patient présentant une plainte cognitive et/ou comportementale, adressé par un service de l'hôpital ou par un médecin libéral.

COMMENT ?

Selon la problématique, le patient se voit proposer différents examens (consultation neurologique, psychiatrique et/ou psychologique ; bilan neuropsychologique et/ou orthophonique ; imagerie cérébrale ; biologie, etc.). Selon les cas, il est vu soit en consultation externe, soit en hospitalisation de courte durée.

POURQUOI ?

Déterminer la nature et l'origine des troubles : pathologie neurologique ou psychiatrique ; autre maladie somatique entraînant secondairement des troubles cognitifs et/ou comportementaux ; iatrogénie, etc.

Proposer une prise en charge adaptée : traitements médicamenteux ou non médicamenteux, intervention médico-sociale, etc.

Consultations mémoire de recours

POUR QUI ?

Le CMRR apporte son expertise aux centres de consultations mémoire périphériques.

POURQUOI ?

Pour les patients dont le diagnostic et/ou la prise en charge est complexe.

Le CMRR a également été désigné centre de référence pour les démences rares et pour la prise en charge des patients jeunes souffrant de maladies neurodégénératives (PrEloiMagnin).

COMMENT ?

Grâce à un plateau technique de haut niveau et à des réunions de concertation pluridisciplinaires hebdomadaires, nécessitant une hospitalisation de 4 jours environ en neurologie.

Recherche

En lien avec les services de neurologie et de psychiatrie, le CMRR développe des travaux de recherche dont les thématiques sont centrées sur l'amélioration des stratégies diagnostiques et thérapeutiques des troubles cognitifs et comportementaux, dans une approche pluridisciplinaire.

Espace de réflexion éthique

La Maladie d'Alzheimer défie les pratiques soignantes du diagnostic à la fin de vie.

3.5 Centre support de réhabilitation psychosociale

Coordonnées :

Service de Psychiatrie de l'adulte
CHU Besançon
3 boulevard Fleming - 25000 Besançon
Tel : 03 81 21 81 54
Courriel : psychiatrie-consult@chu-besancon.fr

Public : Patients souffrant de pathologies psychiatriques avec un handicap psychique source de désinsertion sociale et/ou professionnelle.

Le centre référent de réhabilitation psychosociale est dédié à la promotion de la réinsertion sociale et/ou professionnelle des patients en s'appuyant sur la remédiation cognitive, l'entraînement aux habilités sociales, la psychoéducation tout en plaçant l'individu dans son contexte (avec ses ressources propres, sa personnalité, son état émotionnel...).

Missions :

Le centre référent de réhabilitation psychosociale assure des missions de soins, de formation et de recherche. Les missions de soins intègrent prévention primaire et secondaire, afin de proposer des soins suite au diagnostic précoce de trouble psychotique, ou au décours d'un premier épisode psychotique aiguë. Il est proposé aux patients de bénéficier d'interventions thérapeutiques afin de leur permettre une meilleure connaissance de leur trouble, et une capacité d'action améliorant la gestion de leurs symptômes. Le centre niveau 2 assure également des missions de **formation, de coordination et de développement d'outils de psychoéducation et de remédiation cognitive, à destination des équipes pouvant en assurer la mise en œuvre** (unités d'admission, unités de réhabilitation, centres médico-psychologiques). Il permet en outre de **centraliser, harmoniser et diffuser les savoirs et savoir-faire mis en œuvre sur la région, dans le champ de la réhabilitation psychosociale**, permettant à des structures aux missions similaires d'avoir à disposition les mêmes outils dans un but de standardisation et d'équité sanitaire.

3.6 Centre Régional Psychotrauma Bourgogne Franche-Comté (CRP BFC)

Porté juridiquement par le CHU de Dijon.

Coordonnées :

- Versant adultes : CHU Dijon, en cours d'installation
- Versant mineurs : localisé au 13 rue des jardins à Besançon, au Centre Thérapeutique de l'enfant et de l'adolescent.
- Tel : 03 81 88 86 62
- Mail : en cours de création, dans l'attente possibilité de contact via cavasem@ch-novillars.fr en précisant pour le CRP.

Le CRP BFC est composé d'une équipe pluridisciplinaire, organisé en pôles enfants et adultes et s'adresse aux professionnels et public de Bourgogne Franche-Comté concernés par le psychotraumatisme.

Le CRP mineurs propose des actions de formation, d'analyse de cas complexes ainsi que des interventions à la demande des structures médico-sociales, scolaires ou relatives à la protection de l'enfance.

Le CRP se coordonne avec la CUMP renforcée du Doubs.

Le CRP a pour fonction d'évaluer en amont des services de consultation les demandes de prise en charge afin de proposer la prise en charge la plus adaptée, en optimisant les ressources médicales et paramédicales des services d'aval.

Le CRP mineurs se coordonne étroitement avec l'unité du psychotraumatisme, unité de prise en charge clinique des mineurs victimes de psychotraumatisme.

3.7 Centre Régional Autisme (CRA)

Coordonnées :

Centre Ressources Autisme

3A rue Victor Sellier 25000 BESANCON

Tél. -03 81 21 82 44

Site internet : www.chu-besancon.fr

Le centre ressources autismes (CRA) de Franche-Comté est une structure sanitaire et médico-sociale, installée au CHRU de Besançon.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire, organisée en pôles enfants et adultes, et s'adresse à toute personne concernée par les **troubles du spectre autistique (TSA)** : personnes concernées et leurs familles, professionnels, étudiants, chercheurs, grand public.

Le CRA n'assure pas directement les soins mais intervient en articulation avec les dispositifs d'accueil et de prise en charge, qu'ils soient médico-sociaux ou sanitaires. Il réalise des actions régionales de diagnostic, de conseil, d'information, de formation et de recherche.

Le CRA collabore à la mise en place et/ou à l'adaptation des interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques auprès des personnes avec TSA.

Le CRA réalise des projets en partenariat avec les associations de familles, les pouvoirs publics, l'Éducation nationale et les organismes de formation.

Missions

- Accueil et conseil aux personnes avec TSA et à leurs familles ;
- Appui à la réalisation de bilans diagnostiques et d'évaluations fonctionnelles, avec la participation active de la famille ;
- Organisation de l'information par la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisée dans les TSA (03 81 21 82 58 <https://crafc.centredoc.fr>)
- Soutien et conseil aux professionnels (dans l'élaboration des projets de prise en charge, accompagnement des projets de création ou restructuration de service, etc.) ;
- Appui à la formation des étudiants, des professionnels et des familles par des actions d'information et de sensibilisation, et le recensement et la diffusion de l'offre de formation ;
- Animation d'un réseau régional pour favoriser les échanges, les rencontres et les partenariats entre professionnels concernés ;
- Recherche et études ;
- Conseil et expertise nationale en lien avec le Groupement national des CRA ([GNCRA](#)).

Procédure d'accueil

Le CRA peut être sollicité pour la réalisation de diagnostics complexes et intervient en seconde intention. Il est nécessaire que la demande soit portée de manière coordonnée par la famille et les professionnels positionnés dans la prise en charge.

Pour faire une demande de bilan diagnostique au CRA :

- Contacter le secrétariat du CRA (03 81 21 82 44) ;
- Après étude de votre demande par l'équipe pluridisciplinaire, un livret de présentation pourra vous être adressé. Ce document est à remplir et à renvoyer accompagné des comptes rendus des différents professionnels impliqués ;
- A réception de ce document, votre demande est enregistrée ;
- Un rendez-vous de consultation vous sera ensuite proposé, au cours duquel sera évaluée l'indication d'un bilan pluridisciplinaire.

Déroulement général d'un bilan pluridisciplinaire :

- Des évaluations sont réalisées sur 2 demi-journées en moyenne ;
- A l'issue, les professionnels qui interviennent auprès de la personne sont conviés à une réunion de synthèse, pour échanger autour du diagnostic et de l'accompagnement au quotidien ;
- Enfin, une consultation d'annonce diagnostique est programmée, lors de laquelle les observations et propositions de prise en charge sont restituées à la personne et/ou aux parents par l'équipe du CRA ;
- Un compte-rendu écrit du bilan est ensuite adressé à la personne et/ou la famille ainsi qu'aux professionnels associés à la démarche, après accord.

Voir également équipe mobile autisme

3.8 Centre ressource régional en psychiatrie périnatale

Coordonnées :

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Centre Hospitalier Universitaire Besançon
Jean Minjoz
3 boulevard Fleming
25000 BESANCON
Tél. 03 81 21 81 54
Site internet : www.chu-besancon.fr

Public :

Professionnels de la petite enfance.

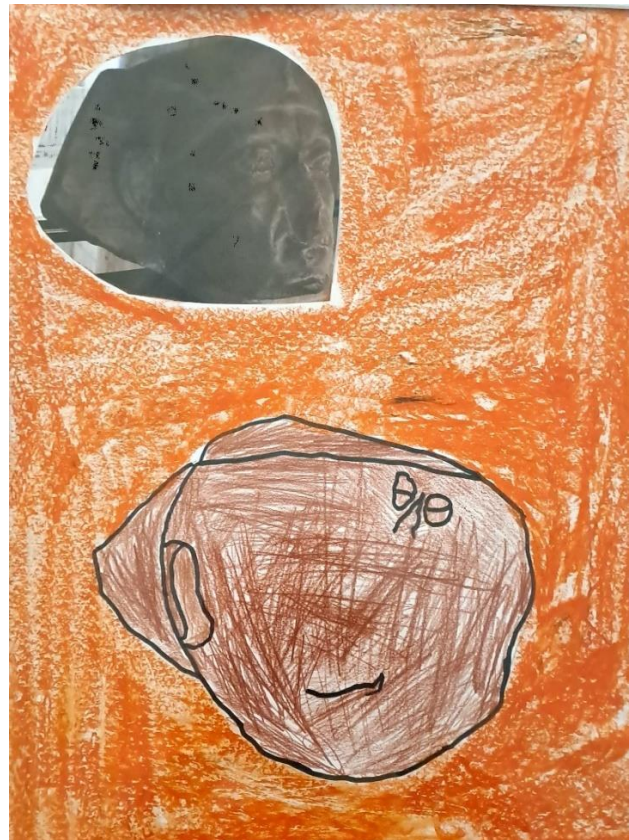
Missions :

- Centre de recours régional de niveau 3 à destination des professionnels (obstétriciens, pédiatres, médecins généralistes, sage-femmes, puéricultrices, PMI, PEC et tout professionnel de la petite enfance...) pour aide au diagnostic, à l'orientation, à la prescription et à la mise en lien avec le réseau.
- Participation à la formation et à la montée en compétences des professionnels de la petite enfance (anténatal et post-natal).

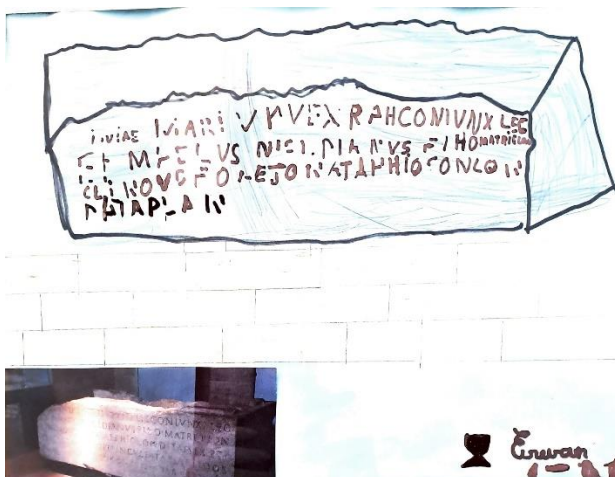
Méthodes et moyens d'intervention

- Pédopsychiatre et puéricultrice sollicitables par téléphone pour tout professionnel en questionnement sur une situation périnatale complexe ;
- Rencontre pour avis et mise en lien avec les professionnels ;
- Participation possible aux staffs médico-psychologiques des maternités de la région ;
- Contribution à la formation des équipes petite enfance (TISF, PMI, sage-femmes).

4. PARCOURS ENFANT ET ADOLESCENT



Dessins des élèves en classe spécialisée de l'HDJ des Cèdres lors d'un travail sur les musées



4.12 Offre de prévention

4.12.1 CHN Rés'ado

Coordonnées :

Centre Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent
13 Rue des Jardins – 25 000 Besançon
Tél. 03.81.53.97.66
Site internet : www.maison-ado-besancon.fr
Courriel : secretariat.resado@ch-novillars.fr

Description :

Rés'ado est un réseau de santé. Il est adossé à la Maison de l'Adolescent dans le but de fournir à celle-ci toute l'efficacité d'une tête de réseau. Il offre la possibilité de coordination de l'activité inter partenariale, du travail en réseau et du travail de ressource pour les usagers, permettant de répondre au mieux aux différentes et larges missions de la Maison de l'Adolescent.

Offre :

- **Offre de coordination** : Elle se formalise sous différentes formes dans ses articulations avec la Maison de l'Adolescent, Rés'ado Haut-Doubs, l'action "paroles en tête" et l'ensemble des partenaires des champs sanitaire, éducatif, judiciaire, social.
- **Offre de prévention** : Rés'ado développe des activités individuelles et surtout collectives en direction des adolescents et des adultes accompagnants cette population. Il coordonne les demandes des partenaires permettant la mise en œuvre des interventions préventives attendues.
- **Offre de formation** : Pour accompagner et former au mieux les professionnels qui travaillent ou qui vivent à côté des adolescents, Rés'ado développe des démarches de sensibilisation, d'information et de communication auprès des partenaires afin de développer une culture commune à l'adolescence.

4.12.2 CHN Rés'ado Haut-Doubs

Organisme de rattachement :

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées :

Rés'ado Haut-Doubs est implantée sur deux sites :

- **A Pontarlier**, dans les mêmes locaux que le CGI Pontarlier, Espace Thérapeutique Enfant-Adolescent
Espace Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent
17 Rue de Morteau– 25 300 PO NTARLIER
Tél. 03.81.46.87.12 Courriel : cgi.pontarlier@ch-novillars.fr
Site internet : www.ch-novillars.fr
 - Permanences à Levier
 - Permanence à Mouthe
- **A Morteau**, dans les mêmes locaux que le CGI de Morteau
14 Rue Perfuser– 25 500 MORTEAU
Tél. 03.81.67.93.95 Courriel : cgi.morteau@ch-novillars.fr
Site internet : www.ch-novillars.fr
 - Permanence à Maiche

Public :

Adolescents et jeunes de 12 à 20 ans et leurs familles.

Secteur :

- A Pontarlier : Haut-Doubs Forestier
- A Morteau : Haut-Doubs Horloger

Description et offre de soins :

- Consultations psychologiques pour les adolescents et leurs familles, sur rendez-vous ou lors d'une hospitalisation ;
- Actions de prévention, d'éducation, de coordination et d'orientation avec les différents partenaires locaux du Haut-Doubs en faveur des adolescents et de leur entourage ;
- Lieu de ressources et d'échanges pour les professionnels au contact des jeunes ;
- Appui par le Centre de Guidance Infantile de Pontarlier pour des consultations pédopsychiatriques et des réunions cliniques.

Modalités de prise en charge :

Sur rendez-vous dans un délai court pour un suivi psychologique si besoin.

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologues, éducatrice, cadre de santé, coordinatrice Rés'ado Haut-Doubs, secrétaires.

4.13 Offre de soins généraux

4.13.1 Espace Accueil Adolescent CH Novillars / CHU

Coordonnées :

Centre Hospitalier Universitaire
Hôpital Saint-Jacques
2 place Saint Jacques
25000 BESANCON
Tél. 03.81.21.84.34
Site internet : www.chu-besancon.fr
www.ch-novillars.fr

Courriel : espace.adochu@ch-novillars.fr

Public :

Adolescents et jeunes de 12 à 18 ans

Secteur :

Doubs

Type de structure :

Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à temps complet de 7 lits. 2 places d'hôpital de jour sont également proposées.

Modalités de prise en charge :

Admission via les urgences psychiatriques ou pédiatriques ou sur prescription d'un pédopsychiatre (hospitalisation semi-urgente, scolarité par enseignant spécialisé détaché de l'EN)

- Consultations sur rendez-vous pour évaluation et/ou admission ;
- Prise en charge par une équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistant social).

Missions :

- Accueil des adolescents dans un cadre de soin contenant, bienveillant et protecteur notamment afin de prévenir la violence envers eux-mêmes ou contre autrui ;
- Evaluation des troubles et de la souffrance de l'adolescent, de sa famille et de son entourage ;
- Mise en place de traitements et de projets de soins personnalisés ;
- Prise en charge globale de l'adolescent par un travail partenarial avec les institutions scolaires, sociales, éducatives ou judiciaires ;

Heures d'ouverture :

24 h/24

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologue, infirmiers, éducateur, Aide Médico Psychologique, assistant social, Agent des Services Hospitalier.

4.13.2 Unité Pasteur 1 : Service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 56 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 91 15

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Préadolescents, adolescents, adultes jeunes présentant des troubles psychiques organisés

Type de structure

Unité d'hospitalisation temps plein (14 lits) + 2 places d'hôpital de jour

Missions

Structure de soins actifs spécialisés en pédopsychiatrie.

Mission d'évaluation.

- Liens avec les institutions scolaires, sociales, éducatives. Possibilité d'hospitalisations séquentielles
- Soins spécifiques pour troubles des conduites alimentaires, phobie scolaire, pathologies émergentes

Méthodes et moyens d'intervention

- Admission préparée après plusieurs consultations pour mise en place d'un projet de soin personnalisé ;
- Soins assurés par équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, éducatrice, infirmier, aide-soignante, puéricultrice, assistante sociale) ;
- Médiations thérapeutiques. Psychodrame. Adaptation traitement psychotrope ;
- Lien avec la scolarité assurée par un enseignant spécialisé détaché de l'éducation nationale.

4.13.3 Lit d'hospitalisation Mère-Bébé CHU

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 56 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 91 15

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Mères présentant des troubles psychiques en période périnatale entraînant des troubles du lien mère-bébé.

Dysfonctionnements interactifs précoces.

Missions

Soins conjoints parents-bébé spécialisés avec évaluation clinique, proposition d'une stratégie thérapeutique individualisée tenant compte des facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux de la périnatalité ;

Travail partenarial avec les services d'obstétrique, de néonatalogie, de PMI, de pédopsychiatrie de liaison, de psychiatrie d'adultes et les autres dispositifs de soins conjoints.

Méthode et moyens d'intervention :

Deux lits / deux berceaux d'hospitalisation mère-bébé temps plein (Unité Pasteur 1). Soins à la mère, au bébé, aux interactions. Travail familial et partenarial.

Consultation de préadmission nécessaire.

4.13.4 Unité Médico-Educative pour Adolescents UMEA CHU/ ADDSEA

Coordonnées

6 rue de la Vieille Monnaie 25000 Besançon

03 81 81 00 33

Mail : psychiatrie-sec@chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24

Public

Adolescents de 14 à 18 ans au parcours souvent chaotique, présentant des troubles psychiatriques et éducatifs entravant leur insertion scolaire ou pré professionnelle.

Type de structure

Unité d'hébergement temps plein de 7 places, 5 à 7 places d'accueil séquentiel et PEAD.

Missions

Soins psychiques et prise en charge éducative de jeunes en grandes difficultés (troubles psychiques, désocialisation, déscolarisation, rupture familiale, difficultés institutionnelles.

Accompagnement dans la transition à l'âge adulte.

Méthodes et moyens d'intervention

Equipe pluridisciplinaire associant psychiatre, psychologue, infirmiers du CHU, et éducateurs, maitresse de maison du PE2A ADDSEA).

Soins psychiques en intra et en lien avec les autres partenaires, prise en charge éducative et aide à la réinsertion professionnelle

Important travail partenarial avec le PEC, les structures de soin, l'éducation nationale, les dispositifs d'insertion...

Procédures d'admission

Nécessité pour les parents de demander auprès de l'ASE un contrat d'accueil provisoire. Celui-ci peut aussi être ordonné par le juge des enfants.

Instruction de la demande avec les partenaires.

Organisation d'une ou plusieurs visites de contact de l'adolescent et de sa famille, d'une part auprès du médecin psychiatre, d'autre part auprès du chef de service éducatif.

4.14 Offre de soins ambulatoires

4.14.1 Service de consultation hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Organisme de rattachement : CHRU Besançon

Coordonnées

Hôpital Jean Minjoz. Bd Fleming 25000 Besançon

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

Site internet : www.chu-besancon.fr

Mail : psychiatrie-consult@chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Public : enfants et adolescents de 0 à 18 ans sans limite de secteur.

Missions

- **Consultations** d'évaluation et de suivi de troubles psychiques d'expression multiples ;
- Consultations de **pathologies spécifiques** : TCA, phobie scolaire, troubles des apprentissages, troubles de la communication, trouble de l'attachement et dysfonctionnements interactifs précoces ;
- Prise en charge de pathologies complexes et intriquées à des pathologies somatiques par équipe de pédopsychiatrie de liaison en lien avec les services de pédiatrie médicale et chirurgicale. Consultations conjointes pédopsychiatre/pédiatre.

Moyens d'intervention

- Suivi pédopsychiatrique ;
- Offre de thérapies spécifiques : psychodrame, thérapie familiale, guidance interactive, groupes de paroles pour parents d'adolescents souffrant de TCA, TCC et remédiation cognitive (en lien avec la psychiatrie de l'adulte et CHN) ;
- Lien avec les partenaires.

Prise de contact

- Par téléphone.
- Courrier d'adressage ou contact téléphonique par médecin traitant ou médecin scolaire ou PMI ;
- Apporter le carnet de santé et les CR des examens déjà réalisés.

4.14.2 Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CHU

Coordonnées

CHU Hôpital Saint Jacques, 2 place Saint Jacques 25000 Besançon

Tél : 03 81 21 84 48

Mail : cattp-enfants@chu-besancon.fr

Public : enfants de 2 à 8 ans présentant de troubles de la communication et/ou de l'attachement.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Missions

- Suivi thérapeutique organisé à l'année ;
- Travail familial ;
- Lien avec les partenaires (CAMPS, PMI, éducation nationale, structures médico-sociales, IME...).

Moyens d'intervention

- Accueil thérapeutique à temps partiel (1 à 3 demi-journées par semaine par enfant) ;
- Temps individuel ou de groupe par équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, infirmiers, assistante sociale) ;
- Prise en charge scolaire partielle et lien avec les équipes pédagogiques réalisé par une enseignante spécialisée détachée de l'éducation nationale.

Procédure d'admission

- Adressage par consultations, CGI, CAMPS, PMI... ;
- Consultations de préadmission ;
- Deux à trois temps d'évaluation préalable dans la structure puis synthèse avec les parents pour établir le projet personnalisé de soin.

4.14.3 Unité d'accueil Père-Mère-Bébé CHN CHU

Coordonnées

8 A rue Joseph Jacquard (Parc Alpia) - 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 33 62

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.pmb@ch-novillars.fr

Public

Les femmes enceintes, les parents et leurs bébés de 0 aux 2 ans de l'enfant.

Secteur

Besançon, Doubs et Région.

Type de structure

Unité d'accueil, de prévention et de soins pour les femmes enceintes, les mères, les pères et leurs bébés, en difficultés psychiques, relationnelles, médicales ou sociales.

Description et offre de soins

L'UPMB est un lieu d'échange et de partage pour les futurs parents, les parents et leurs bébés, auprès d'une équipe pluriprofessionnelle. L'accueil se décline selon trois modes :

- Groupe de parole pour les femmes enceintes ;
- Groupe centré sur le partage du quotidien avec le bébé ;
- Entretiens individuels sur propositions du professionnel ou sur demandes des parents.

Particularités et spécificités

L'UPMB a pour but de contribuer à la cohérence de l'accompagnement médico-psychologique en périnatalité pendant la grossesse et/ ou dès la sortie de la maternité afin de :

- Soutenir l'accès à la fonction de mère ou à la fonction de père ;
- Prévenir l'installation ou soigner les troubles psychopathologiques chez le nourrisson et le jeune enfant ;
- Prévenir et/ou soigner les troubles du lien parents/enfant ;
- Prévenir et/ou soigner la pathologie maternelle et/ou paternelle ;
- Prévenir et/ou soigner la maltraitance aiguë ;
- Effectuer le travail de mise en relation des parents avec les professionnels médicaux, sociaux, ...

L'Unité Père-Mère-Bébé fait l'objet d'une convention entre trois établissements : le Centre Hospitalier de Novillars, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon et la Polyclinique de Franche-Comté (Mutualité du Doubs).

Modalités de prise en charge :

- Consultations confidentielles
- Accueil sans rendez-vous

Equipe pluridisciplinaire composée de deux pédopsychiatres, de trois psychologues, d'une sage-femme, de trois infirmières, d'une psychomotricienne, d'une cadre de santé et d'une secrétaire.

Heures d'ouverture :

Lundi de 15 h 30 à 17 h 30

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 14 h à 16 h

Vendredi de 9 h à 12 h (9 h - 10 h, groupe femmes enceintes)

4.14.4 Accueil de Jour Parents-Bébé CHN

Coordonnées

8 A rue Joseph Jacquard (Parc Alpia) - 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 33 62

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.pmb@ch-novillars.fr

Public

Dyades Mères-Bébés. Enfants âgés de 0 à 3 ans

Secteur

Besançon, du Doubs et Région

Type de structure

L'accueil de jour Parents-Bébé est un hôpital de jour, ouvert sur 5 demi-journées par semaine. Il s'adresse aux dyades mère-Bébé (bébés âgés de 0 à 3 ans) de la région lorsque les mères sont en difficultés avérées dans la relation avec leur enfant et/ou lorsque les enfants présentent des troubles conséquents dans leur développement. Les pères sont accueillis en consultation avec la mère et le bébé ou sur des temps définis de l'Accueil de jour.

Description et offre de soin

L'offre de soin se décline en :

- Un accueil à la demi-journée sur 4 heures comprenant un repas thérapeutique avec la mère et son bébé ;
- Des entretiens individuels pour les mères et/ou les pères auprès des psychologues et des pédopsychiatres ;
- Un étayage des soins quotidiens (bains, changes, repas, portage...) ;
- Des médiations thérapeutiques centrées sur l'instauration des premiers jeux, des médiations suscitant la créativité des mères ;
- Des ateliers d'éveils corporels ou de sensorimotricité avec le bébé ;
- Des séquences de travail corporel avec les mères ;

- Des visites à domicile, si nécessaire ;
- Des accompagnements thérapeutiques à l'extérieur ;
- Un travail de partenariat, de réseau avec les professionnels des champs différents de la santé (sanitaire, médico-social, libéraux, associatifs...) essentiel à la cohérence et à la coordination des soins aux parents et à leur bébé.

Particularités et spécificités

L'accueil de jour Parents-Bébé se situe dans les mêmes locaux que l'Unité Père-Mère-Bébé. Il a pour but d'apporter une véritable assise à la filière de soin de pédopsychiatrie périnatale afin de :

- Soutenir l'accès à la fonction de mère et/ou à la fonction de père ;
- Prévenir et/ou soigner les difficultés psychologiques / psychiatriques de la mère ou du père, antérieures à la grossesse ou les troubles à déclenchement gravido-puerpéral ;
- Prévenir l'installation et/ou soigner les troubles du lien parents-enfant ;
- Prévenir l'installation et/ou soigner les troubles du développement chez le nourrisson et le jeune enfant ;
- Prévenir les risques de maltraitance précoce.

L'Accueil de jour Parents-Bébé fait l'objet d'une convention entre deux établissements : le Centre Hospitalier de Novillars, le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Besançon.

Equipe pluridisciplinaire composée de deux pédopsychiatres, de deux psychologues, de trois infirmières, d'une auxiliaire puéricultrice, d'une psychomotricienne, d'une cadre de santé et d'une secrétaire.

Heures d'ouverture

Lundi de 9h à 13 h

Mardi de 12 h 30 à 16 h 30

Mercredi de 9 h à 13 h

Jeudi de 9 h à 13 h

Vendredi de 12 h 30 à 16 h 30

4.14.5 Centre d'Accueil Thérapeutique Infanto- Juvénile CATIJ CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

13 Rue des Jardins - 25000 Besançon

Tél. 03 81 50 78 00

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.catij@ch-novillars.fr

Public

Enfants de 2 à 11 ans souffrant de troubles d'ordre psychopathologiques.

Secteur

Doubs

Type de structure

Hôpital de jour pour enfants souffrant de troubles envahissants de la personnalité et du développement, de troubles du comportement et/ou émotionnels.

Mission

Prise en charge individualisée de l'enfant.

Prise en compte globale de l'enfant et de sa famille.

Offre de soins

- Des entretiens cliniques familiaux et/ou individuels et psychothérapies familiales menés par un médecin et/ou psychologue ;
- Des consultations médicales ;
- Des soins individuels ou groupaux à visée thérapeutique ;
- Des repas thérapeutiques ;
- Des séjours thérapeutiques ;
- Médiations thérapeutiques en groupe et/ou individuel conduites par l'équipe soignante ;
- Soutien à la parentalité ;
- Psychomotricité ;
- Orthophonie ;

- Enseignement spécialisé au sein de la structure avec possibilité d'accompagnement de la scolarité dans l'école de référence ;
- Travail de liaison avec les partenaires (Education Nationale, Aide Sociale à l'Enfance, instituts médico-sociaux éducatifs, Centre de Ressource Autisme...).

Particularités et spécificités

Deux dispositifs de prise en charge

1. Le CATIJ : hôpital de jour
2. l'U. S. M : Unité de Soins du mercredi pour des enfants de 6 à 11 ans suivant une scolarité ordinaire.

L'offre de soins tient compte de la demande de la famille et s'appuie sur l'investissement de celle-ci.

Modalités de prise en charge

Les demandes sont adressées au médecin pédopsychiatre du CATIJ.

Une évaluation est réalisée.

Les prises en charge sont organisées par demi-journées.

Des repas thérapeutiques sur indication médicale sont proposés.

Equipe pluridisciplinaire composée d'un pédopsychiatre, d'un psychologue, d'infirmiers, d'une orthophoniste, d'une psychomotricienne, d'un professeur des écoles spécialisé, d'un cadre de santé, d'une secrétaire et d'un Agents de Service Hospitalier.

Horaires d'ouverture :

Accueil des enfants de 9h00 à 16h30 selon les prises en charge.

Du lundi au vendredi (fermeture partielle pendant les vacances scolaires).

4.14.6 Hôpital de jour enfants : Les Cèdres CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées : DEPUIS LE 9 JANVIER 2023

4 Rue Louis Garnier - 25000 BESANCON

Tél. 03 81 60 58 29

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.cedres@ch-novillars.fr

Public :

Enfants de 2 à 11 ans souffrant de troubles d'ordre psychopathologique.

Secteur

Doubs

Type de structure

Hôpital de jour qui assure les soins pour des enfants souffrant de troubles psychopathologiques ne leur permettant pas d'être maintenus dans le cadre scolaire à temps complet. Ils sont adressés sur orientation médicale spécialisée.

Offre de soins

- Accompagnement psychologique individuel de l'enfant ;
- Psychothérapie de l'enfant ;
- Entretiens familiaux ;
- Entretiens mère-enfant ;
- Groupe de parole enfants ;
- Ateliers d'expression ou de création ;
- Repas thérapeutiques ;
- Orthophonie ;
- Psychomotricité ;
- Accueil scolaire spécialisé, partenariat avec les écoles ;
- Travail en lien avec les partenaires référents de l'enfant.

Particularités et spécificités

Equipe pluridisciplinaire composée d'un psychiatre, d'un psychologue, de six infirmiers, d'un psychomotricien, d'un professeur des écoles spécialisé, d'un cadre de santé, d'un secrétaire et de deux Agents de Services Hospitaliers. L'enfant est accueilli à temps partiel d'une à quatre demi-journées par semaine.

A l'activité de l'hôpital de jour s'ajoute l'Unité de Soins du mercredi pour des enfants âgés de 6 à 11 ans et scolarisés à temps complet.

Modalités de prise en charge

- L'orientation se fait sur indication médicale spécialisée
- Une évaluation préalable est réalisée par le psychiatre de l'unité.
- Un temps de rencontre est organisé avec l'équipe soignante, médecins, psychologues et cadre.

Missions

- Prendre en charge précocement les troubles survenant au cours de l'enfance
- Contribuer à l'amélioration des conditions de développement psychoaffectif des enfants.

Horaires d'ouverture

Accueil des enfants de 8h30 à 17h00 selon les prises en charge.

Du lundi au vendredi (fermeture partielle pendant les vacances scolaires).

4.14.7 Hôpital de jour adolescents : Nov'ado CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars - Pôle PEA

Coordonnées : DEPUIS LE 9 JANVIER 2023

4 Rue Louis Garnier - 25000 BESANCON

Tél. 03 81 60 58 44

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.hdjado@ch-novillars.fr

Public

Adolescents de 12 à 18 ans inclus souffrant de troubles d'ordre psychopathologique.

Secteur

Doubs

Type de structure

Hôpital de jour qui assure les soins pour des adolescents souffrant de troubles psychopathologiques ne leur permettant pas d'être maintenus dans le cadre scolaire à temps complet. Ils sont adressés sur orientation médicale spécialisée.

Offre de soins

- Accompagnement psychologique individuel de l'adolescent ;
- Psychothérapie de l'adolescence ;
- Entretiens familiaux ;
- Groupe de parole adolescents ;
- Ateliers d'expression ou de création ;
- Repas thérapeutiques ;
- Psychomotricité ;
- Accueil scolaire spécialisé, partenariat avec les écoles ;
- Travail en lien avec les partenaires référents de l'adolescent.

Particularités et spécificités

Equipe pluridisciplinaire composée de psychiatre, de psychologue, d'infirmiers et d'éducateurs spécialisés, d'un psychomotricien, d'une cadre de santé, d'un secrétaire.

L'adolescent est accueilli à temps partiel d'une à trois demi-journées par semaine.

Modalités de prise en charge

- L'orientation se fait sur indication médicale spécialisée ;
- Une évaluation préalable est réalisée par le psychiatre de l'unité ;
- Un temps de rencontre est organisé avec l'équipe soignante, médecins, psychologues et cadre.

Missions

- Prendre en charge précocement les troubles survenant au cours de l'enfance ou à l'adolescence ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de développement psychoaffectif des adolescents.

Horaires d'ouverture

Accueil des enfants de 8h30 à 17h00 selon les prises en charge.

Du lundi au vendredi (fermeture partielle pendant les vacances scolaires).

4.14.8 Hôpital de jour enfant Pontarlier : Passer'Ailes CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

Espace thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent

17 Rue de Morteau - 25300 Pontarlier

Tél. 03 81 46 87 12

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cgi.pontarlier@ch-novillars.fr

Public

Enfants de 2 à 10 ans souffrant de troubles d'ordre psychopathologique.

Secteur

Haut-Doubs

Type de structure

Hôpital de jour pour enfant de 2 à 10 ans souffrant de troubles envahissants du développement ou de troubles du spectre autistique, des troubles des conduites et/ou des troubles émotionnels sévères.

Missions

- Répondre le plus précocement possible à la demande de soins émanant des familles concernant leur enfant ;
- Accueillir et soutenir l'enfant et sa famille ;
- Proposer un accompagnement et des soins adaptés aux besoins de l'enfant ;
- Développer l'autonomie de l'enfant ;
- Travailler au parcours de soin de l'enfant.

Offre de soin

- Consultations médicales ;
- Entretiens cliniques familiaux et/ou individuels et psychothérapies familiales menés par le médecin et/ou le psychologue ;
- Guidance parentale ;
- Soins individuels ou groupaux à visée thérapeutique ;
- Rééducation psychomotrice et orthophonique ;
- Travail de liaison avec les partenaires (médico-sociaux, sociaux, éducation nationale, justice, rééducateurs...) ;
- Accueil scolaire spécialisé en partenariat avec les écoles de référence des enfants ;
- Repas thérapeutiques ;
- Séjours thérapeutiques.

Modalités de prise en charge

L'hôpital de jour accueille les enfants de 2 à 10 ans sur prescription médicale. L'équipe pluridisciplinaire construit, après un temps d'évaluation de l'enfant, un projet de soins personnalisés sur décision médicale, en collaboration avec les parents. Les prises en charge sont organisées par demi-journées.

Equipe pluridisciplinaire composée d'une pédopsychiatre, d'un psychologue, d'infirmières, d'une éducatrice, d'une psychomotricienne, d'un professeur des écoles spécialisé, d'une cadre de santé, d'un secrétaire et d'un Agent de Services Hospitaliers.

4.14.9 Centre de Guidance Infanto Juvenile : Rue des jardins CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

Centre thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent

13 Rue des Jardins - 25000 Besançon

Tél. 03.81.53.48.02 (secrétariat)

03.81.60.72.33 (standard)

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : secretariat.cgi@ch-novillars.fr

Public

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles

Secteur

Quartiers Centre et Est de Besançon et certaines villes ou villages des cantons d'Audeux, Marchaux, Vercel, Ornans, Roulans et Besançon Est.

Type de structure

Consultation Médico Psychologique / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel.

Description et offre de soins

Le centre de guidance propose un bilan d'évaluation, des soins à des enfants et adolescents qui manifestent des difficultés psychiques d'ordre relationnel, personnel ou familial et/ou des troubles psychopathologiques.

Ses offres

- Consultation pédopsychiatrique ;
- Entretien psychologique ;
- Thérapie familiale ;
- Psychothérapies ;
- Soutien à la parentalité ;
- Visite à domicile ;
- Groupes à visée thérapeutique pour enfants, pré adolescents et adolescents ;
- Rééducations.

Particularités et spécificités

Les parents peuvent nous contacter :

- À leur initiative quand ils constatent des comportements inquiétants chez leurs enfants : peurs repérées, tristesse, anxiété, instabilité, difficultés relationnelles avec l'entourage, difficultés psychologiques se manifestant par des problèmes scolaires, des troubles du langage, ...
- Sur conseil : de l'équipe scolaire, du médecin traitant, de professionnels hospitaliers, de soignants libéraux, des services sociaux, d'autres intervenants ...
- Sur orientation du programme de réussite éducative (PRE) après repérage par les professionnels de l'éducation nationale des difficultés de l'enfant.

Modalités de prise en charge

- Sur rendez-vous, premier entretien d'évaluation fait par le pédopsychiatre ou le psychologue.
- Puis proposition faite à la famille d'un suivi auprès des professionnels de **l'équipe pluridisciplinaire**.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18 h 30

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, cadre de santé et secrétaire.

4.14.10 Centre de Guidance Infanto Juvenile de Planoise CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

5 Rue Blaise Pascal - 25000 Besançon

Tél. 03.81.41.85.45

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cgi.planoise@ch-novillars.fr

Public

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles

Secteur

Quartiers Ouest de Besançon et certaines villes ou villages des cantons d'Audeux, Boussières, Quingey, Amancey, Ornans et Besançon Sud.

Type de structure

Centre de guidance infanto juvenile/ Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel.

Description et offre de soins

Le centre de guidance propose un travail de dépistage et de soins à des enfants qui manifestent des difficultés psychiques d'ordre relationnel, personnel ou familial et/ou des troubles psychopathologiques.

Nos missions

- Suivis individuels ;
- Thérapie familiale ;
- Entretien parent/enfant ;
- Psychothérapie ;
- Groupe à visée thérapeutique ;
- Travail de liaison avec les partenaires.

Particularités et spécificités

Les parents peuvent nous contacter :

- À leur initiative quand ils constatent des comportements inquiétants chez leurs enfants : peurs repérées, tristesse, anxiété, instabilité, difficultés relationnelles avec l'entourage, difficultés psychologiques se manifestant par des problèmes scolaires, des troubles du langage, ... ;
- Sur conseil : de l'équipe scolaire, du médecin traitant, de professionnels hospitaliers, de soignants libéraux, des services sociaux, d'autres intervenants ... ;
- Sur orientation du programme de réussite éducative (PRE) après repérage par les professionnels de l'éducation nationale des difficultés de l'enfant.

Modalités de prise en charge

Consultations confidentielles sur rendez-vous.

Un premier rendez-vous est donné auprès d'un médecin ou d'un psychologue qui proposera un suivi thérapeutique correspondant à l'âge et aux difficultés de l'enfant.

Sur proposition faite à la famille, si besoin le suivi peut être étayé avec des consultations auprès de membres de l'équipe pluridisciplinaire

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi 9h à 18h30, le vendredi de 9h à 17h30

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, cadre de santé et secrétaire.

4.14.11 Centre de Guidance Infanto Juvenile de Baume-les-Dames CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

4 Rue de Provence – 25 110 Baume-Les-Dames

Tél. 03.81.84.10.64.

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cgi.baume@ch-novillars.fr

Public

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles.

Secteur

Cantons de Baume-Les-Dames, Roulans, Vercel, Clerval, Isle-sur-le-Doubs, Pierrefontaine-les-Varans, Rougemont et Pont-de-Roide.

Type de structure

Consultation Médico Psychologique pour enfants et adolescents.

Description et offre de soins

Le centre de guidance propose un bilan d'évaluation et des soins à des enfants et des adolescents qui manifestent des difficultés psychiques d'ordre relationnel, personnel ou familial et/ou des troubles psychopathologiques.

Offre de soins

- Consultations pédopsychiatriques ;
- Entretiens psychologiques individuels et/ou familiaux ;
- Bilans et suivis psychomoteurs ;
- Travail de liaison avec les partenaires : Education Nationale, services sociaux, Justice, secteur médico-social.

Particularités et spécificités

- Entretiens individuels ;
- Accompagnement des familles,
- Travail de lien avec les partenaires : éducation nationale, services sociaux, services de la justice ;
- L'évaluation des situations des adolescents est effectuée de façon pluridisciplinaire à la Maison de l'Adolescent, 13 rue des Jardins à Besançon.

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous, entretiens d'évaluation de la situation menés par le pédopsychiatre ou le psychologue.

Horaires d'ouverture :

Accueil du public du lundi au jeudi de 9 h à 17 h 30

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologues, psychomotricienne, cadre de santé, secrétaire.

4.14.12 Centre de Guidance Infanto-Juvenile de Morteau CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

Espace Emile CATTIN

8, avenue Charles de Gaulle

25500 MORTEAU

Tél. **03.81.67.93.95**

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cgi.morteau@ch-novillars.fr

Public

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles

Secteur

Cantons de Morteau, Maîche, Saint Hippolyte, Le Russey et Pierrefontaine-Les-Varans.

Type de structure

Consultation Médico Psychologique / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel.

Description et offre de soins

Le centre de guidance propose un bilan d'évaluation et des soins à des enfants et adolescents qui manifestent des difficultés psychiques d'ordre relationnel, personnel ou familial et/ou des troubles psychopathologiques.

Ses offres

- Consultation pédopsychiatrique ;
- Entretien psychologique ;
- Psychothérapie, psychothérapie familiale ;
- Soutien à la parentalité ;
- Groupes à visée thérapeutique ;
- Travail de liaison avec les partenaires ;
- Entretiens individuels et familiaux.

Particularités et spécificités

- Accompagnement de la famille ;
- Lien avec les partenaires : Education Nationale, Justice, services sociaux et médico-sociaux ;
- Activité en lien avec Rés'ado Haut Doubs.

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous, premier entretien d'évaluation fait par le pédopsychiatre ou le psychologue puis proposition faite à la famille d'un suivi auprès des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologue, éducateur.

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologue, éducateur, cadre de santé et secrétaire.

4.14.13 Centre de Guidance Infanto-Juvenile de Pontarlier CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

Espace Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent

17 Rue de Morteau- 25 300 PONTARLIER

Tél. 03.81.46.87.12

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cgi.pontarlier@ch-novillars.fr

Public

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles

Secteur

Pontarlier et les cantons de Pontarlier, Levier, Mouthe, Montbenoît, Vercel, Ornans.

Type de structure

Consultation médico-psychologique / Centre d'Accueil thérapeutique à Temps Partiel.

Description et offre de soins

Le Centre de guidance propose un bilan d'évaluation et des soins à des enfants et adolescents qui manifestent des difficultés psychiques d'ordre relationnel, personnel ou familial et/ou des troubles psychopathologiques.

Ses offres :

- Consultation pédopsychiatrique ;
- Entretien psychologique ;
- Thérapie familiale ;
- Psychothérapie ;
- Soutien à la parentalité / soutien éducatif ;
- Visite à domicile ;
- Rééducation en psychomotricité ;
- Groupes à visée thérapeutique ;
- Travail de liaison avec les partenaires.

Particularités et spécificités

- Accompagnement de la famille ;
- Travail psychologique en utilisant l'hypnose ;
- Lien avec les partenaires : éducation nationale, justice, services sociaux, professionnels libéraux, milieu associatif, services de la Ville ;
- Activité en lien avec Rés'ado Haut Doubs ;
- Psychiatrie de liaison avec le Centre Hospitalier de Pontarlier.

Modalités de prise en charge

Une première consultation d'évaluation et d'orientation est effectuée par le pédopsychiatre ou le psychologue accompagné d'un soignant. Après concertation un suivi peut être proposé auprès d'un professionnel.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatres, psychologues, d'infirmières, éducatrice, psychomotricienne, cadre de santé, secrétaires.

4.14.14 **Maison de l'Adolescent CHN**

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

Centre Thérapeutique de l'Enfant et de l'Adolescent

13 Rue des Jardins – 25 000 Besançon

Tél. 03.81.53.97.67

Site internet : www.maison-ado-besancon.fr

Courriel : secretariat.resado@ch-novillars.fr

Public

Adolescents et jeunes de 12 à 20 ans et leurs familles

Secteur

Besançon, Grand Besançon et les 49 communes environnantes.

Description et offre de soins

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information destiné aux adolescents en difficulté, à leurs parents et aux professionnels (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, médecins de famille...).

La Maison De l'Adolescent oriente, conseille et prend en charge les adolescents. Elle a pour mission d'apporter des réponses globales en matière d'accompagnement somatique, psychique, social, scolaire, éducatif et juridique.

Elle est adossée à un réseau de santé complémentaire : Rés'ado, coordonnant les interventions des différents acteurs concernés.

Nos missions

- Accueil, information, écoute, prise en charge, accompagnement, orientation si nécessaire ;
- Consultations spécialisées ;
- Accompagnement et valorisation du projet de vie ;
- Prise en compte de la dynamique familiale ;
- Accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) ;
- Animation de groupes de parole à destination des jeunes, des parents (soutien à la parentalité) ;
- Actions de prévention dans les établissements scolaires en direction des élèves et des équipes éducatives.

Particularités et spécificités

Son **équipe pluridisciplinaire** se compose de médecins, cadre de santé, psychologues, assistant social, infirmiers, éducateurs spécialisés et juriste.

Des consultations supplémentaires sont proposées : pédiatre, généraliste, avocat d'enfant, conseiller d'orientation scolaire et psychologue.

Public accueilli

Adolescents et jeunes de 12 à 20 ans, leurs familles et les adultes de l'entourage de Besançon et périphérie.

Les professionnels travaillant au contact des jeunes : enseignants, travailleurs sociaux, médecins de famille.

Modalités de prise en charge

Avec ou sans rendez-vous, un premier entretien d'accueil est proposé à l'adolescent accompagné ou non et à sa famille. Il est réalisé par un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire. Au terme de ce premier entretien physique ou téléphonique, est organisée une évaluation plus approfondie, menée par deux professionnels.

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 18h.

Le jeudi étant réservé aux interventions extérieures.

Equipe pluridisciplinaire : pédopsychiatre, psychologues, assistant social, infirmiers, éducateurs spécialisés, juriste, cadre de santé, secrétaire, coordinatrice Rés'ado, coordinatrice de l'action « Paroles en tête ».

4.15 Offre de soins spécifiques

4.15.1 Equipe de liaison pédopsychiatrie ITEP/ASE/PJJ (EMIL)

Organisme de rattachement

CHU de Besançon

Coordonnées

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU

Hôpital Jean Minjot, Bd Fleming 25000 Besançon

03 81 21 93 04 emil.pedopsy@chu-besancon.fr

Public

Enfants et adolescents pris en charge dans les ITEP et structures médico-sociales.

Missions

- Aide au repérage précoce des troubles psychiques des enfants et adolescents accueillis dans ces structures ou en attente de l'être ;
- Soutien et appui technique des équipes éducatives ;
- Aide à la compréhension du fonctionnement psychique des jeunes (rencontre avec le jeune, bilan neuropsychologique pour bilan fonctionnel spécifiant les compétences des jeunes) ;
- Articulation avec les soins psy en ambulatoire, préparation d'une éventuelle hospitalisation, anticipation d'un éventuel passage aux urgences afin d'assurer la coordination des parcours ;
- Aide à la formation et à la montée en compétences des équipes.

Equipe et modalités de fonctionnement

Equipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, neuropsychologie, infirmier) assurant une « veille » de repérage des troubles psychiques et de continuité des parcours de soins psychiques dans les ITEP et structures médico-sociales.

Présence régulière aux temps de synthèse, rencontre avec le jeune, lien avec les structures de soins pour continuité du soin psychique.

4.15.2 Centre d'Accueil des Victimes d'Agression Sexuelle et de Maltraitance (CAVASEM) : Unité du Psycho traumatisme et de Thérapie Familiale CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

13 rue des Jardins - 25000 Besançon
Tél. 03 81 88 86 62 - Fax 03 81 88 03 97
Site internet : www.ch-novillars.fr
Courriel : cavasem@ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

Secteur : Département du Doubs

Dans le cadre de ce partenariat entre le Centre Hospitalier de Novillars et le CHRU de Besançon, l'Unité du Psycho traumatisme fait partie du réseau de Franche-Comté CAVASEM / CRIAVS.

Public

- Enfants, adolescents et jeunes adultes de 2 à 18 ans, ayant été victimes de maltraitances sexuelles, physiques et/ou psychologiques, ainsi que leur famille.
- Adolescents auteurs de violences sexuelles

Offre de soins pour les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant été victimes de maltraitance ou en cas d'exposition à des violences conjugales

Soutien psychologique des enfants, des adolescents et de leur famille en cas de maltraitances ou d'agressions sexuelles subies.

Equipe pluridisciplinaire : consultations médicales avec le pédopsychiatre, consultations psychologiques, entretiens avec des éducateurs ou des infirmiers.

Particularités et spécificités

- Evaluation médico-légale et soins de l'enfant victime de maltraitance ;
- Prise en charge globale de la famille confrontée à une situation de maltraitance ;
- Conseil et accompagnement pendant la procédure judiciaire.

Modalités de prise en charge

- Entretiens individuels, entretiens de fratrie, entretiens familiaux ;
- Visites à domicile ;
- Accompagnement vers les partenaires du réseau CAVASEM du CHRU de Besançon ;
- Groupes de parole thérapeutiques ;
- Partenariat avec le secteur associatif et médicosocial

Objectifs

- Évaluer les séquelles psychologiques dues à la maltraitance ;
- Prendre en charge la victime et sa famille.

Offre de soins pour les adolescents auteurs de violences sexuelle

- Programme de prise en charge thérapeutique pour adolescents auteurs de violences sexuelles ;
- Aide plurifocale, éducative et thérapeutique à la construction d'un nouveau projet de vie et de lien de confiance ;
- Permettre l'accès au soin d'une population jusque-là très peu touchée par les dispositifs classiques ;
- Prévenir la récidive, alors que les agressions sexuelles initiées par les adolescents semblent, selon plusieurs études, en constante progression ;
- Favoriser en conséquence l'exécution des décisions de justice en matière d'obligation de soins ;
- Faire évoluer les modalités de prise en charge des auteurs et des victimes mineurs en favorisant une réflexion clinique commune sur la problématique des abus sexuels.

Type de structure

Consultation Médico Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour adolescents auteurs de violences sexuelles et leurs familles

VOIR AUSSI France VICTIME p 74

4.15.3 Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs mineurs de Violences Sexuelles (C.R.I.A.V.S) CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

13 Rue des Jardins - 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 86 62

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : cavasem@ch-novillars.fr

Public

Adolescents et jeunes de 11 à 18 ans de la région de Franche-Comté.

Secteur

Région Franche-Comté

Type de structure

Dispositif de formation et d'intervention destiné aux professionnels et aux institutions concernés par des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Missions

Centre de ressource pour les professionnels sur la région Franche Comté.

VOIR FICHE REFLEXE VIOLENCE PARTIE ADULTE EGALEMENT

4.15.4 EMTAA équipe mobile de transition vers l'âge adulte

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars - Pôle PEA

Coordonnées :

5 boulevard Diderot - 25000 Besançon

Tél. 07 88 08 53 50 ou 06 75 74 44 03

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : emtaa@gpmsdoubjsjura.fr

Public

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans ayant un risque de développer des troubles psychiques chroniques entraînant un dysfonctionnement général dans leurs habiletés personnelles, familiales, relationnelles, scolaires et professionnelles. Sont donc concernées :

- Les personnes ayant présenté un épisode psychotique et / ou des symptômes psychotiques atypiques ;
- Les personnes ayant un suivi en pédopsychiatrie avec risque de rupture de soins et nécessitant un accompagnement pour la transition vers le secteur adulte. Une évaluation via l'échelle CAARMS permettra d'affiner le besoin d'accompagnement.

Missions

Limiter l'impact négatif de la maladie sur l'environnement médico-psycho-social des usagers :

- La perte des relations familiales et interpersonnelles ;
- L'insécurité personnelle (manque de logement, difficultés financières) ;
- La déscolarisation ;
- Le décrochage professionnel ;
- L'impact de la stigmatisation et de l'auto-stigmatisation ;
- Les hospitalisations récurrentes.

Prévenir :

- Le premier épisode psychotique et la rechute ;
- La rupture des soins ;
- La chronicisation des maladies.

Faciliter :

- Le rétablissement ;
- La prise d'autonomie.

Nous privilégions la pluridisciplinarité dans notre travail, l'utilisateur étant notre partenaire principal.

Nous mettons l'accent sur la définition d'objectifs communs, sur les moyens pour y parvenir et sur le soutien aux proches.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'instauration d'une relation de confiance et au respect de l'autonomie en tenant compte des ressources individuelles.

4.15.5 Médecine légale, victimologie

Organisme de rattachement : CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

Site internet : www.chu-besancon.fr

Expertises et avis médico-légaux pour la pédopsychiatrie

4.15.6 CMPP

4.15.5.1 CMPP BAPU Chifflet

Organisme de rattachement

Association Charles Bried

Coordonnées

22 rue Chifflet – 25000 BESANCON

Tél. 03 81 81 19 67

(Plus de fax)

Courriel : cmpp.bapu@charlesbried.fr

Site Internet : www.charlesbried.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi à vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
- Samedi : 8 h 30 à 12 h

Public

- CMPP = enfants et adolescents de 0 à 20 ans
- BAPU = étudiants, jusqu'à 27 ans

Missions : Soins psychiques aux enfants, adolescents et jeunes adultes.

Méthode et moyens d'intervention : séances individuelles ou de groupe en psychothérapie, psychomotricité, orthophonie, psychopédagogie, art thérapie.

Procédure et critères d'admission : accès libre et gratuit, moyennant une couverture d'assurance maladie à jour.

4.15.5.2 CMPP Avenue Denfert-Rochereau AHS FC

Coordonnées

Association Hygiène Sociale Franche Comté

15 avenue Denfert Rochereau 25000 Besançon

Téléphone : 03 81 65 44 45

Courriel : cmpp@ahs-fc.fr

Site Internet <http://www.ahs-fc.fr/etablissement.php?idM=1&idE=5>

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30 – 19h

Secrétariat ouvert les

Public : enfants, adolescents : de 0 à 20 ans, familles

Missions

Les centres médico-psycho-pédagogiques pratiquent le diagnostic clinique et dynamique, ainsi que et surtout le traitement des enfants et adolescents présentant une symptomatologie pédopsychiatrique (développement global, comportement, relation, apprentissage, humeur...). Le CMPP est un lieu de consultations et de traitements, individuels et groupaux, sur RDV.

Accès libre ou sur orientation.

Soins complètement pris en charge, sous conditions de droits ouverts et actifs auprès de l'assurance maladie.

Equipe pluridisciplinaire : médecin pédopsychiatre, psychologues cliniciens psychothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, et psychopédagogue.

Service médical, toute rencontre avec le CMPP débute par une consultation avec le médecin de l'antenne. Le point central de la prise en charge est le travail régulier de mise en commun en équipe pluridisciplinaire. Les orientations y sont évaluées, modifiées éventuellement. Une élaboration psychodynamique soutient chaque professionnel dans son travail.

4.15.5.3 CMPP Morteau AHS FC

Coordonnées

Tél. 03 81 67 47 11

Espace Cattin, 8C avenue Charles de Gaulle 25500 Morteau

cmpp.morteau@ahs-fc.fr

<http://www.ahs-fc.fr/etablissement.php?idM=1&idE=5>

Public : enfants, adolescents de 0 à 20 ans, familles.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30 – 19h, secrétariat ouvert les matins.

Missions : Lieu de consultations et de traitements, individuels et groupaux, sur RDV ou programmés.

Accès libre ou sur orientation,

Soins complètement pris en charge, sous condition de droits ouverts et actifs auprès de l'assurance maladie.

Equipe pluridisciplinaire : médecin pédopsychiatre, psychologues cliniciens psychothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, et psychopédagogue.

Service médical, toute rencontre avec le CMPP débute par une consultation avec le médecin de l'antenne. Le point central de la prise en charge est le travail régulier de mise en commun de la réflexion en équipe pluridisciplinaire. Les orientations y sont évaluées, modifiées éventuellement, toujours en lien avec l'enfant et sa famille. Une élaboration psychodynamique soutient chaque professionnel dans son travail.

4.15.5.4 CMPP Pontarlier AHS FC

Coordonnées

1 rue des Abbès Cattet 25300 Pontarlier

cmpp.pontarlier@ahs-fc.fr

Tél : 03 81 38 88 44

<http://www.ahs-fc.fr/etablissement.php?idM=1&idE=5>

Public : enfants, adolescents de 0 à 20 ans, familles.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30 – 19h.

Missions : Lieu de consultation et de traitement, individuels et groupaux, sur RDV ou programmés.

Accès libre ou sur orientation.

Soins complètement pris en charge, sous condition de droits ouverts et actifs auprès de l'assurance maladie.

Equipe pluridisciplinaire : médecin pédopsychiatre, psychologues cliniciens psychothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, et psychopédagogue.

Service médical, toute rencontre avec le CMPP débute par une consultation avec le médecin de l'antenne. Le point central de la prise en charge est le travail régulier de mise en commun en équipe pluridisciplinaire. Les orientations y sont évaluées, modifiées éventuellement. Une élaboration psychodynamique soutient chaque professionnel dans son travail.

4.16 Partenaires

4.16.1 Equipe mobile autisme (EMA25)

Gestionnaire : AHS-FC

Contact

9 chemin de Palente – 25 000 Besançon

03 81 47 74 57

Courriel : ema25.om@ahs-fc.fr

Site Internet : <http://ahs-fc.fr>

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Public : pour les établissements et services médico-sociaux, accueillant des enfants ou des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) diagnostiqués ou non.

Missions

- Améliorer la qualité de vie des bénéficiaires et de leur famille ;
- Développer des compétences et des savoir-faire des professionnels ;
- Aider à l'analyse de la situation et la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté ;
- Soutenir et promouvoir la continuité de l'accompagnement à tout âge.

Méthode et moyens d'intervention

- Analyse de la situation et des besoins
- Interventions sur site, observation et recueil de données
- Expertise, appui technique et co-construction avec les équipes
- Elaboration de préconisations d'accompagnement
- Evaluation des modes d'intervention, ajustements, calendrier de suivi

Procédure et critères d'éligibilité

Instruction de la demande faite par l'ESMS demandeur après validation du public cible et des modalités d'intervention.

4.16.2 Maison Verte

Lieu ouvert pour les enfants et leurs parents, futurs parents, grands enfants, pré-adolescents et adolescents avec ou sans leurs parents.

Coordonnées

1 rue du Grand Charmont - hôtel Jouffroy

25000 BESANCON

Tél. : 03 81 83 30 79

Courriel : maisonverte.besancon@free.fr

www.facebook.com/maisonverte.besancon/

Horaires d'ouverture

Espace enfant (0 à 6 ans)	Espace grand, pré-ado et adolescents
Lundi : 16h30 à 18h30	Mardi : 17h à 19h
Mercredi : 10h00 à 12h et 16h30 à 18h30	Mercredi : 17h à 19h
Jeudi : 16h30 à 18h30	Jeudi : 17h à 19h
Vendredi : 16h30 à 18h30	Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h00 à 12h	Samedi : 10h à 12h

Espace enfant

L'espace enfant de la Maison Verte de Besançon est subventionné depuis 1995 par la Ville de Besançon, la CAF, le Conseil Général et par l'ARS depuis 2016.

Fondée par le Groupe Régional Franche-Comté de la Convention Psychanalytique, la Maison Verte de Besançon a ouvert ses portes en février 1995 à l'Hôtel Jouffroy.

Comme l'avait imaginé Françoise Dolto pour la première Maison Verte à Paris, nous avons voulu faire de cette maison un lieu d'accueil, de parole et de rencontre pour les enfants et leurs parents.

Dans ce lieu d'écoute et de socialisation, il leur est possible d'aborder les questions et préoccupations qui surgissent à la naissance d'un enfant ou dans les années qui suivent. A cet âge, rien n'est encore fixé. Lorsque le jeu, les questions ou les symptômes d'un enfant sont reliés par un tiers à la parole des parents, cela permet souvent une reprise pacifiée de la vie quotidienne.

Cet accueil des tout-petits et des enfants, en présence de leurs parents, dans un lieu intermédiaire entre la vie familiale et la vie sociale (crèche, école maternelle, etc.) se fait sans rendez-vous et sans dossier. Seul le prénom de l'enfant est inscrit au tableau des présences du jour.

Chaque famille, qu'elle soit conseillée par un professionnel ou une connaissance, s'y rend à son gré.

Les futurs parents y sont également les bienvenus. Ils seront accueillis à la Maison Verte de Besançon par une équipe composée d'au moins trois accueillants qu'ils pourront retrouver la semaine suivante, le même jour.

Espace grand, pré-ado et adolescent

La Maison Verte espace adolescent, pré-adolescent, grand enfant, a ouvert ses portes en septembre 2006 à l'hôtel Jouffroy.

Cet espace est subventionné par la Ville de Besançon, la CAF, le Conseil Général et depuis 2016 par l'ARS.

C'est un lieu de parole et d'écoute pour les adolescents et pour leurs parents qu'ils arrivent ensemble ou séparément.

C'est un lieu ouvert au désarroi que suscite parfois la fin de la petite enfance ou l'arrivée de l'adolescence tant auprès des parents qui ne reconnaissent plus leur enfant que du côté du jeune lui-même qui aborde les autres et la vie avec un corps transformé.

C'est un lieu qui peut permettre à un jeune de parler de la découverte des amitiés et de la sexualité mais aussi des difficultés temporaires ou plus anciennes liées à son histoire, à sa famille ou sa scolarité.

Cette écoute, qu'elle soit ponctuelle ou plus régulière, offre à l'adolescent la possibilité de parler de ce paradoxe : c'est dans l'échange que se découvre l'autonomie psychique, la liberté d'agir et la responsabilité.

Cet accueil se fait sans rendez-vous et sans dossier.

Chaque grand enfant, pré-adolescent ou adolescent, chaque mère ou père, qu'ils soient conseillés par un professionnel ou une connaissance s'y rend à son gré.

Ils seront accueillis, en entretien, par l'un des accueillants qu'ils pourront retrouver la semaine suivante le même jour.

4.16.3 Dispositif d'Appui Protection Enfance Handicap DAPEH

Gestionnaire : AHS-FC

Contact

Adresse : 7 rue Lavoisier à BESANCON (25000)

Téléphone : 06-72-27-67-91

Courriel : dapeh25.aicl@ahs-fc.fr

Créé en 2020, le Dispositif d'Appui Protection de l'Enfance/Handicap du Doubs (DAPEH 25) est co-porté par l'AHS-FC et l'ADDSEA en étroite collaboration avec le Département du Doubs. Ce dispositif est autorisé et financé par l'ARS Bourgogne Franche Comté.

Le DAPEH 25 intervient auprès de jeunes en situation de handicap âgés de 0 à 21 ans, domiciliés dans le Doubs, accompagnés au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance et relevant d'une situation complexe. Il est sollicité lorsque les pistes de réflexion/action entre les partenaires n'ont pas permis d'apporter des réponses satisfaisantes ou adaptées, engendrant un risque de rupture de parcours et d'aggravation de danger pour l'enfant. Le dispositif n'a pas vocation à intervenir sur une situation d'urgence ; il doit se situer en amont ou en aval des situations et processus de crise.

Le DAPEH 25 peut également être sollicité pour des interventions de prévention précoce auprès d'enfants en situation complexe ne disposant pas d'orientation vers un service ou un établissement médico-social, ou inconnus des services de protection de l'enfance mais dont la stabilité familiale présente des risques de rupture. De même, le DAPEH 25 peut être saisi directement par un service d'accueil familial hors protection de l'enfance.

L'équipe du DAPEH 25 intervient sur saisine d'un des deux Groupes Techniques d'Orientation (GTO) du Doubs (Besançon/Haut-Doubs et Montbéliard). Cette instance est co-animée par le Service Enfance famille (SEF) et la PJJ.

Elle intervient hors notification de la CDAPH et peut accompagner 10 à 15 jeunes simultanément pour une durée de 3 mois, renouvelable si nécessaire, après bilan et accord du GTO.

L'équipe du DAPEH 25 est composée des professionnels permanents AHS-FC et ADDSEA :

- Chef de Projet
- Médecin psychiatre (poste vacant)
- Psychologues
- Neuropsychologue
- Educateurs spécialisés

Les professionnels du dispositif proposent :

- Un accompagnement pluridisciplinaire direct auprès du jeune et de son entourage sur ses lieux de vie.
- Une coordination des actions (thérapeutiques, éducatives, pédagogiques...) avec les professionnels intervenants auprès du jeune et des préconisations d'évaluations et/ou suivis spécialisés en complément et en cohérence avec le projet du jeune.
- Des relais avec les structures de soin, les structures sociales et médico-sociales ou des professionnels libéraux pour des évaluations, suivis, hospitalisations, temps de répit...

4.16.4 Protection Judiciaire de la Jeunesse PJJ

Organisme de rattachement

Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Franche-Comté (DT PJJ FC)
29, Avenue Carnot- 25 000 Besançon

Tél. 03 63 01 74 77

LES SERVICES

Service territoriale éducatif de milieu ouvert Sud Franche-Comté (STEMO SFC)

29, avenue Carnot- 25000 Besançon
03 63 01 74 83

- Unité éducative de milieu ouvert Besançon 1 (UEMO 1)
29, avenue Carnot- 25000 Besançon
03 63 01 74 83
- Unité éducative de milieu ouvert Besançon 2 (UEMO 2)
29, avenue Carnot- 25000 Besançon
03 63 01 74 83

Etablissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI) de Besançon

13, rue de la Butte-25000 Besançon
03 81 51 01 13

- Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Besançon
13, rue de la Butte-25000 Besançon
03 81 51 01 13
- Unité éducative d'accueil de jour (UEAJ) de Besançon
7, rue Thomas Edison- 25000 Besançon
03 81 61 87 00

LES MISSIONS

Ø La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

Ø Au niveau local, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse :

- Apporte aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer la situation des mineurs.
- Met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les établissements et services de placement et de milieu ouvert du secteur public et du secteur associatif habilité.
- Assure le suivi des mineurs détenus en quartier mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM).
- Contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandats judiciaires.

Voir si besoin parcours spécifique : addiction, dépression...

Voir si besoin parcours social département / MDPH

4.17 Annuaire des ressources en péri natalité



RESSOURCES SANTÉ ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN PÉRINATALITÉ Doubs

Quel que soit votre besoin, parlez-en au(x) professionnel(s) de santé qui vous accompagne(nt) : sage-femme, médecin généraliste, gynécologue-obstétricien, pédiatre, pharmacien, ... Retrouvez leurs coordonnées sur annuaire.sante.ameli.fr



J'AI BESOIN D'INFORMATIONS ET DE SOUTIEN

● Votre maternité

Votre maternité propose un ensemble de service pour vous accompagner. Retrouvez les informations sur son site :

Besançon (CHU) : www.chu-besancon.fr/offre-de-soins/les-services-et-activites/gynecologie-obstetrique

Besançon (Polyclinique) : www.polyclinique-franche-comte.fr/maternite/presentation-de-la-maternite/

Pontarlier : chi-hautecomte.fr/pole-mereenfant.html

● La Protection Maternelle Infantile (PMI) du Doubs

Si vous êtes enceinte, que vous venez d'accoucher, ou que vous vous posez des questions sur la santé de votre bébé, vous pouvez faire appel au service départemental de PMI, qui est un service gratuit, ouvert à tous. Des sages-femmes, puéricultrices, médecins et psychologues sont disponibles pour vous répondre. En fonction de vos besoins, ces professionnels peuvent vous donner des conseils par téléphone, vous proposer une visite à domicile ou une consultation sur rendez-vous. Consultez le site suivant pour découvrir l'antenne la plus proche de chez vous :

www.doubs.fr/index.php/enfance-famille/protection-maternelle-infantile-pmi

● La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caisse d'Allocation familiale (CAF) est là pour vous accompagner dans votre parentalité.

Appelez le 3230 (un conseiller vous répond du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30), ou consultez les sites www.caf.fr/allocataires/caf-du-doubs/offre-de-service et monenfant.fr

● L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Doubs

L'UDAF du Doubs représente et défend les intérêts des familles auprès des instances officielles et des organismes départementaux. www.udaf25.fr

● Le site Agir-pour-bébé (Santé Publique France)

Son objectif est d'informer les futurs parents et parents de nouveau-nés sur l'influence pendant la grossesse et la petite enfance des environnements (chimiques, physiques, sociaux, affectifs etc.) sur leur santé et celle de leur enfant. www.agir-pour-bebe.fr

● Le site mpedia

Site de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire destiné au grand public. Des professionnels de santé spécialisés dans l'enfance répondent à vos questions en ligne. www.mpedia.fr

● Le CIANE : Collectif Interassociatif Autour de la Naissance

Informez et accompagnez les couples au moment de la naissance : ciane.net

● Le site Info-dépression :

Ce site vous permettra de mieux comprendre la dépression, de connaître ses symptômes et ses traitements et de savoir où et à qui s'adresser. www.info-depression.fr



JE NE VAIS PAS BIEN : J'AI BESOIN D'AIDE

● Psychologues libéraux

● Psychologues et / ou assistants sociaux des centres hospitaliers

Des psychologues et des assistants sociaux sont accessibles dans le centre hospitalier dont dépend votre maternité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de votre maternité.

● Unité d'accueil Père-Mère-Bébé - Centre hospitalier de Novillars

Unité d'accueil, de prévention et de soins pour les femmes enceintes, les mères, les pères et leurs bébés, en difficultés psychiques, relationnelles, médicales ou sociales. Elle est ouverte, sans rendez-vous, aux familles de la Région Franche Comté.

www.ch-novillars.fr/offre-de-soins/enfants/unite-daccueil-pere-mere-bebe-upmb.html

● Centres Médico-Psychologiques (CMP) Adultes et Enfants

Les CMP proposent des entretiens psychologiques, infirmiers et médicaux ainsi que des entretiens par l'assistante sociale. Des activités thérapeutiques sont également proposées. Consultez le site suivant pour connaître l'antenne la plus proche de chez vous :

www.doubs.fr/ressourcessociales/index.php?option=com_content&view=category&id=82&Itemid=138



Page 1/2

Merci au Réseau Périnatalité Nouvelle Aquitaine pour le partage de ses documents
D'autres ressources sont disponibles sur le site RPFC: <https://rpfc.fr/>



RESSOURCES SANTÉ ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN PÉRINATALITÉ

Doubs

Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)

Etablissements médico-sociaux qui proposent des consultations d'aide et de soins ambulatoires à des enfants et des adolescents, qui souffrent de difficultés psychologiques, relationnelles, ou psychotiques qui peuvent toucher à la vie scolaire, familiale et relationnelle. [Franche-Comté - Centre médico-psycho-pédagogique \(CMPP\) : Tous les établissements de type Centre médico-psycho-pédagogique \(CMPP\) en région Franche-Comté \(action-sociale.org\)](#) **Besançon, Valdahon, Morteau, Pontarlier, Montbéliard**

Maison verte

La Maison Verte est un lieu d'accueil sur Besançon, de parole et d'écoute :

- Espace ENFANT : Pour des tout-petits, de la naissance à leur 4 ans, accompagnés par leurs parents ou par ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance.
- Espace ADOLESCENT : Pour les pré-adolescents, les adolescents et les parents.

maisonverte.besaonc@free.fr Tel : 03 81 83 30 79

Service oreille : Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

Assure une écoute, un soutien et un accompagnement aux parents pour mieux vivre leur quotidien familial et affirmer ainsi leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

<https://antenne-petite-enfance.asso.fr/le-service-oreille/>

Allo Parents Bébé - Association Enfance et Partage

Des professionnels sont à votre écoute pour du soutien à la parentalité, durant la période périnatale (grossesse et bébé de 0 à 3 ans).

enfance-et-partage.org ou : 0800 00 3456 du lundi au vendredi de 10h- 13h et 14h-17h.

L'association Maman Blues

Site non médical de soutien, d'écoute et de conseils dans le cadre de la difficulté maternelle.

www.maman-blues.fr

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Acteur majeur de la politique publique d'information des femmes, sa mission est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Consultez le site suivant pour connaître la permanence la plus proche de chez vous : doubs.cidff.info/permanences-cidff/p-52 ou contactez le 03.81.25.66.69.

Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Les CSAPA sont des structures pluridisciplinaires qui ont pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes présentant une conduite addictive, avec ou sans substance.

Retrouvez l'annuaire des services adaptés à vos besoins proche de chez vous sur le site :

www.groupeement-addictions.fr/images/site/DOUBS_GAFC_ANNUAIRE.pdf



VITE AIDEZ MOI !

Services d'Accueil des Urgences Psychiatriques

Accueil d'urgence de patients en situation de crise ou de détresse psychologique ou psychiatrique. Consultez le site suivant pour connaître l'antenne la plus proche de chez vous :

www.doubs.fr/ressourcessociales/index.php?option=com_content&view=category&id=82

Violences sur les enfants : 119 ou le site www.allo119.gouv.fr

Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger reste accessible 24/24 et 7/7. Appel anonyme et gratuit qui n'apparaît sur aucun relevé téléphonique. A composer si l'on est témoin, même auditif, même dans le doute, de violence commise sur un enfant, quelle que soit sa nature.



Service Départemental de Recueil des Informations Préoccupantes (SDRIP)

Des professionnels sont là pour écouter, conseiller, orienter et prendre en compte les situations d'enfants en danger ou en risque de l'être. sdrip25@doubs.fr

Stop Maltraitance - Association Enfance et Partage

Accueil, écoute et accompagnement des victimes et de leur famille.

enfance-et-partage.org ou : 0800 05 1234 (anonyme et gratuit)



Violences : 3919

Service national d'accueil téléphonique les femmes victimes de violences (appel gratuit).

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. Appel anonyme qui n'apparaît sur aucun relevé téléphonique. En cas de danger immédiat, **téléphonez au 17** ou **SMS au 114** (24h/24 7j/7)



ou utilisez la plateforme de signalement : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr>

Plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes

C'est une plateforme pour signaler des violences et bénéficier d'assistance et de conseils 24h/24 et 7j/7. Elle permet de dialoguer avec des forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles de manière anonyme et gratuite. arretonslesviolences.gouv.fr (n'apparaît pas dans l'historique de navigation).



Merci au Réseau Périnatalité Nouvelle Aquitaine pour le partage de ses documents
D'autres ressources sont disponibles sur le site RPFC: <https://rpfc.fr/>

Page 2/2

5. PARCOURS ADULTE GENERAL

Œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN



5.1 Structures d'hospitalisation adulte sur Novillars CHN

5.1.1 Unité Magnolia

Unité d'admission généraliste prenant en charge toute pathologie psychiatrique en hospitalisation libre ou sans consentement du Pôle C de psychiatrie adulte du CH de Novillars - Patients adultes de 18 à 65 ans en état de crise.

Capacité : 21 lits

Téléphone : 03.81.60.58.26

5.1.2 Unité Aubier

Unité d'hospitalisation complète pour patients qui présentent des troubles graves du comportement, venant de différentes structures du Centre Hospitalier où leurs troubles ne permettent pas leur maintien. Hospitalisés au long cours unité intersectorielle

Objectifs

La mission de cette structure est de permettre aux patients accueillis d'acquérir un niveau de socialisation et de capacité à vivre en collectivité suffisant pour qu'ils puissent réintégrer leur structure d'origine.

Capacité : 12 lits

Téléphone : 03.81.60.58.27

5.1.3 Unité Etape

Unité d'hospitalisation complète pour patients en vue de la préparation à la sortie et de réhabilitation sociale. Structure d'hospitalisation complète à vocation intersectorielle.

Objectifs

- 1) Prise en charge hospitalière : évaluer les capacités du patient à vivre de manière autonome et préparer un projet de sortie ;
- 2) Hospitalisation de jour : étayage pour consolidation de la sortie ;
- 3) Prise en charge ambulatoire infirmière : consolidation de la sortie et étayage.

Capacité

14 lits, 2 places de jour

Téléphone : 0381605852

5.1.4 Unité Eole

Unité d'admission de psychiatrie du pôle B prenant en charge des adultes de 18 à 65 ans présentant des pathologies psychiatriques (hospitalisation libre ou sans consentement).

Objectifs

Proposer au patient en crise une prise en charge individualisée dans le cadre de son hospitalisation. Accueil, évaluation, hospitalisation (y compris sans consentement). Participation à un programme d'éducation thérapeutique (PSYCH'AIDE).

Capacité :

Unité d'admission intersectorielle de 21 lits + 1 place en hôpital de jour, relevant du Pôle B.

Tél. : 03.81.60.58.20 Fax : 03.81.60.58.38

5.1.5 Unité Calypso

Unité intersectorielle qui héberge des adultes souffrant d'affections psychiatriques sévères, invalidantes (psychoses, troubles du comportement et de la personnalité, handicap...).

Particularités et spécificités

Les admissions en hospitalisation se réalisent après évaluation et accord du médecin référent, rarement en urgence.

Objectifs

Proposer au patient en crise une prise en charge individualisée dans le cadre de son hospitalisation. Accueil, évaluation, hospitalisation, mise en place d'un programme de soins avec la participation à des ateliers d'activité (relaxation, ergothérapie, expression, sport, théâtre...).

Une équipe de liaison peut se rendre dans une structure médico-sociale pour soutenir une équipe, conseiller et évaluer une situation.

Capacité : Unité intersectorielle de 15 lits de patients hospitalisés au long cours + 5 lits réservés à l'admission de patients en séjour de rupture + 1 place en hôpital de jour.

15 lits pour une prise en charge de patients hospitalisés au long cours présentant des états psychotiques sévères, parfois associés à un polyhandicap avec troubles du comportement.

5 lits de séjour de rupture pour des patients venant principalement du secteur médico-social ou du milieu familial.

Tél. : 03.81.60.58.22 **Fax :** 03.81.60.58.38

5.1.6 Unité Epidaure

Unité de réhabilitation où sont accueillis des patients nécessitant une prise en charge, un accompagnement adapté en vue d'une réinsertion, au travail, dans un logement et au maintien des liens sociaux tissés à l'extérieur (famille, services sociaux, réseau associatif, réseau de soins).

Public accueilli

Adultes de 18 à 65 ans, présentant des pathologies psychotiques, des difficultés à vivre à l'extérieur du CHN nécessitant un étayage conséquent.

Comportements à risque : rupture de soins, désinscription plus ou moins importante du lien social, familial, professionnel, angoisses majeures avec agressivité associée.

Objectifs :

Accueillir et accompagner des personnes des différents pôles dont l'hospitalisation en unité d'admission ne correspond plus à leurs besoins et nécessite un temps de prise en charge médicale, paramédicale et sociale plus conséquent. Prise en compte de la douleur physique et psychique.

Elaboration du projet thérapeutique avec le patient par la médiation d'activités :

- Groupe de parole animé par les médecins, les soignants et la psychologue.
- Atelier d'expression au pôle activité sous la responsabilité d'une infirmière spécialisée du pôle.
- Activités sportives sous la responsabilité d'une infirmière spécialisée du pôle sur le site ou en extérieur.
- Club ménager, sorties et séjours thérapeutiques.
- Jardin thérapeutique.

Capacité

Structure intra hospitalière d'une capacité de 20 lits + une chambre d'hospitalisation de jour + une chambre d'apaisement. Les patients sont accueillis en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour et en séjour séquentiel.

A cette unité, sont rattachés 2 appartements thérapeutiques (Clématites et Camélias), soit 4 places permettant une transition entre l'hospitalisation et le retour à domicile.

Téléphone : **03.81.60.58.00.**

5.1.7 Unité Cyprès

Unité sectorielle d'admission pour adultes. Structurée pour accueillir des personnes en soins psychiatriques sans consentement (à la demande du Directeur ou du préfet), y compris les détenus et des personnes en hospitalisation libre.

Accueil principalement d'adultes aux pathologies diverses : psychose grave, état dépressif, mélancolie, névrose invalidante, addiction, accès psychotique aigu, pathologies associées à des problèmes sociaux et la précarité.

Objectifs :

Gestion de la crise, orientation médicale pour le suivi en CMP ou en privé. Accompagnement soignant et social pour le retour au domicile, en structure d'hébergement ou en appartement protégé.

Travail de liaison avec les partenaires sociaux, juridiques et éducatifs.

Une infirmière détachée aux activités reçoit les patients dans un atelier d'expression.

Une infirmière détachée aux activités sportives reçoit les patients soit sur le site soit en extérieur.

Téléphone : **03.81.60.58.14.**

5.1.8 Unité Rosiers

Unité intersectorielle ouverte pour patients suivis au long cours (séjour séquentiel, hospitalisation de jour, séjour de rupture). Unité généraliste de soins actifs accueillant des patients souffrant de pathologies dites au long cours, stabilisées ou en voie de stabilisation. Travail en réseau. Patients dont les capacités d'autonomie sont plus ou moins diminuées.

Objectifs :

Dans un cadre de soin défini dans et hors de l'institution :

- Aider et accompagner la personne hospitalisée à retrouver ou garder ses acquis, son autonomie.
- Lui permettre de maintenir des liens sociaux.
- Prendre en compte la souffrance physique et psychologique dans l'élaboration des projets de soins.
- Proposer des structures alternatives à l'hospitalisation.

Atelier d'expression, atelier cuisine, atelier jardin.

Musique avec un intervenant extérieur, théâtre, piscine.

Séjours thérapeutiques.

Téléphone : **03.81.60.58.16**

5.2 Structure d'hospitalisation adulte sur Besançon CHN

5.2.1 Les Quatre Vents

Unité extra hospitalière de réhabilitation psychosociale intersectorielle du pôle C de psychiatrie adulte du CH de Novillars.

Travail psychothérapeutique individuel et de groupe pour adulte souffrant de troubles psychotiques, de névrose ou troubles graves de la personnalité.

Objectifs

Structure de transition après une hospitalisation en vue d'une réadaptation réhabilitation psychosociale.

Evaluation et accompagnement dans le projet de vie de la personne.

Soins psychiatriques

Consultations, entretiens, traitements, activité thérapeutique de groupe : théâtre, atelier d'écriture, sport, pâtisserie, **séance d'éducation thérapeutique.**

Temps de présence adapté aux besoins de la personne.

Capacité

9 lits d'hospitalisation complète ou séquentielle, 2 places d'hospitalisation de jour et CATTP.

2 places en appartement protégé.

Adresse :

41 chemin des Montarmots

25000 Besançon.

Tel : 03 81 53 77 55 Fax : 03 81 88 57 89

5.2.2 Le Colombier

Unité intersectorielle de réhabilitation psychosociale pour jeunes adultes et adultes souffrant de troubles psychotiques relativement stabilisés ou d'autres troubles psychiques invalidants dont la forme clinique altère l'autonomie de façon globale. Cette structure est ouverte aussi à d'autres établissements relevant ou non du département.

Différentes modalités d'accueil

- Hospitalisation complète, hospitalisation de jour, hospitalisation de nuit ainsi qu'un accompagnement en appartement thérapeutique ;
- CATTP, activités thérapeutiques individuelles et collectives en lien avec la cité, visites à domicile et soutien par entretiens téléphoniques.

Objectifs

Proposer une alternative à l'hospitalisation conventionnelle.

Accompagner les personnes en soins selon un processus d'autonomisation, de revalorisation de soi, de resocialisation, de responsabilisation individuelle et collective dans une volonté de lutte contre la stigmatisation à des fins de réhabilitation psycho-sociale, réadaptation, réinsertion.

Les soins dispensés s'appuient sur différentes pratiques dont la remédiation cognitive.

- Activités de soutien et d'éducation relatives aux actes de la vie quotidienne.
- Activités à médiations : supports à la relation qui permettent de retisser des liens sociaux : Théâtre avec représentations publiques en divers lieux, jardinage, outil informatique, écriture, rencontres avec les GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), les associations sportives, culturelles. Participation à des manifestations de la cité : Vide grenier, Vital Eté etc...

Adresse : Foyer le Colombier, 20 Avenue Clémenceau 25000 BESANCON

Téléphone : 03.81.83.46.49

Fax : 03.81.81.28.31

Horaire : Le Colombier est ouvert tous les jours. Pour l'hospitalisation de jour : de 9h à 17h du lundi au vendredi.

5.3 Pôle de psychiatrie Le Grandvallier CHI-HC Pontarlier

Le Centre Hospitalier de Pontarlier, établissement public de Santé, a pour mission d'assurer une permanence d'accueil et de soins 24h /24. Pour cela, il dispose d'un ensemble de services et de moyens médico-techniques pour répondre aux besoins de santé en matière d'accueil et de prise en charge de l'urgence médicale, de diagnostic, de soin, de prévention et d'éducation.

Unités d'hospitalisation à temps complet « Psychiatrie 1 » et « Psychiatrie 2 »

Adresse

Le Grandvallier

Rue du 3ème R.T.A. - 25300 Pontarlier

Tél. : 03.81.38.64.43 (secrétariat) **Fax :** 03.81.38.64.00 / **Courriel :** sec.grandvallier@chi-hc.fr

Heures d'ouverture : Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Type de structure :

- La Psychiatrie 1 et la Psychiatrie 2 sont des unités d'hospitalisation psychiatrique à temps complet, d'une capacité de 15 lits (Psychiatrie 1) et de 22 lits (Psychiatrie 2).

Composition des équipes soignantes

- Des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, psychologues, infirmiers, assistante sociale et secrétaire médicale.

Objectifs de la structure

- Accueillir et soulager le patient souffrant d'une décompensation de sa pathologie psychiatrique.
- Accompagner le patient dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation...) en vue de maintenir autant que possible son autonomie.
- Évaluer les dangers et protéger le patient de certaines conduites : agitation, violence, idées suicidaires, fugues...
- Maintenir les repères spatio-temporels du patient.
- Travailler la réadaptation psycho-sociale du patient afin de favoriser sa réinsertion dans le tissu social (retour à domicile ou placement dans un foyer).
- Dans l'attente de son placement dans une structure médico-sociale adaptée, proposer au patient le meilleur confort de vie possible.

Population cible

- Toute personne adulte (16 ans et 3 mois), originaire du secteur de psychiatrie du Haut-Doubs, qui présente des troubles psychiatriques. Les patients sont en hospitalisation libre ou en soins sans consentement. Certains patients sont accueillis pour une hospitalisation de très longue durée.

Offre de soins :

- Consultations avec des médecins psychiatres ;
- Entretiens avec des psychologues ou des infirmiers ;
- Dispensation des traitements (sous forme orale ou injectable) ;
- Aide à la préparation des traitements ;
- Visites à domicile ;
- Accueil de journée ;
- Activités thérapeutiques.

Particularités et spécificités

- Libre circulation au sein de l'établissement et à l'extérieur (portes ouvertes de 08h30 à 18h30).
- Pas de service dédié : chaque service accueille tous les patients, quelles que soient leurs problématiques de santé, en soins libres comme en soins sans consentement.
- Présence d'un Club Thérapeutique : soignants et soignés se réunissent une fois par semaine pour accueillir les nouveaux patients, travailler l'ambiance institutionnelle, se mobiliser autour de projets d'activités, gérer le budget du Club...

5.4 Centre de soins psychothérapeutiques à temps plein « La Velotte »

Association EN FA SA (en faveur de la santé psychique)

Coordonnées du centre thérapeutique la Velotte

8 chemin de la Vosselle

25000 Besançon

Tél. 03 81 82 00 00

Mail lavelotte@wannadoo.fr

Site Internet : www.lavelotte.com

Public

Jeunes adultes (18/30 ans) souffrants de troubles psychotiques apparus au cours de l'adolescence et qui sont prêts à s'engager dans un parcours de soins. 12 places sans sectorisation (admission de toute la France).

Missions

Centre psychothérapeutique ouvert 7J/7 du matin au soir et qui s'articule avec un lieu d'hébergement autonome.

Méthode et moyens d'intervention

« La Velotte » a été conçue comme un centre de soins original associant un hôpital de jour à un lieu d'hébergement. Les soins s'articulent autour de temps d'activités encadrées par des animateurs, des soignants selon les capacités des patients. Les activités sont tout autant collectives qu'individuelles. Deux jours par semaine les médecins sont présents la journée et rencontrent individuellement les patients, des temps également de réunion de groupe sont formalisés hebdomadairement.

Les week-ends s'organisent avec l'équipe soignante autour de la confection des repas et des activités en commun.

La prise en charge s'appuie sur le partage de l'ensemble des temps de la vie quotidienne comme espace de soins à part entière.

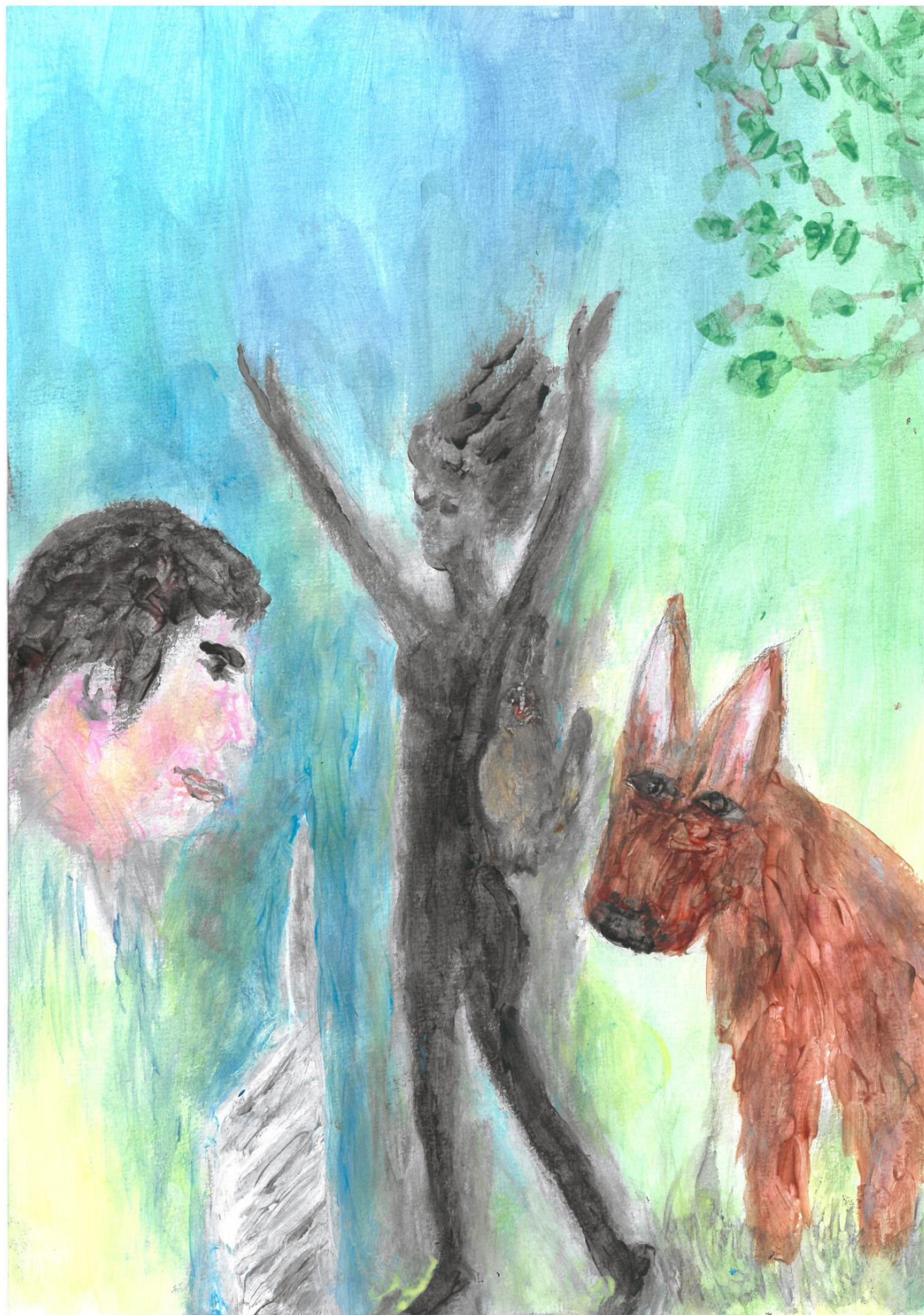
Lorsque la cure est suffisamment avancée, la reprise d'étude est envisagée et mise en place dans le cadre du parcours de soins.

Procédure et critères d'admission

Pour être reçu en première consultation il est nécessaire que le patient fasse la demande par écrit au directeur et que son médecin dresse également un courrier le concernant. Il n'y a pas d'admission précipitée. Tout candidat est invité à faire une visite préalable, les parents pendant ce temps rencontreront également les médecins. L'admission est effectuée d'abord à titre d'essai (3 mois environ).

6. PARCOURS TROUBLE DE L'HUMEUR, DEPRESSION

Œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN



6.1 Service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'adulte

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

- Urgences psychiatriques 24h/24 :
03 81 66 80 13, site Jean Minjoz
- Consultation de psychiatrie :
03 81 21 81 54, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, site Jean Minjoz
- Unités d'hospitalisation 24h/24, site Saint Jacques

Public

Activités de soins spécialisés en psychiatrie pour les sujets adultes souffrant de troubles psychiques.

Missions

Soins de proximité ;

Soins de référence et de recours ;

Enseignement – Recherche.

Méthode et moyens d'intervention

Soins spécialisés en psychiatrie avec évaluation clinique, et proposition d'une stratégie thérapeutique individualisée tenant compte des facteurs biologiques, psychologiques et socio-environnementaux.

Procédure et critères d'admission

Accord d'un médecin et d'un cadre de santé avec en général inscription sur une liste d'attente pour hospitalisation.

6.2 Centre expert dépression résistante

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts Fonda- Mental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent tous les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- Des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- L'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hospitalisation de jour ou complète pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
- Des soins peu diffusés en pratique courante (psychoéducation, ateliers de gestion du stress, remédiation cognitive, etc.) ;
- La participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur) ou leur médecin généraliste. Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.

CENTRE EXPERT DE BESANÇON

Les évaluations ont lieu au sein du service de consultations de Psychiatrie de l'Adulte du CHRU de Besançon.

Tel : 03.81.21.93.18

La dépression résistante se définit par un échec au moins à deux traitements antidépresseurs bien conduits. Elle impose souvent le recours à une prise en charge spécialisée.

PATIENTS CONCERNÉS

Les Centres Experts s'adressent à tous les patients déjà diagnostiqués mais aussi aux sujets dont le diagnostic est suspecté mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation diagnostique.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Le bilan propose une évaluation objective, répétée dans le temps, de l'intensité et des caractéristiques du trouble, à partir d'échelles et de questionnaires standardisés. Il poursuit trois objectifs :

- Diagnostiquer la dépression résistante ;
- Evaluer les différentes dimensions de la maladie ;
- Proposer des thérapeutiques adaptées et spécialisées en fonction des données scientifiques et internationales les plus récentes.

Ces évaluations permettent de réaliser « un état des lieux complet » de la maladie mais ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou le psychiatre traitant. Il s'agit d'un regard objectif et complémentaire à l'évaluation clinique habituelle, sur l'évolution de la maladie et ses traitements.

Processus au sein des Centres Experts

1/ Le patient est d'abord reçu pour une première consultation de pré-diagnostic. Elle vise à confirmer le diagnostic de dépression résistante et à exclure un diagnostic de trouble bipolaire. Si le diagnostic de dépression résistante est confirmé, un formulaire d'information est remis au patient et un rendez-vous pour la première évaluation lui est proposé.

2/ Le bilan est organisé en 4 demi-journées en hôpital de jour avec l'équipe du Centre Expert (un médecin psychiatre, un neuropsychologue et une infirmière).

3/ Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur les traitements sont proposées. Un compte rendu détaillé est également remis au patient et adressé au médecin référent.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Le bilan se déroule sur 2 jours. Cette organisation est modulable selon les Centres Experts FondaMental et les patients.

Le bilan comprend :

- Un bilan infirmier ;
- Un bilan somatique (paramètres physiques, électrocardiogramme, bilan sanguin) ;
- Une évaluation de l'intensité des symptômes et des troubles associés (sommeil, addictions, troubles anxieux) ;
- Une évaluation des antécédents personnels et familiaux, des traitements antérieurs et de leurs effets indésirables ;
- Une évaluation sociale et fonctionnelle ;
- Une évaluation neuropsychologique (mémoire, capacités d'attention et de concentration).

À L'ISSUE DU 1ER BILAN

Un bilan plus restreint est proposé tous les six mois ou tous les ans. Il vise à surveiller l'évolution des troubles et évaluer l'impact de la prise en charge préconisée.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des prestations médicales spécialisées. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge en hospitalisation de jour ou complète. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais sera à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

6.3 Hôpital de Jour de psychiatrie de l'adulte du CHU de Besançon (ouverture dernier trimestre 2023)

Hôpital de Jour de 16 places dédiées à la prise en charge des patients souffrant d'un trouble de l'humeur résistant, d'un trouble bipolaire, d'une schizophrénie, d'un trouble borderline requérant des soins spécialisés : techniques de neuromodulations, médicaments innovants, psychothérapies structurées de groupe.

6.4 Unité de Référence en psychiatrie de l'adulte (URPA)

Unité de 12 lits dédiés sur 24 lits à la prise en charge des patients souffrant de troubles de l'humeur (unipolaire et bipolaire) résistant et/ou complexes.

6.5 L'équipe mobile prévention suicide (EMPS)

Coordonnées

Equipe Mobile de Prévention Suicide

emps@chu-besancon.fr

Tel : 03 81 21 82 73 - Secrétariat : 03 81 21 86 11

L'Equipe Mobile Prévention Suicide est une équipe mobile intersectorielle (CHU et CH de Novillars), donc multisites, opérationnelle depuis le 02 avril 2019. Les locaux se situent sur le site de Saint Jacques, à proximité de l'UPUP.

Public :

Les patients entrent dans notre file active principalement à l'issue d'une hospitalisation dans un des services partenaires de l'EMPS ou d'un passage aux urgences psychiatriques. Une fois sollicités par les services partenaires, le délai d'intervention de l'EMPS est rapide. Nous fixons un rendez-vous de consultation dans un délai inférieur à une semaine. La première consultation a lieu lorsque cela est possible, dans le service où le patient est hospitalisé, afin de soutenir l'alliance thérapeutique. Un deuxième rendez-vous est ensuite fixé avec le patient à son domicile ou dans nos bureaux. L'accompagnement proposé s'étend sur une période de 4 à 8 semaines, correspondant à la durée de la crise suicidaire mais peut être raccourci ou allongé en fonction des besoins et attentes des patients. Les consultations à domicile sont assurées en binôme.

Missions

L'objectif du dispositif de l'EMPS vise à prévenir la crise suicidaire sur une période de 4 à 8 semaines. Nos missions consistent à assurer le relais des prises en charge de patients adultes hospitalisés pour une crise suicidaire afin de garantir la continuité des soins. Il convient également pour l'EMPS de faire le lien avec les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients suicidaires ou suicidants et d'éviter la survenue de nouvelles hospitalisations.

Sur indication médicale, nous effectuons une évaluation du risque suicidaire et proposons un accompagnement médico-psychologique aux patients suicidants ou suicidaires. En sortie de crise et en fonction du suivi de l'évolution des patients, nous sommes à même de proposer une orientation au niveau des différents professionnels (psychiatre, psychologue, centre médico psychologique, groupe d'entraide mutuel, hospitalisation...). Nous maintenons un état de veille pour le suivi des situations à risques.

6.6 Vigilans

Coordonnées pour les Professionnels de Santé

07.89.67.75.89

Vigilans Franche-Comté

Centre Médico-Psychologique

2ème étage

5 Avenue Aristide Briand

39100 DOLE

FAX : 03.84.70.99.13

Mail : chs.vigilans@chs.jura.fr

Horaires de permanence (jours ouvrables)

Lundi de 11h à 19h

Du mardi au vendredi de 9h à 17h

Le développement de la stratégie régionale de prévention, inscrite dans la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie », prévoit de mettre à disposition des agences régionales de santé un ensemble d'actions intégrées de prévention du suicide. Elles ont comme objectifs communs de faire en sorte de repérer et de maintenir le lien avec les personnes en souffrance et de les orienter vers les ressources appropriées.

Pour la Franche-Comté, le dispositif Vigilans est porté par le Centre Hospitalier du Jura. Il est chargé de déployer la stratégie de recontact sur le Franche-Comté.

Toute personne hospitalisée pour une tentative de suicide se voit proposer son inclusion dans Vigilans au moment de sa sortie. Une **carte ressource** lui est alors remise lui indiquant le numéro de téléphone où elle pourra **joindre les vigilansSeurs, des soignants formés qui pourront répondre efficacement en cas de mal-être ou de problème**. Ce numéro est un numéro vert, gratuit tant depuis un poste fixe que d'un portable, et disponible aux heures ouvrables.

Parallèlement, son médecin traitant et éventuellement son psychiatre traitant reçoivent un courrier les informant de l'organisation du dispositif et de l'entrée de leur patient dans celui-ci. Ils disposent eux aussi d'un numéro téléphonique dédié pour répondre à leurs questions.

Les objectifs

Le dispositif Vigilans a pour objectif général de contribuer à la baisse de la mortalité et de la morbidité suicidaire (récidives) dans les territoires considérés en :

- Harmonisant les prises en charge des suicidants dans chaque région ;
- Proposant un système de recontact et d'alerte basé sur des procédures innovantes et répliquables de prévention de la récurrence suicidaire ;
- Coordonnant l'action des différents partenaires de santé autour du patient (médecin généraliste, psychiatre, psychologue, autres soignants, entourage).

Fonctionnement

- La coordination est assurée par un psychiatre qui assure également l'encadrement de l'équipe
- La cellule opérationnelle : les « VigilansSeurs ».

Ils assurent la mission de lien avec les suicidants. L'équipe est composée d'infirmiers et/ou de psychologues.

Les vigilansSeurs interviennent en binôme, ils sont spécialement formés et entraînés à l'évaluation et à la gestion de crise suicidaire au téléphone.

A cette compétence de gestion de la crise suicidaire par téléphone s'ajoutent celles d'écouter et de pouvoir orienter les personnes vers une prise en charge coordonnée sanitaire, sociale ou médico-sociale.

- Les centres partenaires : il s'agit de tous les services ou établissements de santé accueillant des personnes majeures au détour d'une tentative de suicide et qui acceptent de participer.

6.7 Unité Cyclades CHN

Coordonnées

Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 - Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture 24h/24

Unité d'admission d'hospitalisation complète intersectorielle relevant du pôle B pour patients de 18 à 65 ans nécessitant une prise en charge spécifique et présentant des troubles liés à la dépression, ou à d'autres pathologies psychiatriques non associées à des troubles du comportement.

Objectifs

Proposer au patient en crise une prise en charge individualisée dans le cadre de son hospitalisation. Accueil, évaluation, hospitalisation, mise en place d'un programme de soins.

Capacité

Unité d'admission intersectorielle de 13 lits + 1 place en hôpital de jour, relevant du Pôle B.

Tél. : 03.81.60.58.21 Fax : 03.81.60.58.38

7. PARCOURS ADDICTION

7.1 Unité d'hospitalisation complète : Nérée CHN

Coordonnées

Rue du Dr Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 - Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction.novillars@gpmsdoubjsjura.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture 24h/24

Unité d'admission d'hospitalisation complète intersectorielle relevant du pôle B pour patients de 18 à 65 ans nécessitant une prise en charge spécifique et présentant des troubles liés à un problème d'addiction (alcool, tabac) ou à d'autres pathologies psychiatriques non associées à des troubles du comportement.

Objectifs

Mise en œuvre des sevrages et soins complexes en hospitalisation complète. Proposer au patient en crise une prise en charge individualisée dans le cadre de son hospitalisation. Accueil, évaluation, hospitalisation, mise en place d'un programme de soins. Participation à un programme d'éducation thérapeutique (HUMADDICT).

Capacité

Unité d'admission intersectorielle de 8 lits, relevant du Pôle B.

Tél. : 03.81.60.58.21 Fax : 03.81.60.58.38

7.2 Hôpital de jour Addictologie

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 82 03

Site internet : www.chu-besancon.fr

• Unités d'hospitalisation, site Saint Jacques

Situé au sein de l'hôpital Saint-Jacques, au 2^e étage du bâtiment Sainte-Elisabeth, cet hôpital de jour d'addictologie propose une prise en soin pluridisciplinaire des addictions avec (cocaïne, alcool...) et sans substances (jeu, sport...).

Quelle prise en soin ?

L'hôpital de jour en addictologie propose une prise en soin ambulatoire qui peut notamment comprendre :

- un accompagnement au sevrage simple,
- une aide au maintien de l'abstinence,
- une aide à la réduction des consommations,
- une évaluation dans les situations complexes.

L'objectif de soin se définit en amont avec le médecin référent du patient et lors de la consultation de préadmission au sein des locaux de l'hôpital de jour, afin d'aboutir à un projet personnalisé.

L'équipe d'addictologie

L'équipe, sous la coordination des Dr Élisabeth Locatelli et Dr Julie Giustiniani, est composée de 2 praticiens hospitaliers – psychiatres addictologues, 1 assistant social, 3 infirmiers, 2 aides-soignants, 1 kinésithérapeute, 1 enseignant d'activité physique adapté, 1 diététicien, 1 psychologue clinicien spécialisé en thérapie cognitivo-comportementale, 1 neuropsychologue et 1 secrétaire.

Huit places sont disponibles.

Les demandes d'admission sont à remplir par le médecin référent du patient à l'aide d'un formulaire disponible via le lien suivant : https://www.chu-besancon.fr/fileadmin/user_upload/MEDIATHEQUE/Offres_de_soins/services/Psychiatrie_adulte/Demande_admission_HDJ_addictologie.docx

ou <https://www.chu-besancon.fr/offre-de-soins/les-services-et-activites/psychiatrie-de-ladulte.html> (rubrique hôpital de jour en addictologie)

à transmettre au 03 81 21 82 09 ou par mail au hdjaddicto-secret@chu-besancon.fr

7.3 Équipe Mobile de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) CHU/CHN

Organisme de rattachement

L'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) est une équipe commune au CHRU de Besançon et au Centre hospitalier de Novillars.

Coordonnées

Localisation au niveau +1 du bâtiment MEMCP vert.

Tél. 03 81 21 90 08 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 90 28

Site internet : www.chu-besancon.fr

Addictologie-secret@chu-besancon.fr

Public

Toute personne présentant une problématique addictive.

Les missions de l'ELSA :

- Former, assister et conseiller les soignants des différents services sur les questions de dépistage, de diagnostic, de prise en charge, d'orientation des patients ayant une conduite addictive et sur les questions d'éducation thérapeutique.
- Intervenir auprès des patients aux urgences (CHRU) et pendant l'hospitalisation (CHRU et CHN) en appui et en soutien des équipes soignantes, à la demande des patients et/ou des équipes soignantes.
- Développer des liens avec les différents acteurs intra et extrahospitaliers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et leur suivi.
- En intra-hospitalier, l'ELSA sera amenée à intervenir auprès des patients pour coordonner le projet de soins et le suivi post hospitalier : orientation et accompagnement vers les partenaires (CSAPA, CHRS, post cure, CMP, médecins traitants...)
- Coordonner les consultations :
 - D'évaluation ;
 - En vue d'une hospitalisation ;
 - De suivi ambulatoire.

7.4 Consultation adulte addictions comportementales

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 21 90 08

Site internet : www.chu-besancon.fr

• Unités d'hospitalisation, site Saint Jacques

Prise de rendez-vous : Équipe de liaison en soins d'addictologie (ELSA) du CHU de Besançon

Jeux d'argent, jeux vidéo, réseaux sociaux, sport, achats compulsifs, travail, sexe... sont autant de loisirs ou occupations qui peuvent, en cas d'usage abusif, devenir de véritables addictions. Le comportement devient excessif et irrépressible, en dépit des conséquences néfastes qu'il peut engendrer : perturbations de la vie personnelle, professionnelle et sociale, problèmes financiers, troubles du sommeil, de l'humeur... Les conséquences des addictions sans substances sont bien souvent tout aussi dramatiques que celles des addictions aux substances.

La démarche de soin

La ou les premières consultations sont avant tout un temps d'écoute et d'évaluation. Il s'agit de déterminer s'il s'agit réellement d'un comportement addictif, de comprendre ce qui a pu générer le comportement addictif et d'évaluer la détermination du patient pour sortir de cet engrenage.

Le médecin recourt ensuite aux entretiens motivationnels (technique qui vise à augmenter la motivation au changement du patient) et à la psychothérapie pour accompagner le patient vers un usage modéré voire l'arrêt de la pratique abusive.

Le patient pourra également être orienté vers d'autres professionnels pour l'aider à gérer les conséquences négatives du comportement addictif : assistante sociale, psychologue...

Test d'aide à l'orientation

Il existe pour cela des outils d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement scientifiquement validés : <https://www.addictaide.fr>

7.5 CSAPA Soléa et Soléa bis consultation jeunes consommateurs : centre de soins d'accompagnement et de prévention des addictions, Équipes mobile de prévention

Organisme de rattachement

ADDSEA

Coordonnées

SOLEA

2 place René Payot- 25000 Besançon

Tél. 03 81 83 03 32 - Fax 03 81 83 03 04

Courriel : solea@addsea.fr

Site internet : www.addsea.fr

Et SOLEA BIS CONSULTATION JEUNE CONSOMMATEURS

59 rue des granges- 25000 Besançon

Tél. 03 81 80 12 17

Courriel : solea-bis@orange.fr

Site internet : www.addsea.fr

Horaire d'ouverture

Accueil et secrétariat au lundi au vendredi, 8h à 14h

Consultations médicales, sociales et psychologiques sur RDV.

Public

SOLEA est un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, ambulatoire spécialisée « drogues illicites ». Il assure, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives ainsi que pour leur entourage :

- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

Les centres assurent le sevrage et son accompagnement, la prescription et le suivi des traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés.

Ils peuvent également prendre en charge des personnes présentant des addictions sans substances.

Le centre intervient à l'extérieur (lieux d'accueil de première ligne, maison d'arrêt, CHRS féminin, quartiers, résidence sociale) et accueille également des consultations avancées (psychiatrie, hépatologie, alcoologie).

Le centre a été désigné par l'ARS en tant que « CSAPA référent » pour la Maison d'Arrêt de Besançon.

SOLEA a créé des partenariats avec les autres CSAPA, d'abord avec ALTAU-Le Relais et EQUINOXE dans le cadre de la consultation, et d'autre part avec l'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE 25, présent aussi sur le territoire à Baume-les-Dames.

Publics

Usagers de drogues, licites ou illicites, personnes souffrant d'autres addictions.

Familles et personnes de l'entourage.

Toute personne rencontrant des difficultés avec la consommation d'un psychotrope licite ou illicite, une problématique addictive, entourage

Missions

- Accueillir et orienter toute personne présentant une problématique addictive ;
- Faciliter l'accès aux soins des personnes dans l'objectif d'améliorer leur état de santé physique, psychique ainsi que leur situation sociale ;
- Prévenir et réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de substances psychoactives ;
- Accompagner les usagers de substances psychoactives vers plus d'autonomie personnelle, par rapport au(x) produit(s) consommé(s), et dans tous les aspects de leur vie ;
- Accompagner les parents, les familles et les personnes de l'entourage.

Méthode et moyens d'intervention

- Accueil et orientation
- Substitution (unité de substitution et de délivrance méthadone), soins médicaux
- Accompagnement social
- Soutien psychologique
- Interventions socio-éducatives à la Maison d'Arrêt
- Consultations avancées (CHRS, Boutique Jeanne Antide, quartiers...)
- Mise à disposition de matériel d'injection et de sniff stérile
- Accompagnement pendant le sevrage
- Consultations d'évaluation et d'accompagnement des jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives : Consultations Jeunes Consommateurs Soléa (Bis), 59 rue des Granges, 03 81 80 12 17, solea-bis@orange.fr
- Interventions en milieu festif : Collectif « Ensemble limitons les risques », 59 bis rue des Granges, 06 27 29 31 16, collectirdrbesac@wanadoo.fr
- Formation de professionnels
- Articulation avec Réseau 25 (Réseau Ville-Hôpital Toxicomanie)

7.6 Association Addiction France (ex ANPAA) centre d'addictologie

Organisme de rattachement

Association Addiction France

Coordonnées

11 rue d'Alsace - 25000 Besançon

Tél. 03 81 83 22 74 - Fax 03 81 82 28 53

Site internet : <https://addictions-france.org>

Courriel : csapa.besancon@addictions-france.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Public

Le domaine d'action de l'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. Les risques liés à ces comportements pour l'individu, son entourage et la société sont abordés dans une perspective globale, psychologique, biomédicale, et sociale. L'intervention de l'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE s'inscrit dans un continuum allant de la prévention et de l'intervention précoce à la réduction des risques, aux soins et à l'accompagnement.

L'association a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie de ses usagers. L'ensemble des prestations proposées prend en compte la globalité de la personne, c'est-à-dire notamment sa culture, son âge, son sexe, son mode de vie, son environnement, ses forces et ses fragilités, sa motivation.

Personnes en difficulté avec l'alcool, le tabac, le cannabis, les médicaments et autres produits psychoactifs, le jeu pathologique, la cyberdépendance, les addictions sans produit.

Deux types de démarches sont suivies :

- Démarche KEROS : L'idée de « pas de porte » : l'accompagnement commence quand l'utilisateur passe la porte. Ce dernier doit trouver une aide suffisante lors de sa prise en charge pour ne pas lâcher prise.
- S'il y a rechute ou urgence, l'utilisateur est directement traité à Besançon pour des pathologies plus graves.

L'importance est donc portée ici à la prévention et c'est le second volet de l'intervention. C'est le cas dans les entreprises ou dans le public, mais surtout à destination des collégiés et des primaires.

Missions

- Prévention, dépistage, accompagnement, soins, suivi
- Réinsertion sociale, familiale et professionnelle
- Formation professionnelle

Méthode et moyens d'intervention

- Groupes scolaires et extrascolaires
- Stages de formation
- Accueil de toute personne sollicitant une aide médicale, médico-sociale, psychologique

Procédure et critères d'admission

- Gratuité des soins
- Consultations sur rendez-vous
- Prévention et formation sur devis

7.7 Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD 25 AIDES)

Coordonnées

2 avenue Fontaine Argent

25000 BESANCON

Tél : 03 81 81 80 00

Site web : www.aides.org

Contact mail : mbelabbes@aides.org

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues sont des structures pluridisciplinaires médico-sociales destinées à accueillir des usagers de drogues.

Quelles sont les missions ?

- **Accueil inconditionnel** ;
- **Accompagnement** et soutien dans l'accès aux soins et aux droits sociaux ;
- **Conseil** sur les risques de contaminations et d'infections ;
- **Distribution** du matériel de réduction des risques liés à l'usage de drogues ;
- **Information** sur l'insertion sociale, la santé, le travail, la formation, le logement... ;
- **Aller au plus près** des personnes via des équipes mobiles, maraudes et interventions en milieu festif.

Quels produits concernés ?

Toutes addictions et notamment addictions avec substances dont la consommation se fait en étant également exposé à des risques sanitaires et sociaux.

Pour qui ?

Toute personne consommatrice et qui ne se trouve pas forcément engagée dans une démarche de soin ou qui est exposée à des risques sanitaires majeurs du fait de son mode de consommation ou des produits consommés.

Quels sont les champs d'intervention des CAARUD ?

Le CAARUD se positionne sur plusieurs champs d'intervention :

- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend l'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, l'orientation vers le système de soins spécialisés du droit commun et l'incitation au dépistage des infections transmissibles ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- Le CAARUD peut être organisé de façon territorialisée pour aller au plus proche des populations via des antennes fixes réparties sur tout le territoire ou des unités mobiles d'intervention.

Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

Qui intervient dans les CAARUD ?

Des équipes pluridisciplinaires composées généralement d'éducateurs spécialisés, d'infirmiers, d'assistants de service social.

Qui peut orienter vers un CAARUD ? Cyclades

L'utilisateur lui-même ou les proches, les partenaires sanitaires, les institutions et services sociaux, le milieu scolaire ou universitaire.

7.8 Équipe mobile en addictologie

Organisme de rattachement

ADDSEA

Coordonnées

EMA ADDSEA

2 place René Payot- 25000 Besançon

Tél. 06 15 58 28 74

Mail : ema.doubs@gmail.com

Site internet : www.addsea.fr

Lieu d'intervention 30 km autour de Besançon, secteur Baume les Dames, Valdahon, Ornans, Saint Vit.

Nos missions sont orientées sur la prévention, la réduction des risques en lien avec les produits psychoactifs licites et illicites, les pratiques de consommation, mais aussi la distribution de matériels comme les kits de consommation à moindre risque, les préservatifs...

Nous poursuivons trois objectifs principaux auprès des publics en grande précarité et principalement en errance, sans logement :

- ☑ L'évaluation sociale, infirmière et psychologique,
- ☑ L'orientation des personnes sur des structures de droit commun, sociales et médico-sociales, les permanences ou les structures en addictologie, pour les usagers comme pour les aidants (entourage).
- ☑ L'accompagnement vers et en relais de structures adaptées, de professionnels du social, du soin ou médico-social, associations de quartiers...

Par ailleurs, nous proposerons aux professionnels et aux bénévoles des sensibilisations pour toute personne, association ou structure intervenant auprès de nos publics.

Notre équipe, pluridisciplinaire, a aussi pour spécificité d'accompagner les personnes dans le contexte périnatal, notamment avec l'appui du binôme (sage-femme/travailleuse sociale) femmes-addiction, dispositif également porté par Solea.

Notre équipe étant mobile, nous pratiquons "l'aller vers" dans le cadre de la réduction des risques et des dommages, facilitant la rencontre, l'alliance et l'accompagnement de la personne à partir du modèle expérientiel.

7.9 MicroStructure Médicale en Addiction

Les MSMA permettent de répondre aux difficultés d'accès de soins des patients atteints d'addiction (avec ou sans produits), et de prise en charge de ce public par les professionnels de santé.

Ce projet est expérimenté dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale. Il a été construit sur la base d'un cahier des charges harmonisé (cinq régions participent à l'expérimentation), et d'un modèle économique élaboré autour d'un forfait patient qui comprend la rémunération des différents professionnels intervenant.

La Microstructure est composée d'un médecin généraliste, d'un psychologue et d'un travailleur social, tous travaillant sur des créneaux horaires définis, et sur un seul et même lieu d'exercice : les maisons de santé. Cette spécificité permet ainsi des consultations non stigmatisantes, et pluridisciplinaires, pour des patients présentant des situations parfois complexes.

La microstructure repose aussi sur une forte articulation avec les structures médicosociales spécialisées dans la prise en charge des addictions (CSAPA).

Sur le Doubs les maisons de santé ayant une microstructure addicto sont :

Maison de Santé Avicienne

40 Grande Rue, 25640 Rigney

03 81 86 12 77

Pôle de santé de Levier

9 Place de Verdun, 25270 Levier

03 81 49 50 31

Maison Isle Santé

54 Rue du Magny, 25250 L'Isle-sur-le-Doubs

03 67 47 10 55

7.10 SSR addictologie centre Marceau vocation régionale

Centre Marceau (SMR-A)

31 rue Marceau, 21000 Dijon

Tél. : 03 80 28 85 51

Fax : 03 80 70 14 81

cssr@renouveau-asso.fr

Patientèle âgée de 18 ans à 75 ans et plus.

Il accueille des hommes et des femmes en hospitalisation complète ou en hospitalisation de jour. Un sevrage (simple ou complexe) doit avoir été fait au préalable.

Ce service s'adresse à des patients présentant une addiction, principalement à l'alcool, mais également au tabac, au cannabis, aux médicaments... Des personnes sous traitement de substitution aux opiacés peuvent également être admises.

Nous proposons :

- Un programme thérapeutique de 9 semaines.
- Quatre semaines supplémentaires peuvent être proposées par le service au patient si le besoin s'en fait sentir.

Ce programme s'appuie sur des moyens pluridisciplinaires et des techniques diversifiées de prise en charge.

LES OBJECTIFS

Les objectifs du Centre Marceau sont ceux d'une démarche d'éducation thérapeutique qui vise à aider les patients à acquérir et maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec les conduites addictives, assimilées pour beaucoup à une maladie chronique.

La finalité des soins dispensés au Centre Marceau est l'amélioration de la santé du patient, de sa qualité de vie et de celle de ses proches.

Pour y parvenir, nous cherchons à aider le patient à acquérir et à maintenir des compétences d'auto-soins, mais également à acquérir ou à mobiliser des compétences d'adaptation psychosociale.

Nous proposons, dans la continuité des soins entrepris :

- Une mise à distance des produits pendant le séjour pour que le patient effectue un choix de vie éclairé quant à son mode de consommation (abstinence, réduction des consommations...) ;
- Un travail de compréhension de sa relation aux produits psychoactifs ;
- Un travail sur l'autonomie, la confiance en soi, l'estime de soi ;
- L'élaboration d'un projet de vie conforme à ses aspirations ;
- La mise en place ou le maintien d'un suivi avec les services médicaux, sociaux et associatifs à la fin de la prise en charge et la préparation à la sortie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Centre Marceau est agréé pour accueillir près de 30 patients, hommes ou femmes (en hospitalisation complète ou en hospitalisation à temps partiel de jour) avec prise en charge CMU ou sécurité sociale et complément mutuelle. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

7.11 Groupement Addiction Franche-Comté

Groupement Addictions Franche-Comté

Tel : 07 83 37 05 42

Site internet : www.groupement-addictions.fr

Nos actions de formations financées par l'ARS et accessibles à tous les professionnels, ont pour objectif principal de proposer à nos interlocuteurs le développement de leurs compétences se basant sur des clefs de compréhension des situations problématiques concernant les addictions, sur le recours à l'analyse des pratiques de terrain et le partage d'expériences.

Ces temps formels servent plusieurs desseins. D'une part, ils permettent aux participants d'accéder à des données objectives et actualisées dans le domaine des addictions. Ensuite, ces temps d'échanges sont mis à profit pour favoriser le questionnement de chacun sur ses propres représentations. Enfin, ils permettent de faciliter le repérage et l'orientation des personnes confrontées à une situation problématique.

Pour ce faire, nous avons érigé l'adaptabilité comme principe fondateur de nos interventions. Elles sont élaborées, dans leurs contenus et leurs modalités, en adéquation avec les besoins des différents publics, leurs attentes, leurs logiques, leurs missions et leurs réalités quotidiennes de terrain.

Ainsi, au-delà de ce que peut proposer notre catalogue de formations, nous sommes à même de coconstruire avec nos interlocuteurs des formations sur mesure. Par ailleurs, nos interventions peuvent être constitutives d'un dispositif institutionnel s'inscrivant dans une temporalité de plusieurs années. Cela permet un approfondissement graduel tant des phénomènes que des représentations de chacun.

La présente liste, vous est donnée à titre indicatif.

- LES BASES EN ADDICTOLOGIE
- PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS
- RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES
- DISPOSITIFS DE SOINS EN ADDICTOLOGIE
- MÉTHODES D'INTERVENTION EN ADDICTOLOGIE
- LES MÉDICAMENTS DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS
- SENSIBILISATION AU REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE
- MÉSUSAGES DES ÉCRANS

Chaque formation est pensée dans le cadre du développement des compétences des professionnels et d'en permettre la déclinaison dans les pratiques quotidiennes de terrain. Nos engagements :

- Placer les usagers au centre de nos actions ;
- Développer le maillage territorial en Franche-Comté ;
- Proposer une offre de formations au plus près des réalités professionnelles de terrain ;
- Mutualiser et interroger les pratiques.

Si vous souhaitez bénéficier de ces temps de formation, voici le contact sur le Doubs :

Morgane JACQUOT NOUREDDINE

Animation Territoriale Doubs & Haute Saône

animatrice@ga-fc.fr

7.12 Annuaire des ressources en addiction BFC

A toutes fins utiles, je me permets de vous relayer le dossier addictologie ci-dessous. Il y a plusieurs annuaires présentés sur la page ainsi qu'une présentation de l'ensemble des structures.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/offre-addictologie-en-bourgogne-franche-comte>

8. PARCOURS SOINS AMBULATOIRES

8.1 Service hospitalo universitaire de psychiatrie de l'adulte

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

- Urgences psychiatriques 24h/24
03 81 66 80 13, site Jean Minjoz
- Consultation de psychiatrie :
03 81 21 81 54, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, site Jean Minjoz
- Unités d'hospitalisation 24h/24, site Saint Jacques

Public

Activités de soins spécialisés en psychiatrie pour les sujets adultes souffrant de troubles psychiques.

Missions

Soins de proximité

Soins de référence et de recours

Enseignement - Recherche

Méthode et moyens d'intervention

Soins spécialisés en psychiatrie avec évaluation clinique, et proposition d'une stratégie thérapeutique individualisée tenant compte des facteurs biologiques, psychologiques et socio-environnementaux.

8.1.1 Des consultations de psychiatrie

Cette unité localisée sur le site Minjoz assure les consultations pour les patients du secteur du CHU et dans le cadre des missions supra sectorielles de recours du CHU.

Une infirmière clinicienne formée aux techniques de TCC assure les prises en charges spécifiques relevant de ces techniques.

Une consultation médicale avancée sur le site d'Ornans est assurée ½ journée tous les 15 jours.

8.1.2 Une unité de consultation de psychiatrie de liaison :

Elle intervient sur l'ensemble des services du CHRU. Ses locaux sont situés au niveau des consultations externes, à côté des urgences psychiatriques. Elle se compose de psychiatres et d'un interne et (en projet) de personnels paramédicaux. Sa mission est d'assurer des consultations de psychiatrie dans les services de soins généraux. Il peut s'agir d'évaluation d'un trouble psychiatrique, d'un avis thérapeutique ou d'une conduite à tenir.

8.1.3 Un centre d'activité thérapeutique à temps partiel

Accueillant des patients hospitalisés et en ambulatoire. Cette unité est localisée sur le site de Saint- Jacques

8.1.4 Une Plateforme de neuromodulation

Cette plateforme regroupe :

- Les activités thérapeutiques de stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) ;
- L'électro convulsivothérapie (ECT) ;
- La stimulation transcrânienne à courant continu (tDCS) ;
- Et à venir la stimulation du nerf vague (VNS).

Les indications actuelles : troubles de l'humeur, et à venir : schizophrénie, symptômes fonctionnels, syndromes douloureux chroniques, addictions.

8.1.5 Consultation spécialisée jeu et pathologie

Il s'agit d'une consultation ressource régionale pour les patients souffrant de problèmes de jeux d'argent et de hasard et pour les professionnels du soin. Cette consultation se déroule pour les patients dans l'unité d'addictologie le mercredi de 9h à 12h, niveau +1 du bâtiment gris. Contact sur demande avec les professionnels du soin.

8.1.6 Une unité d'exploration du sommeil

Les orientations de la plateforme d'exploration du sommeil concernent :

- Les **pathologies neurologiques** : maladies neurodégénératives, bilans des troubles cognitifs, parkinson, Mouvements Périodiques Nocturnes, RLS... ;
- Les **explorations pédiatriques** ;
- Les prises en charge des **pathologies du sommeil liées aux maladies psychiatriques**, pathologies du sommeil en rapport avec les troubles circadiens, SAOS complexes et SAOS pour les patients dont l'état ne permet pas de réaliser l'exploration en milieu ambulatoire ;
- Les **explorations de la vigilance et des troubles attentionnels** associés (LME, TME, ERP...) en cours de développement afin de répondre à la problématique de la médecine du travail, des patients souffrant de pathologies du sommeil ou poly médicamenteux par rapport à l'aptitude à la conduite automobile.

8.2 Structure soins ambulatoires Besançon CHN

8.2.1 CHN Hôpital de jour le Catalpa

Type de structure

Hôpital de jour du Pôle C de psychiatrie adulte du C.H. Novillars.

Hôpital de jour Conventionnel,

Hôpital de jour au Centre d'Accueil Post Urgence Prévention de la Crise.

Description et offre de soins

Hospitalisation à temps plein ou temps partiel sur des journées ou demi-journées.

Particularités et spécificités

Structure intersectorielle

Public accueilli

Tout public à partir de 18 ans.

Modalités de prise en charge

Sur prescription médicale par un médecin du CH Novillars, d'un autre établissement ou d'un psychiatre libéral.

Objectifs :

Pour l'hospitalisation de jour conventionnelle :

- Alternative à l'hospitalisation complète, prévention, thérapie et soutien en lien avec le médecin traitant ou étape transitoire au décours d'une longue hospitalisation.

Capacité

15 places hospitalisation conventionnelle

Adresse

41, Chemin des Montarmots

25000 Besançon

Tél. : 03.81.50.95.95

Fax : 03.81.47.16.79

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

8.2.2 Centre Médical Psychologique Point du Jour (CMP) CHN

Type de structure

Centre Médico Psychologique du Pôle C de psychiatrie adulte du C.H. Novillars

Description et offre de soins

Soins psychiatriques en ambulatoire : Prévention et post cure

Particularités et spécificités

Structure sectorielle

Public accueilli

Tout public adulte à partir de 18 ans sans limite supérieure d'âge.

Consultation spécifique + 65 ans

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous.

Objectifs

Consultations médicales

Entretiens psychothérapiques

Entretiens infirmiers et sociaux

Aide à la prise du traitement

Visites infirmières à domicile

Adresse

41 Chemin des Montarmots

25000 Besançon

Tél. : 03 81 25 43 34

Fax : 03.81.25.42.50

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Fermeture entre 12 h 30 et 13 h.

8.2.3 CATTP Espace Rencontre

Type de structure

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) du Pôle C de psychiatrie adulte du C.H. Novillars.

Description

Offre un lieu et un temps d'accueil pour des personnes souffrant de troubles psychiques et confrontées à un isolement affectif et social.

Modalités de prise en charge

Sur prescription médicale et après un entretien préliminaire avec la psychologue référente.

Activités proposées

Temps de partage (convivialité, loisirs, repas préparés en commun) et d'écoute en groupe.

Heures d'ouverture

Mardi 10 h - 14 h

Jeudi après midi

8.2.4 C.M.P. « Jules Verne » CHN

Type de structure

Le Centre Médico Psychologique du Pôle B de psychiatrie de l'adulte a pour vocation d'accueillir toute personne adulte désireuse d'entreprendre une démarche de soins.

Offre de soins

1. Soins psychiatriques en ambulatoire : prévention et post cure
2. Consultations médicales, psychologiques et entretiens infirmiers

Particularités et spécificités

Des programmes d'éducation thérapeutique et d'information sur les maladies mentales sont assurés.

Consultation spécifique + 65 ans

Modalités de prise en charge

Après un ou plusieurs entretiens réalisés par un infirmier, une prise en charge adaptée est proposée.

Objectifs

- Prévenir l'apparition de troubles psychiatriques par une écoute et un soutien, réguliers ;
- Traiter les affections psychiatriques ;
- Aider à l'observance médicamenteuse ;
- Accompagner après une hospitalisation.

Adresse :

CMP Jules Verne
2ème étage
2, Rue de l'industrie
25000 BESANÇON

Tél. : 03.81.40.38.00 Fax : 03.81.40.38.01

Heures d'ouverture :

Ouvert le **lundi de 9h à 19h et le mardi, mercredi, jeudi et le vendredi de 9h à 17h**. Fermeture entre 12h30 et 13h.

8.2.5 C.A.T.T.P. « Le Patio »

Type de structure

Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel du Pôle B.

Description et offre de soins

Le patio est un centre de soin psychique à temps partiel intersectoriel. Le soin repose sur :

1. Des entretiens psychologiques (admission, soutien, suivi thérapeutique avec la psychologue)
2. L'abord corporel en relaxation qui favorise la prise de conscience de soi, à travers le mouvement
3. L'atelier d'expression non verbale (modelage de l'argile, peinture, dessin) favorisant l'expression émotionnelle.

Particularités et spécificités

Propositions d'activités visant à favoriser l'expression du patient et la personnalisation des soins (travail de l'argile, écriture, peinture, cuisine ...)

Modalités de prise en charge

Il est recommandé que le premier contact soit le fruit d'une démarche personnelle. Un premier entretien d'orientation est fait par un(e) infirmier(e), puis un programme de soin individualisé sera si besoin élaboré avec la psychologue.

Objectifs

- Aider la personne qui traverse une période de crise.
- Aider à maintenir l'autonomie.
- Favoriser l'évolution des personnes et la guérison psychique.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 18h.

8.2.6 CMP Planoise CHN

Type de structure

Le Centre Médico Psychologique est un lieu de consultations et de soins sans hébergement pour adulte.

Offre de soins

Le CMP propose :

- Des entretiens auprès de médecins, de psychologues sur rendez-vous ;
- Des entretiens infirmiers avec ou sans rendez-vous et soins techniques sur place ou à domicile ;
- Des permanences assurées par les assistants sociaux.

Public accueilli

Le CMP s'adresse à toute personne souffrant de troubles psychologiques et psychiatriques (anxiété, dépression, angoisse) de troubles de la pensée (psychose), d'addictions (alcool, drogues, autres) ou encore traversant une crise personnelle ou familiale.

Consultation spécifique + 65 ans.

Modalités de prise en charge

Entretien d'évaluation et d'orientation par un infirmier qui oriente le patient vers un psychiatre ou un psychologue.

Objectifs

Travail de liaison, travail en réseau, réponse téléphonique assurée par les infirmiers.

- Accueillir, écouter, soutenir ;
- Intervenir si nécessaire au domicile pour des patients déjà suivis ou en collaboration avec l'équipe mobile de prévention précarité ;
- Accompagner dans certaines démarches ;
- Aider à conserver une autonomie et prévenir l'hospitalisation ;
- Initier ou favoriser l'accès aux soins ambulatoires.

Adresse : 5 rue Blaise Pascal 25000 BESANCON

Téléphone : 03.81.41.85.40 – fax : 03.81.41.85.52

Horaires d'ouverture

En continu de 8 h 55 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 05 du lundi au vendredi.

8.2.7 CATTP Planoise

Type de structure

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel attenant au CMP accueille, selon les modalités définies, toute personne majeure nécessitant des soins psychiques et/ou relationnels, sur des modalités de groupe.

Description de l'offre

- Suivi ambulatoire ;
- Groupes de parole ;
- Ateliers thérapeutiques et accompagnement divers ;
- Atelier Art Thérapie ;
- Atelier créatif ;
- Co construction participants/soignants d'activités (sorties, visites, confection de pâtisserie, petit jardinage...) ;
- Prévention et information en direction des patients et des différents partenaires.

Particularités et spécificités

Travail de liaison, travail en réseau. Réponse téléphonique assurée par les infirmiers.

Permanences infirmières assurées par demi-journée, le lundi matin, le mardi après-midi, le mercredi après-midi, le jeudi matin et après-midi.

Modalités de prise en charge

Les prises en charge se font sur prescription médicale.

Objectifs

Permettre aux personnes de rompre avec l'isolement et favoriser la relation à l'autre.

Adresse : 5 rue Blaise Pascal 25000 BESANCON

Téléphone : 03.81.41.85.44

8.3 Structures soins ambulatoires hors Besançon CHN

8.3.1 C.M.P. Valdahon

Type de structure

Le Centre Médico Psychologique du Pôle B de psychiatrie de l'adulte a pour vocation d'accueillir toute personne adulte désireuse d'entreprendre une démarche de soins.

Offre de soins

1. Soins psychiatriques en ambulatoire : prévention et post cure
2. Consultations médicales, psychologiques et entretiens infirmiers

Particularités et spécificités

L'accueil au CMP est assuré par un infirmier, y compris au téléphone. Des programmes d'éducation thérapeutique et d'information sur les maladies mentales sont assurés.

Public accueilli

Adultes

Modalités de prise en charge

Après un ou plusieurs entretiens réalisés par un infirmier, une prise en charge adaptée est proposée.

Objectifs

- Prévenir l'apparition de troubles psychiatriques par une écoute et un soutien, réguliers ;
- Traiter les affections psychiatriques ;
- Aider à l'observance médicamenteuse ;
- Accompagner après une hospitalisation.

Adresse

C.M.P.

Située dans la Maison des Services
5, Place du Général de Gaulle
25800 VALDAHON

Tél. : 03.81.40.38.00

Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h00

2 journées de consultations psychiatre par semaine

2,5 journées de consultations psychologues par semaine

3 journées de consultations infirmières par semaine

8.3.2 CMP Maîche

Type de structure

Le Centre Médico Psychologique du Pôle B de psychiatrie de l'adulte a pour vocation d'accueillir toute personne adulte désireuse d'entreprendre une démarche de soins.

Description et offre de soins

Soins psychiatriques en ambulatoire : prévention et postcure.
Consultations médicales, psychologiques et entretiens infirmiers.

Particularités et spécificités

L'accueil au CMP est assuré par un infirmier, y compris au téléphone.

Public accueilli

Adultes.

Modalités de prise en charge

Après un ou plusieurs entretiens réalisés par un infirmier, une prise en charge adaptée est proposée.

Objectifs

- Prévenir l'apparition de troubles psychiatriques par une écoute et un soutien, réguliers ;
- Traiter les affections psychiatriques ;
- Aider à l'observance médicamenteuse ;
- Accompagner après une hospitalisation.

Adresse

Maison de santé - 5, rue des Boutons d'Or - 25120 MAICHE
Tél. : Contacter le CMP Jules Verne : 03.81.40.38.00

Heures d'ouverture

1 journée de consultations psychiatres par semaine,
1 journée de consultations psychologues par semaine,
3 journées de consultations infirmières par semaine.

8.3.3 CMP Baumes les Dames

Type de structure

Centre Médico Psychologique du Pôle C de psychiatrie adulte du C.H. Novillars.

Description et offre de soins

Soins psychiatriques en ambulatoire : Prévention et post cure.

Particularités et spécificités

Structure sectorielle.

Public accueilli

Tout public adulte à partir de 18 ans sans limite d'âge.

Consultation spécifique + 65 ans

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous. Contactez le CMP le Point du jour au 03.81.25.43.34

Objectifs

Consultations médicales
Entretiens psychothérapiques
entretiens infirmiers
Visites infirmières à domicile

Adresse

2, Rue de Provence
25110 Baume les Dames

Prise de rendez-vous

Tél. : 03.81.25.43.34

Heures d'ouverture :

Consultations médicales, psychologiques et infirmières :

- le mardi après-midi de 14h à 17h

- le mercredi de 9h à 17h

- le vendredi de 9h à 17h

Soins infirmiers à domicile le mardi matin de 9h à 12h30

8.3.4 CMP Pont de Roide

Type de structure

Centre Médico Psychologique du Pôle C de psychiatrie adulte du CH de Novillars.

Description et offre de soins

Soins psychiatriques en ambulatoire : Prévention et postcure.

Particularités et spécificités

Structure sectorielle

Public accueilli

Tout public adulte à partir de 18 ans

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous. Contactez le CMP le Point du jour au 03.81.25.43.34

Objectifs

Consultations médicales
Entretiens psychothérapiques
Entretiens infirmiers
Visites infirmières à domicile

Adresse

Maison de Santé Rudipontaine
3A rue de la Résistance
25150 Pont de Roide

Heures d'ouverture

Consultations médicales, psychologiques, et infirmières :

- le lundi de 9h à 17h

- le mardi de 9h à 17h

- le vendredi de 9h à 17h

Possibilité de soins infirmiers à domicile les lundi et mardi

8.3.5 CMP Loue Lison

Type de structure

Centre Médico Psychologique du Pôle A de psychiatrie adulte du CH de Novillars.

Description et offre de soins

Soins psychiatriques en ambulatoire : Prévention et postcure.

Particularités et spécificités

Structure sectorielle

Public accueilli

Tout public adulte à partir de 18 ans, Les personnes adultes qui souffrent de troubles psychiques, psychologiques, d'addiction ou qui traversent une crise personnelle ou familiale.

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous. Contactez le CMP de Planoise au Tél. 03-81-41-85-40 ou Fax 03-81-41-85-52 ou
Mail : secretariat.cmp-planoise@ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture à Quingey

21 rue de Busy

25 440 QUINGEY

LUNDI : 9H30-16H30 sur RDV

MERCREDI : 9H30-16H30 sur RDV

VENDREDI : 9H30-16H30 sur RDV

Missions

En tant qu'établissement public, le CMP est un lieu de consultations, de visites à domicile, de soins sans hébergement.

L'offre de soins

Le centre propose des entretiens auprès de médecins, de psychologues, d'infirmiers et des soins techniques sur rendez-vous.

8.4 Structure soins ambulatoires Haut Doubs CHI HC

8.4.1 Hôpital de Jour de Pontarlier

Adresse

HJ de Pontarlier
Rue du 3ème R.T.A. - 25300 Pontarlier

Tél. : 03.81.38.64.43 (secrétariat) Fax : 03.81.38.64.00 / **Courriel** : hjpsy@chi-hc.fr

Heures d'ouverture : de 08h45 à 16h15 (du lundi au vendredi). Fermé entre 12h00 et 13h.

Type de structure

- L'Hôpital de Jour est une unité d'hospitalisation de journée (09h/16h) d'une capacité de 10 places, situé au sein du Grandvallier.

Composition de l'équipe soignante

- Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, cadre de santé, psychologue, infirmiers, aides-soignants, assistante sociale et secrétaire médicale.

Objectifs de la structure

- Prévenir, diagnostiquer et prendre soin de toute personne souffrant de troubles psychiques, en dehors du cadre de l'hospitalisation à temps complet.
- Prévenir de nouvelles hospitalisations à temps complet.
- Prendre le relais d'une hospitalisation et faciliter la réinsertion de la personne dans son environnement habituel.

Population cible

- Hommes et femmes de plus de 16 ans et 3 mois, originaires du secteur de psychiatrie du Haut-Doubs, qui souffrent de troubles psychiatriques.

Particularités et spécificités

- 3 Programmes d'éducation thérapeutique (jeunes patients psychotiques, patients bipolaires et patients souffrant de troubles de l'humeur).
- Présence d'un Club Thérapeutique : soignants et soignés se réunissent une fois par semaine pour accueillir les nouveaux patients, travailler l'ambiance institutionnelle, se mobiliser autour de projets d'activités, gérer le budget du Club...

Modalités de prise en charge

- Accueil des patients en journée (09h00/16h00) en continu ou en séquentiel du lundi au vendredi.
- Prise en charge groupale autour d'activités thérapeutiques.
- Temps de répit et de retour à soi.

8.4.2 C.M.P - C.A.T.T.P. de Pontarlier

Adresse

CMP-CATTP de Pontarlier
Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté
2 Faubourg Saint-Etienne - 25300 Pontarlier

Tél. : 03.81.38.58.78 (secrétariat) **Fax :** 03.81.38.67.41

Courriel : cmpcattp@chi-hc.fr

Heures d'ouverture : de 09h00 à 17h00 (du lundi au vendredi). Fermé entre 12h00 et 13h.

Type de structure

Le Centre Médico-Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à temps Partiel, est une unité de soins ambulatoires. Le CMP est le pivot de l'organisation des soins psychiatriques du secteur, en amont (par des actions de prévention, de diagnostic et d'orientation) et en aval de la prise en charge hospitalière (par des actions de suivi ambulatoire). Il coordonne ces soins avec les différents partenaires des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qui interviennent dans la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques.

Composition de l'équipe soignante

- Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, cadre de santé, psychologues, infirmiers, accompagnant éducatif et social, assistante sociale et secrétaire médicale.

Objectifs de la structure

- Assurer un cadre de soins de proximité ouvert à tous ceux qui en ont besoin.
- Maintenir les personnes dans leur tissu social par la prévention de l'hospitalisation en proposant un espace d'écoute de la parole et d'expression de la souffrance.
- Favoriser toutes les aides possibles dans la résolution de problèmes psychologiques ou sociaux.
- Favoriser le dépistage précoce des troubles psychiatriques et psychologiques.
- Permettre le suivi médical d'un patient qui n'est plus hospitalisé, suivre l'évolution de ses troubles et réajuster son traitement si besoin.

Population cible

- Hommes et femmes de plus de 16 ans et 3 mois, originaires du secteur de psychiatrie du Haut-Doubs, qui souffrent de troubles psychiatriques.

Offre de soins

- Consultations avec des médecins psychiatres
- Entretiens avec des psychologues ou des infirmiers
- Aide à la préparation des traitements et dispensation des traitements
- Visites à domicile
- Activités thérapeutiques dans le cadre de prises en charges groupales

Particularités et spécificités

- Un restaurant thérapeutique (encadrement de 6 patients par un binôme IDE/AMP) propose 12 couverts les mardis et mercredis midi.
- Présence d'un Club Thérapeutique : soignants et soignés se réunissent une fois par semaine pour accueillir les nouveaux patients, travailler l'ambiance institutionnelle, se mobiliser autour de projets d'activités, gérer le budget du Club...

Modalités de prise en charge

- Après un entretien d'accueil et d'évaluation auprès d'une infirmière, une prise en charge adaptée est proposée à la personne.

8.4.3 C.M.P - Hôpital de Jour de Morteau

Adresse

CMP-HJ de Morteau
8 Rue du Collège - 25500 Morteau

Tél. : 03.81.67.97.00 (secrétariat) Fax : 03.81.67.97.09 / Courriel : cmphj@chi-hc.fr

Heures d'ouverture : de 09h00 à 17h00 (du lundi au vendredi). Fermé entre 12h00 et 13h.

Type de structure

Le Centre Médico-Psychologique est une unité de soins ambulatoires. C'est le pivot de l'organisation des soins psychiatriques du secteur, en amont (par des actions de prévention, de diagnostic et d'orientation) et en aval de la prise en charge hospitalière (par des actions de suivi ambulatoire). Il coordonne ces soins avec les différents partenaires des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qui interviennent dans la prise en charge des patients.

L'Hôpital de Jour est une unité d'hospitalisation de journée (09h/16h) d'une capacité de 10 places.

Composition de l'équipe soignante

- Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychologues, infirmiers, assistante sociale et secrétaire médicale.

Objectifs de la structure « CMP »

- Assurer un cadre de soins de proximité ouvert à tous ceux qui en ont besoin.
- Maintenir les personnes dans leur tissu social par la prévention de l'hospitalisation en proposant un espace d'écoute de la parole et d'expression de la souffrance.
- Favoriser toutes les aides possibles dans la résolution de problèmes psychologiques ou sociaux.
- Favoriser le dépistage précoce des troubles psychiatriques et psychologiques.
- Permettre le suivi médical d'un patient qui n'est plus hospitalisé, suivre l'évolution de ses troubles et réajuster son traitement si besoin.

Objectifs de la structure « HJ »

- Prévenir, diagnostiquer et prendre soin de toute personne souffrant de troubles psychiques, en dehors du cadre de l'hospitalisation à temps complet.
- Prévenir de nouvelles hospitalisations à temps complet.
- Prendre le relais d'une hospitalisation à temps complet et faciliter la réinsertion de la personne.

Population cible

- Hommes et femmes de plus de 16 ans et 3 mois, originaires du secteur de psychiatrie du Haut-Doubs, qui souffrent de troubles psychiatriques.

Offre de soins

- Consultations avec des médecins psychiatres
- Entretiens avec des psychologues ou des infirmiers
- Dispensation des traitements (sous forme orale ou injectable)
- Aide à la préparation des traitements
- Visites à domicile
- Accueil de journée et activités thérapeutiques

Modalités de prise en charge et particularités

- Après un entretien d'accueil et d'évaluation auprès d'une infirmière, une prise en charge adaptée est proposée à la personne.
- Présence d'un Club Thérapeutique : soignants et soignés se réunissent une fois par semaine pour accueillir les nouveaux patients, travailler l'ambiance institutionnelle, se mobiliser autour de projets d'activités, gérer le budget du Club...

9. PARCOURS PRECARITE

9.1 Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP)

Type de structure

Il s'agit d'une Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, telle que définie par la circulaire du 23 novembre 2005, à laquelle nous avons associé une mission "Prévention". Cette Unité Fonctionnelle intersectorielle est rattachée au pôle B de Psychiatrie de l'Adulte du CH de Novillars.

Description et offre de soins

Intervention auprès de patients en situation de grande précarité, en rupture de soins, ou refusant de consulter pour une affection psychiatrique.

Intervention en binôme : médecin psychiatre-infirmier ou deux IDE. Mobilisation sur le lieu de vie ou le lieu de socialisation du patient. Zone d'intervention : Equipe intersectorielle intervenant sur la grande couronne de Besançon, le Doubs Central, le premier plateau, la vallée de la Loue.

Public accueilli

Tout patient adulte à partir de 18 ans sans limite supérieure d'âge.

Modalités de prise en charge

L'EMPP n'est pas un service d'urgence mais assure des soins post urgence avec des évaluations de besoins de soins dans un délais d'une à deux semaines.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la Prévention : Evaluation en une ou plusieurs interventions d'une situation ou d'un état psychique après signalement par un tiers (toute personne prenant intérêt pour une personne) avant orientation vers le soin. Les interventions sont programmées.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la Précarité : Accompagnement des personnes sans domicile suivies par le SAAS ou prises en charge en hébergement d'urgence à l'Agora ou aux Glacis. Rencontres à la demande si disponibilité de l'équipe au SAAS et organisation de rendez-vous. Présence d'un médecin sur le site du SAAS, 3 demi-journées par semaine.

Travail en lien avec les partenaires du réseau de la précarité et de la prévention : 115, La Boutique (Accueil de jour, passage au quotidien), les Glacis (accueil de nuit), AGORA (2 permanences par semaine), LHSS, Médecin du monde, CLAT, ASSOCIATION ADDICTION FRANCE, SOLEA, CDAG, CMS...

Modalités pour l'action de soin en lien avec le public migrant

Pour répondre aux besoins de soins des publics vulnérables et particulièrement migrants, l'EMPP assure désormais des consultations avancées au sein des CADA et PRADA du Grand Besançon (consultation médicale, infirmière et psychologue). En lien avec les politiques de ville, le psychologue de l'EMPP accompagne également une file active de 20 patients ayant obtenu le statut de réfugiés et en difficulté d'intégration en lien avec leurs parcours migratoires.

Objectifs

- Favoriser l'accès aux soins psychiques des personnes les plus démunies vers le dispositif de droit commun ;
- Etablir un premier contact avec le soin ;
- Prévenir des situations de crises liées à une affection psychiatrique ;
- Travailler un accompagnement d'un public non-demandeur de soins ;
- Sensibiliser les différents partenaires au repérage précoce des troubles psychiques ;
- Définir les interventions avec les partenaires.

Deux localisations :

Adresse principale et postale

Equipe Mobile Prévention Précarité
Espace Jules Verne - 2ème étage
2, Rue de l'Industrie, 25000 Besançon

Adresse secondaire pour l'activité Précarité :

Equipe Mobile Prévention Précarité
Antenne du SAAS
10, rue Champrond, 25000 Besançon
Tel. 03 81 40 38 05
Mail : infirmiers.empp@ch-novillars.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

9.2 Un chez soi d'abord Besançon

Groupeement de coopération sociale et médico-sociale

(CHS Novillars, ADDSEA, Association Julienne Javel, Soliha AIS, CCAS de Besançon)

7-9 rue Picasso 25000 BESANCON (siège)

12 rue Champrond 25 000 BESANCON (locaux)

Tél : 03 39 25 04 89

Mail : equipe.unchezsoi@besancon.fr

Site Internet : unchezsoi-besancon.fr

Pas d'ouverture au public mais fonctionnement en journée de 9h à 17h tous les jours, permanence téléphonique d'urgence 24h/ 24.

En 2021 le dispositif est passé à 55 places et accueille des demandes de personnes du département acceptant d'être logées au sein de Besançon. **Projet de 6 places supplémentaires pour des jeunes entre 18 et 25 ans pour 2024.**

Missions

Proposer un logement choisi dans le diffus à toute personne, en situation régulière, durablement sans logement ou hébergement, souffrant de troubles psychiques sévères et ayant des besoins sociaux élevés. Les personnes accompagnées, au nombre de 20 durant l'expérimentation et de 55 à compter de 2021, bénéficient d'un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire (composée de soignants dont infirmiers et psychiatre, travailleurs sociaux dont spécialisé en accompagnement au logement ou en addictologie, de médiateurs de santé pair...). Cet accompagnement intervient au minimum une fois par semaine et autant que de besoin, par un binôme de professionnels, au domicile mais aussi dans tout lieu choisi (square, café, etc.).

Méthode et moyens d'intervention

8 principes (émanant du cahier des charges national des un chez soi d'abord) guident l'action de l'équipe au quotidien :

- Le logement est un droit fondamental (le dispositif un chez soi d'abord fait partie du dispositif plus large un logement d'abord, posant le logement comme indispensable à tout accompagnement) ;
- Son accès est inconditionnel, sans condition préalable d'abstinence ou de suivi thérapeutique) ;
- Respect de la temporalité de l'agenda sous le principe d'un rendez-vous minimum par semaine ;
- Accompagnement en milieu ordinaire (autant que de besoin dans le cadre de l'accès aux droits et soins efficaces, ainsi qu'à la citoyenneté) ;
- Engagement intensif (accompagnement inconditionnel) ;
- Séparation des services logement et accompagnement (garantit la poursuite de l'accompagnement sans condition) ;
- Un cadre : le rétablissement (vivre une vie satisfaisante et utile malgré les limitations imposées par la maladie) ;
- Approche de la réduction des risques et des dommages.

Procédure et critères d'admission

Voir notre site : unchezsoi-besancon.fr,

<https://unchezsoi-besancon.fr/contactus> pour le formulaire d'orientation

8 critères d'admission :

- Souhaiter être intégré dans le dispositif et accepter de rencontrer l'équipe une fois par semaine ;
- Déclarer désirer un logement ;
- Etre âgé de 18 ans ou plus ;
- Etre en situation régulière ;
- Etre en situation d'itinérance absolue ou en logement précaire ;
- Relever (ou pouvant relever) d'un régime de protection sociale ;
- Relever (ou pouvant relever) de ressources stables ;
- Avoir un document médical notifiant l'existence d'une pathologie mentale sévère.

3 équipes d'orientation à contacter :

- EMPP 2 rue de l'industrie 25000 BESANCON tél : 03 81 40 38 00
- SOLEA 2 place Payot 25000 BESANCON tél : 03 81 83 03 32
- SPIP 48 avenue Clémenceau 25000 BESANCON tél : 03 81 47 12 10

Un dossier à télécharger, à compléter d'un certificat médical et de la grille MCAS (échelle de capacité).

Une commission par mois hors juillet / août avec en moyenne 3 à 4 places par mois, jusqu'au 55 places pour 2021.

9.3 Mission tranquillité publique

Organisme de rattachement

Ville de Besançon

Coordonnées

2 D rue Mégévand - 25034 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 82 34 - Fax 03 81 61 50 99

Courriel : tranquillite-publique@besancon.fr

Site internet : www.besancon.fr - rubrique Prévention - Sécurité

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Public

Tout public.

Missions

- Accueillir les Bisontins ayant une demande de tranquillité publique et coordonner les réponses entre les différents services de la Ville ;
- Réaliser et diffuser le diagnostic partagé en matière de tranquillité et de sécurité publiques ;
- Coordonner et mobiliser le réseau (municipal, institutionnel et associatif) ainsi que les partenaires signataires du contrat local de prévention et de sécurité, afin de concourir à la mise en œuvre de la politique municipale de prévention de la délinquance.

Méthode et moyens d'intervention

Accueil physique et téléphonique.

Plan d'actions du contrat local de prévention et de sécurité - élaboration de la prochaine stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Animation de différents groupes de travail (correspondants de sécurité, cellule de veille de proximité).

Commentaires

La mission Tranquillité publique peut assurer le lien entre le réseau de l'Atelier Santé mentale et le réseau du CLPS (Police nationale, Parquet, Police municipale, bailleurs, GINKO, Prévention spécialisée, AAVI...).

9.4 Service de prévention spécialisé

Organisme de rattachement ADDSEA

Coordonnées

11 rue Grosjean - 25000 Besançon

Tél. 03 81 80 74 00 - Fax 03 81 80 74 20

Courriel : sps@addsea.fr

Site internet : www.addsea.fr

Public

Jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation.

Missions

Permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social.

Méthode et moyens d'intervention

Présence sur un territoire

- Travail de rue
- Respect de l'anonymat et secret professionnel
- Libre adhésion
- Partenariat

Commentaires

L'action d'éducation spécialisée est placée sous l'autorité des Départements dans le cadre de leurs missions d'Aide sociale à l'enfance (ASE).

9.5 La Buanderie de St Ferjeux

Organisme de rattachement

La boutique de Jeanne Antide

Coordonnées

1B rue de la Pelouse - 25000 Besançon

Tél. 03 81 80 78 71

Courriel : labuanderie25@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche de 8h15 à 13h30 (accueil de jour / restauration sociale).

Public

Familles avec enfants orientées par le 115 via l'abri de nuit St-Jacques.

Missions

Accueil, écoute, orientation

Réponses aux besoins élémentaires (hygiène, santé, alimentation)

Méthode et moyens d'intervention

Accueil spécifique adapté à un public avec enfants (migrants)

- Travail en lien avec les différents partenaires
- Évaluation des situations

Procédure et critères d'admission

Orientation via le 115 et l'abri de nuit St-Jacques.

9.6 Association Travail et vie

Coordonnées

8 rue Montrieux – 25300 Pontarlier

Tél. 03 81 39 30 45

Courriel : contact@travailletvie.fr

Public

Les plus démunis, public adulte.

Missions

- Restauration sociale ;
- Douche et laverie ;
- Accès internet et téléphone ;
- Aide administrative, recherche emploi, logement ;
- Bagagerie ;
- Espace repos ;
- Service sécurisation documents privés ;
- Dressing solidaire ;
- Permanences Santé hebdomadaire et addiction ;
- Atelier de socialisation et réinsertion.

Procédure et critères d'admission.

Passer la porte.

10. PARCOURS SPECIALISE

10.1 Médecine légale, victimologie

Organisme de rattachement : CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 83 95 - Fax 03 81 21 84 95

Site internet : www.chu-besancon.fr

Expertises et avis médico-légaux pour la pédopsychiatrie.

10.2 Consultation transculturelle CHN

Coordonnées

Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 - Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Consultation d'ethnopsychiatrie du Pôle C de psychiatrie adulte du C.H. Novillars

Description et offre de soins

Travail d'écoute, d'analyse et d'entretien

Particularités et spécificités

Unique dans la région

Public accueilli

La consultation s'adresse à toute personne, famille, adulte, adolescent et/ou enfant souffrant de troubles ayant trait de près ou de loin à une situation de migration et d'acculturation, de problèmes de filiation, adoption, mal être faisant référence à un autre système culturel.

Modalités de prise en charge

Sur rendez-vous.

Adresse

CMP du Point du jour

41 Chemin des Montarmots

25000 BESANCON

Tél. : 03.81.25.43.34

10.3 France victimes 25 Besançon

Coordonnées

1 Ter rue Victor Delavelle 25000 Besançon

Contacts

Tél : 03 81 83 03 19

Fax : 03 81 83 03 20

Site internet : info@aavi25.org

Horaires : Lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00

Missions

Aide, accompagnement et informations des victimes d'infractions pénales.

Public concerné

Tout public victimes d'infractions.

Zone d'intervention

Département du Doubs et région Franche-Comté

Modalités d'entrée

Accès direct, gratuit, anonyme et confidentiel.

10.4 Maison de Santé Simone Veil de Pontarlier antenne de victimologie intra-familiales

Coordonnées

Maison de Santé Simone Veil
52 Rue de Besançon, 25300 Pontarlier

Tél : 03 81 39 11 73

Missions

Les violences intra-familiales nécessitent une prise en charge globale. La maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Simone Veil, située à Pontarlier (Doubs, 25), propose un suivi innovant mettant en lien les professionnels de santé, de santé mentale, du social, les forces de l'ordre et les associations déjà investies dans cette thématique, avec le soutien de l'ARS Bourgogne Franche-Comté, créant ainsi un maillage territorial.

10.5 Toutes des déesses

Coordonnées

Confidentiel, vallée de la Loue

Contacts

Tél : 07 67 49 76 67

contact : touteslesdeesse.eirene@gmail.fr

Missions

L'objet de l'association est d'apporter un soutien, une aide à toutes les femmes victimes de violences physiques ou morales. Il s'agit de les écouter, les accueillir, leur apporter du réconfort, mais aussi de les accompagner dans différents services publics ou privés (Restos du cœur, tribunal, etc.) et de leur apporter un soutien logistique.

Public concerné

Tout femmes avec ou sans enfants victimes de violence

Zone d'intervention

Vallée de la Loue

Modalités d'entrée

Accès direct, gratuit, anonyme et confidentiel.

10.6 Centre d'information sur les droits des femmes et des familles CIDFF

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est membre du réseau national des CIDFF et est une association agréée par l'Etat pour l'accès aux droits. Nous sommes aussi spécialisés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences et à ce titre en cours d'agrément comme association spécifique d'aide aux victimes de violences conjugales auprès du ministère de la Justice.

Les entretiens d'information juridique

- 4 juristes qualifiées et spécialisées répondent au public et accompagnent des femmes sur 23 lieux de permanence physique dans le Doubs et 2 CHRS.

Ces entretiens d'information juridique sont **gratuits, confidentiels et anonymes**. Voir notre plaquette ci-jointe.

- Pour prendre rendez-vous, un seul numéro : 03 81 25 66 69

Formation des professionnel-le-s

- Le CIDFF est certifié Qualiopi par le Ministère du travail concernant des actions de formation.
- Notre équipe est spécifiquement formée pour animer des **formations juridiques** (droit du travail, droit des étrangers, droit des enfants, droit de la famille, fin de vie et décès d'un proche...) et des **formations interdisciplinaires pour les professionnel-le-s concernant l'accueil, le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences**. Tous les ans le CIDFF organise des formations au repérage des violences à destination des soignants et personnels médicaux du CHRU de Besançon. Des **formations concernant les violences sexistes et sexuelles** sont également proposées dans différents domaines.

Prévention et sensibilisation

- Des actions de sensibilisation du grand public à l'**égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences intra-familiales** sont menées régulièrement dans différents lieux.
- Des interventions scolaires pour **éduquer à la lutte contre les stéréotypes de genre et prévenir les violences de couple** sont réalisées à la demande dans de nombreux établissements, à partir des CE2 et jusqu'aux classes terminales.

Différents projets sont en cours avec nos partenaires institutionnels

- La création d'une maison des femmes départementale en collaboration avec Solidarité Femmes ;
- La signature d'un protocole de mise en pratique de l'ordonnance de protection avec la justice et l'Etat ;
- Une action contre le harcèlement de rue à Besançon : Où est Angela ? avec la Ville de Besançon.

10.7 Fiche réflexe violence



FICHE-RÉFLEXE À DESTINATION DES PROFESSIONNEL(LE)S

Et si la femme que vous accueillez était victime de violences ?

FORMES DE VIOLENCES



QUELLE POSTURE ADOPTER ?

- L'agresseur :
- l'humilie ;
 - lui fait peur ;
 - la dévalorise ;
 - l'isole ;
 - la culpabilise ;
 - la fait taire.
- À l'inverse, le ou la professionnel(le) :
- l'écoute avec attention, respect et bienveillance ;
 - parle d'un ton calme avec empathie ;
 - se montre disponible et crée un climat de confidentialité ; ne banalise, ne minimise pas les faits ;
 - l'aide à identifier les soutiens ou relais possibles dans son entourage ;
 - la déculpabilise en lui signifiant qu'aucune attitude de sa part ne justifie une agression ; rappelle que les actes et les faits relatés sont punis par la loi ; évalue le danger et prévoit un scénario de protection si besoin.

Dans tous les cas, respectez le rythme et les décisions de la victime.

QUELLES MESURES DE PROTECTION ?

- le **téléphone grave danger** (TGD) est attribué par la Justice et permet d'alerter les forces de l'ordre en cas de menace par le conjoint ou l'ex-conjoint
- l'**ordonnance de protection** peut être délivrée par la Justice et peut interdire au conjoint ou ex-conjoint d'approcher la victime ou de détenir une arme, attribuer le logement le logement ou confier la garde des enfants à la victime. Cette mesure peut être demandée en dehors de toute plainte

Renseignements auprès des services judiciaires ou des associations spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement ou l'hébergement des victimes



GUIDE DÉPARTEMENTAL DU DOUBS

Vous venez de subir des violences de votre conjoint, ex-conjoint, concubin, ex-concubin, partenaires de PACS ou ex.

> **C'est une infraction pénale !**

- **Vous vous rendez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.**
 - > Commissariat Besançon - 2, avenue de la Gare d'Eau 17 ou 112
 - > Commissariat Pontarlier - 16, rocade G. Pompidou 17 ou 112
 - > Commissariat Montbéliard - avenue De Lattre de Tassigny 17 ou 112
 - > Gendarmerie: 17 ou 112 ou 114 pour les personnes sourdes ou muettes

- **Vous êtes blessé-e, vous devez vous soigner. Vous ferez constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques.**
 - > Hôpital (CHRU) de Besançon - 3, bd Fleming 03 81 66 81 66
 - > Hôpital de Pontarlier - 2, fbg Saint-Etienne 03 81 38 54 54
 - > Hôpital Nord Franche-Comté - 100 route de Moval 03 84 98 20 20
 - > Trévenans 03 84 98 22 59
 - > Services des urgences 03 84 98 22 59
 - > Urgences SAMU 15

- **Vous voulez faire constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques.**
 - > Service de médecine légale et victimologie - Hôpital St Jacques 03 81 21 83 95
 - > Auprès d'un médecin

- **Vous décidez de rester dans le logement du couple.**
Vous pouvez demander l'éviction du conjoint violent, en saisissant le juge aux affaires familiales.
 - > TJ de Besançon - 1, rue Mégevand 03 81 65 13 00
 - > TJ de Montbéliard - Rue Mozart 03 81 90 70 00
 - > Ordre des avocats de Besançon - 1, rue Megevand 03 81 81 44 50
 - > Ordre des avocats de Montbéliard - rue Mozart 03 81 98 17 22

- **Vous décidez de quitter le logement de la famille, vous n'avez pas d'autres possibilités de logement: appelez le 115 jour et nuit 7 j / 7**

- **Vous avez un emploi et devez le quitter parce que vous déménagez pour fuir, vous pouvez vous inscrire à l'agence locale de l'emploi, en qualité de demandeuse d'emploi indemnisée.**
 - > Pôle Emploi 25 3949

- **Vous pouvez contacter la CPAM pour solliciter un dossier individuel et le rattachement de vos enfants.**
 - > médiation.cpam-doubs@assurance-maladie.fr 03 81 99 12 33

- **Vous êtes sans ressources.**
Vous avez des droits, adressez-vous à :
 - C.A.F. Besançon ou Montbéliard - service social 03 81 47 57 31
 - Conseil Départemental - Centre médico-social ou Mairie de la commune - CCAS

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
Au travail, à la maison, dans l'espace public...

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**



STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser

FICHE RÉFLEXE POUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE DOUBS

La loi interdit et punit les violences...
Vous avez des droits!
Le droit de partir, de travailler, d'avoir un compte bancaire...

*Le 3919 sera accessible 7 jours / 7 et 24h / 24 dès le 31/08/2021
Signalement sur arreteonslesviolences.gouv.fr



AUTRES ADRESSES UTILES

ASSOCIATION SOLIDARITÉ FEMMES 25
Accueil/écoute/hébergement - 15, rue des Roses - 25000 Besançon - 03 81 81 03 90
Accueil et permanences téléphoniques de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (sauf mardi et jeudi matin)
Permanences mensuelles sur rendez-vous à Pontarlier, Valdahon, Baume-les-Dames, Morteau et au CHU de Besançon tous les mercredis après-midi.
www.solidaritefemmes25.org

ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
Accueil / écoute / hébergement - 15, rue des Roses - 25000 Besançon - 03 81 81 03 90
Accueil des femmes sans rendez-vous, seules ou avec leurs enfants, le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h30 à 17h.

ASSOCIATION SOLIDARITÉ FEMMES 90
Permanences sur le Pays de Montbéliard (Montbéliard, Audincourt, Héricourt, Valentigney et L'Isle-sur-le-Doubs) - 1 fois par mois sur rendez-vous - 03 84 28 99 09

ADDSEA LE ROSEAU
Accueil/hébergement/logement
4, rue Bertrand Russel - 25000 Besançon - 03 70 11 80 63 - aliab@addsea.fr
www.addsea.fr

CIDFF 25 (Information sur les droits des femmes et les familles)
Espace Simone de Beauvoir - 14, rue Violet - 25000 Besançon - 03 81 25 66 69
Sur rendez-vous à Besançon ou dans l'une des 23 permanences dans le département.

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES - FRANCE VICTIMES
AAVI de Besançon - 1 ter, rue Delavelle - 25000 Besançon - 03 81 83 03 19
aavibesanon@wanadoo.fr

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES - France Victimes Nord Franche-Comté
3 Avenue Léon Blum (Batiment Sécurité sociale) - 25200 MONTBELIARD - 09 70 19 52 52
contact@france-victimes-nfc.fr

ASSOCIATION DE FEMME VICTIMES «TOUTES DES DEESSES»
écoute et soutien - Maisons des Services - rue Saint Laurent - 25290 ORNANS
07 67 49 76 67

ASSOCIATION MOUVEMENT DU NID
Accompagner, sensibiliser, prévenir la prostitution - Délégation du Doubs - 2 rue de la bibliothèque - Besançon - 03 81 83 02 03

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ / DDETSPP 25
5 Voie Gisèle HALIMI - BP 91 705 - 25043 BESANCON CEDEX - 03 39 59 57 07
melanie.geoffroy@doubs.gouv.fr

10.8 **EMILAH : Equipe Mobile Intersectorielle de Liaison pour Adulte Handicapé**

Coordonnées

Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 demandé l'unité CALYPSO

Contact infirmier : 06 74 08 14 64 et 06 02 02 04 25

Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Mission

Dispositif mobile de liaison dont l'objectif est de favoriser la continuité des parcours de vie des personnes adultes handicapées résidant en établissement médico-sociaux et souffrant de troubles psychiques.

Le rôle de recours et d'expertise de l'EMILAH auprès des structures partenaires s'appuie sur sa capacité à :

- Accompagner les patients et les équipes en difficultés au sein de leur structure d'hébergement ;
- Evaluer, soutenir et prévenir des situations à risques sur la base d'une coordination sanitaire et médico-sociale. (CMP de secteur, hospitalisation de jour, séjour de rupture en hospitalisation complète...)

Elle n'a pas pour mission d'assurer un suivi psychiatrique individuel.

Public concerné

Adultes en structure ESMS (hors EHPAD)

Zone d'intervention

L'ensemble du territoire du Doubs, secteurs CHN et CHU

Modalités d'entrée :

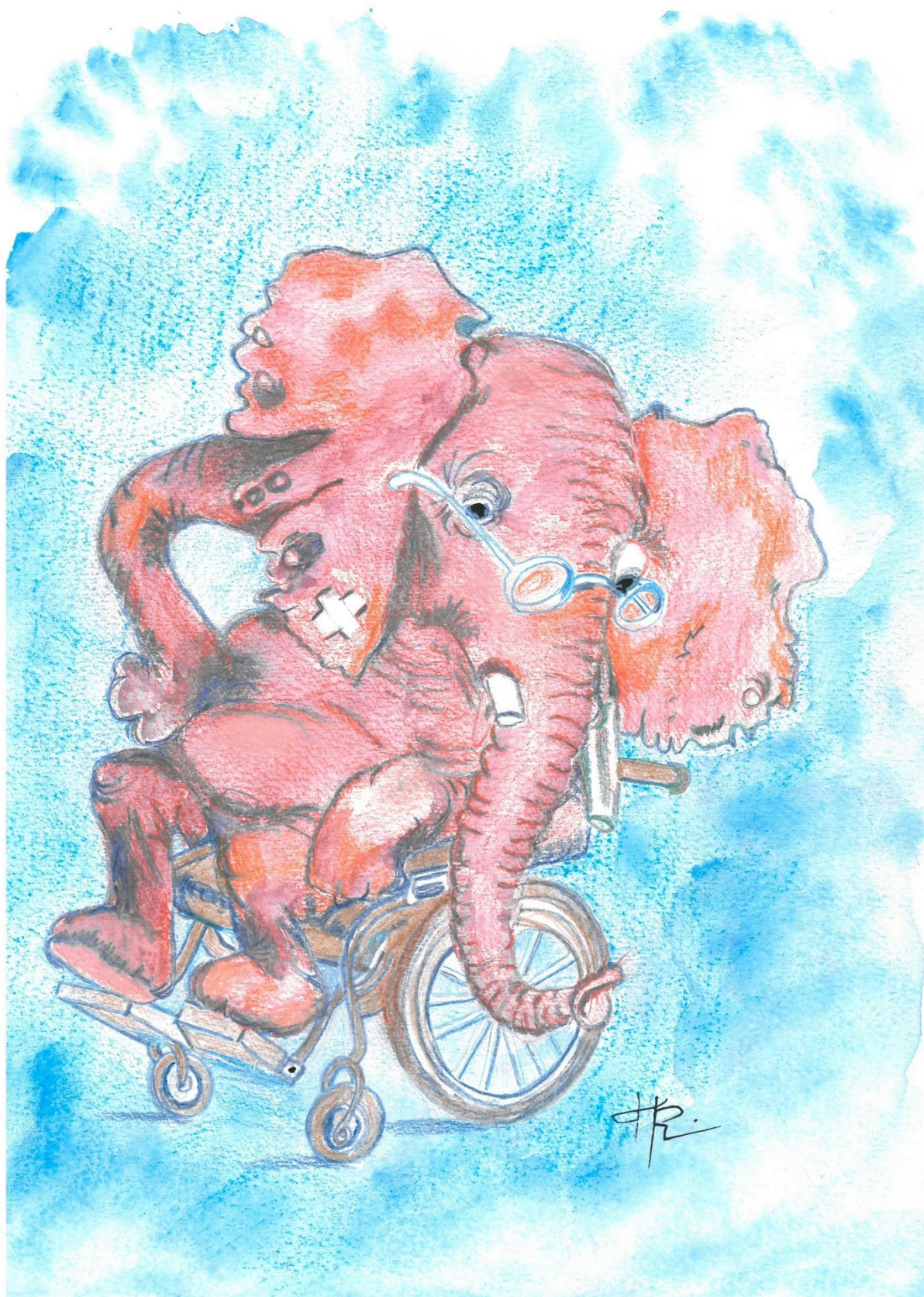
L'EMILAH intervient sur demande des professionnels concernant des situations individuelles pour des personnes souffrant de troubles psychiques venant du secteur médico-social ou allant d'un lieu d'hospitalisation vers un lieu de vie.

Voir également parcours d'hébergement CHRS, lits halte soins santé et la partie parcours de rétablissement via les centres de jours (boutique De Jeanne Antide...)

Voir également pour la spécificité autisme : centre ressource autisme et équipe mobile autisme (présenté déjà dans la partie enfant et en synthèse de dispositif mobile).

11. PARCOURS PERSONNES AGEES

œuvre réalisée pour le guide par un patient du pôle personnes âgées du CHN



11.1 Service hospitalo-universitaire de psychiatrie personnes âgées

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

Urgences psychiatriques 24h/24 :

03 81 66 80 13, site Jean Minjoz

• Consultation de psychiatrie :

03 81 21 81 54, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, site Jean Minjoz

• Unités d'hospitalisation 24h/24, site Saint Jacques

Public

Activités de soins spécialisés en psychiatrie pour les sujets adultes souffrant de troubles psychiques.

Missions

Soins de proximité

Soins de référence et de recours

Enseignement - Recherche

Méthode et moyens d'intervention

Soins spécialisés en psychiatrie avec évaluation clinique, et proposition d'une stratégie thérapeutique individualisée tenant compte des facteurs biologiques, psychologiques et socio-environnementaux.

Procédure et critères d'admission

Accord d'un médecin et d'un cadre de santé avec en général inscription sur une liste d'attente pour hospitalisation.

Centre de Ressource et Recherche Régionale pour la psychiatrie de la personne âgée (CRRPSA)

Il a pour missions d'assurer un niveau de recours pour les situations complexes personnes âgées avec la mise en place de RCP en lien avec les disciplines du grand âge.

Une mission de formation aux risques spécifiques dépressifs et suicides du grand âge à destination des professionnels d'EHPAD et de l'accompagnement des personnes âgées.

Centre Mémoire de Ressource et de Recherches (CMRR)

Tel : 03 81 66 89 24

cm2r@chu-besancon.fr

Le CMRR est labellisé depuis 2005 dans le cadre du plan d'action "*Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*" (Circulaire n°2005172 du 30 mars 2005 relative à l'application du plan Alzheimer et maladies apparentées 2004-2007).

Les missions du CMRR

- Consultations mémoire pour son secteur géographique ;
- Consultations mémoire de recours pour les centres mémoire périphériques (cas complexes) ;
- Formations pour des professionnels de santé ;
- Développer des travaux de recherche ;
- Espace de réflexions éthiques ;
- Structurer un dispositif régional en partenariat avec les centres mémoire périphériques.

Consultations mémoire simples

POUR QUI ?

Pour tout patient présentant une plainte cognitive et/ou comportementale, adressé par un service de l'hôpital ou par un médecin libéral.

COMMENT ?

Selon la problématique, le patient se voit proposer différents examens (consultation neurologique, psychiatrique et/ou psychologique ; bilan neuropsychologique et/ou orthophonique ; imagerie cérébrale ; biologie, etc.). Selon les cas, il est vu soit en consultation externe, soit en hospitalisation de courte durée.

POURQUOI ?

Déterminer la nature et l'origine des troubles : pathologie neurologique ou psychiatrique ; autre maladie somatique entraînant secondairement des troubles cognitifs et/ou comportementaux ; iatrogénie, etc.

Proposer une prise en charge adaptée : traitements médicamenteux ou non médicamenteux, intervention médico-sociale, etc.

Consultations mémoire de recours

POUR QUI ?

Le CMRR apporte son expertise aux centres de consultations mémoire périphériques.

POURQUOI ?

Pour les patients dont le diagnostic et/ou la prise en charge est complexe.

Le CMRR a également été désigné centre de référence pour les démences rares et pour la prise en charge des patients jeunes souffrant de maladies neurodégénératives (PrEloiMagnin).

COMMENT ?

Grâce à un plateau technique de haut niveau et à des réunions de concertation pluridisciplinaires hebdomadaires, nécessitant une hospitalisation de 4 jours environ en neurologie.

Recherche

En lien avec les services de neurologie et de psychiatrie, le CMRR développe des travaux de recherche dont les thématiques sont centrées sur l'amélioration des stratégies diagnostiques et thérapeutiques des troubles cognitifs et comportementaux, dans une approche pluridisciplinaire.

Espace de réflexion éthique

La Maladie d'Alzheimer défie les pratiques soignantes du diagnostic à la fin de vie.

Unité de Référence en Psychiatrie de l'Adulte : URPA

De 12 lits dédiés sur 24 lits à la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques et nécessitant une hospitalisation de quelques jours à quelques semaines.

Cette unité réalise les activités de secteur et des missions de recours pour la région pour la psychiatrie de la personne âgée.

L'approche pluridisciplinaire et l'accès au plateau technique du CHRU permettent d'individualiser les prises en charge et de proposer une approche globale en lien avec les familles et les autres professionnels impliqués.

11.2 Structure d'hospitalisation personnes âgées sur Novillars CHN

Coordonnées

Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 - Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture 24h/24

11.2.1 Unité "Les Tilleuls"

Description et offre de soins

Unité d'admission intersectorielle d'hospitalisation complète d'une capacité de 29 lits.

Public concerné

Les personnes âgées de plus de 65 ans de l'inter secteur, porteuses de maladies psychiatriques aiguës et chroniques, nécessitant une hospitalisation complète.

Objectif

Rétablir et/ou maintenir au plus haut niveau possible du potentiel psychique, physique et social de la personne, par des soins diagnostiques, préventifs, éducatifs, curatifs ou palliatifs.

Modalités d'hospitalisations

Admission en hospitalisation libre à la demande du médecin traitant, du médecin des Urgences Psychiatriques après avis d'un médecin du Pôle Psychiatrie de la Personne Âgée (PPA).

Admission à la demande du directeur et/ou du représentant de l'État en soins psychiatriques sans consentement

Téléphone : 03 81 60 58 28

11.2.2 Unité "Les Lilas"

Description et offre de soins

Unité d'admission intersectorielle d'hospitalisation complète d'une capacité de 20 lits.

Public concerné

Les personnes âgées de plus de 65 ans de l'inter secteur, souffrant de maladies psychiatriques aiguës et chroniques, nécessitant une hospitalisation complète

Objectif

Rétablir et/ou maintenir au plus haut niveau possible du potentiel psychique, physique et social de la personne, par des soins diagnostiques, préventifs, éducatifs, curatifs ou palliatifs

Modalités d'hospitalisations

Admission en hospitalisation libre à la demande du médecin traitant, du médecin des Urgences Psychiatriques, après avis d'un médecin du Pôle Psychiatrie de la Personne Âgée (PPA).

Admission à la demande du directeur et/ou du représentant de l'État en soins psychiatriques sans consentement.

Téléphone : 03 81 60 58 15

11.2.3 Hôpital de jour "Les Bleuets"

Description et offre de soins

Unité d'hospitalisation de jour, structure de 10 places prodiguant des soins et proposant un programme d'activité dans la journée.

Public concerné

Les personnes âgées de plus de 65 ans, atteintes de pathologies psychiatriques sur l'inter secteur.

Objectifs

L'Hôpital de jour est une alternative ou une suite à l'hospitalisation classique. Il permet de préserver les liens socio-familiaux de la personne âgée, avec personnalisation de la prise en charge des patients en fonction de leurs pathologies et des modes de vies.

Missions

Diagnostic et d'expertise

- Évaluation globale d'une primo-consultation sur une problématique psychiatrique
- La consultation mémoire
- Évaluation gériatrique standardisée

Réadaptation et suivi

- Amélioration de l'estime de soi par le biais des ateliers thérapeutiques
- Réadaptation cognitive aux gestes quotidiens
- Réadaptation sociale
- Évaluation du suivi des fluctuations comportementales

Mission de coordination

- Écoute, échange, mise en relation de la personne soignée et de son entourage
- Évaluation préparatoire à l'hospitalisation, accompagnements des aidants

Modalités de prise en charge

Sur prescription médicale d'un médecin du Pôle Psychiatrie de la Personne Âgée (PPA)

Téléphone : 03 81 60 58 75

Horaires

Du lundi au vendredi 9H00 – 16H30

11.3 Consultation extra hospitalière/de ville pour personnes âgées

Type de structure

Centre Médico psychologique (C.M.P) POINT du JOUR, PLANOISE, JULES VERNE de BESANÇON
Centre Médico psychologique de BAUME LES DAMES

Description et offre de soins

Consultation médicale psychiatrique

Particularités et spécificités

Consultation tous les mercredis matin et vendredis matin sur le C.M.P Point du Jour.

Consultation tous les jeudis matin (tous les 15 jours) sur le C.M.P de Baumes les dames.

Public accueilli

Personnes âgées + 65 ans

Modalités de prise en charge

Consultation uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous

Directement dans le CMP où aura lieu la consultation mémoire.

Type de structure

Consultation mémoire de proximité du C.H. Novillars.

Objectifs

Réaliser des bilans neuropsychologiques.

Description et offre de soins

Dépistage de troubles cognitifs.

Evaluation sous forme d'entretien d'une durée de 2 à 3 heures ou en plusieurs sessions plus courtes en cas d'importante fatigabilité du patient.

Public accueilli

Adultes et personnes âgées de plus de 65 ans domiciliées sur l'inter secteur 25ZO1 (voir la carte des cantons concernés en annexe)

Modalités de prise en charge

Consultation uniquement sur rendez-vous, à la demande des médecins traitants ou spécialistes.

La demande doit être accompagnée du formulaire de demande de consultation disponible en annexe.

Adresse

Pôle de Psychiatrie de la Personne Agée
Consultation mémoire
Centre Hospitalier
2 rue du Dr Charcot
25220 NOVILLARS

Prise de rendez-vous

Secrétariat médical

Permanence : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 03.81.60.58.75

Fax : 03.81.60.58.74

Voir également centre mémoire du CHU présenté dans la partie recherche.

11.4 Equipe mobile de psychiatrie de la personne âgée (E.M.P.P.A)

Description et offre de soins

Unité d'intervention ambulatoire et d'écoute

Public concerné

Les personnes âgées de plus de 65 ans, atteintes de pathologies psychiatriques sur l'inter secteur.

Objectifs : Une alternative à l'hospitalisation psychiatrique par le suivi extrahospitalier au domicile ou en institution dans le but d'assurer le maintien de la personne âgée sur son lieu de vie.

Missions

Le suivi post hospitalier des personnes âgées au domicile, ou en institution avec accompagnement des personnels et des aidants dans l'information et l'acceptation du trouble mental, assurer l'administration des traitements retards et l'évaluation psychique.

- Actions de prévention :
en réponse aux signalements en vue d'une orientation adéquate de la personne âgée dans la filière de soins, pour anticiper les situations de crises et assurer le maintien de la personne âgée dans son lieu de vie.
- Promouvoir le travail en partenariat entre le pôle P.P.A, le domicile et les institutions, les personnels, les aidants.

Modalités de prise en charge

Sur prescription médicale d'un médecin du Pôle Psychiatrie de la Personne Âgée (PPA)

La prise en charge est adaptée à chaque patient.

Adresse

Pôle Psychiatrie de la Personne Âgée
E.M.P.P.A.
Centre Hospitalier de Novillars
25220 NOVILLARS

Téléphone

Tél. : 03 81 60 58 23

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi 8h45 – 17h15

11.5 Partenaires

11.5.1 Accueil de jour l'ESCAPADE

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon
Direction de l'Autonomie

Coordonnées

7 rue des Lilas - 25000 Besançon
Tél. 03 81 88 29 55 - Fax 03 81 88 29 55
Courriel : escapade@besancon.fr Site internet : www.besancon.fr
Rubrique Social – Personnes âgées

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h 30.

Public

Personnes âgées dépendantes avec troubles cognitifs, type maladie d'Alzheimer ou apparentée, Parkinson, etc.

Missions

Soulager les aidants.

Stimuler la personne accueillie par des activités adaptées (atelier mémoire, cuisine, gymnastique douce, promenades, etc.)

Restaurer le lien social

Méthode et moyens d'intervention

Accueil sur une ou deux journées par semaine, voire plus.

Transport compris gratuit.

Procédure et critères d'admission

Visite à domicile de la responsable et d'un membre du personnel pour un entretien avec la personne et sa famille, évaluation de son degré d'autonomie, de sa maladie.

En fonction de ces différents éléments et selon la place disponible, un jour d'accueil est proposé.

11.5.2 Maison des Seniors

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction de l'Autonomie

Coordonnées

8 rue Pasteur - 25000 Besançon

Tél. 03 81 41 22 04 - Fax 03 81 60 70 13

Courriel : maison-des-seniors@besancon.fr - Site internet : www.besancon.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h

De 9h30 à 14h en juillet et août.

Public

Personnes retraitées.

Missions

Accueil, écoute et orientation pour toute demande des retraités bisontins.

Méthode et moyens d'intervention

Permanences sans RDV.

Visites à domicile (évaluation des besoins, accompagnement).

Mise en lien avec des structures de quartier municipales, associatives, avec des bénévoles du CCAS.

Procédure et critères d'admission

Être retraité.

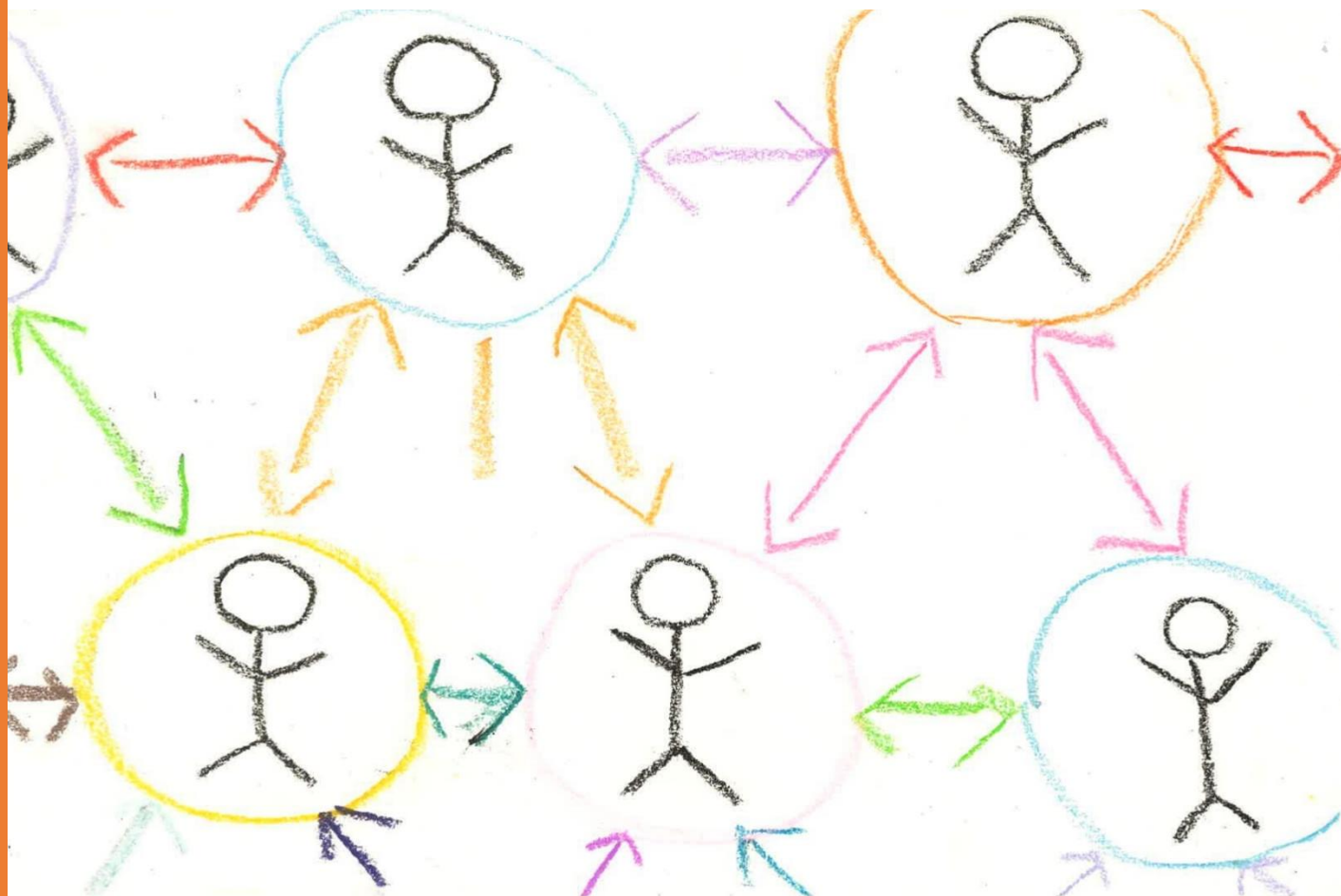
Demande de la personne ou sur signalement émanant de l'entourage familial et amical ou d'un professionnel.

Voir également si besoin parcours répits et soins somatiques, parcours addicto, offre soins spécifique adulte victimologie, parcours handicap et social...

12. PARCOURS SOCIAL



Œuvres réalisées pour ce guide pour illustrer la partie sociale par deux personnes de GEM



12.1 Service social CHRU

Organisme de rattachement

CHRU Besançon

Coordonnées

3 boulevard Fleming - 25030 Besançon Cedex

Tél. 03 81 66 85 48 ou 03 81 66 85 23 - Fax 03 81 66 85 22

Courriel : sce-social-jmz@chu-besancon.fr

Site internet : www.chu-besancon.fr

Horaires d'ouverture

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Public

Patients hospitalisés ou pris en charge par les services de soins du CHU.

Missions

Conseiller, orienter et soutenir les personnes accueillies et leurs familles.

Les aider dans leurs démarches et informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Apporter son concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou y remédier.

Assurer, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

Principaux domaines d'intervention

- Étude et reconstitution des droits (protection maladie, complémentaire, aide médicale, droits indemnités journalières, handicap...).
- Organisation de la sortie du patient : orientation en établissement de type EHPAD, MAS, foyers, mise en place du retour à domicile (aides techniques humaines, liées au logement...).
- Protection des personnes vulnérables : enfants, adultes. (Protection des personnes et des biens).
- Insertion / réinsertion scolaire et socio-professionnelle en lien avec la maladie.
- Prise en compte des incidences relationnelles, familiales, sociales et financières de la maladie.

Méthode et moyens d'intervention

Intervention à différents niveaux :

- Information, écoute, conseils
- Dépistage et évaluation globale
- Accompagnement, démarches
- Concertation, coordination et relais avec les équipes de soins et les partenaires extérieurs, conseil technique
- Prévention, protection, médiation

Entretiens en chambre du patient ou au bureau, participation aux staffs médicaux ou aux réunions pluridisciplinaires, démarches administratives, visites à domicile, accompagnements divers.

Procédure et critères d'admission

Saisie directe du service social par les services de soins, les services administratifs, les patients, les familles, les services sociaux extérieurs.

Contact avec le secrétariat du service social qui gère les agendas et les rendez-vous des assistantes sociales et transmet les messages.

12.2 Service Social CHN

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars

Coordonnées

4 rue du Dr Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 - Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture

8h50/17h

Public

Toute personne relevant des services de psychiatrie du CH de Novillars.

Missions

Aide à la gestion de la vie quotidienne :

- mise en place et suivi d'un dispositif pour le maintien au logement
- intervention et accompagnement du patient pour des actes courants
- médiation avec l'environnement social et familial du patient
- coordination avec les services administratifs, financiers et sociaux

Aide à la recherche et propositions de structures d'accueil adaptées :

- recherche de structures de vie ou de soins pour l'usager
- négociation du projet avec le patient
- procédure en vue d'une admission

Aide à l'accès aux droits :

- information et association du patient et/ou de sa famille aux démarches
- recherche de renseignements en vue de constitution de dossiers
- négociation directe avec les services
- démarches en vue de l'obtention d'une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

Aide à la recherche et/ou maintien de l'emploi et la formation :

- orientation
- information des différents dispositifs

Méthode et moyens d'intervention

Écoute, évaluation de la situation, information, soutien des personnes accueillies et leurs familles

Accompagnement, démarches

Concertation, coordination et relais avec les équipes soignantes et les partenaires extérieurs

Prévention, protection, médiation

Entretien au bureau ou en chambre

Participation aux staffs médicaux et aux réunions pluri professionnelles

12.3 Département

12.3.1 Maison Départementale des Personnes Handicapées du Doubs

Organisme de rattachement

Département du Doubs

Coordonnées

13-15 rue de la Préfecture

25000 BESANCON

Tél : 03 81 25 90 00

Fax : 03 81 25 90 01

Courriel : contact@mdph.doubs.fr

Site internet : mdph.doubs.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Public concerné

Toute personne handicapée, entourage, professionnels.

Missions

La MDPH (la Maison Départementale des Personnes Handicapées) offre un accès unifié aux droits et prestations en faveur des personnes en situation de handicap.

Identifiée comme lieu unique d'accueil par la loi de 2005, la MDPH « exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps ».

Méthode et moyens d'intervention

Instruction des demandes, évaluation des besoins, décisions de la CDAPH, suivi avec les partenaires, conseils.

12.3.2 Direction de l'autonomie du Département du Doubs

Organisme de rattachement

Département du Doubs

Coordonnées

13-15 rue de la Préfecture

25000 BESANCON

Tél : 03 81 25 86 15

Courriel : da@doubs.fr

Site internet : www.doubs.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h00

Public concerné

Personnes âgées et personnes en situation de handicap

Missions

- Pilotage stratégique des politiques publiques personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Pilotage et animation des instances partenariales, soutien aux associations de personnes âgées et en situation de handicap
- Elaboration des CPOM avec les partenaires œuvrant dans le champ des personnes âgées et en situation de handicap
- Tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Autorisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile
- Gestion des plaintes et contrôle des établissements
- Développement de l'accueil familial
- Instruction et versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et en établissement
- Versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Versement de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
- Instruction et versement de l'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Instruction et versement de l'aide-ménagère aux personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Méthode et moyens d'intervention

APA, PCH, ACTP, Aide sociale, Aide-ménagère, entretiens individuels

Procédure et critère d'admission

Utilisation d'outils validés au niveau national : grille AGGIR, Géva

Protocoles internes de travail

12.3.3 Direction de l'action sociale, du logement et de l'insertion du Département du Doubs

Organisme de rattachement

Département du Doubs

Coordonnées

18 rue de la Préfecture

25000 BESANCON

Tél : 03 81 25 86 42

Courriel : dasli@doubs.fr

Site internet : www.doubs.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h00

Public concerné

Toutes personnes en difficultés et bénéficiaires du RSA.

Missions

- Développement des actions dans le cadre de l'insertion (partenariat, accompagnement global, insertion par l'emploi), le logement (accès et maintien dans le logement, élaboration et suivi du PDALHPD)
- Coordination des aides financières individuelles à caractère social
- Gestion des subventions aux associations œuvrant dans le champ de l'action sociale, du logement et de l'insertion
- Gestion et pilotage de l'allocation RSA
- Gestion et suivi des dossiers du Fonds Social Européen inclusion (FSE)

Méthode et moyens d'intervention

Méthodologie de projet et partenariat

Participation des usagers

Procédure et critères d'admission

- Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- Programme Départemental d'Insertion par l'Emploi
- Règlement Départemental des Aides Sociales
- Textes législatifs et réglementaires relatifs au RSA

12.3.4 Direction enfance famille

Organisme de rattachement

Conseil départemental du Doubs

Coordonnées

18 rue de la Préfecture – 25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 25 86 26 (secrétariat) – Fax 03 81 25 86 01

Courriel : def@doubs.fr

Site internet :

Responsable

Frédéric PARRA, directeur

Contact : Anne TAMBORINI

Tél. : 03 81 25 86 26

Courriel : def@doubs.fr

Horaire ouverture

8 H 30 – 12 H 30 – 13 H 30 -17 H 30

Public

- Toute personne confrontée à des difficultés dans l'exercice de ses responsabilités éducatives pour son ou ses enfants,
- Professionnels de la protection de l'enfance,
- Partenaires du champ médico-social : hôpitaux, Education nationale, foyers de l'enfance, Centres éducatifs, établissements spécialisés, associations, centres de guidance infantile, centre d'action médico-sociale précoce–CAMPS-, Maison départementale des personnes handicapées –MDPH-...

Missions

- Garantir un cadre administratif et des pratiques professionnelles adaptés aux orientations et à l'action du Département en matière de protection de l'enfance,
- Elaborer des outils de pilotage et de suivi en lien avec les directions territoriales des solidarités humaines (DTSH),
- Piloter la prévention spécialisée,
- Définir la politique de Protection maternelle et infantile.

Méthode et moyens d'intervention

- Temps de travail collectifs en interne et institutionnels,
- Evaluation et anticipation des besoins,
- Montage de projets transversaux,
- Recueil et analyse des données contextuelles concernant la protection de l'enfance dans le Doubs

- Activation de l'astreinte permanente de protection de l'enfance assurée par un cadre de la direction enfance famille (DEF) ou d'une direction territoriale des solidarités humaines (DTSH) :
- En semaine à partir de 17 h 30 jusqu'à 8 h le lendemain,
- Le vendredi à 13 h jusqu'au lundi matin 8 h.

Organisation

- Service administratif de l'aide sociale à l'enfance et adoption,
- Service départemental de recueil des informations préoccupantes,
- Service budgétaire et de pilotage,
- Service départemental de protection maternelle et infantile,
- Pôles territoriaux de PMI Besançon Nord-Est, Sud-Ouest, Montbéliard et Pontarlier,
- Centre départemental de l'enfance et de la famille.

Procédure et critères d'admission

Selon les dispositions réglementaires en vigueur. Les missions afférentes à la protection de l'enfance sont mises en œuvre par les Directions Territoriales des Solidarités Humaines (DTSH) de Besançon, Montbéliard et du Haut-Doubs.

12.3.5 Directions Territoriales des Solidarités Humaines du Département du Doubs

Organisme de rattachement

Département du Doubs

Coordonnées

DTSH Besançon	DTSH Montbéliard	DTSH Haut-Doubs
18, rue de la Préfecture 25000 BESANCON	41, avenue du Maréchal Joffre 25200 MONTBELIARD	Maison du Département 14 rocade Georges Pompidou 25300 PONTARLIER
Tel : 03 81 25 86 47	Tel : 03 81 71 03 03	Tel : 03 81 38 87 67
dtshb@doubs.fr	dtshm@doubs.fr	dtshhd@doubs.fr

Site internet : www.doubs.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30

Public concerné

Tous publics confrontés à des questions ou difficultés médico-sociales (familiales, éducatives, financières)

Missions : Déclinaison territoriale des politiques publiques en matière de solidarités humaines

Action sociale, logement, insertion

- Accompagnement social général du public accueilli au sein des 31 Centres Médico-Sociaux du Département (accès aux droits, vie familiale, prévention et aide éducative, aides financières et appui à la gestion budgétaire, accès et maintien dans le logement, insertion sociale et professionnelle...)
- Actions de prévention médico-sociales
- Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA
- Animation du partenariat territorial, notamment au travers des Comités Locaux d'Action pour la Cohésion Sociale et l'Emploi

Enfance Famille

- Evaluations des informations préoccupantes
- Missions de prévention et protection de l'enfance
- Accompagnement des mineurs non accompagnés
- Accompagnement des assistants familiaux
- Agréments des candidats à l'adoption
- Missions territorialisées de PMI : consultations, bilans de santé, actions de prévention...
- Agréments des assistants maternels et familiaux, formation, suivi et contrôle des agréments
- Contribution à la mission de veille sanitaire et sociale, de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Autonomie

- Evaluation des besoins et accompagnements des personnes âgées et handicapées
- Accompagnement des accueillants familiaux

Méthode et moyens d'intervention

Accompagnements personnalisés : mises à disposition, rendez-vous, visites à domicile

Interventions plus collectives selon les situations.

Travail en partenariat avec les acteurs locaux.

12.3.6 Antennes Sociales de Quartier : Planoise - Centre-ville - Grette

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction des Solidarités

Coordonnées

9 rue Picasso - 25000 Besançon

Tél. 03 81 41 21 21 - Fax 03 81 41 22 99

Courriel :

- antennesociale.centregrette@besancon.fr
- antennesociale.planoise@besancon.fr

Site Internet : www.besancon.fr

Horaires d'ouverture

De 9 h à 12 h – 14 h à 17 h sauf le mardi matin

Missions

- Accueillir, écouter, orienter,
- Améliorer l'accès aux droits et aux services dans une logique de retour à l'autonomie,
- Participer aux instances garantissant la veille sociale et l'échange entre partenaires

Méthode et moyens d'intervention

- Permanence, entretiens et visites à domicile
- Actions collectives partenariales

Procédure et critères d'admission

- Prioritairement les personnes isolées sans enfant mineur à charge

Commentaires

En fonction de la problématique identifiée, un relais pourra être organisé avec un autre service social.

12.3.7 Antenne Sociale de Quartier Montrapon

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction des Solidarités

Coordonnées

7 rue de l'Épitaphe - 25000 Besançon

Tél. 03 81 41 22 15

Courriel : antennesociale.montrapon@besancon.fr

Site Internet : www.besancon.fr

Horaires d'ouverture

De 9 h à 12 h – 14 h à 17 h sauf le mardi matin

Missions

- Accueillir, écouter, orienter,
- Améliorer l'accès aux droits et aux services dans une logique de retour à l'autonomie,
- Participer aux instances garantissant la veille sociale et l'échange entre partenaires

Méthode et moyens d'intervention

- Permanence, entretiens et visites à domicile
- Actions collectives partenariales

Procédure et critères d'admission

- Prioritairement les personnes isolées sans enfant mineur à charge

Commentaires

En fonction de la problématique identifiée, un relais pourra être organisé avec un autre service social.

L'ASQ de Montrapon coordonne deux dispositifs :

- Accompagner pour Habiter
- Accompagnement Social d'Intégration d'un public statutaire.

Les orientations des personnes vers ces dispositifs sont à la main du Conseil Départemental dans le cadre de commissions IDCA et MASI

12.3.8 Antenne Sociale de Quartier Palente – Clairs Soleils

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction des Solidarités

Coordonnées

128 rue des Cras - 25000 Besançon

Tél. 03 81 60 70 65 - Fax 03 81 60 04 85

Courriel :

antennesociale.palente@besancon.fr

Site Internet : www.besancon.fr

Horaires d'ouverture

Palente : De 9 h à 12 h – 14 h à 17 h sauf le mardi matin

Clairs Soleils au 67^E rue de Chalezeule (centre martin Luther King)

Lundi : 14h à 17 h et les jeudis et vendredis de 9h à 12h

Missions

- Accueillir, écouter, orienter,
- Améliorer l'accès aux droits et aux services dans une logique de retour à l'autonomie,
- Participer aux instances garantissant la veille sociale et l'échange entre partenaires

Méthode et moyens d'intervention

- Permanence, entretiens et visites à domicile
- Actions collectives partenariales

Procédure et critères d'admission

- Prioritairement les personnes isolées sans enfant mineur à charge

Commentaires

En fonction de la problématique identifiée, un relais pourra être organisé avec un autre service social.

12.3.9 Service mandataire UDAF 25

Organisme rattachement UNAF

Coordonnées

12 rue de la Famille 25000 Besançon
Tél. 03 81 80 21 74 - Fax 03 81 50 43 20
[Courriel : udafdoubs@udaf25.fr](mailto:udafdoubs@udaf25.fr)
Site Internet : www.udaf25.fr et www.unaf.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h.

Public

Personne majeure bénéficiant d'une protection judiciaire en raison d'une altération médicalement constatée de ses facultés personnelles.

Missions

Promouvoir, défendre et représenter les intérêts matériels et moraux des familles

Méthode et moyens d'intervention

Suite à la désignation de l'UDAF 25 en qualité de tuteur et moraux des familles (ou de curateur), rencontres avec la personne protégée afin d'appréhender au mieux sa situation personnelle, administrative, financière et patrimoniale, et faire valoir tous ses droits.

Procédure et critères d'admission

Désignation par le Juge des tutelles, de l'UDAF 25 pour exercer la mesure de protection de la personne concernée.

Commentaires

Par délégation de l'UDAF du Doubs personne morale agréée en qualité de tuteur d'Etat, le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs exerce les mesures de protection confiées par le juge des tutelles.

12.3.10 Service mandataire SMJPM du Doubs Mutualité française Bourguignonne

Organisme de rattachement

Ministère de la Justice

Coordonnées

Rue du Luxembourg - 25000 Besançon
Tél. 03 81 51 96 24 - Fax 03 81 51 96 21

Site Internet : www.bourgogne-sante-services.com

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Public

Majeurs protégés (altération des facultés mentales).

Missions

Protection juridique des majeurs

Méthode et moyens d'intervention

Exercice des mesures de protection : mandats spéciaux, curatelle, tutelle.

Accompagnement tuteur réalisé par des délégués travailleurs sociaux

Procédure et critères d'admission

Sur décision de justice : Juge des Tutelles.

12.3.11 Service Protection des majeurs du centre hospitalier de Novillars

Organisme de rattachement

Centre hospitalier

Coordonnées

4 rue du Dr Charcot

25220 Novillars

Tel : : 03/81/60/58/06

Mail secrétariat : veronique.frossard@ch-novillars.fr

Site Internet : www.bourgogne-sante-services.com

Horaires d'ouverture

De 8h20 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

Public

Majeurs protégés (troubles psychiques).

Missions

Protection juridique des majeurs (biens et personnes).

Méthode et moyens d'intervention

Exercice des mesures de protection : mandats spéciaux, curatelle renforcée, tutelle.

Accompagnement tuteurale réalisé par des mandataires judiciaires à la protection des majeurs pour des patients/résidents du Centre Hospitalier de Novillars, de la MAS la Châtaigneraie, des EHPAD de Baume Les dames, Saône et Mamirolle.

Procédure et critères d'admission

Sur décision de justice : Juge des Tutelles.

12.3.12 Service pénitentiaire d'insertion et de probation SPIP

Organisme de rattachement

Ministère de la Justice

Coordonnées

48 avenue Clémenceau - 25000 Besançon

Tél. 03 81 47 12 10 - Fax 03 81 47 12 20

Site Internet : www.justice.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Public

Personnes placées sous-main de justice (PPSMJ).

Missions

(Ré)insertion des PPSMJ.

Lutte contre la désocialisation pendant l'incarcération.

Aide à la décision judiciaire puis suivi et contrôle en milieu ouvert.

Méthode et moyens d'intervention

Prise en charge individuelle et/ou collective.

Diagnostic, évaluation.

Prise en charge adaptée aux besoins des personnes et aux risques de récidive.

Procédure et critères d'admission

Décision judiciaire (Juge de l'application des peines, Juge d'instruction, Parquet, Tribunal).

13. PARCOURS HEBERGEMENT

Œuvres réalisées pour ce guide pour illustrer la partie hébergement par trois personnes de GEM



Pour information un annuaire numérique régional des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales œuvrant pour le maintien dans le logement ordinaire des personnes avec troubles psychiques a été créé en lien avec l'ARS, la DREETS et le CREAL.

Son but est de rendre accessibles les informations et ressources disponibles pour les personnes ayant des troubles psychiques, ainsi que favoriser l'interconnaissance des différents acteurs.

Vous pouvez le retrouver via ce lien : <https://annuaire.psy.creaibfc.org/>

13.1 Partenaire aide au maintien ou accès logement

13.1.1 SAAS Service d'Accueil et d'Accompagnement Social

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon
Direction des Solidarités
Coordination Hébergement Logement

Coordonnées

10 rue Champrond - 25000 Besançon
Tél. 03 81 41 22 60 - Fax 03 81 41 22 69
Courriel : ccas-saas@besancon.fr Site internet : www.besancon.fr Rubrique Social - Urgences sociales
N° d'urgence : 115

Horaires d'ouverture

Le lundi de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30
Le mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Le mercredi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Horaires de remise du courrier

Tous les jours de 10h30 à 12h et de 16h à 17h30

Sauf le mercredi après-midi

Public

Personnes sans domicile stable.

Missions

Accueil et accompagnement des personnes sans domicile stable
Domiciliation
Accès aux droits de ces publics et hébergement d'urgence
Gestion de l'abri de nuit Maison abbé Pierre (30 places)
Gestion du n° départemental d'urgence sociale 115

Méthode et moyens d'intervention

- Accueil physique
- Accueil téléphonique 24 h/24 (115)
- Veille mobile
- Orientation sur les structures d'hébergement d'urgence départementales en fonction des places disponibles

Commentaire

Intervention en lien avec l'Atelier de Santé de Proximité (ASP)

13.1.2 Service logement

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon
Direction des Solidarités
Coordination Hébergement Logement

Coordonnées

9 rue Picasso - 25050 Besançon Cedex
Tél. 03 81 41 21 21 - Fax 03 81 41 21 60

Horaires d'ouverture

Vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Public

- Personnes en fragilité ne pouvant accéder au parc locatif classique (dettes locatives, problèmes de comportement...)
- Ménages en logement autonome ayant besoin d'un accompagnement social lié au logement

Missions

Insertion par le logement, accès au logement

Méthode et moyens d'intervention

Accompagnement social lié au logement
Bail glissant
Logement temporaire

Procédure et critères d'admission

Orientation SIAO
Préconisations ASLL
Mobilisation par la commission départementale de prévention des impayés et des expulsions

Commentaires

L'intervention du service logement se construit autour d'une étroite coopération avec les services de la coordination hébergement-logement du CCAS (SAAS, CHRS Les Gêraniums, Lits Halte Soins Santé, la résidence Le Forum)
Les parcours d'insertion par le logement s'inscrivent dans le cadre élargi du SIAO en partenariat avec la coordination hébergement-logement, le groupement de coopération social (GCS25), et le Conseil Général

13.1.3 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Doubs SIAO 25

Organisme de rattachement

GCS25 (groupement de coopération sociale du Doubs)

Coordonnées

7 rue de Franche Comté - 25000 Besançon
Tél. 03 70 20 73 55
Courriel : siao25@outlook.com
Site Internet : <http://siao25.e-monsite.com/>

Horaires d'ouverture

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Public

Défini par le PDALPD (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées).

Missions

Le SIAO assure conjointement les 4 missions suivantes, dans les conditions prévues par la circulaire du 8 avril 2010 susvisée :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe, et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent.
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante, orienter la personne en fonction de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité de telle ou telle place.
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement logement.
- Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.

Méthode et moyens d'intervention

Afin qu'une demande d'hébergement ou de logement accompagné soit traitée en commission SIAO, le document nécessaire doit être téléchargé sur le site et envoyé à l'adresse mail référencée.

L'équipe SIAO dispatche les demandes en fonction des bassins souhaités.

Une commission SIAO est organisée chaque quinzaine par bassin (Besançon, Montbéliard, Haut Doubs).

13.2 Soutien à domicile

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction de l'Autonomie

Coordonnées

9 rue Picasso - 25050 Besançon Cedex

Tél. 03 81 41 21 26

Site internet : www.besancon.fr

Rubrique Social - Personnes âgées

Horaires d'ouverture

Accueil du CCAS : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi, sauf le mardi, accueil à partir de 9h30

Service Soutien à domicile : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (en dehors de ces horaires, vous pourrez laisser un message sur le répondeur téléphonique prévu à cet effet).

Public

Personnes âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées résidant à Besançon intra-muros et personnes sortant d'hospitalisation et bénéficiant d'une prescription par leur organisme de protection sociale.

Missions

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile (aide aux actes de la vie quotidienne – toilette, repas, changes-entretien du logement, courses, sorties, aide administrative, etc.)
- Service de soins infirmiers à domicile (sur prescription médicale)
- Portage de repas à domicile Téléassistance

Méthode et moyens d'intervention

Interventions par des professionnels expérimentés et formés à l'aide à la personne.

Pour l'aide à domicile et le soin, interventions planifiées après évaluation par un responsable de secteur ou l'infirmier coordonnateur, en lien le cas échéant avec les organismes financeurs et/ou prescripteurs.

Mise en place de la prestation dans les 48 heures en fonction de l'urgence (aide à la personne, repas à domicile) à 15 jours (téléalarme non liée à une sortie d'hospitalisation).

Procédure et critères d'admission

Appel au CCAS, mise en lien avec le service compétent, évaluation par un responsable de secteur ou un agent dédié

Critères restrictifs : résider à Besançon.

13.3 Service d'Accompagnement Médico-Social (SAMS) VIVRE EN VILLE

Organismes de rattachement

Convention entre l'Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC), le Centre Hospitalier de Novillars et l'UNAFAM

Gestion confiée à l'AHS-FC

Coordonnées

40 rue des Frères Chaffanjon

25000 Besançon

Tél 03.81.40.12.80

@ : vivreenville@ahs-fc.fr

Site internet : www.ahs-fc.fr

Public

Le Service d'accompagnement médico-social de Vivre en Ville s'adresse à des personnes :

- Souffrant d'un handicap psychique consécutif à une maladie mentale
- Agées de plus de 20 ans
- Engagées dans un processus de soin spécialisé régulier permettant la mise en place d'un accompagnement visant au développement d'une vie sociale et citoyenne
- Résidant à Besançon ou sur le Grand Besançon ou en ayant le projet
- Bénéficiant d'une orientation de la MDPH. Lorsque celle-ci n'existe pas, l'accompagnement devra en permettre la régularisation.

Missions

Les personnes sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire constituée d'infirmiers et de travailleurs sociaux (éducatrice spécialisée ou conseillère en économie sociale et familiale).

Tous les domaines de la vie quotidienne peuvent être abordés : santé psychique et somatique, administratif, budget, loisirs, logement, emploi,

L'accompagnement est individualisé, il a pour objectif de :

- Rendre la personne la plus autonome possible compte tenu de sa maladie, en tenant compte des potentialités
- Favoriser l'intégration sociale, en l'aidant à vaincre son isolement
- Développer ses capacités à faire ses propres choix, prendre conscience de son potentiel

Prévenir ou limiter au maximum les conséquences de la maladie et du handicap psychique. Cette démarche ne s'oppose pas mais au contraire s'inscrit dans la politique globale de réduction de l'hospitalisation en offrant une voie médiane entre celle-ci et l'absence totale de prise en charge

Modalités

Entretiens au service, visites à domicile, démarches extérieures, activités collectives, repas, ateliers habitat, ateliers santé.

13.4 Structure d'hébergement

13.4.1 Mission habitat Julienne Javel

Organisme de rattachement

Association Julienne Javel

Coordonnées

2 Grande Rue - BP 13 - 25220 Chalezeule

Tél. 03 81 21 21 23 - Fax 03 81 21 21 20

Courriel : eq-habitat@julienne-javel.org

Horaires d'ouverture

8h30/12h et 13h/17h30

Public

Adultes en insertion, personnes défavorisées (loi de 1998 de lutte contre les exclusions), ménages en difficultés de logement, locataires ou propriétaires occupants.

Missions

Accompagnement social lié au logement classique et spécifique

- Repérage et traitement de situations de mal logement
- Accompagnement vers et dans le logement : prévention des expulsions locatives
- Lutte contre la précarité énergétique

Méthode et moyens d'intervention

Rencontres au domicile des personnes

- Diagnostic de situation sociale, définition de projet
- Recherches de partenariats et de financements
- Passage de relais à des intervenants locaux et pérennes

Procédure et critères d'admission personnes mal logées

- Situations atypiques (familles-clans, gens du voyage, impossibilité à vivre en habitat collectif...)
- Validation des admissions en fonction des dispositifs (PDALPD, Fondation abbé Pierre, bailleurs)
- Personnes en difficultés de logement ne bénéficiant d'aucun accompagnement social
- Orientation par les travailleurs sociaux ou sur saisie de commissions (CCAPEX, commission lutte contre l'habitat dégradé, GBB, SIAO...).

Commentaires

Possibilité de travail sur l'insertion professionnelles au travers des structures de l'association (Jardins de Cocagne, AAVA). Association des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement, pouvant aller jusqu'à de l'auto-réhabilitation accompagnée.

13.4.2 Foyer Julienne Javel

Organisme de rattachement

Association Julienne Javel

Coordonnées

2 grande Rue - BP 13 - 25220 Chalezeule

Tél. 03 81 21 21 21 - Fax 03 81 21 21 28

Courriel : cs-foyer@julienne-javel.org

Courriel : eq-foyer@julienne-javel.org

Horaires d'ouverture

7 jours sur 7, 24 h/24. Présence de l'équipe éducative de 7 h à 22 h, tous les jours.

Public

Hommes et femmes en situation d'exclusion sociale.

Missions

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

(Hébergement avec accompagnement social à l'insertion)

Méthode et moyens d'intervention

Accompagnement individualisé contractuel

- Hébergement en centre collectif (chambres individuelles avec sanitaires), foyer et appartements
- Accompagnement autour de la construction d'un projet d'insertion ayant comme contenu les questions de logement, santé, formation, travail, relations familiales
- Le CHRS dispose d'une action d'adaptation à la vie active (AAVA), adaptée aux personnes ayant besoin de se remettre en activité, pour lever des freins à l'emploi et/ou soutenir une démarche de soins

Procédure et critères d'admission

Orientation par le SIAO

- Entretien préalable avec le directeur, lequel prononce l'admission
- Peu de critères : personnes n'ayant pas commis de délit sur la commune
- Points particuliers : ne pas avoir de comportements incompatibles avec la collectivité et être volontaire pour venir à Julienne Javel en acceptant les règles

13.4.3 CHRS AGORA Centre hébergement et réinsertion sociale, lit halte soins santé, hébergement urgence, maison relais, logement tremplin

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon

Direction des Solidarités

Coordination Hébergement Logement

Coordonnées

1 rue Léonard de Vinci - 25000 Besançon

Tél. 03 81 41 22 30 - Fax : 03 81 51 14 48

Courriel : ccas-chrs@besancon.fr

Site internet : www.besancon.fr

Lieu des services : AGORA, 2 rue Pierre Mesnage - 25000 Besançon

Service Hébergement urgences

Missions

Mise à l'abri, stabilisation et accompagnement vers les services adaptés

35 places : 13 chambres simples, 4 T2 comprenant 4 lits, 3 chambres doubles

Pas de frais d'hébergement durée moyenne 120 jours

Résidence sociale AGORA

Hommes et femmes isolés

Missions

Acquérir ou reprendre une expérience locative, en milieu collectif

Hommes et femmes isolés et stabilisés, dont le projet logement reste à évaluer

40 studios meublés avec SDB et cuisine Loyer de type RS (charges d'énergie incluses) avec APL majorée

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens individuels

Travail sur le quotidien

Travail en partenariat

Temps collectifs

Procédure et critères d'admission

Orientation SIAO

Entretien de préadmission + validation responsable

Durée d'accueil : Temporaire et adaptée en fonction de l'avenant au contrat de séjour

Service Hébergement Logement Accompagné

Lieu du service : AGORA, 2 rue Pierre Mesnage à Besançon

Missions

Accompagnement social global dans une dynamique d'insertion

Favoriser la résolution des problématiques repérées en vue d'un accès au logement

18 studios dont 2 pour couples

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens individuels

Travail sur le quotidien

Travail en partenariat

Temps collectifs

Procédure et critères d'admission

Orientation SIAO

Entretien de préadmission

Durée d'accueil : périodes de 6 mois renouvelables

Service Hébergement Social

Public

Personnes seules ou en couple sans enfants bénéficiant de ressources stables.

Missions

Soutenir l'accès à une stabilité de publics marginalisés

Soutenir une dynamique d'insertion pour des publics plus proches de l'accès au logement autonome.

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens individuels

Présence dans la proximité et le quotidien

Temps collectifs trimestriels + accès aux animations de l'établissement

Procédure et critères d'admission

Orientation SIAO

Entretien de préadmission

Logement Tremplin

Horaires d'ouverture

Toute l'année.

Public

Jeunes de 18 à 25 ans

Missions

Insertion professionnelle et accès au logement autonome
Logements diffus au sein du parc social bisontin

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens individuels
Présence dans la proximité et le quotidien

Procédure et critères d'admission

Orientation SIAO
Entretien de préadmission

Maison relais AGORA

La maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré)apprendre à habiter ou cohabiter.

Elles associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par un responsable de maison afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

25 studios rénovés en 2019.

Méthode et moyens d'intervention

- La maison relais AGORA a la particularité de bénéficier d'une veille sociale 24h sur 24h complémentaire à l'accompagnement des hôtes en journée, ce qui facilite la prise en compte de personnes très vulnérables.
- Les résidents participent à leur rythme à la vie de la maison et se réunissent environ tous les 15 jours. Ils participent à un repas au moins une fois par mois.
- Les studios peuvent être meublés lors de l'entrée, dans l'attente d'une acquisition progressive par le résident. Le coin cuisine et le frigo quant à eux font partie des prestations permanentes. L'établissement dispose d'une buanderie.
- Les studios sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- L'APL est majorée pour tous les résidents. Elle s'élève notamment à 370 € pour ceux qui sont bénéficiaires du RSA ou de l'AAH, soit un résiduel de 78 € environ, ramené à près de 63 € après déduction du chèque énergie.

Procédure et critères d'admission

Les intervenants sociaux peuvent solliciter le SIAO pour les ménages susceptibles de relever de ce type d'habitat.

Participation aux temps collectifs durant un mois au moins avant l'entrée

Maison relais L'autre toit

Lieu du service : 22 chemin de l'espérance à Besançon

Public

Hommes et femmes seuls, possibilité de couples
Pas de présence la nuit, astreinte avec le CHRS de l'AGORA.

Méthode et moyens d'intervention

23 studios, 1 T1 Bis et un T2

- Les studios peuvent être meublés lors de l'entrée, dans l'attente d'une acquisition progressive par le résident. Le coin cuisine et le frigo quant à eux font partie des prestations permanentes. L'établissement dispose d'une buanderie.
- L'APL est majorée pour tous les résidents. Elle s'élève notamment à 370 € pour ceux qui sont bénéficiaires du RSA ou de l'AAH, soit un résiduel de 78 € environ, ramené à près de 63 € après déduction du chèque énergie.

Procédure et critères d'admission

Les intervenants sociaux peuvent solliciter le SIAO pour les ménages susceptibles de relever de ce type d'habitat.

Entretien avec le chef de secteur et un hôte + validation responsable.

Participation aux temps collectifs durant un mois au moins avant l'entrée.

13.4.4 ADOMA – résidence sociale « Clémenceau »

Coordonnées

82 avenue Clémenceau - 25000 Besançon
Tél. 03 81 51 66 94 - Fax 03 81 50 30 38
Site Internet : www.adoma.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, heures de bureau, de préférence sur RDV au 03 81 51 66 94.

Public - Missions - Méthode et moyens d'intervention

Le public accueilli au sein de la résidence sociale doit avoir une autonomie financière suffisante pour permettre le paiement de la redevance mensuelle et des besoins de première nécessité, ainsi qu'une autonomie dans la vie quotidienne (préparation des repas, hygiène, etc.).

Le projet social prend en compte 2 problématiques :

- Celle d'une population d'origine immigrée, vieillissante, pour laquelle un maintien à domicile dans toutes ses composantes est possible, sans qu'il soit question de durée de séjour.
- Celle d'une population hétérogène composée de jeunes, de petites familles (< 4), familles monoparentales, et d'isolés en situation précaire et en recherche d'une solution de logement transitoire (durée de séjour conseillée < 2 ans). Cette population devra être en parcours d'insertion sociale, professionnelle ou résidentielle. Elle sera systématiquement orientée, à leur demande, sur les services sociaux de droits communs car aucun accompagnement social n'existe au sein de la résidence sociale.

Procédure et critères d'admission

Chaque candidat à l'admission doit remplir une demande de logement qui passe en comité opérationnel d'attribution (C.O.A). Les C.O.A ont lieu 2 fois/mois. Autant que possible, ce sont les référents sociaux d'origine des personnes qui viennent présenter les dossiers et présentent la fiche d'évaluation sociale aux commissions S.I.A.O afin que soient mises en place des solutions aux problématiques des personnes si besoin.

Les critères d'attributions sont les suivants :

- Situation sociale et niveau de ressources
- Taille du ménage
- Parcours résidentiel en vue de préparer la sortie et le relogement
- Respect de l'équilibre de peuplement de la résidence.

Commentaires

Cette résidence sociale est composée de 76 logements totalement autonomes.

13.4.5 ADOMA – FTM « Trépillots »

Coordonnées

12 rue des Saints Martins 25000 Besançon
Tél. 03 81 50 33 85 - Fax 03 81 50 30 38
Site Internet : www.adoma.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, heures de bureau, de préférence sur RDV au 03 81 50 33 85.

Public - Missions - Méthode et moyens d'intervention

L'immeuble ADOMA Trépillots de 217 chambres en unité de vie, réunit 4 « dispositifs » à la même adresse :

FTM : 122 chambres,
CADA : 40 chambres,
URGENCE : 30 chambres,
Logements stagiaires AFPA : 25 chambres.

Cette fiche ne concerne que les 122 en FTM, il est cependant important de noter que la proximité de ces différents dispositifs nous oblige à la plus grande prudence dans la politique de peuplement.

Notre public FTM doit avoir une autonomie financière suffisante leur permettant le paiement de la redevance mensuelle, et les besoins de première nécessité, ainsi qu'une autonomie dans la vie quotidienne (préparation des repas, hygiène, etc.). FTM, sans projet social à l'origine, mais notre action prioritaire prend en compte 2 problématiques sans notion de durée de séjour :

- Celle d'une population d'origine immigrée, vieillissante, pour laquelle un maintien à domicile dans toutes ses

composantes est possible. Le CCAS assure pour ce public, une permanence de 4 h hebdomadaires d'aide administrative et accès aux droits.

- Celle d'une population hétérogène composée de jeunes, de familles, et d'isolés de tout âge, en situation précaire et en recherche d'une solution de logement en semi-collectivité. Cette population est censée être en parcours d'insertion. Elle sera systématiquement orientée, à leur demande, sur les services sociaux de droits communs, car aucun accompagnement social n'existe sur site.

Procédure et critères d'admission

Chaque candidat à l'admission doit remplir une demande de logement qui passe en comité opérationnel d'attribution (C.O.A). Les C.O.A ont lieu 2 fois/mois. Autant que possible, ce sont les référents sociaux d'origine des personnes qui viennent présenter les dossiers et présentent la fiche d'évaluation sociale aux commissions S.I.A.O afin que soient mises en place des solutions aux problématiques des personnes si besoin.

Les critères d'attributions sont les suivants :

- Situation sociale et niveau de ressources
- Taille du ménage – isolés exclusivement pour le FTM
- Capacité de cohabitation dans le cadre de l'équilibre de peuplement du FTM.

13.4.6 Gare - BTT

Organisme de rattachement :

GARE

Coordonnées

26 rue de l'Église - 25000 Besançon

Tél. 03 81 47 45 45 - Fax 03 81 50 34 99

Courriel : garebtt@wanadoo.fr socialgare@orange.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi 8h à 18h

Le vendredi, de 8 h à 17 h (dispositif qui ne ferme qu'une semaine par an à Noël).

Public

Publics fortement précarisés et en rupture.

Missions

L'ensemble des actions que l'association met en œuvre depuis 1979 repose sur deux piliers principaux :

- Une action de service social en milieu ouvert qui a pour objectif de permettre l'accès à la stabilité personnelle, à l'autonomie, à la citoyenneté, au monde du travail et à l'emploi
- Le développement d'une offre d'insertion par l'activité économique, au travers aujourd'hui de deux entreprises (BTT et BTTi) et de quatre activités différentes.

L'ensemble du dispositif a proposé, en 2013, 71 postes d'insertion, accessibles à la fois à une population féminine et masculine (tri sélectif, sous-traitance industrielle, intérim d'insertion) et qui concerne le public accueilli et pris en charge par le GARE, orienté par les services sociaux ou à l'occasion de démarches spontanées (« bouche-à-oreille » sur les quartiers).

Dans cet ensemble, le rôle du service social du GARE est essentiel, puisqu'il est à la fois le portail d'accès, le dispositif de « première urgence », le dispositif diagnostic de situation et d'élaboration de parcours, ainsi que le dispositif d'accompagnement permanent. Donc, quelles que soient les étapes ultérieures d'une personne, elle bénéficie au préalable de façon systématique d'une première prise en charge par le service d'action sociale en milieu ouvert.

Méthode et moyens d'intervention

Action permanente d'information, orientation, aide aux démarches et mise en relation des personnes reçues pour faciliter leur accès aux dispositifs mis en œuvre dans le cadre des clauses d'insertion.

Action qui ne peut s'inscrire que dans la durée :

- Assurer un accueil avec un maximum d'accessibilité, de disponibilité, et dans la durée, pour un public très désarçonné socialement et aux cheminements chaotiques
 - Garantir une action de prise en charge et de suivi de type service d'aide sociale généraliste en milieu ouvert pour lever de façon globale et cohérente les obstacles à l'insertion auxquels sont confrontés les bénéficiaires, et ainsi les aider à élaborer un projet personnel et professionnel en bénéficiant d'un accompagnement individualisé de longue durée
- Ce temps de prise en charge et de suivi peut durer de quelques semaines à plusieurs mois. Il est organisé selon deux modalités :
- Actions collectives d'accueil, d'information et d'accompagnement (tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30)

- Entretiens de suivi individuels, réalisés toute la semaine de la façon la plus souple et sans délai d'attente, ce qui est fondamental pour un public très désarrimé socialement. Les moments de suivi collectif servent bien sûr à faciliter l'accès au dispositif, et sont des moments privilégiés pour enclencher une démarche d'accompagnement individualisé.

Procédure et critères d'admission

Notre souci permanent pour rester accessible à ce public est d'adapter le fonctionnement de la structure aux réalités (et donc aux difficultés) de vie des personnes.

L'enjeu est bien d'accueillir dans un premier temps les gens « tels qu'ils sont et là où ils en sont ».

Le public est orienté par les services sociaux ou fait la démarche de nous contacter par lui-même.

Commentaires

Si l'ensemble du dispositif GARE-BTT a été conduit à développer et diversifier ses moyens d'action, c'est précisément pour mieux répondre à l'importance et à la multiplicité des situations des personnes qui s'adressent au GARE. Non seulement leur nombre augmente régulièrement, mais les situations de précarité et de déstabilisation personnelle sont de plus en plus radicalisées et installées depuis longtemps. Aussi ce travail d'accueil généraliste et d'accompagnement accompli par le GARE vise à la fois à nouer les liens sociaux et à remettre en mouvement ces personnes enlisées dans une multiplicité de problèmes. Il constitue une modalité essentielle de maintien d'un contact permanent ainsi qu'un moyen de stabilisation de la situation de chacun pour que soient mobilisés de façon efficace les autres outils d'insertion du dispositif. De plus le GARE ne travaille surtout pas en circuit fermé, mais développe des partenariats réguliers avec l'ensemble des acteurs du territoire afin qu'au travers de ces coopérations chacun (et donc nous-mêmes) améliore l'efficacité de sa contribution.

13.4.7CHRS - GARE

Organisme de rattachement

Association GARE BTT

Coordonnées

26 rue de l'Église - BP 877 - 25025 Besançon cedex

Tél. 03 81 47 45 45

Courriel : g.a.r.e@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Public

Adultes hommes sortant de détention ou placés sous-main de justice.

Missions

Accompagnement social, ouverture de droits

- Mission de réinsertion par le logement, le travail, la formation, la culture, les liens familiaux...
- Hébergement

Méthode et moyens d'intervention

Travail en réseau avec les partenaires

- Entretiens individualisés

Procédure et critères d'admission

Entretien d'admissibilité

- Étude de la situation en réunion
- Critère d'admission : personne étant en mesure de vivre en appartement autonome.

13.4.8Solidarité Femme

Coordonnées

15 rue des roses 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 03 90 - Fax 03 81 82 88 45

Courriel : chrs@solidaritefemmes25.org

Site internet : www.solidaritefemmes.asso.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi 9h à 18h

Et le vendredi de 9 h à 17 h. Public

Public

Femmes victimes de violences conjugales.

Missions

Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences

- Hébergement des femmes victimes de violences accompagnées ou non de leurs enfants
- Groupe de paroles en direction de femmes victimes de violences sexuelles

Méthode et moyens d'intervention

Gestion d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Entretiens, accompagnement dans les démarches, soutien à la parentalité, formation/sensibilisation des partenaires sur les violences conjugales, actions de prévention des comportements sexistes en direction des jeunes dans les collèges et les quartiers, actions publiques tout particulièrement autour des journées internationales du 25 novembre et du 8 mars

Procédure et critères d'admission

Demandes d'hébergement étudiées en réunion d'équipe chaque mardi matin.

13.4.9 Solidarité pour l'habitat SOLIHA

Coordonnées

Espace Jean Jaurès

30 rue du Caporal Peugeot - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 23 33 - Fax 03 81 81 12 34

Courriel : contact.doubsbelfort@soliha.fr

Site Internet : www.soliha-doubs-belfort.fr

Horaires d'ouverture

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Public

Personnes en difficultés dans leur logement

Missions

- Accompagnement social lié au logement
- Accompagnement des locataires de l'AIVS
- MOS Relogement en lien avec les bailleurs sur le département du Doubs
- Animation du programme Loyers Conventionnés
Très Sociaux (LCTS)

Méthode et moyens d'intervention

- Analyse des besoins
- Recherche de solutions adaptées au ménage
- Travail en partenariat avec les bailleurs
- Sollicitation des dispositifs d'aide existants

Procédure et critères d'admission

Mise en place des accompagnements à la demande des partenaires sociaux. Rédaction d'un protocole d'intervention entre le prescripteur, le ménage et le prestataire de la mesure d'accompagnement.

Ménages en difficulté pour accéder ou se maintenir dans son logement.

Commentaires

L'ASLL est la mission principale d'habitat et développement.

Local faisant l'objet d'une convention avec le département. Les MOS font l'objet de marchés obtenus à la suite d'appels d'offre.

13.4.10 ADDSEA- Pôle hébergement logement

Coordonnées

4 rue Russell
25000 Besançon
Tel : 03.81.51.97.10 Site Internet : www.addsea.fr

Horaires d'ouverture

De 8h à 18h en semaine pour les bureaux.

Public

Publics prioritaires : Femmes seules avec enfant, et couples avec enfants. Ces ménages relèvent des publics PDALPD-PDAHI, du PDI, du Schéma Enfance Famille du Doubs et ARS.

Missions

Accompagnement social, logement et budgétaire pour l'accès à un logement autonome ou adapté dans le cadre de la gestion de structures d'hébergement, de logements d'insertion et de mesures d'accompagnement sans gestion du logement. Cela nécessite la gestion locative adaptée de 152 logements dont 8 en collectif (5.71%). Les usagers ont des statuts d'occupation variés, adaptés à l'étape de leur parcours avec des prestations définies selon les besoins d'accompagnement.

Accueil, accompagnement social, logement et budgétaire pour l'accès à un logement autonome ou adapté. Contribuer à l'inscription dans un parcours d'insertion. Mettre en œuvre des actions collectives de mobilisation et de lutte contre la discrimination.

L'accompagnement social et le travail social d'insertion sont réalisés en partenariat avec les services sociaux du Conseil Général et du CCAS, et avec les associations concourant aux politiques d'insertion, ainsi qu'avec les organismes HLM.

Méthode et moyens d'intervention

Besançon :

CHRS Roseau (26 logements-40 places)
CHRS Veil-Picard (9 logements-27 places), Accueil femmes victimes de violences (3 places)
Logements LTA (19 logements)
Mise à l'abri femmes seules avec enfants (10 logements)
HIM (5 logements)
Résidence Irène Barrès (18 logements)
Baux glissants (6 logements)
Jeunes en errance (2 logements), Mesures AVDL DALO
Mesures accompagnement logement (54)
Groupe de paroles Gestion locative sociale pour les réfugiés

Haut Doubs : CHRS Pasteur (12 logements – 21 places)

Accueil femmes victimes de violences (3 places Pontarlier et 3 places Morteau)
Abri de nuit hivernal Pontarlier (3 places)
LTA (8 logements)
Mise à l'abri femmes seules avec enfants (2 logements)
HIM (2 logements), Résidence (16 logements)
Baux glissants (2 logements)
Lits Halte Soins Santé (4 lits)
Mesures AVDL DALO, Mesures accompagnement logement (57) et Groupe de paroles

Procédure et critères d'admission

Commissions SIAO ; Convention hébergement femmes avec enfants avec le Conseil Général et accès direct pour l'urgence (115, CMS, Solidarité Femmes, Police, etc.). Usagers, SIAO, 115, Police, Gendarmerie, CHU, CCAPEX, Département, DALO, CCAS.

13.5 Résidences Autonomies

Accueil globale : 337 logements

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon
Direction de l'Autonomie

Coordonnées

Site internet : www.besancon.fr
Rubrique Social - Personnes âgées

• **Résidence Autonomie Henri Huot**

Capacité d'accueil : 43 appartements

Coordonnées 11 rue Jean Wyrsh - 25000 Besançon Tél. 03 81 54 72 00 - Fax 03 81 53 64 98

residenceautonomie.huot@besancon.fr

• **Résidence Autonomie Le Marulaz**

Capacité accueil : 84 appartements

Coordonnées 20 rue de Vignier 25000 Besançon Tél. 03 81 65 29 00 - Fax 03 81 81 68 22

residenceautonomie.marulaz@besancon.fr

• **Résidence Autonomie Les Cèdres**

Capacité d'accueil : 77 appartements + 3 en hébergement temporaire

Coordonnées 2 rue K - 25000 Besançon Tél. 03 81 54 31 00 - Fax 03 81 53 79 42

residenceautonomie.cedres@besancon.fr

• **Résidence Autonomie Les Hortensias**

Capacité d'accueil : 60 appartements

Coordonnées 15 avenue de Bourgogne - 25000 Besançon Tél. 03 81 61 48 00 - Fax 03 81 41 63 25

residenceautonomie.hortensias@besancon.fr

• **Résidence Autonomie Les Lilas**

Capacité d'accueil : 80 appartements

Coordonnées 7 rue des lilas 25000 Besançon Tél. 03 81 65 45 00 - Fax 03 81 80 04 78

residenceautonomie.lilas@besancon.fr

Horaires d'ouverture

De 8h à 18h

Public

Personnes âgées de plus de 60 ans.

Missions

Hébergement pour personnes de plus de 60 ans valides et autonomes

Présence 24 h/24

Lutte contre l'isolement

Service de restauration le midi

Rendre possible une vie sociale

Procédure et critères d'admission

Commission d'admission.

13.6 Maisons relais - Pensions de famille

La pension de famille est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré)apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par un responsable de maison et des bénévoles afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

13.6.1 Les invités au Festin : Maison relais « les capucines » et « la lanterne » et SAMSAH

Coordonnées

10 rue de la Cassotte 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 90 30

Courriel : contact@lesinvitesaufestin.fr

Site Internet : www.lesinvitesaufestin.fr

Courriel : direction@lesinvitesaufestin.fr

Public

Personnes souffrant de difficultés psychiques et sociales quelles que soient les causes (maladie psychiatrique inadaptation sociale, traumatisme crânien, handicaps).

Missions

Le but est la réhabilitation psychosociale des personnes afin qu'elles retrouvent leur place dans la société, en travaillant sur les trois niveaux du lien social (personnel, relationnel, sociétal) et en accédant à leur citoyenneté

- Lutter contre la stigmatisation
- Créer des espaces entre exclus et inclus et changer le regard de la société

Méthode et moyens d'intervention, principes citoyens

1. Vivre avec, faire avec, être avec (fraternité, convivialité)
2. Ouverture sur l'extérieur (liberté)
3. Responsabilisation, participation (égalité)
4. Solidarité (économie sociale)

L'Accueil de Jour « Le Jardin » et le GEM « La Fontaine » proposent 40 activités et 3 ateliers de responsabilisations.

Maison Relais « Les Capucines » à Besançon 13 chambres + 10 logements supplémentaires en extension rue de Belfort t Maison Relais « La Lanterne » à Pouilley les Vignes avec chacune 14 studios.

Procédure et critères d'admission

Pour l'Accueil de Jour et le GEM : visite des locaux, entretien d'admission, période d'essai, cotisation à l'association à Besançon à l'issue de la période d'essai

Pour la Maison relais : visite accompagnée par un professionnel de santé ou du social, lettre de motivation, entretien d'admission, période d'essai à l'Accueil de Jour et à la Maison Relais.

SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

Admission avec orientation MDPH, entretien d'admission et période d'essai.

SAMSAH « le 28 »

6B Boulevard Diderot

25000 BESANÇON

03 81 88 94 27

13.6.2 Liste maisons relais du territoire

MAISON RELAIS LA MAISON DU PRE

9 RUE SAINTE CLAIRE DEVILLE

25000 BESANCON

LA MAISON DES SOURCES

10 RUE DE LA CASSOTTE

25000 BESANCON

MAISON RELAIS LE CHÂLET

6 RUE CHARLES DORNIER

25000 BESANCON

MAISON RELAIS (ANNEXE DE LA CASSOTTE) LA LANTERNE

2 RUE DES FONTAINES

25115 POUILLEY LES VIGNES

MAISON RELAIS - RESIDENCE ACCUEIL APAT

7 RUE DU LYCEE

25300 PONTARLIER

MAISON RELAIS AMAT LES 5 FONTAINES

25 RUE DES ROSES

25630 SAINTE SUZANNE

RESIDENCE ACCUEIL DE VALENTIGNEY

18 RUE DES CARRIERES

25700 VALENTIGNEY

MAISON RELAIS AGORA cf. AGORA
1 RUE LEONARD DE VINCI
25000 BESANCON

MAISON RELAIS L'AUTRE TOIT cf. AGORA
22 CHEMIN DE L'ESPERANCE
25000 BESANCON

13.7 Bailleurs sociaux

13.7.1 Grand Besançon Habitat GBH

Coordonnées

6 rue André Boulloche - BP 2147
25052 Besançon Cedex
Tél. 03 81 41 42 43 - Fax 03 81 52 20 20
Courriel : direction@oph-besancon.fr
Site internet : www.opmhlh.besancon.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

Public

Public aux ressources modestes, qui a besoin d'un logement.

Missions

Construction et gestion de logements sociaux.

13.7.2 Habitat 25 Office public de l'habitat du Doubs

Coordonnées

5 rue Louis Loucheur - 25041 Besançon Cedex
Tél. 03 81 61 88 88 - Fax 03 81 51 09 01
Courriel : habitat25@habitat25.fr
Site Internet : www.habitat25.fr

Horaires d'ouverture

Siège rue Loucheur

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 8 h à 16 h.

Tous les gardiens disposent d'un point d'accueil et assurent une permanence d'accueil sur une plage d'1h en début de matinée.

Public

Locataires

Missions

Bailleur social couvrant le secteur du Doubs

- 4 300 logements en location sur le secteur de Besançon
- Gestion locative

Méthode et moyens d'intervention

Sur le secteur de Besançon :

- 14 gardiens et 6 responsables de gestion de proximité
- 1 médiateur social

Procédure et critères d'admission

Gestion locative assurée par les gardiens, les responsables de gestion de proximité et le médiateur social.

Service des attributions de logements sous couvert d'une commission d'attribution et d'une charte signée par les associations de locataires. Deux conseillères sociales sont à disposition pour préparer les commissions d'attribution (enquête sociale : impayés, troubles de voisinage, handicap...) et les éventuelles demandes de mutation.

Service de prévention des impayés : les agents se déplacent au domicile des locataires ou travaillent à l'office pour le suivi des familles et la recherche de solutions d'étalement de la dette de loyer. Ce service de prévention des impayés engage éventuellement les procédures de résiliation de bail.

13.7.3 Néolia

Coordonnées

34 rue de la Combe aux Biches - BP 75267

25205 Montbéliard Cedex

Tél. 03 81 99 16 16 - Fax 03 81 32 15 69

Courriel : contact@neolia.fr

Site Internet : www.neolia.fr

Public

Personnes/familles en difficultés dans leur logement.

Missions

La direction Habitat Solidaire de Néolia met en œuvre un accompagnement social de proximité pour les locataires en difficultés.

Méthode et moyens d'intervention

Un coordinateur social rencontre les locataires dans leur logement et travaille avec les équipes de la gestion locative.

Procédure et critères d'admission

Dossier logement, commission d'attribution.

13.7.4 SAIEMB Logement

Coordonnées

1 place de l'Europe - CS 22075 - 25051 Besançon Cedex

Tél. 03 81 41 41 00 - Fax 03 81 41 05 50

Courriel : gim@saiembbesancon.fr

Site Internet : www.saiemb-logement.fr

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h et de 13h 30 à 18h

Public

Toute personne en recherche de logement (accession et location), professionnels en recherche de local d'activité.

Missions

Location de logements à loyer modéré

Construction et réhabilitation de logements

Gestion de patrimoine immobilier

Accession à la propriété

Méthode et moyens d'intervention

Possibilité d'entretien à la suite d'un dépôt de demande de logement.

Procédure et critères d'admission

Remplir une demande de logement social et la déposer à l'accueil avec les pièces justificatives.

13.7.5 Annuaire ressource Logement CREAI BFC

Le CREAI Bourgogne-Franche-Comté a mis en ligne, en partenariat et avec le financement de l'ARS et de la DREETS, un annuaire numérique régional des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales œuvrant pour le maintien dans le logement ordinaire des personnes avec troubles psychiques. Son but est de répertorier les ressources disponibles pour les personnes ayant des troubles psychiques et de favoriser l'interconnaissance des différents acteurs.

Vous pouvez le retrouver via ce lien : <https://annuaire.psy.creaibfc.org/>

14. PARCOURS SOMATIQUE

Œuvre réalisée pour ce guide pour illustrer la partie somatique par une personne de GEM



14.1 Permanence d'Accès aux Soins de Santé BESANCON

Organisme de rattachement

CHRU Jean Minjot

Coordonnées

3, boulevard Alexandre Fleming, Besançon.

Niveau 0 - bâtiment vert, entrée nord

Tél. 03 81 66 86 81

Horaires d'ouverture :

Permanence médicale

Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 ou 14h00 - 17h00

Permanence sociale

Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 ou 14h00 - 17h00

Public

- Personnes avec un problème de santé et une précarité sociale rendant difficile l'accès aux soins,
- Personnes rencontrant des difficultés administratives liées à la santé.
- Personnes rencontrant des difficultés psychiques

Mission :

La PASS a pour mission de **faciliter l'accès immédiat aux soins des personnes en situation de précarité**, elle les accompagne dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. Elle propose des consultations de médecine générale de premier recours ainsi que des consultations auprès d'une assistante sociale.

La PASS propose :

Une consultation médicale gratuite,

Un accès aux examens et à la pharmacie, un accompagnement social,

Une orientation vers la médecine de ville et les services sociaux extérieurs à la fin de la prise en charge.

Modalité d'accès :

Les consultations et entretiens se font uniquement sur rendez-vous.

14.2 Permanence d'Accès aux Soins de Santé PONTARLIER

Organisme de rattachement : CHI HC

Coordonnées :

- Dr FERRERES Frédéric 03 81 38 59 06 / f.ferreres@chi-hc.fr

- Mme PANNEQUIN Concetta 06 75 67 32 28 / c.pannequin@chi-hc.fr

Horaires d'ouverture :

Permanence médicale : le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous

Permanence sociale : accueil téléphonique d'urgence toute la semaine sur le numéro ci-dessus de : 9h00 - 12h00 ou 14h00 - 17h00 puis sur rendez-vous

Public concerné :

- Personnes avec un problème de santé et une précarité sociale rendant difficile l'accès aux soins,
- Personnes rencontrant des difficultés administratives liées à la santé.

Mission :

La PASS a pour mission de **faciliter l'accès immédiat aux soins des personnes en situation de précarité**, elle les accompagne dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. Elle propose des consultations de médecine générale de premier recours ainsi que des consultations auprès d'une assistante sociale.

La PASS propose :

- Une consultation médicale gratuite,

- Un accès aux examens et à la pharmacie, un accompagnement social,

- Une orientation vers la médecine de ville et les services sociaux extérieurs à la fin de la prise en charge.

Modalité d'accès : Les consultations et entretiens se font uniquement sur rendez-vous (permanence sociale sur le téléphone d'urgence).

14.3 Centre de Santé Gaïa

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle Pharmacie-Médecine spécialisée-Hygiène

Coordonnées

4 rue du Dr Charcot - 25220 Novillars
Tél. 03 81 60 58 57 - Fax 03 81 60 53 68
Site internet : www.ch-novillars.fr
Courriel : centre.sante@ch-novillars.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30.

Public

Adulte en situation de handicap psychique :

- Personnes ayant été précédemment hospitalisées au sein du CH Novillars et souhaitant poursuivre le suivi de médecine somatique spécialisée.
- Personnes sans antécédents d'hospitalisation et suivis en CMP pour lesquels l'accès au dispositif libéral est difficile.
- Adultes en situations de handicap psychique et hébergés au sein de structures médico-sociales de type MAS, FAM, EHPAD, Foyer de vie, Foyer d'hébergement.
- Enfants en situation de handicap psychique pour les soins dentaires.

Secteur

Département du Doubs, voire limitrophes.

Offre de soins

Consultation de médecine somatique spécialisée (prévention, diagnostic et traitement) :

- Pneumologie : Dr PERNET – ½ journée par semaine
- Cardiologie : Dr JACOULET – ½ journée tous les 15 jours
- Dermatologie : Dr COURTIEU – ½ journée tous les 15 jours
- Neurologie : Dr MAGNIN – ½ journée tous les mois
- Gynécologie : Dr RUFENACHT – 1 journée tous les mois

Consultation de chirurgie dentaire : Dr TRIOULAIRE – 1 journée par semaine

Consultation anti-tabac :

- Dr PERNET - Pneumologue
- Laurent BRUNEL – Psychologue

Explorations fonctionnelles (ECG – EFR)

Particularités et spécificités :

L'ensemble des consultations est accessible uniquement sur rendez-vous.

Membre du réseau HANDIDENT – Centre de niveau 2.

Modalités de prise en charge :

- Consultations en secteur 1, sans dépassement d'honoraires et soumises au tiers payant.
- Constitution d'un dossier de consultation sur présentation de : Carte Vitale en cours de validité, carte mutuelle et carte d'identité.

14.4 Accès aux soins somatiques CPAM

Antenne de Besançon Maison de Services au Public

9, rue Picasso 25000 BESANCON

Tél. : 03 81 25 40 62

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Un moment privilégié pour : faire un point sur ma santé ; parler de mes préoccupations et obtenir des conseils personnalisés ; bénéficier d'actions de dépistage ; connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie.

À qui s'adresse cette offre ?

Aux assurés sociaux du régime général de plus de 16 ans.

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.

- 1- Un agent d'accueil vous informe sur vos droits en santé et vous accompagne, si besoin, dans vos démarches (carte vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant, DMP...).
- 2- Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous vos préoccupations et vous répondent.
- 3- Des examens médicaux et des analyses biologiques réalisés au CES, vous sont proposés selon votre situation. Examens uniquement les mardis et jeudis matin.
- 4- Le médecin envisage avec vous les suites à donner à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).
- 5- Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé vous est expliqué, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique « examen de prévention en santé ».

14.5 Accès aux soins complexes DAC

Dispositif d'appui à la coordination

3, allée de l'île aux moineaux 25000 BESANCON

Tél. : 03 81 25 05 30

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mail : dac-fr@dac-fc.org

dac-fc@franche-comte.mssante.fr (POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE UNIQUEMENT)

site : www.dac-fc.org

Dans tous les parcours de santé ressentis complexes, les professionnels et les personnes ou entourage peuvent solliciter le dispositif pour :

- Faciliter les parcours tout âge, toute pathologie ;
- Sécuriser le maintien au domicile ;
- Eviter les hospitalisations répétées et inopportunes ;
- Favoriser la coordination entre les acteurs du sanitaire, social et médico- social.

14.6 Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Les **Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)** ont pour objectifs d'apporter des soins médicaux aux personnes ou aux familles qui se trouvent dans une situation difficile sur le plan psychologique, social ou financier. Le fonctionnement d'un ACT est basé sur une prise en charge globale, comprenant des soins médicaux, psychologiques et sociaux pour les résidents avec un suivi régulier. Les ACT permettent à leurs résidents de recevoir des soins médicaux de qualité, mais aussi une assistance psychologique pour les aider à répondre à leurs difficultés.

Les résidents peuvent également bénéficier d'une prise en charge sociale pour les aider à s'intégrer à la société et à améliorer leur situation financière.

Les résidents d'un Appartement de Coordination Thérapeutique bénéficient avant tout d'un logement individuel temporaire qui est généralement équipé de toutes les commodités nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Les résidents des ACT bénéficient de l'accompagnement d'une équipe multidisciplinaire comprenant des éducateurs, des psychologues, des CESF (conseiller en économie sociale et familiale) et des médecins. Ces intervenants travaillent en étroite collaboration afin d'offrir un soutien complet aux résidents. Ceci aide les résidents à s'orienter dans le système de soins de santé et à accéder aux services sociaux dont ils ont besoin. L'équipe oriente effectivement les résidents vers des partenaires sociaux pour les aider à obtenir des droits sociaux, tels que l'AAH (allocation aux adultes handicapés) ou le RSA (revenu de solidarité active), et pour les aider dans leur insertion sociale, professionnelle, médicale et psychologique.

14.6.1 ACT ELIAD

Contacts assistants de service social

ACT Généraliste

Besançon | Tél. 03 81 41 58 14

ACT Pédiatrique

Besançon | Tél. 03 84 75 24 09

ACT Hors les murs

Besançon | Tél. 03 70 76 01 26

Modalité d'admission

- Demande étudiée en commission d'admission sur dossier médical, social et entretien pluridisciplinaire,
- Projet individualisé d'accompagnement de 6, 12 ou 18 mois (renouvelable si l'état de santé le nécessite).

Coût

La prestation est intégralement financée par l'Assurance Maladie.

Missions

Améliorer l'état de santé et la situation des personnes en proposant un cadre de vie stable et un accompagnement adapté.

Un accueil temporaire en appartement individuel.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique accueillent des personnes majeures seules ou en couple (avec ou sans enfants) atteintes de pathologies chroniques sévères en affection de longue durée, en situation de fragilité psychologique et/ou sociale et nécessitant un suivi médical.

Ils permettent d'offrir des conditions favorables à l'amélioration de l'état de santé par un accompagnement médical, social et psychologique.

Une équipe pluridisciplinaire attentive.

L'accompagnement individuel et les activités proposées sont assurés par des intervenants aux compétences complémentaires :

- Un médecin coordonnateur
- Un assistant de service social
- Un psychologue
- Des techniciens de l'intervention sociale et familiale

Également :

ACT Pédiatrique

Pour l'accueil des familles dont un enfant est atteint d'une pathologie nécessitant des soins et un suivi médical (dans le respect du projet familial).

ACT Hors les murs

Pour l'accompagnement à domicile* de personnes (enfants ou adultes) atteintes de pathologies chroniques en situation de vulnérabilité ou de précarité.

* Logement autonome, hébergement chez des amis, CADA, CHRS, hébergement nomade (tente, caravane, bateau...)

14.6.2 APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS ADDSEA

Coordonnées

ACT ADDSEA

5 B Rue Albert Thomas – 25000 Besançon

Site de Belfort : 6 A rue du Rhône – 90000 Belfort

act@addsea.fr

Descriptif

Hébergement à titre temporaire des personnes souffrant d'une pathologie chronique, en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Le dispositif «hors les murs» est une modalité d'accompagnement qui s'inscrit dans une approche « d'aller-vers ». Il répond au besoin de déployer un accompagnement pluridisciplinaire au sein de toute forme d'habitat et visant à répondre de manière mieux adaptée aux besoins des personnes les plus éloignées de l'offre de soins et des dispositifs de prévention.

Le dispositif « Binôme Famille Monoparentale » est une modalité d'accompagnement médico-social des familles monoparentales dont l'un des membres (adulte ou enfant) présente une problématique de santé et rencontre des difficultés dans son parcours de soins.

Public concerné**Dispositif « Hors les murs »**

Personnes atteintes de maladies chroniques (= invalidantes) en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical.

Dispositif « Binôme Famille Monoparentale »

- Les familles monoparentales dont l'un des membres (adulte ou enfant) présente une problématique de santé et qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de soins ;
- Familles vivant dans les secteurs du Territoire de Belfort ou du Pays de Montbéliard et Agglomérations.

Missions**Dispositif « Hors les murs »**

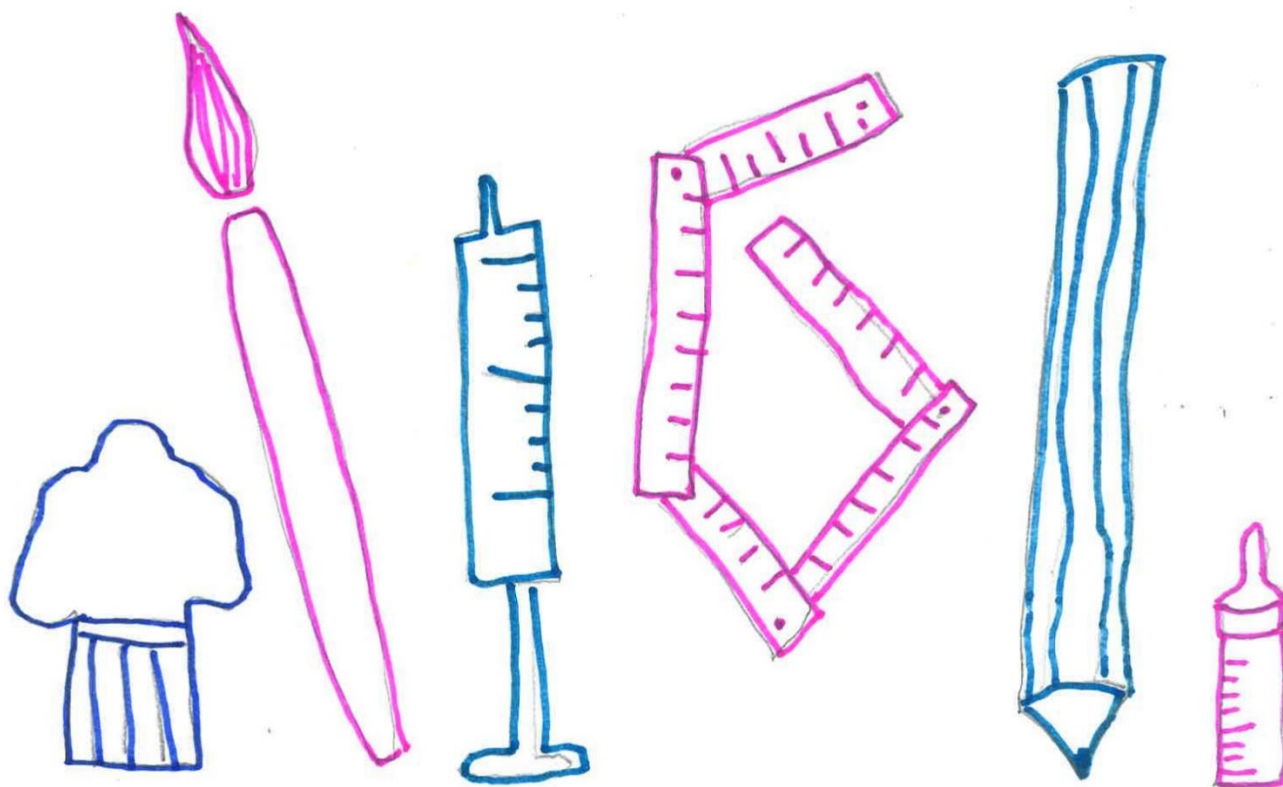
- Aider et soutenir la personne dans son parcours de santé, d'accès à la prévention, à l'éducation thérapeutique, favoriser les choix à la santé et à la gestion des troubles chroniques liés à la maladie, dont l'observance des traitements ;
- Aider et soutenir à la vie quotidienne des usagers dans une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires concernés ;
- Soutenir dans les démarches d'accès et au maintien des droits sociaux, un accompagnement à la réinsertion professionnelle dès lors que c'est envisageable ;
- Soutenir psychologiquement dès que nécessaire ;
- Maintenir dans le logement, la prévention des expulsions locatives ou l'aide à la recherche d'un logement ou hébergement (plus) adapté.

Dispositif « Binôme Famille Monoparentale »

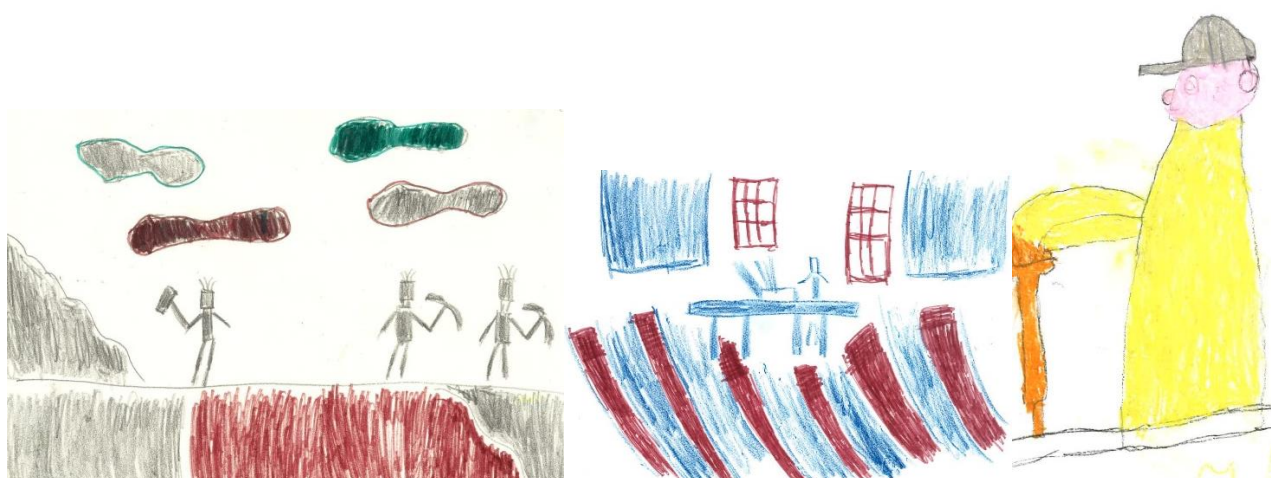
- Aider les familles à s'approprier ou à se réapproprier leur santé ;
- Appuyer et soutenir les familles dans le parcours de santé, d'accès à la prévention, à l'éducation thérapeutique et aux soins, favoriser des choix à la santé et à la gestion de leur maladie ou celle de leur(s) enfant(s).
- Aider et soutenir à la vie quotidienne des usagers dans une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires concernés ;
- Accompagner dans les démarches d'accès et au maintien des droits sociaux.

15. PARCOURS DE RETABLISSEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Œuvre réalisée pour ce guide pour illustrer la partie rétablissement par une personne de GEM.



Œuvres réalisées pour ce guide pour illustrer la partie emploi par trois personnes de GEM



15.1 La boutique de Jeanne Antide

Coordonnées

3 rue Champrond BP 181 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 25 20 ou 03 81 81 39 59
[Courriel : boutique.solidarite@wanadoo.fr](mailto:boutique.solidarite@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 8H15 à 14h

Public

Sans domicile fixe, personnes en situation de grande précarité, public adulte.

Missions

Promouvoir l'accueil et l'insertion de personnes en difficultés et en risque d'exclusion

- Fonction d'accueil et de restauration sociale ;
- Actions d'aides, de soutien et d'accompagnement, d'écoute, de convivialité, de création de liens, service de première nécessité, accès aux dispositifs d'insertion.

Méthode et moyens d'intervention

Un lieu d'accueil

Mise à disposition de services et de matériel : douches, machines à laver, Internet, bagagerie, travail d'écoute, d'orientation, d'information en relation avec un réseau partenarial.

- Un lieu de restauration :
Petits déjeuners, déjeuners et dîners (durant l'hiver)

Procédure et critères d'admission de jour

Accueil anonyme et inconditionnel, en entrée libre, accueil de jour

15.2 Service Insertion Atelier Maryse Bastié

Organisme de rattachement : ADDSEA

Coordonnées

3B rue de la liberté
25000 Besançon
Tél. 03 81 47 79 05 - Fax 03 81 47 79 07
[Courriel : siamb@addsea.fr](mailto:siamb@addsea.fr)
Site internet : www.addsea.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Public

Jeunes de 18/25 ans rencontrant des difficultés d'insertion, orientés par les intervenants sociaux de l'insertion ou de l'emploi.

Missions

Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle grâce à différentes actions qui permettent d'identifier et de lever les freins à l'emploi.

Méthode et moyens d'intervention

- Chantiers éducatifs
- Actions de mobilisation sur projet professionnel
- Accompagnement individualisé

Procédure et critères d'admission

Prescription des services sociaux (IDFS, CCAS, Mission locale Espace Jeunes, Pôle Emploi), des services sociaux spécialisés (prévention, justice, établissements médicaux et médico-sociaux...) et associations de l'insertion.

15.3 Blanchisserie du refuge

Coordonnées

101 rue de Vesoul - 25000 Besançon
Tél. 03 81 83 15 33 - Fax 03 81 82 25 94
Courriel : blanchisseriesurefuge@orange.fr
Site Internet : www.blanchisseriesurefuge.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30

Public

Principalement un public féminin.

Missions

Insertion par l'activité économique.

Méthode et moyens d'intervention

- Support pédagogique : la blanchisserie comme activité professionnelle
- Moyens d'intervention : encadrement technique sur les différents postes de travail (formation, évaluation), et accompagnement socio-professionnel.

Procédure et critères d'admission

Orientation obligatoire par l'intermédiaire d'une fiche de préconisation du partenaire qui accompagne le bénéficiaire.

15.4 Groupe d'entraide mutuelle GEM Les Amis de Ma Rue Là

Organisme de rattachement

CCAS de Besançon
Direction des Solidarités

Coordonnées

Tél. portable 06 73.40.78.89
26 rue d'Arènes 25000 Besançon
facebook.com/lesamisdemaruela25
Mail : lesamisdemaruela@gmail.com

Public

Public en situation d'isolement et/ou de souffrance psychique. Personnes orientées par les travailleurs sociaux, les CMP, les psychiatres libéraux, autres...

Missions

Le GEM accueille de façon inconditionnelle toute personne en situation d'isolement et/ou de souffrance psychique. Il vise à permettre à ses adhérents de mobiliser leur énergie dans un esprit d'entraide sur un projet collectif, et de se sentir en capacité de prendre des responsabilités.

Méthode et moyens d'intervention

Un travailleur social anime le collectif et crée les conditions de l'émergence de projets de la part des adhérents. Il intervient en individuel et en collectif.

Procédure et critères d'admission

Accueil inconditionnel
Adhésion à l'association
Prendre contact avec l'animateur en amont

15.5 GEM La Fontaine Les invités au Festin

Organisme de rattachement

Les invités au Festin

Coordonnées

10 rue de la Cassotte - 25000 Besançon

Tél. 03 81 88 90 30 -

Courriel : gemlafontaine@lesinvitesaufestin.fr

Site Internet : www.lesinvitesaufestin.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h.

Public

Personnes souffrant de solitude, d'inactivité ou rencontrant des difficultés relationnelles.

Missions

Lieu d'accueil et de convivialité pour lutter contre l'isolement des personnes en souffrance psychique « Leur permettre, par des liens qu'elles pourront créer avec d'autres, de découvrir et de développer leurs capacités existentielles et relationnelles. »

Méthode et moyens d'intervention

Implication des personnes dans une vie associative (trouver ou retrouver une place de citoyen)

- Temps de réunion et de travail sur la mise en place de projets collectifs
- Ateliers hebdomadaires (activités manuelles, artistiques, sportives, culturelles)
- Activités et sorties ponctuelles
- Temps d'écoute

Procédure et critères d'admission

Accueil et visite sur RDV

Pour l'Accueil de Jour et le GEM : visite des locaux, entretien d'admission, période d'essai, cotisation à l'association à Besançon à l'issue de la période d'essai

« **Accueil en journée** » sur **Maîche** : accueil de jour par demi-journée les lundis, mercredi, vendredis dans les locaux de la MARPA 22 rue Montalembert à Maîche

contact : aj-maiche@lesinvitesaufestin.fr

[Projet pour 2021 accueil en journée sur Morteau](#)

15.6 GEM La Grange de Léo

Organismes de rattachement

Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC) en tant que parrain et gestionnaire jusqu'au 31/12/2018.

A partir du 1^{er} janvier, le GEM l'AHS-FC sera positionné uniquement en tant que parrain et le CCAS de BESANCON en tant que gestionnaire (suite à l'obligation faite par le cahier des charges des GEM de mars 2016).

Coordonnées :

1 rue Anthony Fanart, 25000 Besançon

☎ 06 33 40 09 90

@ : gemlagrange@orange.fr

Public : personnes en souffrance psychique, désireuses de participer, dans un esprit d'entraide, à des projets culturels et de loisirs.

Objectifs

- Rompre l'isolement
- Restaurer et /ou maintenir des liens sociaux
- S'investir dans la vie associative
- Favoriser l'intégration par le biais d'activités ouvertes sur la cité.

Fonctionnement : Les personnes qui fréquentent le GEM, ou adhérents, sont acteurs du projet du groupe qu'ils définissent et font vivre ensemble.

Des professionnels salariés aident les adhérents à s'organiser pour leur permettre de réaliser leurs projets, veillent au bon fonctionnement du groupe et soutiennent la vie associative.

Modalités : Les adhérents peuvent participer aux différentes activités proposées et organisées collectivement : repas, ateliers créatifs, sorties, ateliers théâtre, écriture, etc...

15.7 Floréal et GEM Jardin de Floréal

Coordonnées

48B rue de Belfort, 25000 Besançon

Tél. 03 81 47 12 96

Courriel : floreal.handicap.psy@wanadoo.fr

Site internet : <http://assoforeal.fr>

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Public : Adultes souffrant de handicaps psychiques.

Missions

Briser l'isolement de ces personnes vulnérables et fragilisées par les conséquences de la maladie.

Accompagner les participants dans un projet d'entraide.

Procédure et critères d'admission

Être adulte et souffrir d'un handicap psychique.

Être suivi médicalement ou psychologiquement.

Avoir une pathologie stabilisée.

Un GEM multisites se déploie sur trois territoires :

Une antenne s'est ouverte sur Valdahon

Les contacts sont 03 81 47 12 96 et par mail à floreal25@orange.fr.

Les permanences se déroulent à la maison des services

5 Place du Général de Gaulle, 25800 Valdahon

Les mercredis de 14h à 16h30

Un vendredi sur deux de 9h à 11h30

Une antenne s'est ouverte à Baume les Dames

Les contacts sont 03 81 47 12 96 et par mail à floreal25@orange.fr.

Les permanences se déroulent dans les locaux des restos du cœur

8 bis rue Bassenne, 25110 Baume les Dames

Les lundis de 14h à 16h30

Une antenne GEM jeune adulte sur Besançon.

Pour des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, accueil les mardis et jeudis à compter du 18 mai.

Téléphone fixe : 03 81 65 29 27

Téléphone portable : 06 76 43 63 70

Mail : marlene.degay@assoforeal.fr

15.8 Groupe d'entraide mutuelle GEM TSA Fondation Pluriel

Coordonnées

8 rue de Dole, 25000 Besançon

Parrainage du GEM Autisme Doubs

Droits Devant 25 - Association de personnes handicapées intellectuelles, représentée par sa Présidente, Mme Maryline

Jeannier - 81 rue de Dole - 25000 Besançon

Tél. 07 86 63 95 90

Courriel : lisa.ricciardetti@fpluriel.org

Site internet : <http://assoforeal.fr>

Le GEM multisites assure des permanences sur l'ensemble du Doubs hors pays de Montbéliard.

Locaux

Le GEM partage ses locaux avec le service d'animation ATLAS (service animation) de la Fondation Pluriel situé au 8 rue de Dole à Besançon.

En partageant ses locaux avec ATLAS, le GEM bénéficie en plus des locaux d'ATLAS de Pontarlier au 9 rue Tissot (tous les jeudis).

Public : Adultes souffrant de trouble du spectre autistique.

Horaires

Ce sont les adhérents du GEM qui ont fixé les jours et horaires d'ouverture.

Le GEM est ouvert aux adhérents :

- Pour Besançon

- Le mercredi de 11h00 à 19h00 et le vendredi de 10h00 à 18h00

- Pour Pontarlier

- Le jeudi de 14h00 à 17h00

Le GEM peut également être ouvert certains samedis pour des activités à l'extérieur et préparées à l'avance.

Missions

Briser l'isolement de ces personnes TSA par les conséquences de la maladie.

Accompagner les participants dans un projet d'entraide.

Procédure et critères d'admission

Être adulte et souffrir de TSA

15.9 Association La Porte Ouverte

Organisme de rattachement

Appartient à une Fédération (des associations La Porte Ouverte ; agréée par le Ministère Jeunesse et Sports)

Coordonnées

41 chemins des torcols - 25000 Besançon

Tél. 03 81 50 31 30 - Fax 03 81 50 99 92

Courriel : thierry.guyon@addsea.fr

Site Internet : www.addsea.fr

Horaires d'ouverture

7 jours/7 (y compris dimanches et jours fériés de 15 à 18 h).

Public

Toute personne ayant besoin de parler à quelqu'un : isolement, solitude, difficultés professionnelles - familiales- de santé, précarité...

Missions

En dehors de toutes références idéologiques ou religieuses, dans un projet de maintien du lien social, accueillir ce public dans un climat de respect et de confidentialité. Le postulat de base est que chacun a la capacité de trouver en lui-même une réponse à ses difficultés : il s'agit de le soutenir à y voir plus clair sans lui fournir conseil ou solution.

Méthode et moyens d'intervention

Aide à la personne dans le cadre strict de la parole et de l'écoute : avec un bénévole formé à l'écoute active selon Rogers (formation initiale sérieuse et obligatoire).

- Supervision - formation continue, entretiens bienveillants, en face à face (possibilité de téléphoner), gratuits, sans rendez-vous, dans l'anonymat, la confidentialité, la non directivité et le non jugement.

Procédure et critères d'admission

L'écouter ne se substitue en aucune façon à un professionnel de santé : pas de suivi, aucun objectif thérapeutique ; mais il peut orienter si nécessaire, vers un service social ou toute autre structure spécialisée suivant le besoin clairement exprimé - Implication dans la prévention du suicide.

Commentaires

Parmi le public un certain nombre de personnes viennent régulièrement ; même plusieurs fois par semaine : ce sont les « habitués » : ils présentent souvent des troubles psychologiques plus ou moins importants.

15.10 Association ARGOS 2001 Doubs Franche-Comté

Organisme de rattachement

Association nationale ARGOS 2001

Coordonnées

Mail : argos.2001.doubs@gmail.fr

site internet www.argos2001.fr page Facebook Argos 2001 franche comte

Tel : 07 66 81 49 70

Public

Toute personne souffrant de troubles bi polaire et ayant besoin de parler à quelqu'un

Missions :

Groupe de parole, rencontres débats, conférences

L'association ARGOS 2001 s'est constituée initialement autour des conférences d'information organisées à l'hôpital Sainte Anne, à Paris par le Dr Gay, psychiatre. Elle s'est officiellement créée en mars 2001. Son nom évoque la fameuse balise qui permet de localiser les personnes en détresse et "2001" indique simplement l'année de création de l'association.

Ses activités essentielles consistent dans des groupes de paroles pour les patients et leurs proches ainsi que des conférences faites par des psychiatres spécialisés sur les troubles bipolaires. La qualité des groupes de paroles sur Paris et la mise en ligne du site internet à l'été 2001, ont assuré une rapide reconnaissance de l'association. Très vite de nombreux bénévoles ont assuré les tâches administratives et l'animation des activités. Ainsi a été créée en 2003 une permanence téléphonique pour les appels à l'aide et depuis 2004 l'association publie un journal « D'un pôle à l'autre ». Une participation régulière a des congrès psychiatriques depuis 2002 (« L'Encéphale », « Système nerveux et Psychiatrie » ...) a fait reconnaître ARGOS 2001 par le corps médical comme étant la principale association de patients bipolaires. ARGOS 2001 représente une association de malades psychiatriques et de leurs proches et elle défend une cause encore mal connue du public et du corps médical et des autorités sanitaires et sociales : « Les troubles bipolaires ».

La création progressive d'antennes en France permet à l'association de relayer son action en province dont le Doubs.

LES OBJECTIFS D'ARGOS 2001

- Aider les personnes souffrant de troubles bipolaires à mieux gérer les difficultés liées à leur maladie
- Organiser des réunions régulières avec les membres de l'association
- Aider les membres de l'association à prendre conscience de la réalité des risques liés à cette maladie pour prévenir ces risques ou les atténuer
- Aider l'entourage des malades (famille, amis, voisins, employeurs) à mieux comprendre les difficultés des malades
- Faciliter l'adaptation des collectivités locales (entreprises, municipalités, Conseil Général, Conseil Régional) et nationales à mieux prendre en charge les contraintes liées à cette maladie
- Favoriser la formation des praticiens de santé et la recherche médicale sur les troubles bipolaires grâce, entre autres, au recueil de témoignages et par des groupes psycho éducatifs
- D'une façon générale, diffuser des informations sur les troubles bipolaires et participer à la promotion de toute thérapeutique et de toute recherche visant à mieux connaître et soigner cette maladie
- Créer et Gérer des Groupes d'Entraide Mutuelle

LES ACTIVITÉS d'ARGOS 2001

- Organiser des réunions d'information pour les patients et leurs proches
- Organiser des conférences avec des spécialistes
- Des groupes de paroles réguliers
- Participer à des colloques sur la santé mentale et le handicap
- Gérer le site internet
- Tenir une permanence téléphonique à l'écoute de tous

15.11 RESEAU ENTENDEUR DE VOIX DE BESANCON : REV

Organisme de rattachement

REV France

Site internet www.revfrance.org

FB : REV France

INTERVOICE : Mouvement International Entente de Voix

Facilitateur de Besançon

Aurélien Bahy - 06.45.24.54.49 Groupe de parole tous les 15 jours, le jeudi de 14h à 16h,

Dans les locaux des Invités au Festin,

10 rue de la Cassotte

25000 BESANCON

Pour faciliter leurs actions une association locale a été créée en 2017, cré'acteurs de liens, qui organise également un groupe d'entraide autour des violences sexuelles à Montlebon 25500.

Le Réseau français sur l'entente de voix (REV France) est ouvert à toutes les personnes qui sont intéressées par la question de l'entente de voix, qui souhaitent contribuer à l'acceptation sociale des voix en considérant celles-ci comme des expériences porteuses de sens pour les personnes qui les vivent plutôt que comme des symptômes psychiatriques ; soutenir les initiatives locales destinées à sensibiliser les personnes à une approche sans tabou des voix ; offrir aux entendeurs de voix des espaces d'expression (conférences publiques, journées d'études, formations, groupes) où ils puissent parler de leurs expériences dans un climat de sécurité et de confiance, sans être jugés ni enfermés dans une identité de malade.

Ceci implique en premier lieu d'inclure, de comprendre et d'aborder les personnes et leurs expériences, à partir de ce qu'elles en disent elles-mêmes et selon les termes qui sont les leurs. Le Réseau se fonde sur l'acceptation de la diversité des expériences humaines et des interprétations qui y sont associées. Toute personne y a droit à l'expression et au respect de ses conceptions, sans jugement de valeur, catégorisation ou hiérarchisation.

Les groupes locaux

. En France le premier groupe d'entendeurs de voix a vu le jour en 2011 à Mons en Baroeul, dans le Nord, suivi par un groupe à Lunéville et un autre à Paris, en 2012. À ce jour, si l'on prend en compte l'ensemble de ces espaces de rencontre, on dénombre 48 espaces REV en France, dont l'un en Martinique (Fort de France) et l'autre en Nouvelle-Calédonie (Nouméa) tous deux nés en 2018.

Le groupe de Besançon, est facilité par des entendeurs et pour des entendeurs et autres perceptions. Il se retrouve tous les 15 jours, le jeudi de 14h à 16h, dans les locaux des Invités au Festin, 10 rue de la Cassotte

Les formations/ Séjours de rétablissement et Rassemblement national

Certaines formations assurées par le REV France peuvent être organisées à la demande d'un service du secteur psychiatrique d'une localité donnée, notamment :

- « Travailler avec les voix dans la perspective du rétablissement »
- « S'approprier la perspective du rétablissement »

Mais aussi des séjours de rétablissement d'une semaine en juin et un rassemblement de tous les groupes une à deux fois par an, où toute personne peut témoigner de son parcours de rétablissement

15.12 Association TRANSCENDE, soutien aux personnes transgenres

Lieu de rencontre

Maison de soin plurielle

12 A rue du Pr.Paul Milleret 25000 Besançon

Mail : transcende@protonmail.com

Objectif

- Diminuer les conséquences psychologiques de la non-acceptation par les proches ;
- Améliorer la santé des personnes trans et leur accès aux soins ;
- Diminuer la stigmatisation des personnes transgenres dans le soin et dans d'autres domaines de la vie quotidienne.

Actions

- Identifier et se mettre en lien avec les professionnels « safe » et compétents.
- Enrichir les liens avec nos partenaires : associations locales, Mairie, Rectorat, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Justice.
- Animation du groupe de parole pour les proches de personnes transgenres.
- Création d'une série de formations à destination des professionnels de la santé et de l'Education Nationale.

15.13 UNAFAM Délégation du Doubs

Organisme de rattachement

UNAFAM

Coordonnées

9 chemin de Palente - 25000 Besançon

Tél. 03 81 53 68 56

Courriel : 25@unafam.org Site Internet : <https://sites.google.com/site/unafamdudoubs/et> www.unafam.org

Courriel : 25@unafam.org

Horaires d'ouverture

Sur rendez-vous, demande par téléphone ou mail.

Le répondeur et la messagerie mail sont relevés tous les jours et une réponse est apportée dans les 24 h au plus tard.

Public

Proches, familles, amis, voisins de personnes atteintes de troubles psychiques ou de maladies mentales.

Missions

L'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques) est une association nationale reconnue d'utilité publique, regroupant des familles et amis de malades psychiques, avec une délégation par département.

Au sein de la délégation de l'UNAFAM du Doubs, les bénévoles :

- Accueillent les familles pour de l'écoute, des rencontres, des échanges, des formations sur les troubles psychiques, des informations sur les dispositifs de soins etc.... (groupes de parole, Ecoute famille, atelier Prospect pour apprendre à faire face dans la durée...)
- Représentent les familles et les proches dans diverses commissions : CDU, CDSP, CDAPH, CTS, commission santé mentale, CRSA, CLSM...)
- Agissent pour faire changer le regard sur les troubles psychiques, pour que les personnes souffrant de handicaps psychiques s'insèrent dans la société, le milieu professionnel...
- Aident les personnes malades psychiques à réaliser des activités et certains projets au sein des GEM, au côté des animateurs professionnels.

Méthode et moyens d'intervention

Entretiens et réunions d'échanges entre proches.

- Réunions thématiques sur les questions de maladies et soins, juridiques, patrimoniales...
- Groupe de paroles et ateliers Prospect.
- Manifestations dans le cadre de la semaine sur la santé mentale.

Procédure et critères d'admission

Contacter la délégation.

15.14 PARCOURS PROFESSIONNEL ANNUAIRE INSERTION Grand Besançon

À disposition sur demande à la plateforme.

Annuaire regroupant l'ensemble des dispositifs sociaux d'insertion : CMS, maison quartier, MJC et également les dispositifs d'insertion professionnelle : EI, IAC ...

Partenaire de l'emploi

Contact CAP EMPLOI pour accompagner vers l'emploi et dans le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap et des employeurs

Tel : 03 81 41 37 17

Mail : contact@capemploi25-90.com

L'association ARIS porte « H'activateur de compétences » qui propose un accompagnement sur la base d'ateliers collectifs aux personnes éloignées de l'emploi et en situation de handicap afin de faciliter leur retour à l'emploi. Les objectifs sont multiples : trouver un emploi durable, entrer en formation, reprendre confiance en soi, en faisant appel à la force du collectif, en développant une image de soi positive, en étant force de propositions, en développant et exploitant leurs compétences.

Public avec tout type de handicap du moment que l'état de santé est stabilisé et que les personnes ont une orientation en milieu ordinaire.

Vidéo présentant le dispositif :

<https://youtu.be/yIJEk6EAHcw>

Ensemblier DEFI

Fondation pluriel PASS

ADNA dispositif bivouac

16 DISPOSITIF DE REPIT



Œuvres réalisées pour ce guide pour illustrer la partie répit par trois personnes de GEM



16.1 Lieu de répit pour personnes adultes et enfants autistes sur Besançon AHSFC

Organismes de rattachement :

Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)

Coordonnées

Dispositif Répit Autisme du Doubs

15 avenue Denfert Rochereau BP

25012 BESANCON cedex

03 81 65 44 52

Ligne directe Coordinatrice 06 78 45 40 55

@ dra25.cr@ahs-fc.fr

Public : Le dispositif Répit Autisme du Doubs s'adresse aux aidants de personnes ayant des troubles du spectre autistique (diagnostic ou en cours de diagnostic) résidant sur le territoire du Doubs hors aire urbaine.

Le dispositif est gratuit

Missions

1. Ecouter, informer et conseiller
2. Construire un projet de répit adapté
3. Orienter
4. Accompagner

Différentes formes de soutien peuvent être mis en place :

- Mobiliser les étudiants de handisitter formés à l'autisme
- Mobiliser et sensibiliser les services d'aides à domicile et accompagner le projet
- Construire un réseau d'aide
- Favoriser l'inclusion des personnes autiste via des partenariats avec les acteurs locaux associatifs et culturelles

Modalités

Sur rendez-vous via un premier contact téléphonique, un recueil de besoins sera fait et une construction d'un projet de répit sera proposé. Des informations pour les aides aux financements sont proposées et le projet est accompagné dans sa réalisation.

Accueil

Des samedis de répit gratuits sont organisés par le dispositif en accueil de journée via une éducatrice spécialisée et les équipes d'ELIAD formées aux spécificités TSA dans des locaux adaptés sur PIREY et PONTARLIER de 9h30 à 16h30.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE DISPOSITIF REPIT 06 78 45 40 55

6 avril PIREY 3/11 ans

11 mai PIREY 12/19 ans

25 mai PONTARLIER 3/11 ans

29 juin PONTARLIER 12/19 ans

13 juillet PIREY + de 20 ans

14 septembre PONTARLIER + de 20 ans

16.2 Séjour de répit pour personnes avec des troubles psychiques

ŒUVRE FALRET ET UNAFAM

L'association organise des séjours à destination des familles et des personnes confrontées à la souffrance psychique en partenariat avec l'UNAFAM.

Les Séjours RÉPIT FALRET [Aidants]

Vous soutenez en tant qu'aidant une personne de votre entourage. Vous vous sentez parfois démuni ou en difficulté dans cette relation, vous vous demandez comment aider au mieux votre proche. Prendre du recul et partager votre expérience pour vous sentir épaulé et moins seul peut vous aider.

Ce séjour d'une semaine propose aux proches aidants (parents, conjoints(es), fratrie, amis...) des activités de loisirs et un programme sur mesure, adapté et équilibré, alternant atelier de formation (ateliers Prospect, Communication, Gestion du stress) et ateliers corporels pour acquérir des savoir-faire afin de bien accompagner son proche malade tout en préservant sa qualité de vie.

Les Séjours RÉPIT FALRET proposent depuis 2009 de :

- Se rencontrer et échanger avec des personnes vivant les mêmes difficultés que soi ;
- Se sentir écouté et soutenu sans jugement ni culpabilité ;
- S'accorder du temps pour prendre soin de soi ;
- Se détendre grâce à des loisirs et des activités ;
- Renforcer ses compétences avec des animateurs professionnels pour acquérir des savoir-faire et améliorer la relation avec son proche ;
- Sortir du quotidien, s'évader pendant 8 jours

Le Séjour PARENTHÈSE FALRET [Aidants/Aidés]

Vous ne souhaitez pas partir l'un sans l'autre, et chacun de vous a besoin d'un temps pour lui, une parenthèse pour décompresser.

Quoi de mieux que des vacances pour se reposer, souffler et sortir du quotidien ? S'accorder une pause, profiter l'un de l'autre dans un cadre différent, ces moments sont essentiels pour retrouver l'énergie nécessaire et continuer votre chemin.

Véritable temps de ressourcement, ce séjour contribue au bien-être de la personne en fragilité, et à son proche aidant avec des activités adaptées aux besoins de chacun : excursions, animations, loisirs...

Le principe du séjour : que chacun puisse vivre des moments à soi, l'esprit serein pendant la journée et se retrouver le soir avec plaisir !

Le Séjour PARENTHÈSE FALRET propose de :

- Se rencontrer et discuter avec d'autres personnes qui partagent une expérience similaire ;
- Expérimenter des loisirs dans un cadre sécurisant ;
- Prendre du temps pour soi, seul ou en groupe ;
- Se relaxer grâce aux animations proposées ;
- S'appuyer sur une équipe expérimentée pour avoir l'esprit libre.

Des aides financières existent pour profiter de ces séjours grâce à nos partenariats et différents organismes : caisses de retraite, mutuelle, CCAS, MDPH, etc.

L'OEUVRE FALRET, organisatrice des séjours, vous obtient aussi des chèques vacances spécifiques finançant jusqu'à 50 % du coût du séjour sous conditions de ressources (quotient familial < à 900 €).

<https://falret.org/nos-actions/sejours-aidants-familiaux-repit/>

Catherine SAVOURNIN

Responsable des Séjours

06 78 73 86 19

OEUVRE FALRET

49 rue Rouelle

75015 PARIS

France

<http://www.falret.org>

Mail : accueil@oeuvre-falret.asso.fr

Téléphone : 01 58 01 08 90

A.V.I.S. Association Viganaise d'Insertion Sociale

Mas de Lascours – 30120 AULAS

04.67.81.02.27 ou 09 61 44 26 94

<http://www.le-peyron.fr/>

L'association A.V.I.S. impliquée depuis 1981 dans le champ du handicap psychique a ouvert une nouvelle structure d'accueil pour des séjours de rupture et de répit pour des personnes handicapées psychiques.

L'association A.V.I.S. est gestionnaire depuis 1981 d'un centre de postcure spécialisé pour handicapés psychiques. Actuellement elle gère deux unités de soins sur Nîmes.

Des lieux de séjour de rupture ESMS :

Exemple dans le Doubs : <http://www.unrelaisaniellans.com/>

Exemple en Haute-Saône : <https://www.mediajeunesse.com/documentation>

Exemple structures décalés éducation populaire : <http://www.maisondecourcelles.fr/>

16.3 Plateforme de répit CHI HC

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté vous informe d'un nouveau service, « Plateforme d'accompagnement et de répit des Aidants » et nommé au « **Fil de l'aidant** ».

Organismes de rattachement : CHI HC

Secteur : Vallée et Haut Doubs

Coordonnées :

L'espace Séniors (29 Faubourg St Etienne à PONTARLIER),

Téléphone au **03.81.38.65.00**

Mail : **coordinatrice.pfr@chi-hc.fr**

Public

Il vise à apporter un soutien **aux aidants de patients atteints de maladies neuro-évolutives**, telle que la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, chorée de Huntington, maladie psychique.... Depuis 2021 cette offre de service s'est ouverte aux personnes présentant tout type de handicap ou maladie.

Missions

Ce service est impulsé par l'ARS dans le cadre du Plan National Maladies Neurodégénératives, face au constat **d'épuisement des aidants et de la dégradation de leur propre état de santé.**

L'objectif est de soutenir les aidants dans leur rôle afin de limiter leur épuisement et ainsi préserver le maintien à domicile des aidés. La plateforme a donc pour mission de mettre en place plusieurs actions, individuelles ou collectives au profit de l'aidant, notamment **un soutien psychologique**, par le biais d'une psychologue. Elle recense **les actions existantes** sur le territoire (café des aidants, groupe de paroles...) et **crée des projets individuels ou collectifs innovants**. (En cours d'étude et de déploiement, *par exemple : atelier Snoezelen, outils pratiques et guides, ateliers détente...*).

La construction d'un partenariat territorial avec les différents acteurs des champs de la personne âgée et du handicap permet de construire des solutions de soutien aux aidants.

Un dispositif de relaying et suppléance à domicile a été mis en place :

Quels sont les objectifs ?

Pour l'aidant

- Prendre du temps pour lui
- Prévenir les risques d'épuisement
- Apprendre à déléguer et passer le relais

Pour la personne aidée

- Stimuler et préserver ses capacités fonctionnelles
- Retrouver confiance en soi
- Eviter le changement d'environnement et la perte de repères de la personne aidée

Pour le couple aidant-aidé

- Accompagner et soutenir
- Améliorer la qualité de vie
- Rechercher les meilleures solutions au mieux-être du couple

Quelles sont les missions du relayeur ?

Respecter les repères et habitudes de la personne aidée.

Evaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans la vie quotidienne.

Mettre en œuvre des activités adaptées à la personne aidée (d'un point de vue sensoriel, psychomoteur, cognitif, affectif ou relationnel).

Détecter les signes d'un problème de santé ou d'un mal-être et prendre les dispositions adaptées.

Travailler en équipe et transmettre les informations utiles

Quel est le cadre des interventions ?

Tâches ménagères liées à l'accompagnement de la personne

Aide à l'alimentation

Aide à la préparation des repas

Aide à la toilette partielle

Aide à l'habillage/déshabillage

Aide au lever/coucher

Aide aux déplacements

Surveillance de l'état sanitaire, de la prise de médicaments préparés

Gestion des animaux de compagnie

Compagnie, soutien

Approvisionnement du chauffage
Stimulation cognitive
Marche extérieure
Activités de loisirs

Quels en sont les aspects pratiques ?

Le relayage

- Interventions de plus de 4h
- Reste à charge pour les familles de 2,08/heure
- Forfait de 72 heures par an, renouvelable

La suppléance

- Interventions de moins de 4h
- Gratuit pour les familles
- Forfait de 30 heures par an, renouvelable

16.4 Plateforme d'accompagnement et de répit ELIAD

Organismes de rattachement : ELIAD

Secteur : Grand Besançon, Doubs Central

Coordonnées

41 rue de Thomas Edison – 25052 Besançon Cedex
Téléphone au 03.81.41.67.34 ou 06.67.96.43.61

Comment : un professionnel intervient auprès de l'aidant dans tous les actes de la vie quotidienne non techniques et non soignants.

Public : toutes personnes qui viennent en aide de manière régulière à une autre personne touchée par une perte d'autonomie, un handicap ou une longue maladie sans distinction d'âge.

Deux modes d'intervention :

Remplacement d'une durée de 1h à 4 h dans une limite de 30 h/an : gratuit

Ou Remplacement d'une durée de 4h à 72 h / ans : 2,08 Euros de l'heure

Il est possible de cumuler les deux modalités.

16.5 Offre de répit en EHPAD

Un certain nombre d'EHPAD propose aujourd'hui des places d'accueil temporaire permettant d'accueillir des personnes de plus de 60 ans (ou avant avec dérogation de la MDPH) pour des séjours de quelques jours à 3 mois.

Pour exemple l'offre de Korian Vill'Alizée qui a souhaité être présente dans l'annuaire pour information. Si besoin rapprochez-vous de vos établissements de proximité pour connaître leurs offres et disponibilités.

Organismes de rattachement : KORIAN

Coordonnées

2 rue des Chenevières
25000 THISE
Téléphone au 03.81.61.00.04
Mail : korian.villalize@korian.fr

Disponibilité de 5 places réservées pour de l'accueil temporaire en chambre individuelle, en chambre double ou en unité adaptée pour des personnes présentant des troubles du comportement.

Tarif hébergement : 75 euros la nuitée.

17 .OFFRE PSYCHOLOGUE

Cette offre regroupe l'ensemble des psychologues libéraux ayant accepté de figurer dans l'annuaire. La liste n'est donc pas exhaustive.

Nom d'exercice	Prénom	ADR Voie d'exercice	Téléphone portable	MAIL	Profession	PUBLIC E/A	Spécialité	Thérapie
BIANCHI-SIMON	Gaëlle	11 R DE LA SOUS-PREFECTURE 25200 MONTBELIARD	06 66 19 46 73	gaëlle.bianchi@free.fr	Psychologue	Enfants-adolescents-adultes	enfants-adolescents-périnatalité-anorexie mentale	inspiration psychanalytique
BOISSENIN	Paul	23 bis, rue Richebourg 25000 BESANCON	07 81 76 41 53	pboissenin@chu-besancon.fr	Psychologue	Tout public	Psychanalyse	thérapie analytique ou de soutien psychanalyse
BOURQUE	Théophile	17 R DE LA MOUILLERE 25000 BESANCON	07 69 57 19 10	theophile@bourque.fr	Psychologue Psychothérapeute	Enfants-adolescents-adultes	approche psychodynamique	entretiens psychothérapeutiques individuels-entretiens de soutien-entretiens familiaux
COCHAND	Delphine	12B AV ARISTIDE BRIAND 25400 AUDINCOURT	03 81 36 78 17	delphine.cochand-psy@orange.fr	Psychologue Psychothérapeute	enfants-Adolescents-Adultes-couples	Tous types de troubles et difficultés	psychothérapie d'inspiration psychanalytique
DUPUY	Jean-Malo	53 QU VEIL PICARD 25000 BESANCON	0381619 295 0680277 000	jean.malo.dupuy@gmail.com	Psychologue Psychanalyste	enfants-adultes	Psychologie Psychanalyse	Psychothérapie analytique
GAUTHIER	Aurélie	6 Avenue Gambetta - 25200 Montbéliard	06 52 26 23 29	aurelie.gauthier25@free.fr	Psychologue Psychothérapeute Equithérapeute	enfants-Adolescents-Adultes-personnes âgées	développement personnel-addictions-deuil-gestion du stress-déblocage émotionnel-dépression-rééducation fonctionnelle (équithérapie)	Thérapie type "approche centrée sur la personne" de Rogers-equithérapie-énergétique
GOSSELIN	Laurent	15 R HENRI FERTET 25000 BESANCON	03 39 73 11 49	laurent.gosselin.psy@gmail.com	Psychologue clinicien Psychothérapeute	Tout public	troubles de la personnalité	psychanalyse en face à face-thérapie centrée sur la personne-relaxation-groupes de paroles
GRAND	Domini que	12 R FREDERIC BATAILLE 25000 BESANCON	06 82 92 75 12	domik.grand@hotmail.fr	Psychologue Psychothérapeute	Enfants-Adolescents-Adultes	Anxiété-Burn Out-dépression-idées suicidaires-situation handicap psychique	Psychothérapie classique-Thérapie méditation et pleine conscience

GUILLAUME	Lucia	Chemin de l'Etang 25870 CHATILLON-LE- DUC	07 82 98 40 96	guillaume.lucia@gmail.com	Psychologue Psychothérapeute	Enfants- Adolescents- Adultes	approche psychomotricité	Thérapie analytique individuelle- familiale-couple
HOF	Sébastien	48B AV GEORGES CLEMENTEAU 25000 BESANCON	06 09 85 21 86	contact@sebastienhof.fr	Psychologue Psychothérapeute	Adultes	psychodynamique au travail- psychothérapie	psychothérapie intégrative
PICHOT	Florence	25 RTE DE CHATILLON Zone de Valention 25480 CHATILLON-LE- DUC	03 81 81 28 85	florence-pichot@orange.fr	Psychologue Psychothérapeute	Enfants- Adolescents- Adultes	Approche psychanalytique	Thérapie analytique individuelle- familiale-couple
LHOPITEAU	Myriam	18 CHEMIN COMBE SARAGOSSE 25000 BESANCON	06 11 02 37 83	myriamlhopiteau@yahoo.fr	Psychologue clinicienne	Enfants- adolescents	dépression- deuil-troubles anxieux - thérapie - hypnose par prise en charge de la douleur et des troubles anxieux	Thérapie de soutien, thérapie d'orientation analytique, hypnothérapie
MERCIER	Gérard	53C R DE BELFORT 25000 BESANCON	03 81 52 69 31	gerardmercier25@yahoo.fr	Psychologue Psychothérapeute	Adultes et Enfants de + de 8 ans	Deuil- angoisse- problèmes professionnels	Psychothérapie dans l'approche centrée sur la personne
MULLER	Houria	11 R PIERRE TOUSSAINT 25200 MONTBELIARD	06 52 76 98 31	h.muller@cabinet-neuropsychologie-mtb.fr	Psychologue Neuropsychologue	enfants- Adolescents- Adultes- personnes âgées	neuropsychologie	Bilan neuropsychologique-remédiation cognitive- psychothérapie médiation cognitive
ROCTON	Françoise	107 Grande Rue 25000 BESANCON	07 82 41 26 33		Psychologue			
ROUSSEL-FUSI	Lydia	6 B rue Centrale 25230 DASLE	07 67 56 53 64	cabinet.psychologue.dasle@gmail.com	Psychologue	Tout public		Thérapie intégrative
SAGONA	Valérie	30A R DU MONT 25480 PIREY	06 79 10 88 47	val.sagona@gmail.com	Psychologue clinicienne	Enfants- Adolescents- Adultes	EMDR (traumatismes) et suivi psychologique traditionnel	
SEGURA	Agnès	26 rue Ernest Renan 25000 BESANCON	07 49 46 76 30	agnes.segura3@gmail.com	Psychologue clinicienne	Tout public Bébé - Enfants- Adolescents- Adultes	Formation BRAGELTON pour nourrisson et formation PSYCHOSOMATIQUE	Thérapie analytique, supervision

17.1 DISPOSITIF MonSoutienPsy

Depuis le 5 avril 2022, le dispositif MonSoutienPsy permet aux personnes dès l'âge de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie.

Les personnes se sentant angoissées, anxieuses, déprimées, stressées, ayant du mal à dormir, sujettes à une consommation excessive de tabac, alcool ou cannabis ou bien encore souffrant de troubles du comportement alimentaire, peuvent ainsi, **après consultation d'un médecin**, bénéficier du remboursement d'un accompagnement psychologique réalisé par un psychologue partenaire.

C'est le médecin qui évalue si ce dispositif peut aider le patient ou s'il est préférable de l'orienter vers des soins plus spécialisés.

Lors de la consultation avec le médecin, **celui-ci remet un courrier d'adressage** à présenter au psychologue. Un accès direct au psychologue n'est pas possible pour être remboursé dans le cadre du dispositif MonPsy.

Pour les mineurs, le médecin vérifie aussi le consentement des parents ou tuteurs.

Combien de séances sont-elles prises en charge avec MonSoutienPsy ?

Dans le cadre du dispositif MonSoutienPsy, l'accompagnement psychologique comprend :

- Une première séance qui est un entretien d'évaluation (40 € la séance) ;
- Entre 1 à 7 séances de suivi psychologique (30 € par séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue.

Les séances peuvent être réalisées à distance, à l'exception de la 1ère séance.

Le paiement s'effectue directement auprès du psychologue après chaque séance ou à la fin de plusieurs séances (selon le choix du psychologue).

Comment s'effectue le remboursement ?

1. Le psychologue complète et donne la feuille de soins avec les soins payés.
2. Cette feuille de soin doit être transmise à l'organisme d'assurance maladie, accompagnée du courrier d'adressage du médecin.
3. Le remboursement s'effectue par l'organisme d'assurance maladie obligatoire (à hauteur de 60 % du tarif de **la séance**) **et le reste par la complémentaire/mutuelle** (à hauteur de 40 % du tarif de **la séance**) (1).

A noter : certaines situations permettent de bénéficier du tiers-payant. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [l'article ameli dédié](#) ou sur <https://monpsy.sante.gouv.fr/patients>

Où trouver un psychologue partenaire du dispositif MonSoutienPsy ?

Les coordonnées des psychologues partenaires du dispositif MonSoutienPsy sont consultables dans [l'annuaire du dispositif](#) sur internet en tapant MonSoutienpsy.

Les psychologues partenaires sont sélectionnés par un comité d'experts sur la base de critères de formation et d'expérience, afin d'attester de leur parcours consolidé en psychologie clinique. Seuls les psychologues sélectionnés et ayant signé une convention avec l'Assurance Maladie peuvent participer au dispositif MonSoutienPsy.

L'annuaire est régulièrement actualisé en fonction de l'entrée dans le dispositif de nouveaux psychologues.

Sur le Doubs à ce jour 18 psychologues se sont inscrits dans ce dispositif.

17.2 Maison de santé avec psychologue (article 51)

Dans le cadre de l'innovation en santé, 3 maisons de santé du département sont en cours d'expérimentation de financement par l'ARS de temps de psychologue dans le cadre de l'exercice coordonné et partagé. Ainsi, dans ces maisons de santé et sous réserve d'une orientation par un médecin traitant ; des soins psychologiques sont accessibles gratuitement pour les patients.

Les 3 maisons de santé sont :

Maison de santé du Val d'Usiers

17 Grande Rue, 25520 Goux-les-Usiers
03 81 38 25 00

Maison de Santé Avicienne

40 Grande Rue, 25640 Rigney
03 81 86 12 77

Maison Santé De La Prairie

12 Rue Ernest Nicolas
25110 Baume Les Dames
03 81 84 03 36

18.COORDONNEES ANIMATRICES DES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS)

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Les animateurs de CLS sont vos interlocuteurs de proximité pour tous sujets concernant la santé (santé somatique ou psychique, action de soins ou de prévention, offre de territoire...)

TERRITOIRES CLS	ANIMATEURS SANTE			
	NOMS	MAILS	TEL	ADRESSE
Pays Doubs central	Sarah ARBEZ	s.arbez@doubscentral.org	Standard : 03 81 84 42 48 Ligne directe : 03 81 84 75 81	PETR du Doubs central 1 place Jean Moulin – BP 42027 – 25112 BAUME LES DAMES CEDEX
Grand Besançon	Stéphanie THOMAS	stephanie.thomas@besancon.fr	03 81 87 80 94 06 25 45 97 99	Communauté urbaine - 4 rue Plançon - 25043 Besançon cedex
Pays Loue Lison	Delphine BOBILLIER	d.bobillier@cclouelison.fr	07 57 09 22 44	Communauté de communes Loue Lison 7 rue Edouard Bastide 25290 ORNANS
Portes du Haut Doubs	Lina KOVACIC	l.kovacic@portes-haut-doubs.fr	06 41 43 13 62	Communauté de communes portes du Haut Doubs - 7 Rue Denis Papin - ZA en Pougie - 25800 VALDAHON
Pays Horloger - Pays du Haut Doubs	Marie NEZET	marie.nezet@parcdoubshorloger.fr	03 81 68 53 32 07 57 49 52 84	Parc naturel régional du Doubs Horloger 18 rue du Couvent • 25 210 Les Fontenelles

19. COORDONNEES DES CPTS

Les CPTS de territoire (communauté professionnelle territoriale de santé) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

Territoire CLS	Mail	Adresse postale
CPTS Pays Horloger	contact@cpts-pays-horloger.fr	3 rue des Rondeys 25210 LE RUSSEY
CPTS Haut Doubs Forestier	coordination@cpts-hdf.fr	5 Impasse du canal 25300 PONTARLIER
CPTS Loue Lison	contact@cpts-loue-lison.fr	55 rue Pierre Vernier 25290 ORNANS
CPTS Portes du Haut Doubs	contact-cpts@portes-haut-doubs.fr	7 rue Denis Papin 25800 VALDAHON
CPTS Doubs Central	contact@cptsdoubcentral.org	1 rue du Moulin 25110 BAUME LES DAMES
CPTS CaPacITÉS Besançon et métropoles	cptsnebesancon@gmail.com	Pharmacie 55 rue de Vesoul 25000 BESANCON

20. SYNTHESE PAR TERRITOIRE

19.1 SYNTHESE Dispositifs Santé mentale HAUT DOUBS

Pôle de psychiatrie le Grand Vallier CHI HC

Tél secrétariat **03 81 38 64 43**

Psychiatrie 1 :

Ligne directe du service **03 81 38 64 39**

Psychiatrie 2

Ligne directe du service **03 81 38 64 41**

Hôpital de jour de Morteau CHI HC

Tél secrétariat

03 81 67 97 00

Ligne directe du service

03 81 67 97 02

CATTP Morteau CHI HC

Tél secrétariat

03 81 38 58 78

Ligne directe du service

03 81 38 64 08

CMP Pontarlier HIC HC

Tél secrétariat

03 81 38 58 78

Ligne directe du service

03 81 38 58 49

Hôpital de jour Pontarlier CHI HC

Tél secrétariat

03 81 38 64 43

Ligne directe du service

03 81 38 64 97

Centre de Guidance Infantile / Hôpital de Jour enfant : PASSER'AILE / Rés'ado CHN

17 Rue de Morteau

25 300 PONTARLIER

Tél. 03.81.46.87.12 Courriel : cgi.pontarlier@ch-novillars.fr

Rés'ado CHN : permanences à Levier et à Mouthe

Groupeement d'entraide mutuelle « Ô doux GEM » de Pontarlier pour personnes cérébrolésées mais accueil tout public

3 rue Gustave Courbet mail : gem.pontarlier@traumacranienfc.org

Tel au : 03 81 63 08 09 – 06 85 79 07 55 ou 03 81 49 35 92 - 06 10 68 00 61

CMPP Pontarlier AHS FC

1 rue des Abbès CAttet 25300 Pontarlier

cmpp.pontarlier@ahs-fc.fr

Téléphone : 03 81 38 88 44

PASS

- Dr FERRERES Frédéric 03 81 38 59 06 / f.ferreres@chi-hc.fr

- Mme PANNEQUIN Concetta 06 75 67 32 28 / c.pannequin@chi-hc.fr

Permanence médicale : le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous

Permanence sociale : accueil téléphonique d'urgences toute la semaine sur le numéro ci dessus de : 9h00 - 12h00 ou 14h00 - 17h00 puis sur rendez-vous

Public concerné :

- Personnes avec un problème de santé et une précarité sociale rendant difficile l'accès aux soins,

- Personnes rencontrant des difficultés administratives liées à la santé.

➤ **Maïche**

CMP CHN Adresse : Maison de santé - 5, rue des Boutons d'Or - 25120 MAICHE
Tél. : Contacter le CMP Jules Verne : 03.81.40.38.00

EMPP CHN (équipe mobile à domicile)
Equipe Mobile Prévention Précarité
Espace Jules Verne - 2ème étage
2, Rue de l'Industrie
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 40 38 05

Rés'ado Haut-Doubs de Morteau CHN, : Permanence à Maïche
Espace Emile CATTIN 8, avenue Charles de Gaulle 25500 MORTEAU contact : **03.81.67.93.95**
Courriel : cgi.morteau@ch-novillars.fr Site internet : www.ch-novillars.fr

MAISON RELAIS - RESIDENCE ACCUEIL APAT
7 RUE DU LYCEE
25300 PONTARLIER

GEM les invités au festin : accueil de jour par demi-journée les lundis, mercredi, vendredis dans les locaux de la MARPA 22 rue Montalembert Maïche contact :

➤ **Morteau**

Groupeement d'entraide mutuelle de Pontarlier
Intervention 1 fois par mois à Morteau (lundi après-midi en milieu de mois- salle de "la joie de vivre", 6 rue Barral 25500 Morteau. Tél sur Pontarlier au : 03 81 63 08 09 – 06 85 79 07 55

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE : mercredi 9h-12h ou 9h-17h Bureau des permanences 6 rue Barral 25500 Morteau
Tél 03 81 83 22 74 -06 08 89 44 03 (Aline GRANDJEAN)
Ce dernier est présent 1 jour par semaine dans les villes de Maïche, Pontarlier et Morteau avec des accompagnements dans les collèges et lycées et propose des visites à domicile.

CMPP AHSFC : 7 Rue P. et A. Frainier
25500 Morteau
Tél. : 03.81.67.47.11
Fax. : 03.81.67.57.21
Courriel : cmpp.morteau@ahs-fc.fr

Centre de Guidance Infantile / Rés'ado CHN : Espace Emile CATTIN 8, avenue Charles de Gaulle 25500 Morteau
Contact : **03.81.67.93.95** cgi.morteau@ch-novillars.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

CMP CHI HC : 8 rue du collège 25500 Morteau - 03 81 67 97 00 ou 03 81 67 97 03
cmp.morteau@chi-hautecomte.fr ou E-mail : psy.sec_null@nullch-pontarlier_null.fr

SPIP : à la demande – 6 Rue Barral 25500 MORTEAU (bureau des permanences)
03 81 47 12 10

ADDSEA : gère sur Morteau 1 appartement mise à l'abri femmes victimes de violence, 4LTA,
1 logement CHRS diffus - 3 rue de la Guron 25500 MORTEAU -

Antenne UNAFAM : tel 03 81 53 68 56

DISPOSITIF DE REPIT

Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)
SESSAD Comtois
15 avenue Denfert Rochereau BP 25012 BESANCON cedex
Interlocutrice place répit 06 78 45 40 55 @ : sessadcomtois.dra@ahs-fc.fr

ADDSEA LOGEMENT : 4 rue Russell 25000 Besançon Tel : 03.70.11.80.63 Site Internet : www.addsea.fr

Haut Doubs : CHRS Pasteur (12 logements – 21 places)
Accueil femmes victimes de violences (3 places Pontarlier et 3 places Morteau)
Abri de nuit hivernal Pontarlier (3 places)
LTA (8 logements)
Mise à l'abri femmes seules avec enfants (2 logements)
HIM (2 logements), Résidence (16 logements),

Baux glissants (2 logements),
Lits Halte Soins Santé (4 lits),
Mesures AVDL DALO, Mesures accompagnement logement (57) et Groupe de paroles

Association Travail et vie

8 rue Montrieux – 25300 Pontarlier - Tél. 03 81 39 30 45- Courriel : contact@travailetvie.fr

Pour les plus démunis, public adulte

- Restauration sociale
- Douche et laverie
- Accès internet et téléphone
- Aide administrative, recherche emploi, logement
- Bagagerie
- Espace repos
- Service sécurisation documents privés
- Dressing solidaire
- Permanences santé hebdomadaire et addiction
- Atelier de socialisation et réinsertion

GEM TSA

Tél. 07 86 63 95 90

Courriel : lisa.ricciardetti@fplurriel.org

Site internet : <http://assofloreal.fr>

GEM multisites qui assure des permanences sur l'ensemble du Doubs hors pays de Montbéliard.

Locaux

En partageant ses locaux avec ATLAS, le GEM bénéficie en plus des locaux d'ATLAS de Pontarlier au 9 rue Tissot (tous les jeudis).

Public : Adultes souffrant de trouble du spectre autistique.

Horaires

Le GEM est ouvert aux adhérents :

- Pour Pontarlier
Le jeudi de 14h00 à 17h00
Le GEM peut également être ouvert certains samedis pour des activités à l'extérieur et préparées à l'avance.

Sur le Haut Doubs la maison de santé ayant une microstructure addicto est :

Pole de santé de Levier

9 Place de Verdun, 25270 Levier

03 81 49 50 31

Maisons de santé (sous réserve d'une orientation par un médecin traitant) proposant des soins psychologiques accessibles gratuitement pour les patients.

Maison de santé du Val d'Usiers

17 Grande Rue, 25520 Goux-les-Usiers

03 81 38 25 00

Les violences intra-familiales nécessitent une prise en charge globale. La maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Simone Veil, située à Pontarlier (Doubs, 25), propose un suivi innovant mettant en lien les professionnels de santé, de santé mentale, du social, les forces de l'ordre et les associations déjà investies dans cette thématique, avec le soutien de l'ARS Bourgogne Franche-Comté, créant ainsi un maillage territorial.

Maison de Santé Simone Veil

52 Rue de Besançon, 25300 Pontarlier

Tél : 03 81 39 11 73

Territoire CLS		Mail	Adresse postale	
CPTS Pays Horloger		contact@cpts-pays-horloger.fr	3 rue des Rondeys 25210 LE RUSSEY	
CPTS Haut Doubs Forestier		coordination@cpts-hdf.fr	5 Impasse du canal 25300 PONTARLIER	
TERRITOIRES CLS	ANIMATEURS SANTE			
	NOMS	MAILS	TEL	ADRESSE
Pays Horloger - Pays du Haut Doubs	Marie NEZET	marie.nezet@parcdoubshorloger.fr	03 81 68 53 32 07 57 49 52 84	Parc naturel régional du Doubs Horloger 18 rue du Couvent • 25 210 Les Fontenelles

19.2 SYNTHÈSE Dispositifs Santé mentale DOUBS CENTRAL

EMPP (équipe mobile à domicile)
Equipe Mobile Prévention Précarité
Espace Jules Verne - 2ème étage
2, Rue de l'Industrie
25000 BESANÇON
Tel. 03 81 40 38 05

➤ **l'Isle sur le Doubs**

SOLEA consultation à la maison des services de l'Isle-sur-le-Doubs. Cet espace offre de l'information, des conseils, de la prévention et de l'évaluation pour les usagers mais également pour les services spécialisés.

Une permanence d'une journée par quinzaine permet d'assurer la présence de trois professionnels avec des temps en commun afin de bénéficier d'un regard pluridisciplinaire.

- Se déplace sur demande pour faire des actions de prévention (fait par Raphaëlle BONY, animatrice prévention)

- Réalise des consultations à l'Isle sur le Doubs toutes les deux semaines (Fait par Emilie COMOND, éducatrice) à la maison des associations (MSAP).

Contacter le siège SOLEA pour plus d'informations au : 2 Place René Payot, 25000 Besançon - Contact 03.81.83.03.32- mail : solea@addsea.fr - Site internet : <http://addsea.net/wp-content/uploads/plaquette-solea.pdf>

Vie libre

Groupe de parole pour des personnes souffrants d'addictologie de toutes formes.

Groupe de parole une fois par semaine sur l'Isle sur le Doubs. Tél. : 06 27 71 63 59

➤ **Pont de Roide**

CMP de Pont de Roide

Maison de Santé Rudipontaine

3A rue de la Résistance

25150 Pont de Roide

Consultations médicales, psychologiques, et infirmières :

- le lundi de 9h à 17h

- le mardi de 9h à 17h

- le vendredi de 9h à 17h

Possibilité de soins infirmiers à domicile les lundis et mardis

Tél. : 03.81.25.43.34

➤ **Baumes les dames**

SOLEA

SOLEA est un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, ambulatoire spécialisée « drogues illicites ». Il assure, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives ainsi que pour leur entourage :

1. L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage ;
2. La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
3. La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

Les centres assurent le sevrage et son accompagnement, la prescription et le suivi des traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés.

Ils peuvent également prendre en charge des personnes présentant des addictions sans substances.

- Se déplacent sur demande pour faire des actions de prévention (fait par Raphaëlle BONY, animatrice prévention).

Contacter le siège SOLEA pour plus d'informations au : 2 Place René Payot, 25000 Besançon - Contact 03.81.83.03.32- mail : solea@addsea.fr - Site internet : <http://addsea.net/wp-content/uploads/plaquette-solea.pdf>

Structure associée Solea (Bis) - consultation « jeunes consommateurs » Adresse 59 rue des Granges, Besançon
Contact 03 81 80 12 17 solea-bis@orange.fr

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE :

Son rayon d'action reste cependant très ciblé sur l'alcoolisme et le tabac, pour ne pas faire de doublons avec SOLEA, aussi présent sur le territoire.

Sur Baume-les-Dames, l'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE agit autour de 2 axes d'interventions.

Tout d'abord une consultation avancée à Baume-les-Dames est prévue au CMS 1 fois par semaine (le mardi). Une consultante en addictologie (Agläia ALEXIADOU) est présente pour accompagner tous type de public pour lutter contre l'addiction et les aiguiller dans leurs démarches. Les missions d'accueil, d'information, d'évaluation médicale psychologique et sociale ainsi que d'orientation sont réalisées. L'intérêt est d'avoir une dissociation dans le temps et dans le lieu. Ainsi, Baume-les-Dames reste un lieu de dialogue, de sevrage et d'accompagnement avec la psychologue alors que Besançon est le lieu de traitement pour les soins et la prise de produits de substitution nicotinique.

Une action de prévention sur l'addiction. C'est le cas dans les entreprises ou dans le public, mais surtout à destination des collèges et des primaires (CM1/CM2) comme à l'Isle-sur-le-Doubs, Clerval ou Baume les dames.

Enfin, l'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE propose des formations aux professionnels de santé et aux élus afin de mieux accompagner et coordonner les actions.

Une consultation avancée au CMS 1 fois par semaine (le mardi) avec une consultante en addictologie (Agläia ALEXIADOU).

Contact à prendre au siège pour plus d'informations.

L'ASSOCIATION ADDICTION FRANCE intervient aussi sur le secteur sud de Sancey avec un conseiller.

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE 25 : Adresse 11 rue d'Alsace, 25000 Besançon

Contact 03.81.83.22.74 csapa.besancon@addictions-france.org

Vie Libre

Groupe de parole pour des personnes souffrant d'addictologie de toutes formes.

Groupe de parole tous les mercredis à 20h à Baumes les Dames. Tél. : 06 24 71 63 59

CMP de Baume-les-Dames

2, Rue de Provence

25110 Baume les Dames

Consultations médicales, psychologiques et infirmières :

- le mardi après-midi de 14h à 17h

- le mercredi de 9h à 17h

- le vendredi de 9h à 17h

Soins infirmiers à domicile le mardi matin de 9h à 12h30

Tél. : 03.81.25.43.34

Centre de Guidance Infantile de Baume-les-Dames

4 Rue de Provence – 25 110 Baume-Les-Dames

Tél. 03.81.84.10.64. Courriel : cgi.baume@ch-novillars.fr

Permanence du SPIP à Baumes les Dames : Tél. 03 81 47 12 10

DISPOSITIF DE REPIT

Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)

SESSAD Comtois

15 avenue Denfert Rochereau BP 25012 BESANCON cedex

Interlocutrice place répit 06 78 45 40 55 @ : sessadcomtois.dra@ahs-fc.fr

GEM FLOREAL

Un GEM multisites se déploie sur trois territoires :

Une antenne s'est ouverte à Baume les Dames

Les contacts sont 03 81 47 12 96 et par mail à floreal25@orange.fr.

Les permanences se déroulent dans les locaux des restos du cœur

8bis rue Bassenne, 25110 Baume les Dames

Les lundis de 14h à 16h30

Sur le Doubs Central les maisons de santé ayant une microstructure addicto sont :

Maison de Santé Avicienne

40 Grande Rue, 25640 Rigney
03 81 86 12 77

Maison Isle Santé

54 Rue du Magny, 25250 L'Isle-sur-le-Doubs
03 67 47 10 55

Les maisons de santé (sous réserve d'une orientation par un médecin traitant) proposant des soins psychologiques accessibles gratuitement pour les patients sont :

Maison de Santé Avicienne

40 Grande Rue, 25640 Rigney
03 81 86 12 77

Maison Santé De La Prairie

12 Rue Ernest Nicolas
25110 Baume Les Dames
03 81 84 03 36

Territoire CLS		Mail		Adresse postale	
CPTS Doubs Central		contact@cptsdoubscentral.org		1 rue du Moulin 25110 BAUME LES DAMES	
TERRITOIRES CLS	ANIMATEURS SANTE				
	NOMS	MAILS		TEL	ADRESSE
Pays Doubs central	Sarah ARBEZ	s.arbez@doubscentral.org		Standard : 03 81 84 42 48 Ligne directe : 03 81 84 75 81	PETR du Doubs central 1 place Jean Moulin – BP 42027 – 25112 BAUME LES DAMES CEDEX

19.3 SYNTHÈSE Dispositifs santé mentale PLATEAU

EMPP (équipe mobile à domicile)
 Equipe Mobile Prévention Précarité
 Espace Jules Verne - 2ème étage
 2, Rue de l'Industrie
 25000 BESANÇON
 Tél. 03 81 40 38 05

C.M.P
 Situé dans la Maison des Services
 5, Place du Général de Gaulle
 25800 VALDAHON
 Tél. : 03.81.40.38.00

Des consultations de psychiatrie.
 Une consultation médicale avancée sur le site d'Ornans est assurée ½ journée tous les 15 jours.
 Coordonnées CHRU Besançon
 Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17
 Site internet : www.chu-besancon.fr

GEM FLOREAL

Un GEM multisites se déploie sur trois territoires :

Une antenne s'est ouverte sur Valdahon

Les contacts sont 03 81 47 12 96 et par mail à floreal25@orange.fr.

Les permanences se déroulent à la maison des services

5 Place du Général de Gaulle, 25800 Valdahon

Les mercredis de 14h à 16h30

Un vendredi sur deux de 9h à 11h30

DISPOSITIF DE REPIT

L'Association d'hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)
 SESSAD Comtois
 15 avenue Denfert Rochereau BP 25012 BESANCON cedex
 Interlocutrice place répit 06 78 45 40 55
 @ sessadcomtois.dra@ahs-fc.fr

Territoire CLS		Mail		Adresse postale	
CPTS Portes du Haut Doubs		contact-cpts@portes-haut-doubs.fr		7 rue Denis Papin 25800 VALDAHON	
TERRITOIRES CLS	ANIMATEURS SANTE				
	NOMS	MAILS	TEL	ADRESSE	
Portes du Haut Doubs	Lina KOVACIC	l.kovacic@portes-haut-doubs.fr	06 41 43 13 62	Communauté de communes portes du Haut Doubs - 7 Rue Denis Papin - ZA en Pougie - 25800 VALDAHON	

21. SYNTHESE DISPOSITIF MOBILE

21.1 Équipe Mobile de Liaison et de Soins en Addictologie en psychiatrie et soins généraux (ELSA)

L'ELSA a pour missions :

- De former, d'assister et de conseiller les soignants des différents services sur les questions de dépistage, de diagnostic, de prise en charge, d'orientation des patients ayant une conduite addictive et sur les questions d'éducation thérapeutique.
- D'intervenir auprès des patients aux urgences (CHRU) et pendant l'hospitalisation (CHRU et CHN) en appui et en soutien des équipes soignantes, à la demande des patients et/ou des équipes soignantes.
- De développer des liens avec les différents acteurs intra et extrahospitaliers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et leur suivi.
- En intra-hospitalier, l'ELSA sera amenée à intervenir auprès des patients pour coordonner le projet de soins et le suivi post hospitalier : orientation et accompagnement vers les partenaires (CSAPA, CHRS, post cure, CMP, médecins traitants...)
- De coordonner les consultations suivantes :
 - les consultations d'évaluation
 - les consultations en vue d'une hospitalisation
 - les consultations de suivi ambulatoire

Tél. 03 81 21 81 54 / 03 81 21 81 52 - Fax 03 81 21 88 17

21.2 Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP)

Type de structure

Il s'agit d'une Equipe Mobile Psychiatrie Précarité qui intervient auprès de patients en situation de grande précarité, en rupture de soins, ou refusant de consulter pour une affection psychiatrique.

Intervention en binôme : médecin psychiatre-infirmier ou deux IDE. Mobilisation sur le lieu de vie ou le lieu de socialisation du patient.

Zone d'intervention

Equipe intersectorielle intervenant sur l'ensemble du secteur du Centre Hospitalier de Novillars et du CHU (Doubs Central, premier plateau, Besançon et grande couronne, vallée de la Loue). En annexe la sectorisation des villes vous est fournie.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la Prévention

Evaluation en une ou plusieurs interventions d'une situation ou d'un état psychique après signalement par un tiers (toute personne prenant intérêt pour une personne) avant orientation vers le soin. Les interventions sont programmées.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la Précarité :

Accompagnement des personnes sans domicile suivies par le SAAS ou prises en charge en hébergement d'urgence à l'Agora ou aux Glacis. Rencontres à la demande si disponibilité de l'équipe au SAAS et organisation de rendez-vous. Présence d'un médecin sur le site du SAAS, 3 demi-journées par semaine.

Modalités pour l'action de soin en lien avec le public migrant

Pour répondre aux besoins de soins des publics vulnérables et particulièrement migrant, l'EMPP assure désormais des consultations avancées au sein des CADA et PRADA du Grand Besançon (consultation médicale, infirmière et psychologue). En lien avec les politiques de ville, le psychologue de l'EMPP accompagne également une file active de 20 patients ayant obtenu le statut de réfugié et en difficulté d'intégration en lien avec leurs parcours migratoires.

Objectifs

- Favoriser l'accès aux soins psychiques des personnes les plus démunies vers le dispositif de droit commun.
- Etablir un premier contact avec le soin.
- Prévenir des situations de crises liées à une affection psychiatrique.
- Travailler un accompagnement d'un public non-demandeur de soin.
- Sensibiliser les différents partenaires au repérage précoce des troubles psychiques.
- Définir les interventions avec les partenaires.

Une permanence téléphonique : 03 81 40 38 05 mail : infirmiers.empp@ch-novillars.fr

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

21.3 Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (E.M.P.P.A)

Public concerné

Les personnes âgées de plus de 65 ans, atteintes de pathologies psychiatriques sur l'inter secteur.

Objectifs

Une alternative à l'hospitalisation psychiatrique par le suivi extrahospitalier au domicile ou en institution dans le but d'assurer le maintien de la personne âgée sur son lieu de vie.

Missions

- Le suivi post-hospitalier des personnes âgées au domicile, ou en institution avec accompagnement des personnels et des aidants dans l'information et l'acceptation du trouble mental, assurer l'administration des traitements retards et l'évaluation psychique.
Actions de prévention : en réponse aux signalements en vue d'une orientation adéquate de la personne âgée dans la filière de soins, pour anticiper les situations de crises et assurer le maintien de la personne âgée dans son lieu de vie.
- Promouvoir le travail en partenariat entre le pôle P.P.A, le domicile et les institutions, les personnels, les aidants.

Téléphone : 03 81 60 58 23 - E-mail : [emppa\(at\)ch-novillars.fr](mailto:emppa(at)ch-novillars.fr)

21.4 Equipe Mobile de prévention suicide (EMPS)

Public

Les patients entrent dans notre file active principalement à l'issue d'une hospitalisation dans un des services partenaires de l'EMPS ou d'un passage aux urgences psychiatriques. Une fois sollicité par les services partenaires, le délai d'intervention de l'EMPS est rapide. Nous fixons un rendez-vous de consultation dans un délai inférieur à une semaine. La première consultation a lieu lorsque cela est possible, dans le service où le patient est hospitalisé, afin de soutenir l'alliance thérapeutique. Un deuxième rendez-vous est ensuite fixé avec le patient à son domicile ou dans nos bureaux. L'accompagnement proposé s'étend sur une période de 4 à 8 semaines, correspondant à la durée de la crise suicidaire mais peut être raccourcie ou allongée en fonction des besoins et attentes des patients. Les consultations à domicile sont assurées en binôme.

L'objectif du dispositif de l'EMPS vise à prévenir la crise suicidaire sur une période de 4 à 8 semaines. Nos missions consistent à assurer le relais des prises en charge de patients adultes hospitalisés pour une crise suicidaire afin de garantir la continuité des soins. Il convient également pour l'EMPS de faire le lien avec les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients suicidaires ou suicidaires et d'éviter la survenue de nouvelles hospitalisations.

Sur indication médicale, nous effectuons une évaluation du risque suicidaire et proposons un accompagnement médico-psychologique aux patients suicidants ou suicidaires. En sortie de crise et en fonction du suivi de l'évolution des patients, nous sommes à même de proposer une orientation au niveau des différents professionnels (psychiatre, psychologue, centre médico psychologique, groupe d'entraide mutuel, hospitalisation...). Nous maintenons un état de veille pour le suivi des situations à risque.

Coordonnées

Equipe Mobile de Prévention Suicide

emps@chu-besancon.fr

Tel : 03 81 21 82 73

Secrétariat : 03 81 21 86 11

L'Equipe Mobile Prévention Suicide est une équipe mobile intersectorielle (CHU et CH de Novillars), donc multisites, opérationnelle depuis le 02 avril 2019. Les locaux se situent sur le site de Saint Jacques, à proximité de l'UPUP.

21.5 Equipe mobile psychiatrique Haut Doubs

Type de structure

Il s'agit d'une Equipe Mobile Psychiatrie qui assure des missions d'évaluation et d'accompagnement aux soins sur le territoire du CHI HC.

Description et offre de soins

Intervention auprès de patients en situation de grande précarité, en rupture de soins, ou refusant de consulter pour une affection psychiatrique.

Intervention en binôme : médecin psychiatre-infirmier ou deux IDE. Mobilisation sur le lieu de vie ou le lieu de socialisation du patient. Zone d'intervention : l'ensemble du secteur du CHIHC

Public accueilli

Tout patient adulte à partir de 16,5 ans sans limite supérieure d'âge.

Modalités de prise en charge

L'Equipe mobile de psychiatrie n'est pas un service d'urgence mais peut assurer une évaluation de soins dans des délais d'une semaine.

Modalités pour l'action de soin en lien avec la Prévention

Evaluation en une ou plusieurs interventions d'une situation ou d'un état psychique après signalement par un tiers (toute personne prenant intérêt pour une personne) avant orientation vers le soin. Les interventions sont programmées.

Permanence et lien avec les partenaires au sein des dispositifs lit halte soins santé, CCSAPA, Cellule de situation complexes**Objectifs**

- Favoriser l'accès aux soins psychiques des personnes les plus démunies vers le dispositif de droit commun
- Etablir un premier contact avec le soin
- Prévenir des situations de crises liées à une affection psychiatrique
- Travailler un accompagnement d'un public non-demandeur de soins
- Sensibiliser les différents partenaires au repérage précoce des troubles psychiques
- Définir les interventions avec les partenaires

Les professionnels de l'équipe sont intégrés aux équipes de CMP pour la prise de contact :

Deux localisations :

- **CMP Pontarlier :**

Equipe Mobile de Psychiatrie
03 81 38 58 78

- **CMP Morteau :**

Equipe Mobile de Psychiatrie
03 81 67 97 00

21.6 Equipe Mobile de liaison pédopsy

Public

Enfants et adolescents pris en charge ou en cours d'admission en établissement médico-social DITEP, ASE, PJJ

Missions

- Favoriser la continuité des parcours de soins en :
 - Soutenant l'articulation des soins existants ou la reprise de soins
 - Alertant et préparant d'éventuels passages aux urgences
 - Accompagnant d'éventuelles hospitalisations
- Apporter un appui technique aux équipes situées
- Assurer une fonction de veille et repérer les situations à risques

Tél : 03 81 21 93 04 **mail :** emil.pedopsy@chu-besancon.fr

21.7 Equipe Mobile Autisme (EMA25)

Public

Pour les établissements et services médico-sociaux, accueillant des enfants ou des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) diagnostiqués ou non.

Missions

- Améliorer la qualité de vie des bénéficiaires et de leur famille
- Développer des compétences et des savoir-faire des professionnels
- Aider à l'analyse de la situation et la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté
- Soutenir et promouvoir la continuité de l'accompagnement à tout âge

Tél : 03 81 47 74 57 Courriel : ema25.om@ahs-fc.fr

21.8 EMILAH : Equipe Mobile Intersectorielle de Liaison pour Adultes Handicapés

Coordonnées

Rue du Docteur Charcot - 25220 Novillars

Tél. 03 81 60 58 00 demander l'unité CALYPSO

Pour joindre les infirmières : 06 74 08 14 64 et 06 02 02 04 25

Fax 03 81 60 58 46

Courriel : secretariat.direction@ch-novillars.fr

Site internet : www.ch-novillars.fr

Mission

Dispositif mobile de liaison dont l'objectif est de favoriser la continuité des parcours de vie des personnes adultes handicapées résidant en établissement médico-sociaux et souffrant de troubles psychiques.

Le rôle de recours et d'expertise de l'EMILAH auprès des structures partenaires s'appuie sur sa capacité à :

- Accompagner les patients et les équipes en difficultés au sein de leur structure d'hébergement.
- Evaluer, soutenir et prévenir des situations à risques sur la base d'une coordination sanitaire et médico-sociale. (CMP de secteur, hospitalisation de jour, séjour de rupture en hospitalisation complète...)

Elle n'a pas pour mission d'assurer un suivi psychiatrique individuel

Public concerné

Adultes en structure ESMS (hors EHPAD)

Zone d'intervention

L'ensemble du territoire du Doubs, secteurs CHN et CHU

Modalités d'entrée

L'EMILAH intervient sur demande des professionnels concernant des situations individuelles pour des personnes souffrant de troubles psychiques venant du secteur médico-social ou allant d'un lieu d'hospitalisation vers un lieu de vie.

21.9 Vigilans : Dispositif de recontacte post crise suicidaire

Les objectifs

Le dispositif Vigilans a pour objectif général de contribuer à la baisse de la mortalité et de la morbidité suicidaires (récidives) dans les territoires considérés en :

- Harmonisant les prises en charge des suicidants dans chaque région ;
- Proposant un système de recontacte et d'alerte basé sur des procédures innovantes et répliquables de prévention de la récurrence suicidaire ;
- Coordonnant l'action des différents partenaires de santé autour du patient (médecin généraliste, psychiatre, psychologue, autres soignants, entourage).

Ils assurent la mission de lien avec les suicidants. L'équipe est composée d'infirmiers et/ou de psychologues.

Les Vigilans interviennent en binôme, ils sont spécialement formés et entraînés à l'évaluation et à la gestion de crise suicidaire au téléphone.

A cette compétence de gestion de la crise suicidaire par téléphone s'ajoutent celles d'écouter et de pouvoir orienter les personnes vers une prise en charge coordonnée sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Coordonnées pour les Professionnels de Santé

07.89.67.75.89

Mail : chs.vigilans@chsjura.fr

21.10 EMTAA équipe mobile de transition vers l'âge adulte

Organisme de rattachement

Centre hospitalier de Novillars- Pôle PEA

Coordonnées

5 boulevard Diderot - 25000 Besançon

Tél. 07 88 08 53 50 ou 06 75 74 44 03

Site internet : www.ch-novillars.fr

Courriel : emtaa@gpmsdoubjsjura.fr

Public

Il s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans ayant un risque de développer des troubles psychiques chroniques entraînant un dysfonctionnement général dans leurs habiletés personnelles, familiales, relationnelles, scolaires et professionnelles.

Sont donc concernées :

- Les personnes ayant présenté un épisode psychotique et / ou des symptômes psychotiques atypiques ;
- Les personnes ayant un suivi en pédopsychiatrie avec risque de rupture de soins et nécessitant un accompagnement pour la transition vers le secteur adulte. Une évaluation via l'échelle CAARMS permettra d'affiner le besoin d'accompagnement.

Missions

Limitier l'impact négatif de la maladie sur l'environnement médico-psychosocial des usagers :

- La perte des relations familiales et interpersonnelles ;
- L'insécurité personnelle (manque de logement, difficultés financières) ;
- La déscolarisation ;
- Le décrochage professionnel ;
- L'impact de la stigmatisation et de l'auto-stigmatisation ;
- Les hospitalisations récurrentes.

Prévenir :

- Le premier épisode psychotique et la rechute ;
- La rupture des soins ;
- La chronicisation des maladies.

Faciliter :

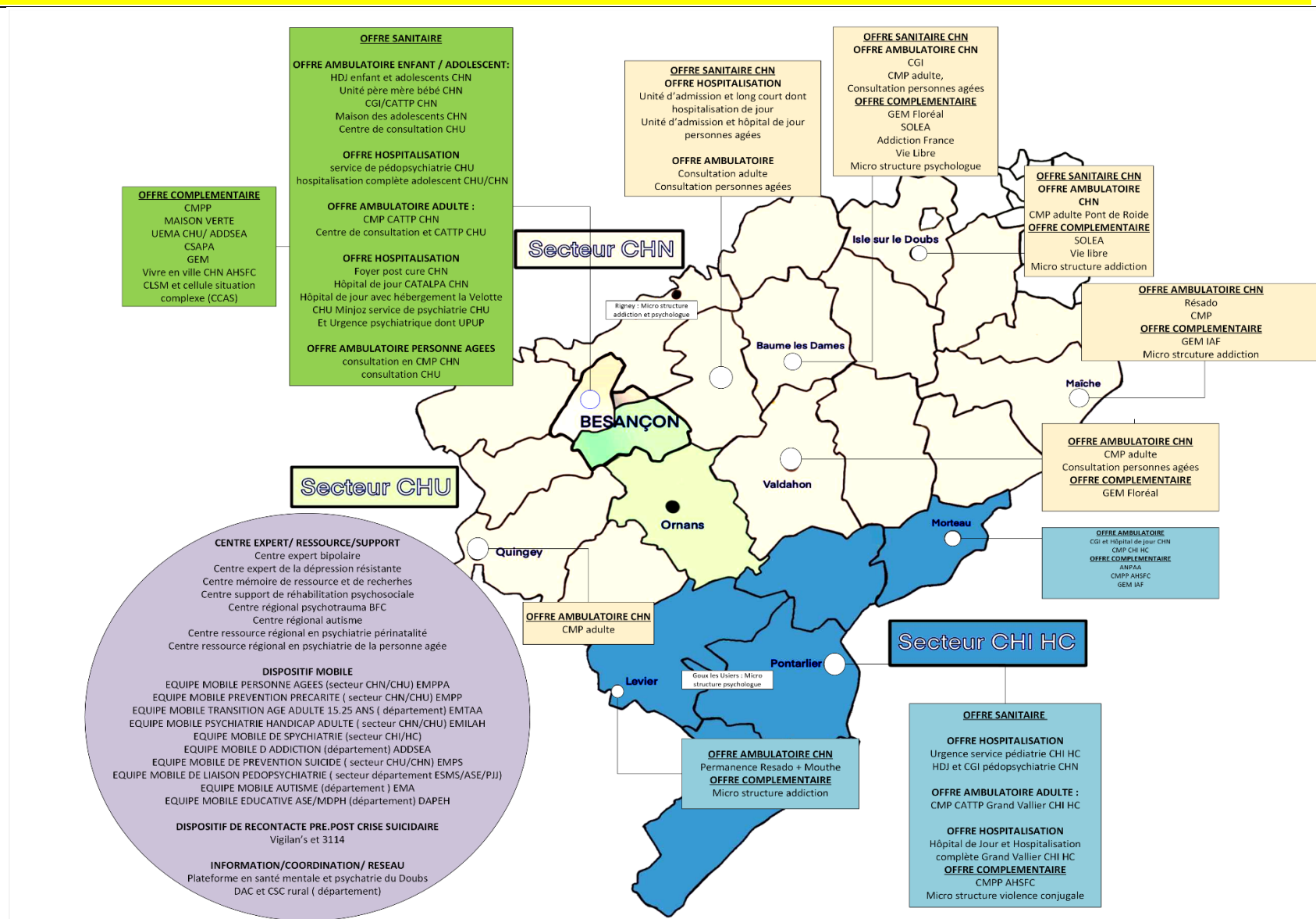
- Le rétablissement ;
- La prise d'autonomie.

Nous privilégions la pluridisciplinarité dans notre travail, l'utilisateur étant notre partenaire principal.

Nous mettons l'accent sur la définition d'objectifs communs, sur les moyens pour y parvenir et sur le soutien aux proches.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'instauration d'une relation de confiance et au respect de l'autonomie en tenant compte des ressources individuelles.

22. CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE OFFRE DE PSYCHIATRIE



23. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

POUR DES INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LES MODES D'HOSPITALISATION EN SOINS DE SANTE MENTALE (rédaction de certificat, droit des patients, admissions ...)

ARS guide des procédures : soins psychiatriques sans consentement

ARS guide spécifique aux maires sur les soins psychiatriques

ARS guide spécifique aux familles est en cours d'élaboration

Adresse à copier pour télécharger les documents :

<http://www.crsa-pays-de-la-loire.ars.sante.fr/Guide-de-procedures-Les-soin.182677.0.html>

POUR DES INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LES AIDES A L'ACCESSION AU LOGEMENT

SIAO :

Les missions du SIAO : recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent des activités d'intermédiation locative gérer le service d'appel téléphonique veiller à la réalisation d'une évaluation sociale et/ou médicale et/ou psychique des personnes ou familles, de traiter équitablement leurs demandes et de faire des propositions d'orientations adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire suivre le parcours des personnes ou familles prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale et à la coordination des acteurs produire des données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement participer à l'observation sociale

IDCA :

Les missions de l'IDCA : étudier les dossiers décider des actions à mettre en place organiser l'accompagnement auprès des ménages (LDA, ASLL, MASP, demandes de MAESF diligentées au titre du LDA et ponctuellement au titre du LTA) analyser les bilans individuels présentés par les partenaires et les suites à donner assurer le suivi des situations individuelles apporter un soutien technique auprès de tous les organismes partenaires qui auraient besoin de conseils décroisonner les interventions, veiller à assurer la continuité de l'accompagnement des ménages assurer les liens avec les autres dispositifs : SIAO, CCAPEX, commission de médiation du DALO veiller à la prise en compte des besoins de chaque territoire en terme d'accompagnement veiller à une juste répartition des interventions par partenaires

CCAPEX :

Les missions de la CCAPEX : traiter des situations individuelles et émettre des avis et préconisations sur le traitement des situations intervenir le plus en amont possible, aller à la rencontre des ménages en impayés de loyer en mobilisant avec réactivité et proximité du temps d'accompagnement social prioritaire sur les situations d'impayés se concerter entre acteurs, pour optimiser les dispositifs et harmoniser les pratiques capitaliser les expériences et assurer un rôle d'expertise être un observatoire social et être force de propositions auprès des décideurs

La CCAPEX formule des avis et recommandations : sur le maintien ou la suspension de l'aide au logement sur l'accompagnement social à mobiliser au bailleur et à l'occupant concernés à tout organisme ou toute personne susceptible de contribuer à la prévention des expulsions locatives

DALO :

La Loi du 05 mars 2007 institue un droit au logement ou à l'hébergement pour les personnes qui ne peuvent y accéder par leurs propres moyens. Ce droit est dit opposable, c'est-à-dire que le citoyen peut demander à la commission de médiation, de reconnaître son droit en déposant un recours amiable. L'Etat est garant de ce droit et doit faire reloger ou héberger les personnes prioritaires.

Qui peut bénéficier du droit au logement opposable en vue d'un logement ? Il faut se trouver dans l'une des situations suivantes : être dépourvu de logement, c'est-à-dire sans domicile fixe ou hébergé par une autre personne être menacé d'expulsion sans possibilité de relogement être hébergé dans une structure d'hébergement ou logé de manière temporaire dans un logement ou un logement-foyer, en attendant un

logement définitif être logé dans des locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux être logé dans un local manifestement sur-occupé ou non décent, à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter soi-même un handicap être en attente d'un logement locatif social depuis un délai supérieur à celui fixé par le Préfet et ne pas avoir reçu de proposition adaptée à ses besoins à l'issue de ce délai

Qui peut bénéficier du droit opposable à l'hébergement ou au logement temporaire ? Le recours est ouvert à toute personne n'ayant pu obtenir l'accueil qu'elle a demandé, en vue d'obtenir un hébergement, un logement temporaire ou un logement dans un logement foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale

LCTS :

Le dispositif vise à accueillir des ménages défavorisés dans le parc privé conventionné très social, à assurer l'occupation sociale du parc, à maintenir ces logements dans le parc privé très social dans la durée.

Il s'adresse aux ménages ayant des revenus inférieurs aux plafonds de ressources retenus pour les logements bénéficiant d'un logement PLAI, et faisant face à des difficultés sociales, professionnelles ou familiales et qui sont inscrits prioritairement dans un parcours d'insertion.

Habitat spécifique :

Une commission habitat spécifique est portée par la CAGB.

Elle vise à rapprocher l'offre et la demande de logements, en réponse à des situations de locataires ou de demandeurs de logement, pour lesquels le parc public est inadapté, en raison de leur composition familiale (très grandes familles) ou en raison de difficultés à vivre en collectif.

Dans le cadre du PDALHPD, des mesures d'accompagnement social peuvent être mobilisées pour accompagner les ménages dans leur projet logement.

Information plus importante sur le lien de l'ADIL :

<http://www.adil25.org/>

Et l'annuaire du département :

Un guide des dispositifs hébergement-logement est mis à la disposition des services sociaux et partenaires. Ce guide précise les outils qui existent sur le Doubs, leurs conditions d'intervention, les publics visés..., en vue de mieux informer les partenaires.

Il est également consultable sur les sites internet du Département, et de la préfecture du Doubs:

www.doubs.fr et www.doubs.gouv.fr.

Le temps de téléchargement du guide est d'une durée approximative de 3 minutes, celui-ci n'est **consultable qu'avec un code d'accès**. Pour toute question relative à ce guide, contacter le chef de projet du PDALHPD, Mme HUMBERT Aurore à cette adresse : ah.adil@orange.fr

POUR DES INFORMATIONS SUR LES DIFFERENTS MODE D'HEBERGEMENT ET D'ACCEUIL MEDICO SOCIAUX

Maison d'Accueil Spécialisé – MAS : Etablissement médico-social recevant des adultes handicapés ne pouvant effectuer seuls les actes essentiels de la vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Foyer d'Accueil Médicalisé – FAM (ex FDT) : Etablissement médico-social accueillant des personnes lourdement handicapées inaptes à une activité professionnelle et dans l'obligation de recourir à l'aide d'une tierce personne. Ils sont financés par l'assurance maladie et l'aide sociale.

Foyer de vie : Etablissement médico-social accueillant des personnes handicapées disposant d'une certaine autonomie ne justifiant pas leur admission en maison d'accueil spécialisée (MAS), mais insuffisante pour bénéficier d'un logement individuel en maison relais.

Foyer Hébergement Travailleurs Handicapés : Etablissement médico-social, en général annexé à un ESAT, assurant l'hébergement des travailleurs handicapés exerçant une activité pendant la journée en ESAT, entreprise adaptée, ou en milieu ordinaire.

Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale – CHRS : Accueil, hébergement et insertion des adultes et des familles connaissant de graves difficultés sociales – accueil d'urgence ou de longue durée.

Maison Relais (ex Pension de Famille) : Habitat communautaire de petite taille associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs. Un hôte ou un couple d'hôtes est chargé du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité.

Résidence Accueil : Maison relais dédiée à des personnes handicapées psychiques suivies par un service d'accompagnement (Accompagnement social, SAVS ou SAMSAH).

Logement Foyer : Etablissement comportant des logements et offrant des services comme restauration, blanchissage, surveillance. La personne hébergée est locataire. Il peut y avoir une section de cure médicale.

Maison de Retraite : Hébergement collectif de personnes âgées offrant un ensemble de prestations concernant à la fois le logement, les repas et divers services spécifiques. Ces établissements peuvent assurer également l'accueil de jour.

Logement Expérimental pour personne Handicapés : Logement expérimental bénéficiant à ce titre de financements de courte durée et devant à terme être intégré dans une catégorie existante ou faire l'objet d'une catégorie nouvelle.

Etablissement et Service d'Aide par le Travail – ESAT (ex CAT) : Etablissement médico-social offrant des activités productives et un soutien médico-social à des adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à la normale.

Entreprise Adaptée – EA (ex Atelier Protégé) : Structure proche d'une entreprise, devant tendre à son autonomie financière, offrant des activités productives et un soutien médico-social à des adultes handicapés dont la capacité de travail est proche de la normale.

Service Accompagnement Vie Sociale – SAVS : Service ayant pour but d'aider les handicapés les plus autonomes, vivant en logement individuel ou appartement collectif, à acquérir une plus grande autonomie dans le logement et le travail.

SAMSAH – Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés : Service assurant, en sus des prestations d'un SAVS, la dispensation de soins médicaux.

GEM – Groupe d'entraide mutuelle : Dans un lieu d'accueil permanent dont la fréquentation est libre, ils assurent le maintien du lien social permettant de rompre l'isolement des personnes handicapées, et les orientent vers les services disponibles adéquats.

Association tutélaire spécialisée : Assurer la protection des intérêts matériels et moraux de personnes souffrant ou ayant souffert de maladie mentale, mise en place de la protection juridique et sociale pour intégrer au mieux la personne protégée dans son milieu et dans le respect de ses droits.

POUR TOUS BESOINS D'INFORMATIONS, DE FORMATIONS OU DE COORDINATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER LA PLATEFORME

Plateforme de coordination en psychiatrie et santé mentale du Doubs
CH NOVILLARS
4 rue Dr Charcot
25220 NOVILLARS
Tel : 06 35 54 29 30
mail: laetitia.grosperrin@ch-novillars.fr



**PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE
DOUBS**

24. LISTE ABREVIATION

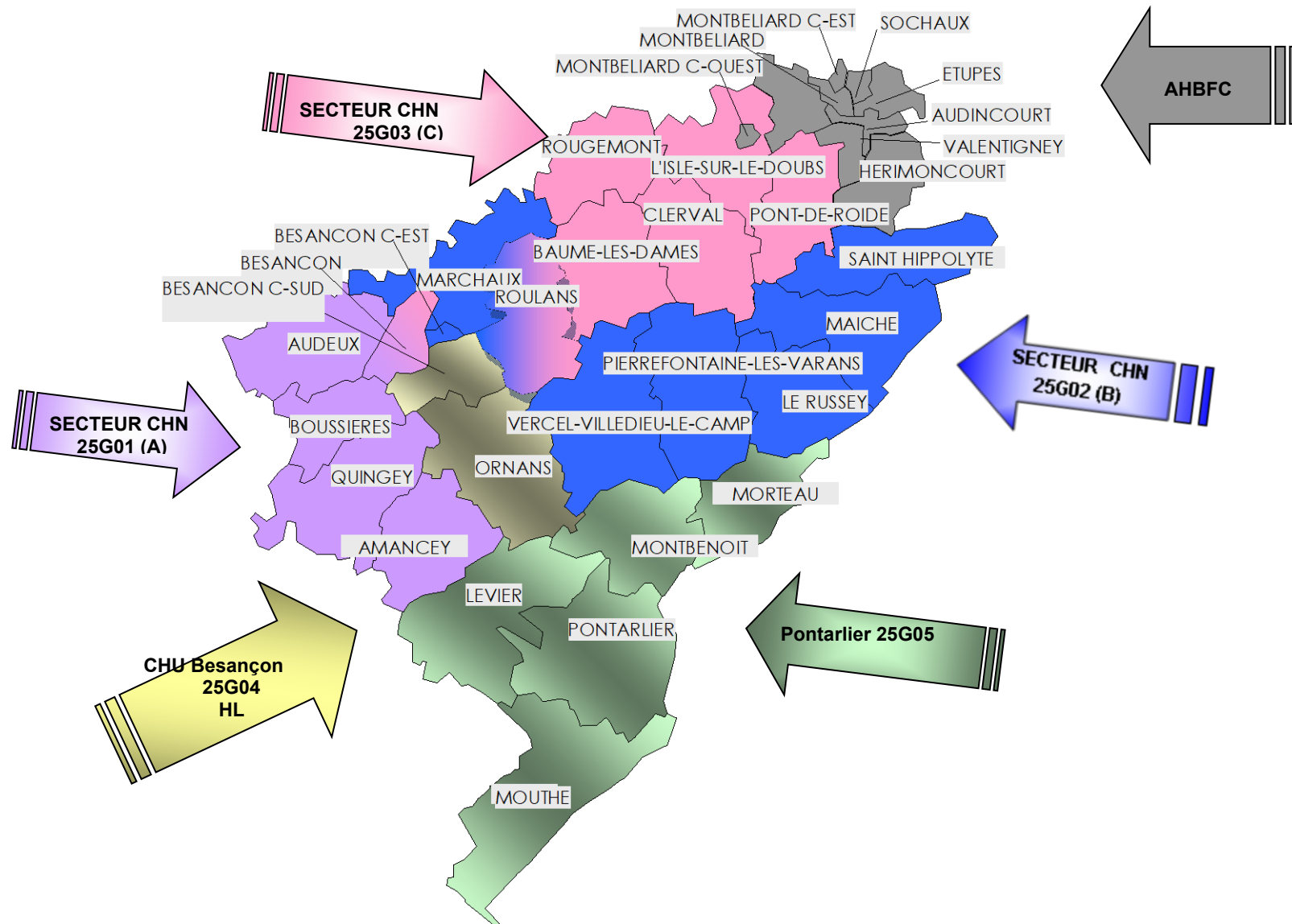
ADAPEI/APEI	Association d'Amis de Parents d'Enfants Inadaptés
ADDSEA	Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
ADMR	Aide à domicile en milieu rural
AGGIR	Autonomie Gériatrique Groupes Iso-Ressources
AHFC	Association Hospitalière de Franche-Comté
AHSFC	Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté
AMP	Aide Médico-Psychologique
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARESPA	Association du Réseau de Santé de Proximité et d'Appui
ARS	Agence Régionale de Santé ASE Aide Sociale à l'Enfance
ASV	Atelier Santé Ville
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CCAS	Centres Communaux d'Action Sociale
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CEAT	Centre d'Education et d'Aide par le Travail
CH	Centre Hospitalier
CHI	Centre Hospitalier Intercommunal de Pontarlier
CHN	Centre Hospitalier de Novillars
CHRU	Centre Hospitalier Régional Universitaire
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLIC	Centres Locaux d'Information et de Coordination
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centres Médico-Psycho-Pédagogique
CRUCQPC	Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge
CSAPA	Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDCSPP	Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante
EMIL	Equipe Mobile de Liaison
EMPI	Equipe Mobile de Prévention Intersectorielle
EMPPA	Equipe Mobile Pour les Personnes Agées
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Etablissement et Service Médico-Social
ESS	Equipe de Suivi de Scolarisation
ETAPES	Etablissement Public Educatif et Social
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GTO	Groupe Technique d'Orientation
HAS	Hospitalisation A Domicile
IME	Institut Médico-Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LASS	Lits Halte Soins Santé
MAIA	Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MCO	Médecine, Chirurgie, Obstétrique
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
PAEJ	Point Accueil Ecoute Jeunes
PDAHLPD	Plan Départemental de l'Accès à l'Hébergement et au Logement des Personnes Défavorisées
PH	Personnels Hospitaliers
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI	Protection Maternelle Infantile
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
PRE	Programme de Réussite Educatif
PRS	Projet Régional de Santé
SAAS	Service d'Accueil et d'Accompagnement Social
SAD	Soin à Domicile
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé
SAVS	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté ...
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
SIAO	Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation
SPASAD	Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SPRE	Soins psychiatriques à la demande du Préfet
SROMS	Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale
SROS	Schéma Régional d'Organisation des Soins
SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile
SSR	Soins de Suite et de Réadaptation
TED	Troubles Envahissants du Développement
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UEAJ	Unité Educative d'Activité de Jour
UEHC	Unité Educative d'Hébergement Collectif
UEMO	Unité Educative en Milieu Ouvert
UGECAm	Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie
UHCD	Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
UHSA	Unité Hospitalière Spécialement Aménagée
UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNAPEI	Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales
UPAES	Unité Polyvalente d'Action Éducative Spécialisée

LISTE ABREVIATION SANTE MENTALE SPECIFIQUE

ASPI	admission en soins psychiatriques en péril imminent
SPDT	admission en soins psychiatriques sur demande d'un tiers
ASPDTU	admission en soins psychiatriques sur demande d'un tiers en urgence
ASPRE	admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État
CA	Cour d'appel
CAA	Cour administrative d'appel
CDSP	commission départementale des soins psychiatriques
CE	Conseil d'État
CSP	code de la Santé publique
FFI	faisant fonction d'interne
JLD	juge des libertés et de la détention
SAU	service d'accueil des urgences
TA	tribunal administratif
TGI	tribunal de grande instance

25. SECTORISATION PSYCHIATRIE ADULTE



Commune	POLE
Abbans-Dessous	POLE A
Abbans-Dessus	POLE A
Abbenans	POLE C
Accolans	POLE C
Adam-lès-Passavant	POLE C
Adam-lès-Vercel	POLE B
Aïssey	POLE C
Amagney	POLE B
Amancey	POLE A
Amathay-Vésigneux	CHU
Amondans	POLE A
Anteuil	POLE C
Appenans	POLE C
Arc-et-Senans	POLE A
Arcey	POLE C
Arçon	PONTARLIER
Arc-sous-Cicon	PONTARLIER
Arc-sous-Montenot	PONTARLIER
Arguel	CHU
Aubonne	PONTARLIER
Audeux	POLE A
Autechaux	POLE C
Avanne-Aveney	POLE A
Avilley	POLE C
Avoudrey	POLE B
Bannans	PONTARLIER
Bartherans	POLE A
Battenans-les-Mines	POLE B
Battenans-Varin	POLE B
Baume-les-Dames	POLE C
Belfays	POLE B
Belleherbe	POLE B
Belmont	POLE B
Belvoir	POLE C
Berche	POLE C
Berthelange	POLE A
Beure	CHU
Bians-les-Usiers	PONTARLIER
Bief	POLE B
Blarians	POLE B
Blussangeaux	POLE C
Blussans	POLE C
Bolandoz	POLE A
Bonnal	POLE C
Bonnay	POLE B

Bonnétage	POLE B
Bonnevaux	PONTARLIER
Bouclans	POLE B
Boujailles	PONTARLIER
Bourguignon	POLE C
Bournois	POLE C
Boussières	POLE A
Bouverans	PONTARLIER
Braillans	POLE B
Branne	POLE C
Breconchaux	POLE C
Bremondans	POLE B
Brères	POLE A
Bretigney-Notre-Dame	POLE C
Bretonvillers	POLE B
Brey-et-Maison-du-Bois	PONTARLIER
Buffard	POLE A
Bugny	PONTARLIER
Bulle	PONTARLIER
Burgille	POLE A
Burnevillers	POLE B
Busy	POLE A
By	POLE A
Byans-sur-Doubs	POLE A
Cademène	POLE A
Cendrey	POLE B
Cernay-l'Église	POLE B
Cessey	POLE A
Chaffois	PONTARLIER
Chalèze	POLE B
Chalezeule	POLE B
Chamesey	POLE B
Chamesol	POLE B
Champagney	POLE A
Champlive	POLE B
Champoux	POLE B
Champvans-les-Moulins	POLE A
Chantrans	CHU
Chapelle-des-Bois	PONTARLIER
Chapelle-d'Huin	PONTARLIER
Charmauvillers	POLE B
Charmoille	POLE B
Charnay	POLE A
Charquemont	POLE B
Chassagne-Saint-Denis	CHU
Châteauvieux-les-Fossés	CHU
Châtelblanc	PONTARLIER
Châtillon-Guyotte	POLE C

Châtillon-le-Duc	POLE B
Châtillon-sur-Lison	POLE A
Chaucenne	POLE A
Chaufontaine	POLE B
Chaux-lès-Clerval	POLE C
Chaux-lès-Passavant	POLE B
Chaux-Neuve	PONTARLIER
Chay	POLE A
Chazot	POLE C
Chemaudin et Vaux	POLE A
Chenecey-Buillon	POLE A
Chevigney-lès-Vercel	POLE B
Chevigney-sur-l'Ognon	POLE A
Chevroz	POLE B
Chouzelot	POLE A
Cléron	POLE A
Colombier-Fontaine	POLE C
Consolation-Maisonnettes	POLE B
Corcelle-Mieslot	POLE B
Corcelles-Ferrières	POLE A
Corcondray	POLE A
Côtebrune	POLE C
Courcelles	POLE A
Courchapon	POLE A
Cour-Saint-Maurice	POLE B
Courtefontaine	POLE B
Courtetain-et-Salans	POLE B
Courvières	PONTARLIER
Crosey-le-Grand	POLE C
Crosey-le-Petit	POLE C
Crouzet-Migette	POLE A
Cubrial	POLE C
Cubry	POLE C
Cusance	POLE C
Cuse-et-Adrisans	POLE C
Cussey-sur-Lison	POLE A
Cussey-sur-l'Ognon	POLE B
Dambelin	POLE C
Dammartin-les-Templiers	POLE B
Dampierre-sur-le-Doubs	POLE C
Dampjoux	POLE B
Damprichard	POLE B
Dannemarie-sur-Crête	POLE A
Deluz	POLE C
Déservillers	POLE A
Devecey	POLE B
Dommartin	PONTARLIER

Dompierre-les-Tilleuls	PONTARLIER
Domprel	POLE B
Doubs	PONTARLIER
Durnes	CHU
Échay	POLE A
Échevannes	CHU
École-Valentin	POLE A
Écot	POLE C
Émagny	POLE A
Épenouse	POLE B
Épenoy	POLE B
Épeugney	POLE A
Esnans	POLE C
Étalans	POLE B
Éternoz	POLE A
Étouvans	POLE C
Étrabonne	POLE A
Étrappe	POLE C
Étray	POLE B
Évillers	PONTARLIER
Eysson	POLE B
Faimbe	POLE C
Fallerans	POLE B
Ferrières-le-Lac	POLE B
Ferrières-les-Bois	POLE A
Fertans	POLE A
Fessevillers	POLE B
Feule	POLE C
Flagey	POLE A
Flagey-Rigney	POLE B
Flangebouche	POLE B
Fleurey	POLE B
Fontain	CHU
Fontaine-lès-Clerval	POLE C
Fontenelle-Montby	POLE C
Fontenotte	POLE C
Foucherans	CHU
Fourbanne	POLE C
Fourcatier-et-Maison-Neuve	PONTARLIER
Fourg	POLE A
Fournet-Blancheroche	POLE B
Fournets-Luisans	POLE B
Frambouhans	POLE B
Franey	POLE A
Franois	POLE A
Frasne	PONTARLIER

Froidevaux	POLE B
Fuans	POLE B
Gellin	PONTARLIER
Gémonval	POLE C
Geneuille	POLE B
Geney	POLE C
Gennes	CHU
Germéfontaine	POLE B
Germondans	POLE B
Gevresin	POLE A
Gilley	PONTARLIER
Glamondans	POLE B
Glère	POLE B
Gondenans-les-Moulins	POLE C
Gondenans-Montby	POLE C
Gonsans	POLE B
Gouhelans	POLE C
Goumois	POLE B
Goux-lès-Dambelin	POLE C
Goux-les-Usiers	PONTARLIER
Goux-sous-Landet	POLE A
Grand'Combe-Châteleu	PONTARLIER
Grand'Combe-des-Bois	POLE B
Grandfontaine	POLE A
Grandfontaine-sur-Creuse	POLE B
Granges-Narboz	PONTARLIER
Grosbois	POLE C
Guillon-les-Bains	POLE C
Guyans-Durnes	CHU
Guyans-Vennes	POLE B
Hauterive-la-Fresse	PONTARLIER
Houtaud	PONTARLIER
Huanne-Montmartin	POLE C
Hyémondans	POLE C
Hyèvre-Magny	POLE C
Hyèvre-Paroisse	POLE C
Indevillers	POLE B
Jallerange	POLE A
Jougne	PONTARLIER
L'Écouvotte	POLE C
L'Hôpital-du-Grosbois	CHU
L'Hôpital-Saint-Lieffroy	POLE C
L'Isle-sur-le-Doubs	POLE C
La Bosse	POLE B
La Bretenière	POLE B
La Chaux	PONTARLIER
La Chenalotte	POLE B

La Chevillotte	CHU
La Cluse-et-Mijoux	PONTARLIER
La Grange	POLE B
La Longeville	PONTARLIER
La Planée	PONTARLIER
La Prétière	POLE C
La Rivière-Drugeon	PONTARLIER
La Sommette	POLE B
La Tour-de-Sçay	POLE B
La Vèze	CHU
Labergement-Sainte-Marie	PONTARLIER
Laissey	POLE C
Lanans	POLE C
Landresse	POLE B
Lantenne-Vertière	POLE A
Lanthenans	POLE C
Larnod	POLE A
Laval-le-Prieuré	POLE B
Lavans-Quingey	POLE A
Lavans-Vuillafans	CHU
Lavernay	POLE A
Laviron	POLE B
Le Barboux	POLE B
Le Bélieu	POLE B
Le Bizot	POLE B
Le Crouzet	PONTARLIER
Le Gratteris	CHU
Le Luhier	POLE B
Le Mémont	POLE B
Le Mouterot	POLE A
Le Puy	POLE C
Le Russey	POLE B
Le Val	POLE A
Les Alliés	PONTARLIER
Les Auxons	POLE A
Les Bréseux	POLE B
Les Combes	PONTARLIER
Les Écorces	POLE B
Les Fins	PONTARLIER
Les Fontenelles	POLE B
Les Fourgs	PONTARLIER
Les Grangettes	PONTARLIER
Les Gras	PONTARLIER
Les Hôpitaux-Neufs	PONTARLIER
Les Hôpitaux-Vieux	PONTARLIER
Les Plains-et-Grands-Essarts	POLE B
Les Pontets	PONTARLIER

Les Premiers Sapins (Athose, Nods, Chasnans, HautePierre le Châtelet, Rantechaux, Vanclans)	POLE B
Les Terres-de-Chaux	POLE B
Les Villedieu	PONTARLIER
Levier	PONTARLIER
Liebvillers	POLE B
Liesle	POLE A
Lizine	POLE A
Lods	CHU
Lombard	POLE A
Lomont-sur-Crête	POLE C
Longechaux	POLE B
Longemaison	POLE B
Longeville-lès-Russey	POLE B
Longeville-sur-Doubs	POLE C
Longeville	CHU
Longevilles-Mont-d'Or	PONTARLIER
Loray	POLE B
Luxiol	POLE C
Magny-Châtelard	POLE B
Maîche	POLE B
Maisons-du-Bois-Lièvremont	PONTARLIER
Malans	POLE A
Malbrans	CHU
Malbuisson	PONTARLIER
Malpas	PONTARLIER
Mamirolle	CHU
Mancenans	POLE C
Mancenans-Lizerne	POLE B
Marchaux	POLE B
Marvelise	POLE C
Mathay	POLE C
Mazerolles-le-Salin	POLE A
Médière	POLE C
Mercey-le-Grand	POLE A
Mérey-sous-Montrond	CHU
Mérey-Vieilley	POLE B
Mésandans	POLE C
Mesmay	POLE A
Métabief	PONTARLIER
Miserey-Salines	POLE A
Moncey	POLE B
Moncley	POLE A
Mondon	POLE C
Montagney-Servigney	POLE C
Montancy	POLE B
Montandon	POLE B

Montbéliardot	POLE B
Montbenoît	PONTARLIER
Mont-de-Laval	POLE B
Mont-de-Vougney	POLE B
Montécheroux	POLE B
Montenois	POLE C
Montfaucon	CHU
Montferrand-le-Château	POLE A
Montflovin	PONTARLIER
Montgesoye	CHU
Montivernage	POLE C
Montjoie-le-Château	POLE B
Montlebon	PONTARLIER
Montmahoux	POLE A
Montperreux	PONTARLIER
Montrond-le-Château	POLE A
Montussaint	POLE C
Morre	CHU
Morteau	PONTARLIER
Mouthe	PONTARLIER
Mouthier-Haute-Pierre	CHU
Myon	POLE A
Naisey-les-Granges	POLE B
Nancray	POLE B
Nans	POLE C
Nans-sous-Sainte-Anne	POLE A
Narbief	POLE B
Neuchâtel-Urtière	POLE C
Noël-Cerneux	POLE B
Noirefontaine	POLE C
Noironte	POLE A
Novillars	POLE B
Ollans	POLE B
Onans	POLE C
Orchamps-Vennes	POLE B
Orgeans-Blanchefontaine	POLE B
Ornans (Bonnevaux-le-Prieuré rattaché)	CHU
Orsans	POLE B
Orve	POLE C
Osse	POLE B
Osselle-Routelle	POLE A
Ougney-Douvot	POLE B
Ouhans	PONTARLIER
Ouvans	POLE B
Oye-et-Pallet	PONTARLIER
Palantine	POLE A

Palise	POLE B
Paroy	POLE A
Passavant	POLE C
Passonfontaine	POLE B
Pays de Clerval	POLE C
Pelousey	POLE A
Péseux	POLE C
Pessans	POLE A
Petite-Chaux	PONTARLIER
Pierrefontaine-les-Varans	POLE B
Pirey	POLE A
Placey	POLE A
Plaimbois-du-Miroir	POLE B
Plaimbois-Vennes	POLE B
Pompierre-sur-Doubs	POLE C
Pontarlier	PONTARLIER
Pont-de-Roide	POLE C
Pont-les-Moulins	POLE C
Pouilley-Français	POLE A
Pouilley-les-Vignes	POLE A
Pouligney-Lusans	POLE C
Provenchère	POLE B
Puessans	POLE C
Pugey	POLE A
Quingey	POLE A
Rahon	POLE C
Rancenay	POLE A
Randevillers	POLE C
Rang	POLE C
Recologne	POLE A
Reculfoz	PONTARLIER
Rémondans-Vaivre	POLE C
Remoray-Boujeons	PONTARLIER
Renédale	PONTARLIER
Rennes-sur-Loue	POLE A
Reugney	POLE A
Rigney	POLE B
Rignosot	POLE B
Rillans	POLE C
Rochejean	PONTARLIER
Roche-lès-Clerval	POLE C
Roche-lez-Beaupré	POLE B
Rognon	POLE C
Romain	POLE C
Ronchaux	POLE A
Rondefontaine	PONTARLIER
Roset-Fluans	POLE A

Rosières-sur-Barbèche	POLE C
Rosureux	POLE B
Rougemont	POLE C
Rougemontot	POLE B
Rouhe	POLE A
Roulans	POLE C
Ruffey-le-Château	POLE A
Rurey	POLE A
Saint-Antoine	PONTARLIER
Sainte-Anne	POLE A
Sainte-Colombe	PONTARLIER
Saint-Georges-Armont	POLE C
Saint-Gorgon-Main	PONTARLIER
Saint-Hilaire	POLE C
Saint-Hippolyte	POLE B
Saint-Juan	POLE C
Saint-Julien-lès-Russey	POLE B
Saint-Maurice-Colombier	POLE C
Saint-Point-Lac	PONTARLIER
Saint-Vit	POLE A
Samson	POLE A
Sancey (Sancey le Grand, Sancey le Long)	POLE C
Saône	CHU
Saraz	POLE A
Sarrageois	PONTARLIER
Saules	CHU
Sauvagney	POLE A
Scey-Maisières	CHU
Séchin	POLE C
Septfontaines	PONTARLIER
Serre-les-Sapins	POLE A
Servin	POLE C
Silley-Amancey	POLE A
Silley-Bléfond	POLE C
Solemont	POLE C
Sombacour	PONTARLIER
Soulce-Cernay	POLE B
Sourans	POLE C
Soye	POLE C
Surmont	POLE C
Tallans	POLE C
Tallenay	POLE B
Tarcenay	CHU
Thiébouhans	POLE B
Thise	POLE B
Thoraise	POLE A
Thurey-le-Mont	POLE B

Torpes	POLE A
Touillon-et-Loutelet	PONTARLIER
Tournans	POLE C
Trépot	CHU
Tressandans	POLE C
Tréviillers	POLE B
Trouvans	POLE C
Urtière	POLE B
Uzelle	POLE C
Vaire	POLE B
Valdahon	POLE B
Val-de-Roulans	POLE C
Valleroy	POLE B
Valonne	POLE C
Valoreille	POLE B
Vauchamps	POLE B
Vaucluse	POLE B
Vauclusotte	POLE B
Vaudrivillers	POLE C
Vaufrey	POLE B
Vaux-et-Chantegrue	PONTARLIER
Velesmes-Essarts	POLE A
Vellerot-lès-Belvoir	POLE C
Vellerot-lès-Vercel	POLE B
Vellevans	POLE C
Venise	POLE B
Vennans	POLE C
Vennes	POLE B
Vercel-Villedieu-le-Camp	POLE B
Vergranne	POLE C
Verne	POLE C
Vernierfontaine	POLE B
Vernois-lès-Belvoir	POLE C
Verrières-de-Joux	PONTARLIER
Vieilley	POLE B
Viéthorey	POLE C
Villars-Saint-Georges	POLE A
Villars-sous-Dampjoux	POLE C
Villars-sous-Écot	POLE C
Ville-du-Pont	PONTARLIER
Villeneuve-d'Amont	PONTARLIER
Villers-Buzon	POLE A
Villers-Chief	POLE B
Villers-Grélot	POLE C
Villers-la-Combe	POLE B
Villers-le-Lac	PONTARLIER
Villers-Saint-Martin	POLE C

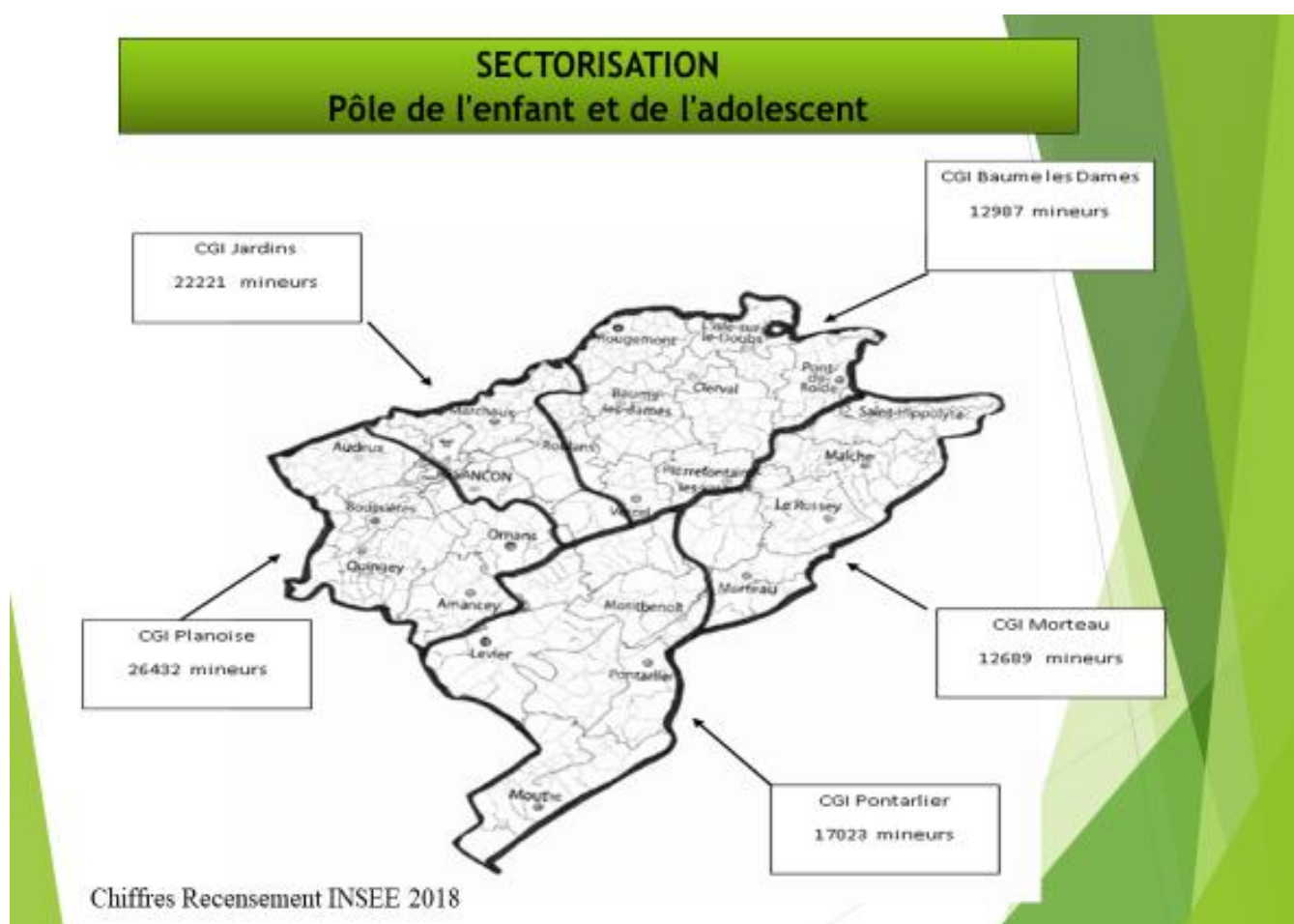
Villers-sous-Chalamont	PONTARLIER
Villers-sous-Montrond	CHU
Voillans	POLE C
Voires	CHU
Vorges-les-Pins	POLE A
Vuillafans	CHU
Vuillecin	PONTARLIER

Pour BESANCON, la sectorisation est en fonction des rues.

Pour la connaître voici le lien internet vous permettant de mettre l'adresse exacte :

[Offre de soins – Centre Hospitalier de Novillars \(ch-novillars.fr\)](http://ch-novillars.fr)

26. SECTORISATION CGI PSYCHIATRIE ENFANTS et ADOLESCENTS



SECTORISATION ENFANT ET ADOLESCENT PSYCHIATRIE	
VILLE	CGI de SECTEUR
Abbans-Dessous	CGI Planoise Besançon
Abbans-Dessus	CGI Planoise Besançon
Abbenans	CGI Baume les Dames
Accolans	CGI Baume les Dames
Adam-lès-Passavant	CGI Baume les Dames
Adam-lès-Vercel	CGI Baume les Dames
Aissey	CGI Baume les Dames
Amagney	CGI rue des Jardins Besançon
Amancey	CGI Planoise Besançon
Amathay-Vésigneux	CGI Pontarlier
Amondans	CGI Planoise Besançon
Anteuil	CGI Baume les Dames
Appenans	CGI Baume les Dames
Arc-et-Senans	CGI Planoise Besançon
Arcey	CGI Baume les Dames

Arçon	CGI Pontarlier
Arc-sous-Cicon	CGI Pontarlier
Arc-sous-Montenot	CGI Pontarlier
Arguel	CGI Planoise Besançon
Athose	CGI Pontarlier
Aubonne	CGI Pontarlier
Audeux	CGI Planoise Besançon
Autechaux	CGI Baume les Dames
Avanne-Aveney	CGI Planoise Besançon
Avilley	CGI Baume les Dames
Avoudrey	CGI Pontarlier
Bannans	CGI Pontarlier
Bartherans	CGI Planoise Besançon
Battenans-les-Mines	CGI rue des Jardins Besançon
Battenans-Varin	CGI Morteau
Baume-les-Dames	CGI Baume les Dames
Belfays	CGI Morteau
Belleherbe	CGI Morteau
Belmont	CGI Baume les Dames
Belvoir	CGI Baume les Dames
Berche	CGI Baume les Dames
Berthelange	CGI Planoise Besançon
Besancon quartier Chaprais /Cras	CGI rue des Jardins Besançon
Besancon quartier Battant	CGI rue des Jardins Besançon
Besancon quartier Bregille	CGI rue des Jardins Besançon
Besancon quartier Centre/Chapelle des buis	CGI rue des Jardins Besançon
Besancon quartier Montrapon/Montboucon	CGI rue des Jardins Besançon
Besancon quartier Palente/Orchamps	CGI rue des Jardins Besançon
Besançon quartier Planoise Chateaufarine	CGI Planoise Besançon
Besancon quartier St Claude/Torcols	CGI rue des Jardins Besançon
Besançon quartier St Ferjeux/Rosemeont	CGI Planoise Besançon
Besançon quartier Tilleroyes	CGI Planoise Besançon
Besancon quartier Vaite/Clairs soleils	CGI rue des Jardins Besançon
Besançon quartier Velotte	CGI Planoise Besançon
Besançon quartierButte/Grette	CGI Planoise Besançon
Beure	CGI Planoise Besançon
Bians-les-Usiers	CGI Pontarlier
Bief	CGI Morteau
Blarians	CGI rue des Jardins Besançon
Blussangeaux	CGI Baume les Dames
Blussans	CGI Baume les Dames
Bolandoz	CGI Planoise Besançon
Bonnal	CGI Baume les Dames
Bonnay	CGI rue des Jardins Besançon
Bonnetage	CGI Morteau
Bonnevaux	CGI Pontarlier
Bonnevaux le Prieuré	CGI Planoise Besançon
Bouclans	CGI Baume les Dames

Boujailles	CGI Pontarlier
Bourguignon	CGI Baume les Dames
Bournois	CGI Baume les Dames
Boussières	CGI Planoise Besançon
Bouverans	CGI Pontarlier
Braillans	CGI rue des Jardins Besançon
Branne	CGI Baume les Dames
Breconchaux	CGI Baume les Dames
Bremondans	CGI Baume les Dames
Brères	CGI Planoise Besançon
Bretigney-Notre-Dame	CGI Baume les Dames
Bretonvillers	CGI Morteau
Brey-et-Maison-du-Bois	CGI Pontarlier
Buffard	CGI Planoise Besançon
Bugny	CGI Pontarlier
Bulle	CGI Pontarlier
Burgille	CGI Planoise Besançon
Burnevillers	CGI Morteau
Busy	CGI Planoise Besançon
By	CGI Planoise Besançon
Byans-sur-le-Doubs	CGI Planoise Besançon
Cademène	CGI Planoise Besançon
Cendrey	CGI rue des Jardins Besançon
Cernay-l'Église	CGI Morteau
Cessey	CGI Planoise Besançon
Chaffois	CGI Pontarlier
Chalèze	CGI rue des Jardins Besançon
Chalezeule	CGI rue des Jardins Besançon
Chamesey	CGI Morteau
Chamesol	CGI Morteau
Champagney	CGI Planoise Besançon
Champlive	CGI Baume les Dames
Champoux	CGI rue des Jardins Besançon
Champvans-les-Moulins	CGI Planoise Besançon
Chantrans	CGI Pontarlier
Chapelle-des-Bois	CGI Pontarlier
Chapelle-d'Huin	CGI Pontarlier
Charbonnières les Sapins	CGI rue des Jardins Besançon
Charmavillers	CGI Morteau
Charmoille	CGI Morteau
Charnay	CGI Planoise Besançon
Charquemont	CGI Morteau
Chasnans	CGI Pontarlier
Chassagnes St Denis	CGI Planoise Besançon
Châteauvieux-Les-Fossés	CGI Pontarlier
Châtelblanc	CGI Pontarlier
Chatillon Guyotte	CGI rue des Jardins Besançon
Châtillon-le-Duc	CGI rue des Jardins Besançon

Châtillon-sur-Lison	CGI Planoise Besançon
Chaucenne	CGI Planoise Besançon
Chaufontaine	CGI rue des Jardins Besançon
Chaux-lès-Clerval	CGI Baume les Dames
Chaux-lès-Passavant	CGI Baume les Dames
Chaux-Neuve	CGI Pontarlier
Chay	CGI Planoise Besançon
Chazot	CGI Baume les Dames
Chemaudin	CGI Planoise Besançon
Chenecey-Buillon	CGI Planoise Besançon
Chevigney-lès-Vercel	CGI Baume les Dames
Chevigney-sur-l'Ognon	CGI Planoise Besançon
Chevroz	CGI rue des Jardins Besançon
Chouzelot	CGI Planoise Besançon
Cleron	CGI Planoise Besançon
Clerval	CGI Baume les Dames
Colombier-Fontaine	CGI Baume les Dames
Consolation	CGI Morteau
Corcelles-Ferrières	CGI Planoise Besançon
CorcellesMieslot	CGI rue des Jardins Besançon
Corcondray	CGI Planoise Besançon
Côtebrune	CGI Baume les Dames
Courcelles-les-Quingey	CGI Planoise Besançon
Courchapon	CGI Planoise Besançon
Cour-Saint-Maurice	CGI Morteau
Courtefontaine	CGI Morteau
Courtetain-et-Salans	CGI Baume les Dames
Courvières	CGI Pontarlier
Crosey-le-Grand	CGI Baume les Dames
Crosey-le-Petit	CGI Baume les Dames
Crouzet-Migette	CGI Planoise Besançon
Cubrial	CGI Baume les Dames
Cubry	CGI Baume les Dames
Cusance	CGI Baume les Dames
Cuse-et-Adrisans	CGI Baume les Dames
Cussey-sur-Lison	CGI Planoise Besançon
Cussey-sur-l'Ognon	CGI rue des Jardins Besançon
Dambelin	CGI Baume les Dames
Dammartin-les-Templiers	CGI Baume les Dames
Dampierre-sur-le-Doubs	CGI Baume les Dames
Dampjoux	CGI Morteau
Damprichard	CGI Morteau
Dannemarie-sur-Crête	CGI Planoise Besançon
Deluz	CGI rue des Jardins Besançon
Déservillers	CGI Planoise Besançon
Devecey	CGI rue des Jardins Besançon
Dommartin	CGI Pontarlier
Dompierre-les-Tilleuls	CGI Pontarlier

Domprel	CGI Baume les Dames
Doubs	CGI Pontarlier
L'Hôpital du Grosbois	CGI rue des Jardins Besançon
Durnes	CGI Planoise Besançon
Durnes	CGI Pontarlier
Echay	CGI Planoise Besançon
Échevannes	CGI Pontarlier
Ecole Valentin	CGI rue des Jardins Besançon
Écot	CGI Baume les Dames
Emagny	CGI Planoise Besançon
Épenouse	CGI Baume les Dames
Epenoy	CGI Pontarlier
Epeugney	CGI Planoise Besançon
Esnans	CGI Baume les Dames
Étalans	CGI rue des Jardins Besançon
Eternoz	CGI Planoise Besançon
Étouvans	CGI Baume les Dames
Étrabonne	CGI Planoise Besançon
Étrappe	CGI Baume les Dames
Etray	CGI Pontarlier
Évillers	CGI Pontarlier
Eysson	CGI Baume les Dames
Faimbe	CGI Baume les Dames
Fallerans	CGI rue des Jardins Besançon
Ferrières-le-Lac	CGI Morteau
Ferrières-les-Bois	CGI Planoise Besançon
Fertans	CGI Planoise Besançon
Fessevillers	CGI Morteau
Feule	CGI Baume les Dames
Flagey	CGI Planoise Besançon
Flagey-Rigney	CGI rue des Jardins Besançon
Flangebouche	CGI Morteau
Fleurey	CGI Morteau
Fontain	CGI Planoise Besançon
Fontaine-lès-Clerval	CGI Baume les Dames
Fontenelle-Montby	CGI Baume les Dames
Fontenotte	CGI Baume les Dames
Foucherans	CGI Planoise Besançon
Fourbanne	CGI Baume les Dames
Fourcatier-et-Maison-Neuve	CGI Pontarlier
Fourg	CGI Planoise Besançon
Fournet Luisans	CGI Morteau
Fournet-Blancheroche	CGI Morteau
Frambouhans	CGI Morteau
Franey	CGI Planoise Besançon
Franois	CGI Planoise Besançon
Frasne	CGI Pontarlier
Froidevaux	CGI Morteau

Fuans	CGI Morteau
Gellin	CGI Pontarlier
Gémonval	CGI Baume les Dames
Geneuille	CGI rue des Jardins Besançon
Geney	CGI Baume les Dames
Gennes	CGI rue des Jardins Besançon
Germéfontaine	CGI Baume les Dames
Germondans	CGI rue des Jardins Besançon
Gevresin	CGI Planoise Besançon
Gilley	CGI Pontarlier
Glamondans	CGI Baume les Dames
Glère	CGI Morteau
Gondenans-les-Moulins	CGI Baume les Dames
Gondenans-Montby	CGI Baume les Dames
Gonsans	CGI Baume les Dames
Gouhelans	CGI Baume les Dames
Goumois	CGI Morteau
Goux-lès-Dambelin	CGI Baume les Dames
Goux-les-Usiers	CGI Pontarlier
Goux-sous-Landet	CGI Planoise Besançon
Grand'Combe-Château	CGI Morteau
Grand-Combe-des-Bois	CGI Morteau
Grandfontaine	CGI Planoise Besançon
Grandfontaine-sur-Creuse	CGI Baume les Dames
Granges-Narboz	CGI Pontarlier
Grosbois	CGI Baume les Dames
Guillon-les-Bains	CGI Baume les Dames
Guyans Durnes	CGI rue des Jardins Besançon
Guyans Vennes	CGI Morteau
Haute pierre	CGI Pontarlier
Hauterive-la-Fresse	CGI Pontarlier
Hôpital	CGI rue des Jardins Besançon
Houtaud	CGI Pontarlier
Huanne-Montmartin	CGI Baume les Dames
Hyémondans	CGI Baume les Dames
Hyèvre-Magny	CGI Baume les Dames
Hyèvre-Paroisse	CGI Baume les Dames
Indevillers	CGI Morteau
Jallerange	CGI Planoise Besançon
Jougne	CGI Pontarlier
La Bosse	CGI Morteau
La Bretenière	CGI rue des Jardins Besançon
La Chaux	CGI Pontarlier
La Chenalotte	CGI Morteau
La Chevillotte	CGI rue des Jardins Besançon
La Cluse-et-Mijoux	CGI Pontarlier
La Grange	CGI Morteau
La Longeville	CGI Pontarlier

La Planée	CGI Pontarlier
La Prétière	CGI Baume les Dames
La Rivière-Drugeon	CGI Pontarlier
La Sommette	CGI Baume les Dames
La Tour-de-Scay	CGI rue des Jardins Besançon
La Vèze	CGI rue des Jardins Besançon
Labergement-du-Navois	CGI Planoise Besançon
Labergement-Sainte-Marie	CGI Pontarlier
Laissey	CGI Baume les Dames
Lanans	CGI Baume les Dames
Landresse	CGI Baume les Dames
Lantenne-et-Vertière	CGI Planoise Besançon
Lanthenans	CGI Baume les Dames
Larnod-Gare	CGI Planoise Besançon
Laval-le-Prieuré	CGI Morteau
Lavans-Quingey	CGI Planoise Besançon
Lavans-Vuillafans	CGI Pontarlier
Lavernay	CGI Planoise Besançon
Laviron	CGI Baume les Dames
Le Barboux	CGI Morteau
Le Bélieu	CGI Morteau
Le Bizot	CGI Morteau
le Chatelet	CGI Pontarlier
Le Crouzet	CGI Pontarlier
Le Gratteris	CGI rue des Jardins Besançon
Le Luhier	CGI Morteau
Le Mémont	CGI Morteau
Le Moutherot	CGI Planoise Besançon
Le Puy	CGI Baume les Dames
Le Russey	CGI Morteau
L'Ecouvotte	CGI Baume les Dames
Les Alliés - les Allemands	CGI Pontarlier
Les Auxons	CGI rue des Jardins Besançon
Les Bréseux	CGI Morteau
Les Combes	CGI Morteau
Les Écorces	CGI Morteau
Les Fins	CGI Morteau
Les Fontenelles	CGI Morteau
Les Fourgs	CGI Pontarlier
Les Grangettes	CGI Pontarlier
Les Gras	CGI Morteau
Les Hôpitaux-Neufs	CGI Pontarlier
Les Hôpitaux-Vieux	CGI Pontarlier
Les Longevilles-Mont-d'Or	CGI Pontarlier
Les Pontets	CGI Pontarlier
Les Terres-de-Chaux	CGI Morteau
Les Villedieu	CGI Pontarlier
Levier	CGI Pontarlier

L'Hôpital-Saint-Lieffroy	CGI Baume les Dames
Liebvillers	CGI Morteau
Liesle	CGI Planoise Besançon
L'Isle-sur-le-Doubs	CGI Baume les Dames
Lizine	CGI Planoise Besançon
Lods	CGI Pontarlier
Lombard	CGI Planoise Besançon
Lomont-sur-Crête	CGI Baume les Dames
Longechaux	CGI Baume les Dames
Longemaison	CGI Pontarlier
Longeville-lès-Russey	CGI Morteau
Longeville-sur-le-Doubs	CGI Baume les Dames
Longeville	CGI Pontarlier
Loray	CGI Morteau
Magny-Châtelard	CGI Baume les Dames
Maîche	CGI Morteau
Maisons-du-Bois-Lièvremont	CGI Pontarlier
Malans	CGI Planoise Besançon
Malbrans	CGI Planoise Besançon
Malbuisson	CGI Pontarlier
Malpas	CGI Pontarlier
Mamirolle	CGI rue des Jardins Besançon
Mancenans	CGI Baume les Dames
Mancenans-la-Lizierne	CGI Morteau
Marchaux	CGI rue des Jardins Besançon
Marvelise	CGI Baume les Dames
Mathay	CGI Baume les Dames
Mazerolles-le-Salin	CGI Planoise Besançon
Médière	CGI Baume les Dames
Mercey-le-Grand	CGI Planoise Besançon
Merey sous Montrond	CGI Planoise Besançon
Merey-Vieille	CGI rue des Jardins Besançon
Mesandans	CGI Baume les Dames
Mesmay	CGI Planoise Besançon
Metabief	CGI Pontarlier
Miserey Salines	CGI rue des Jardins Besançon
Moncey	CGI rue des Jardins Besançon
Moncley	CGI Planoise Besançon
Mondon	CGI Baume les Dames
Montagney-et-Servigney	CGI Baume les Dames
Montancy	CGI Morteau
Montandon	CGI Morteau
Montbéliardot	CGI Morteau
Montbenoît	CGI Pontarlier
Mont-de-Laval	CGI Morteau
Mont-de-Vougney	CGI Morteau
Montécheroux	CGI Morteau
Montenois	CGI Baume les Dames

Montfaucon	CGI rue des Jardins Besançon
Montferrand-le-Château	CGI Planoise Besançon
Montflovin	CGI Pontarlier
Montfort	CGI Planoise Besançon
Montgesoye	CGI Planoise Besançon
Montivernage	CGI Baume les Dames
Montjoie-le-Château	CGI Morteau
Montlebon	CGI Morteau
Montmahoux	CGI Planoise Besançon
Montperreux	CGI Pontarlier
Montrond-le-Château	CGI Planoise Besançon
Montussaint	CGI Baume les Dames
Morre	CGI rue des Jardins Besançon
Morteau	CGI Morteau
Mouthe	CGI Pontarlier
Mouthier-Hautepierre	CGI Pontarlier
Myon	CGI Planoise Besançon
Naisey-les-Granges	CGI Baume les Dames
Nancray	CGI rue des Jardins Besançon
Nans	CGI Baume les Dames
Nans-sous-Sainte-Anne	CGI Planoise Besançon
Narbief	CGI Morteau
Neuchâtel-Urtière	CGI Baume les Dames
Nods	CGI Pontarlier
Noël-Cerneux	CGI Morteau
Noirefontaine	CGI Baume les Dames
Noironte	CGI Planoise Besançon
Novillars	CGI rue des Jardins Besançon
Ollans	CGI rue des Jardins Besançon
Onans	CGI Baume les Dames
Orchamps Vennes	CGI Morteau
Orgeans-Blanchefontaine	CGI Morteau
Ornans	CGI Planoise Besançon
Orsans	CGI Baume les Dames
Orve	CGI Baume les Dames
Osse	CGI Baume les Dames
Osselle	CGI Planoise Besançon
Ougney-Douvot	CGI Baume les Dames
Ouhans	CGI Pontarlier
Ouvans	CGI Baume les Dames
Oye-et-Pallet	CGI Pontarlier
Palantine	CGI Planoise Besançon
Palise	CGI rue des Jardins Besançon
Paroy	CGI Planoise Besançon
Passavant	CGI Baume les Dames
Passonfontaine	CGI Pontarlier
Pelousey	CGI Planoise Besançon
Péseux	CGI Baume les Dames

Pessans	CGI Planoise Besançon
Petite-Chaux	CGI Pontarlier
Pierrefontaine-les-Varans	CGI Baume les Dames
Pirey	CGI Planoise Besançon
Placey	CGI Planoise Besançon
Plaimbois Vennes	CGI Morteau
Plaimbois-du-Miroir	CGI Morteau
Plains-et-Grands-Essarts	CGI Morteau
Pointvillers	CGI Planoise Besançon
Pompierre-sur-le-Doubs	CGI Baume les Dames
Pontarlier	CGI Pontarlier
Pont-de-Roide	CGI Baume les Dames
Pont-les-Moulins	CGI Baume les Dames
Pouilley-Français	CGI Planoise Besançon
Pouilley-les-Vignes	CGI Planoise Besançon
Pouligney-Lusans	CGI Baume les Dames
Provenchère	CGI Morteau
Puessans	CGI Baume les Dames
Pugey	CGI Planoise Besançon
Pugey	CGI Planoise Besançon
Quingey	CGI Planoise Besançon
Rahon	CGI Baume les Dames
Rancenay	CGI Planoise Besançon
Randevillers	CGI Baume les Dames
Rang	CGI Baume les Dames
Rantechaux	CGI Pontarlier
Recologne	CGI Planoise Besançon
Reculfoz	CGI Pontarlier
Remondans-Vaivre	CGI Baume les Dames
Remoray-Boujeons	CGI Pontarlier
Renedale	CGI Pontarlier
Rennes-sur-Loue	CGI Planoise Besançon
Reugney	CGI Planoise Besançon
Rigney	CGI rue des Jardins Besançon
Rignosot	CGI rue des Jardins Besançon
Rillans	CGI Baume les Dames
Rochejean	CGI Pontarlier
Roche-lès-Clerval	CGI Baume les Dames
Roche-lez Beaurpré	CGI rue des Jardins Besançon
Rognon	CGI Baume les Dames
Romain	CGI Baume les Dames
Ronchaux	CGI Planoise Besançon
Rondefontaine	CGI Pontarlier
Roset-Fluans	CGI Planoise Besançon
Rosières-sur-Barbèche	CGI Baume les Dames
Rosureux	CGI Morteau
Rougemont	CGI Baume les Dames
Rougemontot	CGI rue des Jardins Besançon

Rouhe	CGI Planoise Besançon
Roulans	CGI Baume les Dames
Routelle	CGI Planoise Besançon
Ruffey-le-Château	CGI Planoise Besançon
Rurey	CGI Planoise Besançon
Saint-Antoine	CGI Pontarlier
Sainte-Anne	CGI Planoise Besançon
Sainte-Colombe	CGI Pontarlier
Saint-Georges-Armont	CGI Baume les Dames
Saint-Gorgon	CGI Pontarlier
Saint-Hilaire	CGI Baume les Dames
Saint-Hippolyte	CGI Morteau
Saint-Juan	CGI Baume les Dames
Saint-Julien-lès-Russey	CGI Morteau
Saint-Maurice-Colombier	CGI Baume les Dames
Saint-Point-Lac	CGI Pontarlier
Saint-Vit	CGI Planoise Besançon
Samson	CGI Planoise Besançon
Sancey-le-Grand	CGI Baume les Dames
Sancey-le-Long	CGI Baume les Dames
Santoche	CGI Baume les Dames
Saône	CGI rue des Jardins Besançon
Saraz	CGI Planoise Besançon
Sarrageois	CGI Pontarlier
Saules	CGI Planoise Besançon
Sauvagnay	CGI Planoise Besançon
Scey en Maisières	CGI Planoise Besançon
Séchin	CGI Baume les Dames
Septfontaines	CGI Pontarlier
Serre-les-Sapins	CGI Planoise Besançon
Servin	CGI Baume les Dames
Silley-Amancey	CGI Planoise Besançon
Silley-Bléfond	CGI Baume les Dames
Solemont	CGI Baume les Dames
Sombacour	CGI Pontarlier
Soulce-Cernay	CGI Morteau
Sourans	CGI Baume les Dames
Soye	CGI Baume les Dames
Surmont	CGI Baume les Dames
Tallans	CGI Baume les Dames
Tallenay	CGI rue des Jardins Besançon
Tarcenay	CGI Planoise Besançon
Thiebouhans	CGI Morteau
Thise	CGI rue des Jardins Besançon
Thoraie	CGI Planoise Besançon
Thurey-le-Mont	CGI rue des Jardins Besançon
Torpes	CGI Planoise Besançon
Touillon-et-Loutelet	CGI Pontarlier

Tournans	CGI Baume les Dames
Trépot	CGI Planoise Besançon
Tressandans	CGI Baume les Dames
Tréviillers	CGI Morteau
Trouvans	CGI Baume les Dames
Urtière	CGI Morteau
Uzelle	CGI Baume les Dames
Vaire-Arcier	CGI rue des Jardins Besançon
Vaire-le-Petit	CGI rue des Jardins Besançon
Valdahon	CGI rue des Jardins Besançon
Val-de-Roulans	CGI Baume les Dames
Valleroy	CGI rue des Jardins Besançon
Valonne	CGI Baume les Dames
Valoreille	CGI Morteau
Vancians	CGI Pontarlier
Vauchamps	CGI Baume les Dames
Vaucluse	CGI Morteau
Vauclusotte	CGI Morteau
Vaudrivillers	CGI Baume les Dames
Vaufrey	CGI Morteau
Vaux-et-Chantegrue-Malpas	CGI Pontarlier
Vaux-les-Prés	CGI Planoise Besançon
Velesmes-Essarts	CGI Planoise Besançon
Vellerot-lès-Belvoir	CGI Baume les Dames
Vellerot-lès-Vercel	CGI Baume les Dames
Vellevans	CGI Baume les Dames
Venise	CGI rue des Jardins Besançon
Vennans	CGI Baume les Dames
Vercel-Villedieu-le-Camp	CGI Baume les Dames
Vergranne	CGI Baume les Dames
Verne	CGI Baume les Dames
Vernierfontaine	CGI Pontarlier
Vernois-lès-Belvoir	CGI Baume les Dames
Verrière du Grosbois	CGI rue des Jardins Besançon
Verrières-de-Joux	CGI Pontarlier
Vieilley	CGI rue des Jardins Besançon
Viethorey	CGI Baume les Dames
Villars-Saint-Georges	CGI Planoise Besançon
Villars-sous-Dampjoux	CGI Baume les Dames
Villars-sous-Écot	CGI Baume les Dames
Ville-du-Pont	CGI Pontarlier
Villeneuve-d'Amont	CGI Pontarlier
Villers	CGI Planoise Besançon
Villers sous Montrond	CGI Planoise Besançon
Villers-Chief	CGI Baume les Dames
Villers-Grélot	CGI Baume les Dames
Villers-la-Combe	CGI Baume les Dames
Villers-le-Lac	CGI Morteau

Villers-Saint-Martin	CGI Baume les Dames
Villers-sous-Chalamont	CGI Pontarlier
Voillans	CGI Baume les Dames
Voires	CGI Pontarlier
Vorges-les-Pins	CGI Planoise Besançon
Vuillafans	CGI Pontarlier
Vuillecin	CGI Pontarlier
Vyt-lès-Belvoir	CGI Baume les Dames

27. DOCUMENTS DE COMMUNICATION ET AFFICHAGE

Souffrance
Prévention
du suicide

C'EST LE MOMENT
D'APPELER

3114

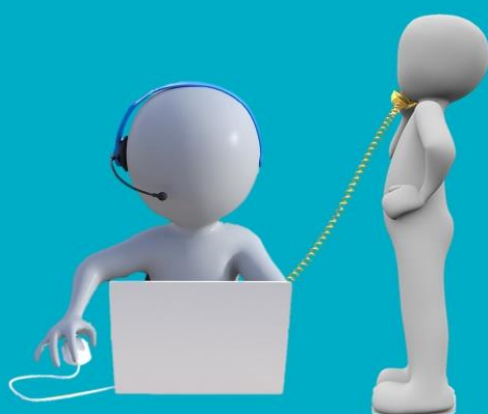
Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 · 7j/7
Appel gratuit



Numéro national de prévention du suicide · www.3114.fr



Après une tentative de suicide ...




est là pour
vous !

Scannez-
moi !



Parlez-en aux
soignants qui vous
accompagnent

Plus d'informations sur le site : www.chsjura.fr/offre-de-soins/dispositif-vigilans-prevention-du-suicide

C'est le collectif qui fait vivre le GEM.
Nous choisissons ensemble ce que nous voulons faire, le programme, les activités et les sorties.

Nous sommes des associations qui proposons un accueil collectif et inconditionnel à toute personne en situation d'isolement et/ou de souffrance psychique.

Un contact suffit pour trouver un accueil chaleureux et convivial.

Alors n'hésitez plus,
venez faire connaissance avec nous.



JE FAIS
DE L'HISTOIRE,
J'AI DES PROJETS
ET JE NE SAIS PAS
J'AI UNE CÔTE À GÉNER
ET LIEN, À DÉCOU
ME FAISURE.



LE PLUS DUR
C'EST DE FAIRE
LA PARTIE,
APRÈS C'EST FACILE.

Les GEM permettent de sortir de l'isolement, et de retrouver une vie sociale.

Mais aussi de se sentir compris.e, accepté.e, pas regardé.e de la tête au pied, pour reprendre confiance en soi et retrouver une place.

Pour venir au GEM, il n'est pas nécessaire d'être orienté par un médecin ou un organisme du secteur médico-social.

La seule obligation est d'avoir plus de 18 ans. Les GEM ont des horaires variables en fonction des activités, certains sont même ouverts le week-end.

Cette plaquette a été conçue par les adhérents des GEM de Besançon.

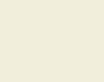
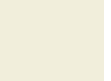
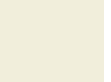
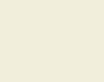


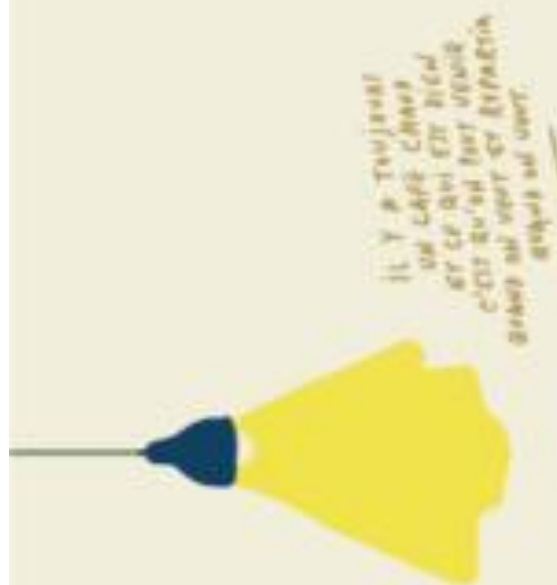
GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE BESANCON



Je me sens seule.
J'ai besoin de voir du monde.
Mes amis, ma famille
ne me comprennent pas.
J'ai envie de rencontrer des gens,
de partager des activités et des projets.

Logo of the Agence Régionale de Santé (ARS) de Besançon.





IL Y A TOUJOURS
UN CAFÉ CHAUD
ET CE QUI EST BIEN
C'EST QU'ON EST VIVANT
QUAND ON VERT ET REPART
QUAND ON VERT.



Ici, aucune obligation.

Libre de participer,
libre de venir,
de rester, de repartir,
de revenir plus tard,
de s'engager ou pas,
de prendre part ou plus tard,
de venir juste boire un café.
À chacun son rythme.

Ici, j'oublie ma maladie.
Quand une personne
s'est posée en ferme
on l'accepte, on la comprend.



- 1 LES AMIS DE MA RUE LÀ
26 rue d'Arènes | 06 73 40 78 89
lesamisdemarsela@gmail.com
- 2 LA GRANGE DE LÉO
1 rue Fanart | 03 81 80 13 97
gemiagrango@orange.fr
- 3 Ô JARDIN DE FLORÉAL
48 B Rue de Belfort | 03 81 47 12 96
floral25@orange.fr
www.assofloreal.fr

- 4 JEUNE ADULTES / MULTI SITES
48 B Rue de Belfort
03 81 65 29 27 | 06 76 43 63 70
www.assofloreal.fr
Le 0381 65 29 27 vous accueille pour
à Besançon les Doubs et Valentin
- 5 LA FONTAINE
10 rue de la Cessotte | 03 81 88 90 30
gemiataine@lesinitialesaufest.fr
www.lesinitialesaufest.fr
Les initiales au Festi vous accueillent aussi
à Mâche et Michèle (0381 88 90 30)

LES 5 GEM
DE BESANCON

JE ME SENS SEUL.E., J'AI BESOIN DE VOIR DU MONDE.
MES AMIS, MA FAMILLE NE ME COMPRENNENT PAS.
J'AI ENVIE DE RENCONTRER DES GENS, DE PARTAGER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS.



J'ÉTAIS PERDU
ET JE NE CONNAISSAIS
PERSONNE.
J'AI CHERCHÉ À CRÉER
DES LIENS, À BRISER
MA SOLITUDE.

GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE DE BEJANÇON

LES GEM OFFRENT UN ACCUEIL
COLLECTIF INCONDITIONNEL
À TOUTE PERSONNE EN SITUATION
DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE
ET/OU D'ISOLEMENT.

UN CONTACT SUFFIT
POUR TROUVER UN ACCUEIL
CHAUD ET CONVIVIAL.

LES AMIS DE MA RUE LÂ
26 rue d'Alsace | 03 81 40 73 89
lesamisdemarcel@gmail.com

LA GRANGE DE LÉO
1 rue Panart | 03 81 85 12 97
gentagrangedelege@gmail.com

Ô JARDIN DE FLOREAL
45 B Rue de Belfort | 03 81 47 12 98
floreal20@orange.fr
www.ooofloreal.fr

JEUNE ADOS / MULTI SITES
45 B Rue de Belfort
03 81 85 25 27 | 06 76 42 83 29
www.ooofloreal.fr
Les GEM accueillent tous les jeunes avec
à l'écoute les besoins et les envies.

LA FONTAINE
10 rue de la Cassagne | 03 81 85 80 30
gentafontaine@lesinitialesfontaine.fr
www.lesinitialesfontaine.fr
Les GEM de la Fontaine accueillent tous les
à l'écoute les besoins et les envies.



**Vous êtes proche ou aidant d'une personne en souffrance
psychique**

Des associations sont là pour vous

Trouver du
soutien

Se sentir
compris



UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE PERSONNES

MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Les bénévoles concernés par la maladie psychique d'un proche.
Ils sont formés pour venir en aide aux familles.

Dans le Doubs l'UNAFAM vous propose :

- Une permanence téléphonique d'ECOUTE pour les proches et les aidants :
Vous appelez le **03 81 53 68 56** et vous laissez vos coordonnées sur le répondeur.
Un(e) bénévole vous rappellera pour s'entretenir avec vous.
- Un accueil personnalisé en présentiel sur RDV
- Des cafés rencontres pour un temps d'échange convivial
- Des groupes de parole animés par une psychologue et un(e) bénévole de l'UNAFAM
- Des rencontres régulières avec les psychiatres des centres experts du CHU
- Des réunions thématiques en présence d'experts médicaux ou autres (dossier médical, succession, tutelle, dossier MDPH...)
- Des réunions d'information et de formation sur la maladie psychique
- Mail : 25@unafam.org – Site internet : www.unafam.org



ASSOCIATION DE MALADES ATTEINTS DE TROUBLES
BIPOLAIRES ET DE LEURS PROCHES

Une antenne départementale dans le Doubs qui propose de soutenir les proches de malades bipolaires via

- Des groupes de parole,
- Des conférences débat,
- Des journées de formation pour les proches.

Contact de 10h à 12h du lundi au vendredi au : **07 66 81 49 70**

Courriel : argos.2001.doubs@gmail.fr

Site internet www.argos2001.fr

Page Facebook [argos 2001 franche comte](#)

Sortir de
l'isolement

Mme Laetitia GROSPERRIN
Coordinatrice Plateforme en Psychiatrie et Santé Mentale du Doubs
tel : [06 35 54 29 30](tel:0635542930)
mail: laetitia.grosperrin@ch-novillars.fr
CH NOVILLARS
4, rue du Docteur Charcot
25220 Novillars



**PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE**

DOUBS